



HAL
open science

Le Boulangisme : étude politique et sociale d'un mouvement à l'échelle départementale (1886-1896)

Robin Cosson

► **To cite this version:**

Robin Cosson. Le Boulangisme : étude politique et sociale d'un mouvement à l'échelle départementale (1886-1896). Histoire. 2018. dumas-01877076

HAL Id: dumas-01877076

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01877076>

Submitted on 19 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le Boulangisme : Étude politique et sociale d'un mouvement à l'échelle départementale (1886-1896)

Mémoire de 2e année Master histoire spécialité recherche, dirigé par Stéphane Tison



BULAND, Jean Eugène, *Scène de propagande boulangiste*, Huile sur toile, Hauteur 180 - Largeur 190, Musée d'Orsay, 1889



Faculté des Lettres,
Langues & Sciences
Humaines
Le Mans Université

Table des matières

Repères chronologiques:.....	4
Introduction.....	7
I/ La Sarthe : un terreau fertile aux thèses conservatrices et républicaines.....	21
1/ Un environnement à définir.....	21
a/ Des caractéristiques politiques et économiques à préciser.....	21
b/ Un territoire conservateur qui reste attaché à la République.....	23
2/ Boulanger : une personnalité qui sait se faire remarquer.....	28
a/ Une trace laissée dans la mémoire du Prytanée.....	28
b/ Un accueil manceau mouvementé.....	33
3/ Un premier boulangisme ancré à Droite.....	37
a/ Les conservateurs sarthois et la tentation boulangiste.....	37
b/ André Vilfeu : un conservateur avéré qui inspire la méfiance des électeurs.....	41
c/ Gaston Galpin et le bonapartisme boulangiste.....	46
II/ Un corps militant mobilisé et actif.....	51
1/ Un socialiste converti au boulangisme : le "citoyen Masson".....	51
a/ Des rapports difficiles avec le Comité central radical.....	51
b/ La conversion au boulangisme et l'organisation d'un Comité révisionniste.....	55
c/ Un rejet croissant des soutiens du Général et la mise à l'écart du comité.....	58
2/ Les stratégies de propagande des boulangistes manceaux.....	61
a/ La publication d'un journal local.....	61
b/ La distribution de tracts.....	64
c/ Les placards : des revendications ciblées et des protagonistes locaux.....	69
3/ Une presse locale qui prend position.....	75
a/ Le Petit Manceau : de la glorification au rejet.....	75
b/ Le Nouvelliste de la Sarthe : Une distance maintenue avec le boulangisme et la République.....	80
c/ La Sarthe : Le soutien officieux d'un nouveau leader bonapartiste.....	85
III/ Des campagnes controversées et des résultats électoraux mitigés.....	91

<u>1/ Le boulangisme : Une diversité d'accueil pour les hautes autorités du département.....</u>	<u>91</u>
<u>a/ Une autorité municipale qui tremble : l'affaire des affiches.....</u>	<u>91</u>
<u>b/ Une Église "persécutée" qui soutient les conservateurs.....</u>	<u>94</u>
<u>2/ Les échecs du boulangisme en Sarthe.....</u>	<u>98</u>
<u>a/ Le candidat Jammes ou la bête noire du pouvoir préfectoral.....</u>	<u>98</u>
<u>b/ Billières ou le candidat fantôme de Saint-Calais.....</u>	<u>102</u>
<u>3/ Les élections de 1889 et 1893 ou la courte présence du boulangisme en Sarthe.....</u>	<u>105</u>
<u>a/ 1889 : la victoire d'un boulangisme urbain?.....</u>	<u>105</u>
<u>b/ Vilfeu: un conservateur investi qui ne parvient plus à convaincre.....</u>	<u>112</u>
<u>c/ L'étiquette bonapartiste ou le passe droit vers la victoire.....</u>	<u>118</u>
<u>d/ La neutralisation du réseau boulangiste sarthois.....</u>	<u>121</u>
<u>Conclusion.....</u>	<u>125</u>
<u>Annexes :.....</u>	<u>133</u>
<u>Bibliographie :.....</u>	<u>140</u>
<u>Corpus de sources.....</u>	<u>145</u>

Repères chronologiques:

- **29 avril 1837** : Naissance, à Rennes, de Georges, Ernest, Jean Marie Boulanger.
- **1854** : Boulanger entre à Saint-Cyr.
- **1861-1864** : Boulanger en Cochinchine.
- **1865** : Mariage de Boulanger.
- **Janvier 1871** : Boulanger écrit au duc d'Aumale des lettres de sollicitations puis de remerciement.
- **Avril 1880** : Boulanger sollicite Gambetta.
- **1881** : Boulanger en mission aux États-Unis.
- **1882** : Boulanger directeur de l'infanterie.
- **Février 1884** : Boulanger nommé commandant des troupes d'occupation en Tunisie (où il entre en conflit avec le résident général Paul Cambon).
- **Octobre 1885** : Élections législatives générales.
- **7 janvier 1886** : Formation du ministère Freycinet : le général Boulanger devient ministre de la Guerre.
- **Février-juin 1886** : Grève des mineurs de Decazzeville.
- **2 mai 1886** : Élection législative partielle de la Seine : Gaulier élu contre Ernest Roche (La « candidature de protestation » d'extrême gauche d'Ernest Roche, occasionnée par la grève de Decazzeville, apparaît comme une préfiguration du mouvement boulangiste).
- **13 juillet 1886** : Expulsion du duc d'Aumale (sur l'initiative de Boulanger).
- **14 juillet 1886** : Grande revue militaire à Longchamp (illustrée dans la célèbre chanson créée par Paulus : « En revenant de la Revue »).
- **17 juillet 1886** : Duel Boulanger-de Lareinty (exemple des conflits entre Boulanger et la Droite provoqués par l'expulsion du duc d'Aumale).
- **Août 1886** : Publication dans la presse de lettres où Boulanger assurait le duc d'Aumale de son dévouement.
- **3 décembre 1886** : Chute du ministère Freycinet.
- **11 décembre 1886** : Formation du ministère Goblet, Boulanger reste ministre de la Guerre.
- **25 novembre 1886** : Bismarck dépose au Reichstag le projet de « Septennat militaire » (prévoyant que les crédits militaires seront accordés pour sept ans).
- **11 janvier 1887** : Grand discours de Bismarck au Reichstag mettant directement en cause le

général Boulanger.

- **14 janvier 1887** : Dissolution du Reichstag à la suite du rejet du « Septennat militaire ».
- **21 février 1887** : Élections générales en Allemagne : Triomphe de Bismarck.
- **20 avril 1887** : Arrestation de Schoebelé.
- **18 mai 1887** : Chute du ministère Goblet.
- **30 mai 1887** : Formation du ministère Rouvier dont Boulanger ne fait plus partie.
- **4 juillet 1887** : Boulanger nommé commandant du 13^e corps à Clermont-Ferrand.
- **8 juillet 1887** : Début de l'Affaire des Décorations.
- **14 octobre 1887** : Boulanger mis aux arrêts de rigueur.
- **17 novembre 1887** : Vote de l'autorisation de poursuites contre Daniel Wilson, gendre du Président Grévy.
- **19 novembre 1887** : Démission du ministère Rouvier, sur une interpellation Clemenceau.
- **21 novembre 1887** : Rejet à la Chambre des propositions de révision de la Constitution déposés par Jolibois (bonapartiste) et Michelin (radical d'extrême gauche).
- **28-29 et 29-30 novembre 1887** : Les « Nuits Historiques » (conciliabules entre divers chefs radicaux et Boulanger en vue d'empêcher l'accession de Ferry à la Présidence de la République).
- **2 décembre 1887** : Démission du Président Grévy.
- **3 décembre 1887** : Sadi Carnot est élu Président de la République.
- **12 décembre 1887** : Formation du premier ministère Tirard.
- **26 février 1888** : Thiébaud pose la candidature de Boulanger à sept élections partielles (Côtes-d'Or, Loire, Loiret, Maine-et-Loire, Marne, Haute-Marne, Hautes-Alpes).
- **14 mars 1888** : Boulanger mis en non-activité.
- **18 mars 1888** : Formation du Comité de Protestation Nationale.
- **25 mars 1888** : Élections partielles des Bouches-du-Rhône et de l'Aisne (dans ce dernier département, Boulanger arrive largement en tête).
- **26 mars 1888** : Boulanger mis en réforme.
- **30 mars 1888** : Le ministère Tirard est renversé en s'opposant à un ordre du jour des radicaux réclamant la révision de la Constitution.
- **3 avril 1888** : Formation du ministère Floquet.
- **8 avril 1888** : Élection de Boulanger dans la Dordogne.

- **15 avril 1888** : Première élection de Boulanger dans le Nord.
- **27 avril 1888** : Banquet du Café Riche : premier exposé officiel des doctrines boulangistes.
- **25 mai 1888** : Fondation de la Société des Droits de l'Homme.
- **4 juin 1888** : Boulanger dépose à la Chambre une proposition de révision de la Constitution.
- **12 juillet 1888** : Boulanger réclame la dissolution de la Chambre : altercation avec Floquet ; Boulanger donne sa démission de député.
- **13 juillet 1888** : Duel Boulanger-Floquet.
- **25 juillet 1888** : Début de la grève des terrassiers de Paris.
- **8 août 1888** : A la suite de violentes manifestations, fermeture de la Bourse du Travail.
- **17 août 1888** : Fin de la grève des terrassiers.
- **19 août 1888** : Triple élection de Boulanger dans le Nord, la Somme et la Charente-Inférieure.
- **26 décembre 1888** : Boulanger candidat dans la Seine.
- **27 janvier 1889** : Boulanger est élu député de la Seine.
- **14 février 1889** : Chute du ministère Floquet.
- **22 février 1889** : Formation du second ministère Tirard.
- **28 février 1889** : Protestation de la Ligue des Patriotes contre l'attitude du gouvernement français dans l'affaire de Sagallo.
- **27 mars 1889** : Discours de Boulanger à Tours.
- **1er avril 1889** : Fuite de Boulanger (en Belgique puis en Angleterre).
- **5 avril 1889** : Condamnation de principe contre les dirigeants de la Ligue des Patriotes.
- **9 avril 1889** : Vote définitif de la loi constituant le Sénat en Haute Cour de Justice.
- **6 mai 1889** : Ouverture de l'Exposition Universelle.
- **13 juillet 1889** : Vote à la Chambre, malgré le discours de Jaurès, de la loi interdisant les candidatures multiples.
- **8-14 août 1889** : Procès de Boulanger devant la Haute Cour de Justice.
- **22 septembre-6 octobre 1889** : Élections législatives générales.
- **Août-octobre 1890** : Publication des *Coulisses du Boulangisme* par Mermeix.
- **30 septembre 1891** : Suicide de Boulanger sur la tombe de sa maîtresse, à Bruxelles¹.

¹NERE, Jacques, *Le Boulangisme et la presse*, Paris, Armand Colin, 1964, p.225-227

Introduction

Au vu des récents résultats électoraux des mouvements français d'extrême gauche et d'extrême droite, bien souvent qualifiés de populistes, il est aujourd'hui plus propice que jamais de s'interroger sur l'origine historique et idéologique de ce terme. Considéré souvent comme le premier mouvement populiste de l'histoire de France, le boulangisme possède aujourd'hui une faible notoriété au sein de la population et reste souvent réduit à la simple extrême droite anti républicaine. Le travail de ce mémoire prétend enrichir ou même créer un pan de son histoire qui manque à l'appel. En effet, aucune recherche et analyse de ce mouvement, de son implantation à sa structuration et enfin à sa déliquescence, n'a été entreprise à une échelle aussi petite qu'à celle d'un département ou même d'une grande ville de campagne comme Le Mans. Le Boulangisme est un parent pauvre de l'histoire politique française. Peu présent dans l'Historiographie il est pourtant un mouvement fondamental dans la construction de l'échiquier politique français du XXe siècle. Il s'agit d'un véritable moment charnière pour les mouvements de droite contre révolutionnaires qui décident rapidement après sa débâcle de rentrer définitivement dans les rangs de la République. Bien souvent incompris et trop rapidement classé à l'extrême droite, il est véritablement nécessaire de redéfinir et de préciser les origines et la nature idéologique de ce mouvement. Ce travail entend corriger une part de cette injustice en redonnant la place que ce mouvement mérite dans l'histoire politique française.

Notre sujet de recherche s'inscrit dans plusieurs traditions historiographiques. La première et la plus large est celle de l'histoire politique que nous recentrerons sur l'histoire des Droites. Bien que toujours sources de publications de nos jours, les principaux débats et controverses propres à ces « histoires » remontent bien avant même la Seconde Guerre Mondiale, c'est pourquoi il est nécessaire de remonter largement le temps pour véritablement comprendre le fond de certains débats clés encore présents aujourd'hui. Ces derniers sont initiés fondamentalement depuis plus d'un siècle par l'ouvrage clé d'André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest, sous la 3eme République*², ce dernier publie plus tard un second ouvrage en 1930, centré sur l'analyse des partis politiques français, intitulé *Tableau des partis en France*³. Albert Thibaudet le rejoint dans ces champs de recherche avec son ouvrage publié en 1932 intitulé *Les idées politiques de la France*⁴. Avec ce dernier, Albert Thibaudet initie une nouvelle approche de l'histoire politique. Deux camps se dessinent alors : celui considérant que le temps présent n'est qu'un prolongement du passé, que

²SIEGFRIED, A., *Tableau politique de la France de l'Ouest, sous la 3eme République*, Paris, Armand Colin, 1913

³SIEGFRIED, A. *Tableau des partis politiques en France*, Paris, "Les Ecrits", 1930

⁴THIBAUDET, Albert, *Les idées politiques de la France*, Paris, Librairies Stock, 1932

les comportements politiques des individus ne sont que le fruit d'idées pures et de cultures politiques transgénérationnelles, et l'autre qui considère d'avantage que ces comportements politiques sont bien d'avantage le fruit d'un contexte présent et de corrélations sociales propres à chacun. Ici commence une des plus grandes controverses historiographiques de l'histoire politique et donc de l'histoire des Droites. Si Siegfried peut déjà s'inscrire dans les deux mouvances, Thibaudet prend ouvertement le parti du premier : « La politique, ce sont des idées ».

Un autre débat propre à l'histoire politique en général est celui de la définition même des notions de Gauche et de Droite. Dans son ouvrage cité précédemment, Thibaudet distingue 6 grands courants politiques mais, comme ses prédécesseurs, il ne cherche pas à analyser ou à théoriser clairement la séparation Droite / Gauche. Au même moment, Siegfried dans son *Tableau des partis de France*⁵, constate une grande permanence des forces politiques mais s'intéresse d'avantage aux détails de chaque mouvement que sur la définition de la logique binaire de la Droite et de la Gauche. C'est François Goguel, en 1946, dans son ouvrage *La politique des partis sous la IIIe République*⁶ qui initie cette vision binaire et voit dans la Gauche le « Parti du mouvement », et dans la Droite le « Parti de l'Ordre établi ». Dès lors, la définition de ces deux notions provoque l'éclosion perpétuelle de nombreux débats dans la communauté scientifique, que l'on peut qualifier d'éternels tant ils évoluent au fil du temps du fait de leurs idées et de leurs représentations mentales.

Avant et même après la Seconde Guerre Mondiale, l'histoire politique est rapidement accusée d'être archaïque car beaucoup trop centrée sur le seul fait politique. On peut néanmoins déjà nuancer cette analyse lorsque l'on s'intéresse à la notion de « tempérament politique », déjà développée par André Siegfried dans les années 1910 et qui comprend déjà une part d'analyse sociale, économique et culturelle. Néanmoins, il est réel que pendant les décennies qui suivent, la sociologie électorale se démarque presque totalement de l'histoire politique. L'historien René Rémond s'inscrit dès lors dans tous ces débats. Ce dernier est considéré, non sans raison, comme le fondateur de l'histoire des Droites. Si ses prédécesseurs s'intéressaient au fait politique précis et parfois en se centrant sur quelques régions, lui initie une grande histoire des mouvements politiques de Droite. Cet ouvrage de référence s'intitule *La Droite en France de la Première Restauration à la Ve République*⁷ publié en 1954. Dans cet ouvrage des questions fondamentales, dont les réponses font toujours débat aujourd'hui, sont posées par l'auteur : Qu'en est-il de la nature de la Droite et est-elle une ou plurielle ? René Rémond propose alors une première classification des droites en 3 camps : La « Droite Légitimiste », la « Droite Orléaniste » et la « Droite Bonapartiste ». L'auteur s'inscrit donc dans le premier courant d'idées qui voit dans les événements politiques une résurgence

⁵op. cit. SIEGFRIED, A. *Tableau des partis...*

⁶GOGUEL, François, *La politique des partis sous la IIIe République*, Paris, Seuil, 1946

⁷REMOND, René, *La droite en France de la Première Restauration à la Ve République, T.I: 1815-1940*, Paris, Aubier, 1954

perpétuelle d'idées et de courants bien plus anciens.

Il faut attendre les années 1980 pour voir un véritable renouveau dans l'histoire politique. De nouveau à l'initiative de René Rémond, devenu un véritable chef de file pour cette histoire et celle des droites françaises, un ouvrage collectif intitulé *Pour une histoire politique*⁸ est publié en 1988. Tous les historiens phares de la période (Azéma, Becker, Coutrot, Jeanneney, Levillain, Milza, Prost, Rioux, Sirinelli et Winock) sont appelés à participer à ce « bilan d'étape » de la recherche politique en fonction de leur spécialité (la guerre, l'opinion, les partis, les forces religieuses, les médias, la biographie, la politique extérieure, le langage, les intellectuels ou encore les idées politiques)⁹.

En 1992 Jean-François Sirinelli publie son *Histoire des Droites*¹⁰. Dans ce dernier, l'auteur conteste dès lors le courant unique des « idées » au profit d'un compromis entre celui-ci et celui des « corrélations sociales ». J.F. Sirinelli prend ouvertement parti en affirmant la nécessité de mêler l'étude des idées à celle des contextes économiques et sociaux. Il n'hésite pas même à poser directement la question : « Est-il possible – légitime – d'identifier des courants stables dans un paysage politique mouvant au fil des décennies?¹¹ ». Sept années plus tard, Serge Berstein prend l'initiative de réaliser un second ouvrage collectif intitulé *Les Cultures politiques en France*¹². Le titre même de l'ouvrage marque un véritable tournant dans l'approche de l'histoire politique. Il démontre qu'après des décennies de rejet puis d'hésitation concernant le mariage de l'histoire politique et de l'histoire culturelle, celui-ci est majoritairement accepté. Les critiques nombreuses et anciennes des politistes, sociologues, ethnologues mais aussi de l'école des *Annales* autour de Marc Bloch et Lucien Febvre, ciblant une histoire politique trop centrée sur les gouvernants et les institutions et trop ancrées sur un temps court, trouvent enfin leur réponse. L'histoire des mentalités et celle des représentations de la fin des années 1990 parviennent à s'installer dans le domaine de l'histoire politique. Dans cet ouvrage, l'histoire de presque toutes les sensibilités politiques sont représentées avec Jacques Prévotat (Conservateurs), Nicolas Rousselier (Libéraux), Serge Berstein (Républicains, plébiscitaires et Gaullistes), Michel Winock (Socialistes), Marc Lazar (Communistes), Gaetano Manfredonia (Libertaires), Jean Luc Pouthier (Démocrates-chrétiens) et enfin Pierre Milza (Nationalistes)¹³.

Malgré ces changements, le courant des « idées » reste toujours important. René Rémond,

⁸Dir. REMOND, René, *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1989

⁹*Revue Française de science politique*, Vol. 39, N°2, 1989, (p.200-201), Compte rendu de RUDELLE Odile

¹⁰SIRINELLI, Jean-François, *histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, impr. 1992

¹¹*Ibid.* p.30

¹²BERSTEIN, Serge, *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999

¹³*Revue Vingtième siècle*, Vol. 68, N°1, 2000 (p.143-144) Compte rendu de SADOUD Marc

dans son dernier ouvrage *Les Droites aujourd'hui*¹⁴, publié en 2005, perpétue son schéma des trois droites en termes contemporains transposant les « Légitimistes », les « Orléanistes » et les « Bonapartistes », aux « Traditionalistes », « Libéraux » et « Gaullistes ». Gilles Richard qui publie son *Histoire des droites en France de 1815 à nos jours*¹⁵ en 2017 salue les apports de l'histoire sociale et culturelle pour l'histoire politique. Cependant, il déplore ouvertement le désintérêt porté aux partis politiques et à leurs idées propres. L'auteur prend parti dès son introduction en relativisant l'indépendance et les capacités intellectuelles et politiques du citoyen. Par conséquent, il déclare avoir voulu d'avantage diriger son analyse sur les idées et les partis politiques. Cela marquerait-il la volonté d'un retour au courant pur des « idées » ? Il n'est peut être pas anodin de lire au début de l'ouvrage la dédicace inscrite : « En hommage à René Rémond »...

Toujours dans l'histoire politique il nous faut pour cette analyse nous intéresser au processus de politisation des populations rurales et urbaines qui se déroule encore dans les années 1880. Il est donc pertinent de rappeler rapidement les deux grandes théories et pistes d'analyses concernant celui-ci¹⁶. La première est formulée par Maurice Aghulon dans son ouvrage intitulé *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la IIe République*¹⁷ en 1979, dans lequel il conceptualise « La descente de la politique vers les masses ». S'intéressant aux intérieurs des gros villages urbanisés de la Basse Provence, il essaie de comprendre comment le département du Var, politiquement blanc au moment du Premier empire, a pu devenir rouge au moment de la seconde République. Maurice Aghulon émet alors l'hypothèse que ce sont les petits bourgeois des bourgs provençaux qui en seraient responsables. Avec cette théorie, il conforte et affirme celle déjà existante du diffusionnisme, attestant d'une influence prédominante des classes dominantes de la société dans la politisation de la masse populaire, considérée alors comme minoritairement idéologisée. Une autre théorie presque opposée à cette première voit dans cette politisation un passage difficile de l'archaïsme à la modernité. On doit cette nouvelle théorie à l'historien Alain Corbin qui l'expose dans son ouvrage *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle, 1845-1880*¹⁸ en 1975. Dans cet ouvrage centré sur le Limousin, Alain Corbin se rend compte que la tradition de gauche des trois départements, naissante au milieu du XIXe siècle et s'affirmant durant les années 1880, serait moins due à une adoption de l'idéologie de gauche par la population qu' à une résistance à la modernité, incarnée alors par les villes. Il analyse ce processus de politisation et de défense des valeurs de la gauche républicaine autour de facteurs bien plus sociaux : défense des

¹⁴REMOND, René, *Les Droites aujourd'hui*, Paris, Seuil, 2005

¹⁵GILLES, Richard, *histoire des droites en France: de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin , 2017

¹⁶Analyse et compte rendu tirés de l'article *Des processus de politisation dans les campagnes françaises (1830-1914) : esquisse pour un état des lieux* rédigé par Laurent le Gall et publié dans l'ouvrage de CARON J.C., CHAUVAUD Frédéric, *Les campagnes dans les sociétés européennes : France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*, Rennes, PUR, 2005 (p.104-139)

¹⁷AGHULON Maurice, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la IIe République*, Paris, Seuil, 1970

¹⁸CORBIN, Alain, *Archaïsme et modernité en Limousin au xixe siècle, 1845-1880, 2 tomes, Limoges, Presses universitaires de Limoges*, 1975

solidarités traditionnelles, lutte contre l'accroissement des inégalités sociales, etc. Cela ramenant l'initiative d'engagement politique aux bas de la société, excluant alors la soi-disant influence prédominante des bourgeois locaux. Cet angle d'attaque sera notamment repris par Eugène Weber dans son ouvrage *La fin des terroirs*¹⁹, publié en 1976 et dans lequel il insiste sur le fait que les divisions au sein des villages analysés remonteraient souvent à des faits et événements ancrés dans le réseau social local des individus, bien ultérieurs au phénomène de politisation. On s'intéressera également aux théories d'André Siegfried, reprises et rediscutées par Paul Bois dans son ouvrage *Paysans de l'Ouest*²⁰ au sein duquel il tente, soit de confirmer soit d'infirmer les théories de ce premier, consistant à voir une analogie entre les tempéraments politiques des populations avec leur environnement économique, social et géographique. L'analyse qui suit s'intéressera notamment aux élites politiques qui ont pu structurer les débuts du mouvement boulangiste en Sarthe Mais aussi à ses réseaux militants. Nous nous intéresserons particulièrement au parcours d'un militant socialiste converti aux idées boulangistes au courant de l'année 1888, ou encore aux agissements d'autres militants comme les afficheurs. Cette analyse précise nous permettra alors de ramener notre étude vers le bas de l'échelle sociale.

Comme celle-ci s'intéresse directement au mouvement boulangiste, il est indispensable de s'intéresser aux travaux déjà réalisés sur le sujet. Les recherches effectuées nous permettent de dire que peu de travaux ont été spécialement dédiés au boulangisme. Le premier ouvrage connu portant sur la personne du général Boulanger et son histoire est publié en 1931 par un certain Weil B. sous le titre de *Grandeur et Décadence du général Boulanger*²¹. Plus tard, en 1969, une autre biographie rédigée par F. Pisani-Ferry est publiée²². Le premier ouvrage consacré exclusivement au mouvement politique est celui d'Adrien Dansette intitulé *Le Boulangisme*²³ et publié en 1946. Au sein de cet ouvrage, l'auteur distingue plusieurs boulangismes qui surviennent successivement au cours de cette histoire. Il y a d'abord le boulangisme jacobin, d'avantage présent au sein de la gauche républicaine ; le boulangisme revanchard, centré sur la revanche à prendre sur l'Allemagne à la suite de la défaite de 1870 ; le boulangisme antiparlementaire, assez diffus dans le mouvement ; le boulangisme populaire, sensiblement différent et généralement bien marqué à gauche en terme de programme (pouvoir au peuple, lutte contre une certaine bourgeoisie parlementaire dominante) mais à droite en terme de valeurs (nationalisme, patriotisme, centralisation du pouvoir à la tête de l'État) ; le boulangisme d'État major et enfin le boulangisme royaliste, qui utilise ce dernier mouvement pour renverser la République et possiblement rétablir la monarchie. Michel Winock désire y rajouter à juste titre le boulangisme socialiste²⁴, mené notamment par Rochefort, ancien communard et

¹⁹WEBER Eugène, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, Fayard, 1976

²⁰BOIS Paul, *Paysans de l'Ouest, éditions de l'école des hautes études en sciences sociales*, (1960) réimp. 1984

²¹WEIL, B., *Grandeur et Décadence du général Boulanger*, Editions Rieder, Paris, 1931

²²PISANI-FERRY, F., *Le général Boulanger*, Editions Flammarion, Paris, 1969

²³DANSETTE, Adrien, *Le Boulangisme*, Paris, A. Fayard, 1946

²⁴WINOCK, Michel, *histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Éditions Points, 1994, p.73

rédacteur en chef du journal boulangiste *L'Intransigeant*, ou encore Barrès, qui entend bien réformer le pays dans une optique socialiste-nationale. Il y rajoute également le boulangisme bonapartiste qui existe bel et bien, même si le prince Victor garde toujours une certaine méfiance envers le Général et son mouvement. On verra que l'électorat bonapartiste s'est inéluctablement rapproché du mouvement boulangiste, et a vu de plus en plus le prince Victor, victime de la loi d'expulsion de 1886, comme un souvenir de l'époque impériale que comme un prochain empereur. Le Général était celui qui représentait alors le mieux les principes et les valeurs bonapartistes : défense d'un peuple souverain concerné par les larges et diverses questions de la nation ; culte du chef, véritable leader du peuple français ; défense de la nation, garante de l'unité et de la gloire de ce dernier, etc. On retrouvera particulièrement dans notre analyse ces trois dernières formes de boulangisme.



Le général Boulanger photographié par Nadar (1820-1910)

De nos jours, un seul historien français sort du lot : Jean Garrigues, auteur d'une biographie du général Boulanger en 1991²⁵, et enfin d'un ouvrage intitulé *Le Boulangisme* dans la collection « Que sais-je ? » en 1992²⁶. Si le boulangisme et son leader sont évoqués au cours d'une dizaine ou d'une quinzaine de pages dans chaque ouvrage de synthèse ou spécialisés dans l'histoire de la droite, il est le plus souvent simplement vu comme le point de départ des mouvements nationalistes, ou comme le moment d'instauration définitif de la III^e République et de ses principes démocratiques. L'exil puis la mort rapide du général Boulanger condamnant alors le mouvement à une rapide déliquescence semblent être deux des raisons du désintéressement général des historiens. En effet, aucun travail de thèse ni de mémoire ne ressortent des recherches. Néanmoins, certains historiens spécialisés dans une étude plus générale de l'extrême droite s'y intéressent plus longuement. Dans les années 1960, en contrecarrant une vision du boulangisme traditionnelle qui ancrerait et classait ce

²⁵ GARRIGUES, Jean, *Le général Boulanger*, Paris, Olivier Orban, 1991

²⁶ GARRIGUES, Jean, *Le Boulangisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 2698, 1992, 127 p.

dernier à l'extrême droite de l'échiquier politique, Raoul Girardet réaffirme son essence jacobine et ouvrière.²⁷ Dans les années 1970, Zeev Sternhell s'inscrit dans la même voie et approfondit son propos sur les socialistes et sur les idées socialisantes au sein du boulangisme, notamment par le biais de Barrès, défenseur d'un socialisme national²⁸, ou encore des blanquistes, qui par opposition aux guesdistes, décident de défendre le boulangisme dans l'espérance d'une révolution finale²⁹. Dans cet ouvrage, Zeev Sternhell voit le boulangisme comme une étape supplémentaire et particulièrement importante dans le processus de construction du fascisme, qui voit véritablement le jour dans les années 1920. Plus tard, Michel Winock voit dans le boulangisme une étape intermédiaire dans l'histoire des droites en France, entre la lutte contre-révolutionnaire et monarchiste, et la construction du nationalisme puis du fascisme³⁰; une lecture qui est loin de faire l'unanimité parmi les historiens. Michel Winock, Jean-Pierre Azéma ou encore Pierre Milza tendent à véritablement détacher le mouvement inspiré par le Général des courants pré-fascistes français.

Le boulangisme a-t-il fait certains émules outre Atlantique et outre Manche. En effet, en creusant la bibliographie propre à ce sujet, on trouve quelques ouvrages et publications réalisés par des chercheurs aux seins d'universités aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni. On trouve d'abord W.D. Irvine qui, en 1969, publie à l'université d'Oxford à New York *The Boulanger affair reconsidered; royalism, boulangism and the origins of the radical right in France*³¹. En 1981 à l'université de l'Ohio, Peter Rutkoff publie *Revanche and revision, The Ligue des Patriotes and the origins of the radical right in France (1882-1900)*³² qui, par son titre et ses césures chronologiques, doit essentiellement s'intéresser au mouvement boulangiste. Dix années plus tard, cette fois-ci à Londres, Robert Tombs publie *Nationalhood and nationalism in France, from Boulanger to the Great War, (1889-1918)*³³. L'inaccessibilité de ces ouvrages nous empêche d'en tirer une analyse approfondie, mais cela permet tout de même de témoigner de l'intérêt que ce sujet a pu créer chez certains chercheurs, même au delà des frontières de l'hexagone. La répartition géographique et chronologique éparse de ces ouvrages nous permet néanmoins de penser qu'aucune historiographie américaine ou anglaise structurée propre au boulangisme ne peut en ressortir.

Après cette mise au point historiographique qui entoure notre sujet, il est maintenant nécessaire pour le confort et l'intelligibilité de la lecture, de faire un point sur le contexte historique

²⁷ GIRARDET, Raoul, *Le nationalisme français*, Paris, A. Colin, impr. 1966, p.130, p.140

²⁸ STERNHELL, Zeev, *La droite révolutionnaire, (1885-1914). Les origines françaises du fascisme*, Paris, Le Seuil, 1978 p.69

²⁹ *Ibid* p.39

³⁰ *Op. Cit.* WINOCK, Michel, *histoire de l'extrême droite ...* p.81

³¹ IRVINE, W.D., *The Boulanger affair reconsidered; royalism, boulangism and the origins of the radical right in France*, New York, Oxford university press, 1969

³² RUTKOFF, Peter, *Revanche and revision, The Ligue des Patriotes and the origins of the radical right in France (1882-1900)*, Ohio University Press, 1981

³³ TOMBS, Robert, *Nationalhood and nationalism in France, from Boulanger to the Great War, (1889-1918)*, Londres, Harper & Collins, 1991

de notre étude. La III^e République mise en place en 1870 est déjà menacée dans ses premières années par une forte volonté des forces conservatrices de voir un rétablissement de la monarchie ou de l'Empire. Au début de l'année 1875, les lois constitutionnelles fixent pour le reste de cette République son modèle de fonctionnement, instituant notamment l'élection du Président de la République par le Sénat et la Chambre pour une durée de sept ans avec mandat renouvelable. Patrice de Mac Mahon, ouvertement légitimiste, est élu Président en 1873. En 1876, les élections législatives offrent à la Chambre une majorité républicaine de Gauche. Mac Mahon forme alors un gouvernement de centre gauche et nomme à sa tête Jules Dufaure, profondément républicain et catholique. Sur certains débats concernant notamment l'amnistie des communards ou encore l'invalidation de la députations des élus les plus anti-républicains, Dufaure perd la confiance de la Chambre et est contraint de démissionner en décembre 1876. Jules Simon, ancien ministre sous la présidence d'Adolphe Thiers, est nommé à la tête du gouvernement. Mac Mahon le jugeant inefficace face à la majorité républicaine, le contraint à la démission en mai 1877.

C'est alors qu'intervient une crise majeure de la III^e République. Ignorant la couleur républicaine de la Chambre, Mac Mahon nomme un orléaniste, Albert de Broglie, à la tête du gouvernement. La Chambre, majoritairement républicaine, ne lui accorde évidemment pas sa confiance. La majorité de la Chambre se réunit alors sur un manifeste de protestation dit des « 363 ». Comme prévu, Mac Mahon décide de dissoudre la Chambre. Gambetta prend la tête du camp républicain qui s'unit alors contre la menace conservatrice et monarchiste. Ce dernier prononce une de ses phrases les plus connues : « Quand la France aura fait entendre sa voix souveraine, il faudra se soumettre ou se démettre ». S'engage alors une véritable campagne de lutte électorale et un bras de fer entre républicains et conservateurs qui jugera de la pérennité ou non de la République. Les élections ont lieu les 14 et 28 octobre 1877, la participation est particulièrement forte et atteint 80,6% du corps électoral. Les républicains perdent 40 sièges mais restent majoritaires. Mac Mahon admet sa défaite en rappelant Jules Dufaure à la tête du gouvernement. Les scrutins des élections municipales de janvier 1878 et du renouvellement partiel des bancs du Sénat en janvier 1879 finissent de confirmer la force républicaine sur celle des conservateurs. Mac Mahon est isolé, refusant de signer un décret qui épure l'armée de ses composantes les plus anti républicaines, il préfère admettre sa défaite et démissionner avant la fin de son mandat en décembre 1879. Il s'agit ici d'une grande victoire pour la République parlementaire qui est parvenue à asseoir son autorité et surtout sa légitimité sur les forces légitimistes et orléanistes.

Malgré cette passe d'armes historique, la République n'est pas au bout de ses peines. Rapidement, l'antiparlementarisme a le vent en poupe. Le ralentissement économique ressenti des États-Unis jusqu'en Europe dès le début des années 1870 s'affirme en véritable crise dès le début

des années 1880. De plus, le milieu financier est frileux depuis déjà quelques années car il craint la résurgence d'un nouveau conflit avec l'Allemagne. En effet, les volontés revanchardes vont bon train et trouvent rapidement un individu qui les représente bien : le général Georges Boulanger. Celui-ci est nommé en 1886 ministre de la Guerre avec le soutien de Georges Clemenceau. Par certaines mesures mises en place et améliorant les conditions de vie et l'image des soldats, le Général devient très populaire au yeux de ces derniers ainsi qu'une partie non négligeable de la population. Son charme et ses idées gagnent également le cœur de nombreux élus de la Chambre, séduisant aussi bien des monarchistes que des républicains radicaux. La crise économique allant bon train et les conditions de travail des ouvriers – déjà précaires – se dégradant, une large grève est déclarée à Decazzeville le 26 janvier 1886. Deux-mille ouvriers protestent contre la baisse de leur salaire, ils finissent même par défenestrer leur patron. Les dirigeants de la mine promettent une hausse des salaires au mois de février mais ne l'appliquent pas, la grève reprend. C'est alors que le général Boulanger, fraîchement ministre, use de cette opportunité pour témoigner de sa poigne de fer et de sa capacité à contrer les agitations ouvrières : il envoie la troupe. La répression est violente et malgré une réception mitigée dans les rangs républicains, le Général gagne toujours en popularité.

Le contexte antiparlementaire est également ravivé par certains scandales et notamment celui des décorations. Le neveu de Jules Grévy est accusé, à raison, d'entretenir un trafic clientéliste de légion d'Honneur. Le discrédit est immense pour les parlementaires républicains, qui subissent une nouvelle fois un revers et un désavantage face aux forces conservatrices, se revendiquant de plus en plus prêtes à en finir avec ce régime parlementaire vu comme déviant et source de vices. En mai 1887 survient l'affaire Schnaebelé. Un commissaire français est arrêté à la frontière par les Allemands et est accusé d'espionnage. Un bras de fer se joue alors entre les hautes autorités françaises et allemandes. Le général Boulanger opte pour un rapport verbal offensif avec les autorités allemandes afin d'obtenir la libération de l'accusé. Néanmoins, si la résolution du conflit est d'avantage permise par la médiation du président du Conseil René Goblet et du président de la République Jules Grévy, le général Boulanger en tire tous les lauriers et passe alors pour un diplomate capable de faire face et de remporter des victoires, même diplomatiques, contre l'Allemagne. Jules Grévy, inquiet de la tournure des événements, décide de le démettre de ses fonctions ministérielles le 18 mai 1887. Il est alors expédié à Clermont-Ferrand mais le 8 juillet, jour de son départ, il est acculé par la foule qui désire empêcher son retard. Le Général ne répond pas aux injonctions de ses soutiens et parvient à monter dans le train. Le pouvoir, s'inquiétant toujours plus de l'engouement que provoque le personnage, décide de le mettre en retraite forcée le 26 mars 1888.

Politiquement, le Général parvient dans un premier temps à convaincre pendant un certain moment le camp républicain, et plus particulièrement le camp radical à tendance parfois même socialisante. N'oublions pas qu'il a été premièrement nommé ministre avec le soutien de Georges Clemenceau en 1886. Comme le dit André Siegfried dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest*, « Il existe en effet des démocrates sincères, particulièrement des radicaux d'un certain type, qui, plus soucieux du suffrage universel que du Parlement, tendent ouvertement ou obscurément à asseoir l'autorité sur une base nationale, en la soustrayant aux fluctuations des partis. Ce sont au fond des plébiscitaires, qui, sans toujours l'avouer, préfèrent la force gouvernementale à la liberté. »³⁴. En parlant de ces « démocrates autoritaires » il rajoute même : « Ils sont l'antithèse de l'opportunisme aussi bien que de l'orléanisme, et ils se rattachent manifestement soit à 1793, soit à la Constitution américaine, qui certainement est d'essence consulaire. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que ces tempéraments soient issus du radicalisme ou si vous voulez de la démocratie du suffrage universel, dont ils forment une branche, déviée peut être, mais authentique. ». Concernant la composition des soutiens du Général, André Siegfried tient à faire des distinctions entre « deux éléments hétérogènes » : « d'une part les boulangistes de la première période et si l'on peut dire de la première inspiration, qui sont seuls des boulangistes authentiques, et seuls d'origine républicaine ; de l'autre, ceux de la coalition antirépublicaine, qui, tout en s'associant aux premiers par tactique politique, ne cessent pas pour cela de rester exactement de qu'ils étaient auparavant, à savoir des royalistes purs et des bonapartistes caractérisés. ».

On sait aujourd'hui que la fin de l'année 1887 marque le début de l'organisation des conservateurs anti républicains dans le but de saisir cette occasion électorale. Dès le 9 décembre 1887, le baron de Mackau engage la première démarche auprès du Comte de Paris pour expliquer au prétendant les pourparlers avec le général Boulanger. L'idée s'inscrit progressivement dans la droite monarchiste que le nouveau régime serait le fruit, non pas d'une révolution, mais d'une révision constitutionnelle opérée par des députés mandatés par le suffrage universel. Les raisons pour lesquelles le général Boulanger a séduit les Droites sont diverses. L'idée première est que le suffrage universel, aux aspirations confuses et parfois inexactes, avait besoin d'un véritable chef, d'un souverain, d'un César. Dans le contexte d'une Europe encore essentiellement monarchique et en proie à des conflits militaires imminents, l'idée persistait que la République et ses représentants – élus à mandats très limités dans le temps – ne détiennent aucune légitimité pour parler d'égal à égal avec les interlocuteurs étrangers. Le général Boulanger représente alors un personnage cohérent, tout cela dans le but clair et nécessaire de réaffirmer la puissance française en Europe et dans le monde. Enfin, la loi d'exil voulue par Charles de Freycinet votée le 22 juin 1886, concernant les héritiers du pouvoir des diverses dynasties françaises, rendait le champ libre pour un nouvel homme providentiel capable de modifier radicalement ou de faire tomber la République. Malgré

³⁴*Op.cit.* SIEGFRIED, A., *Tableau politique de la France de l'Ouest...* p.571-577

l'engouement des divers mouvements de droite, et particulièrement anti républicains pour le Général, celui-ci reste usuel et bien souvent dénué de véritable conviction et dévouement. En effet, pour les défenseurs des diverses dynasties (légitimiste, orléaniste ou encore bonapartiste), le général Boulanger n'a jamais été vu par ces conspirateurs comme étant capable de véritablement dominer la République car n'ayant aucune légitimité dynastique, il était voué à seulement l'ébranler en vue de la détruire. Comme dit Jean-François Sirinelli dans son ouvrage *L'histoire des Droites* : « Il avait trop de popularité pour s'habiller des lois de 1875 et pas assez de légitimité historique pour fonder une dynastie. »³⁵.

Fort de tous ses soutiens plus ou moins francs et honnêtes, le général Boulanger se présente dans plusieurs circonscriptions et particulièrement dans celle de la Seine pour les élections législatives de 1889. Le 27 janvier, il est élu avec 80 000 voix d'avance sur son adversaire dans cette même circonscription, c'est un véritable triomphe. Depuis un café de la place de la Madeleine où ses soutiens fêtent sa victoire, Paul Déroulède, de la « Ligue des Patriotes », Alfred Naquet, Georges Laguerre, tous radicaux révisionnistes, et d'autres tentent de le convaincre de marcher sur le Palais Bourbon et de réaliser un coup d'État. Le général Boulanger reste attaché à son intégrité républicaine et refuse la voie de la force pour accéder au pouvoir. Malgré la large victoire de Boulanger, les Républicains remportent 236 sièges, les conservateurs 130, boulangistes compris. Par rapport à la dernière Chambre, les Républicains perdaient 17 sièges alors que les conservateurs, avec les boulangistes, en gagnaient 7. En vue des nombreuses difficultés et contestations subies par le gouvernement républicain, on peut considérer cette élection comme une véritable victoire des républicains et de la République au sens large. Rapidement, les Républicains profitent de cette occasion et s'organisent d'autant plus pour en finir avec cette menace. Le 22 février, Pierre Tirard est appelé pour la seconde fois à la présidence du Conseil. Avec son ministre de l'intérieur Ernest Constant, il fait rapidement courir la rumeur de l'arrestation prochaine du général Boulanger. Celui-ci prend peur et s'enfuit en Angleterre avant de regagner la Belgique, où il rejoint sa maîtresse Mme Marguerite de Bonnemains. Celle-ci meurt de la phtisie le 16 juillet 1891. Noyé dans le désespoir et la solitude, Georges Boulanger se suicide sur sa tombe deux mois plus tard. C'en est donc fini de cet engouement boulangiste. Si le mouvement s'éteint, les idées qu'il portait ne sont pas mortes pour autant. En effet, les réflexes et les idées nationalistes détiennent dès lors un réseau et un terreau électoral déjà fertile, qui ne cessera de se développer les années suivantes.

Riches de toutes ces informations contextuelles, notre analyse tient pour objectif principal d'étudier et d'analyser le processus d'implantation, de structuration et de fin ou de pérennité du mouvement boulangiste à une échelle départementale. Détentrices d'une géographie politique atypique depuis la Révolution, la Sarthe possède une frontière électorale théorisée déjà depuis les

³⁵SIRINELLI, Jean-François, *histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, impr. 1992 p.191

années 1910 par André Siegfried³⁶. Cette frontière sépare alors l'Ouest et le Nord, conservateurs du département de son Est et Sud gagnés par des idées plus progressistes. La Sarthe est donc un espace géographique d'autant plus pertinent pour s'intéresser à un mouvement politique controversé qui voit ses soutiens et ses origines idéologiques, tant dans la gauche radicale et socialiste que dans la droite anti républicaine et monarchiste. **Notre recherche et analyse s'est donc appuyée sur ce constat et tend à comprendre, par des exemples concrets et locaux inscrits dans une société largement rurale, dans quelle mesure, pour quelles raisons et par quels moyens certains individus et en général un corps électoral entier ont pu soutenir et défendre le général Boulanger et son programme de révision.** Notre analyse tient notamment pour prétention de pouvoir dresser le portrait local des deux boulangismes que nous connaissons : l'un profondément marqué à gauche, caractérisé par un dévouement convaincu de ses défenseurs, et l'autre marqué à droite, d'avantage ancré dans des stratégies et des objectifs supérieurs à la simple cause révisionniste. Pour commencer notre analyse nous nous attarderons premièrement sur les diverses analyses politiques, sociales ou encore économiques déjà réalisées sur notre département concernant la période étudiée. Notre environnement alors défini, nous pourrons nous concentrer sur les personnages qui nous intéressent particulièrement. Nous nous centrerons sur deux élus sarthois de la législature de 1889 se revendiquant du boulangisme : André Vilfeu, avocat commençant sa carrière politique par cet engagement, et Gaston Galpin, déjà élu député sous l'étiquette bonapartiste en 1885. Nous nous intéresserons à leurs réseaux, aux chemins idéologiques ou électoraux qui ont pu les mener à soutenir le Général, mais également à l'organisation de leur campagne, de leurs résultats et enfin de la pérennité ou non de leur engagement et de leurs idées. Comme nous avons pu le voir, le boulangisme a su trouver ses premiers et ses plus purs soutiens à gauche de l'échiquier politique. Nous détenons notamment en Sarthe un cas provenant d'organisations socialistes se convertissant progressivement au boulangisme, il s'agit d'un certain Masson. L'accueil qui lui est réservé, et ses succès ou ses défaites dans sa volonté croissante de défendre le Général nous fournira de larges informations sur les sensibilités politiques de la population mancelle et leurs évolutions au cours de la période étudiée. Toutes les informations dès lors récoltées, conjuguées aux sources journalistiques de différents bords politiques que nous aurons recueillies, nous permettront de dépeindre l'évolution de ce mouvement politique au sein du monde de la presse et, par conséquent, au sein du corps électoral sarthois.

Les sources mobilisées pour cette recherche et analyse proviennent essentiellement des Archives départementales de la Sarthe. Les Fonds de la Préfecture ont été les plus riches en informations car le boulangisme fut un mouvement politique largement surveillé par les autorités républicaines, qui, avant de s'organiser pour le détruire, ressentaient déjà une vive méfiance à son égard. On retrouve aujourd'hui des rapports rédigés par le commissaire de la police régulière mais

³⁶*Op.cit.* .SIEGFRIED, A., *Tableau politique de la France de l'Ouest...*

aussi, et en nombre, par le commissaire de la police spéciale des chemins de fer. Cette police est officiellement mise en place par les décrets du 22 février et du 15 décembre 1855. Au début exclusivement prévue pour maintenir l'ordre et la loi le long des lignes de chemins de fer, ses prérogatives s'élargissent sous le second empire, jusqu'à devenir une véritable police politique chargée de mesurer l'opinion et de surveiller les courants politiques s'opposant à l'autorité de l'Empereur. Appareil dénoncé par les républicains, cette police subsiste sous la IIIe République et est alors utilisée par ces derniers³⁷.

Le fond propre aux élections législatives de 1889 fut particulièrement utile dans notre analyse du comportement électoral de la population. Les sources journalistiques ont, pour la plupart, été étudiées à la Médiathèque Louis Aragon du Mans. Les journaux analysés étant de différentes cultures politiques, ils nous ont notamment permis de dresser les comportements et les opinions de ces derniers vis à vis du boulangisme et de ses défenseurs locaux. Plusieurs journaux furent donc fouillés: *La Sarthe*, *Le Nouvelliste de la Sarthe* et *Le Petit Manceau* pour l'échelle départementale, ou encore *Le Journal Fléchois* pour l'échelle cantonale. Les contraintes logistiques et temporelles nous ont empêché de balayer l'ensemble de la période, c'est pourquoi des dates clés, considérées comme ayant une influence déterminante sur l'opinion publique, furent choisies, notamment la mise à la retraite forcée du Général en mars 1888, son passage au Mans le 10 juillet 1889, son élection dans le Nord-Pas-de-Calais le 27 janvier 1889, sa fuite début avril 1889 et enfin les élections législatives au mois de septembre de la même année. Les archives du diocèse du Mans ont également été utiles mais de façon très succincte et seulement pour une sous partie de cette rédaction. Les divers ouvrages lus au cours de l'année sont également source de nombreux éléments, pistes de réflexions et arguments proposés dans cette étude.

* *
*

³⁷ BERLIERE, Jean Marc, VOGEL, Marie « Aux origines de la police politique républicaine », *Criminocorpus*, histoire de la police, Articles, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 02 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/257>

I/ La Sarthe : un terreau fertile aux thèses conservatrices et républicaines

1/ Un environnement à définir

a/ Des caractéristiques politiques et économiques à préciser

Avant de se plonger dans notre analyse et étude approfondie du mouvement boulangiste il est nécessaire de dresser le paysage passé et présent du département de la Sarthe au moment de notre recherche. Les données récoltées et la représentation que l'historien et le lecteur peut avoir de ce département peut et même doit guider ses interprétations et ses conclusions, c'est pourquoi cette étape s'en retrouve d'autant plus indispensable.

Plusieurs auteurs se sont déjà penchés auparavant sur cette large tâche, on retiendra André Siegfried³⁸ et Paul Bois³⁹ pour la dimension sociale et politique et notamment André Lévy⁴⁰ et François Dornic⁴¹ pour la dimension économique. Bien que l'étude de Siegfried ne date d'un siècle et d'une quarantaine d'années ou un peu plus pour les autres, leur pertinence reste confirmée et leurs analyses indétrônées, ce sujet étant déserté par les historiens depuis. Pour réaliser un rappel utile, André Siegfried a entrepris à la fin des années 1900 son *Tableau politique de la France de l'Ouest* dans lequel il tente de retrouver les facteurs qui fixent les tempéraments politiques de la population du Grand Ouest français. Par le biais du régime de propriété, des revenus de la population ou encore de l'influence de l'Église sur les territoires, l'historien voit alors une certaine corrélation entre territoire aisé et croyant donc conservateur et territoire pauvre et déchristianisé donc d'avantage progressiste et républicain. L'auteur s'attarde notamment sur le département de la Sarthe en raison d'une frontière électorale atypique le séparant en deux forces politiques, l'une conservatrice et anti républicaine à l'Ouest et au Nord du département et l'autre progressiste au Sud et à l'Est. Son analyse et ses arguments sont repris plus tard par Paul Bois qui propose de les reprendre à la seule échelle du département sarthois. Parvenant à faire remonter ces tempéraments politiques à la Révolution française, l'auteur entend néanmoins relativiser voire parfois infirmer les théories avancées par son prédécesseur sur tous les grands arguments avancés. Bien que les facteurs proposés soient à coup sûrs des éléments influents sur le tempérament politique majoritaire au sein de la population, aucune règle absolue n'en ressort affirmée. Une chose reste claire, de la Révolution jusqu'aux années 1960 le département de la Sarthe reste tiraillé entre deux forces politiques, une tournée vers l'Ouest et liée à son passé chouan et anti-républicain et une autre tournée vers le reste du pays et notamment la capitale, emprunte d'un esprit plus progressiste et républicain⁴².

³⁸ *Op.cit.* SIEGFRIED, André, *Tableau politique de la France de l'Ouest...*

³⁹ *Op.cit.* BOIS, Paul, *Paysans de l'Ouest...*

⁴⁰ LEVY, André, *La Sarthe : des origines à nos jours*, coll. L'histoire par les documents, Paris, 1983

⁴¹ DORNIC, François, *histoire du Mans et du pays manceau*, Toulouse, Privat, 1975

⁴² Annexe n°2 *op.cit.* BOIS Paul, *Paysans de l'Ouest...* p.51 Carte de la Sarthe, Limite des tempéraments politiques en fonction des résultats des Elections législatives de 1906

Annexe n°3 *op.cit.* SIEGFRIED André, *Tableau politique de la France de l'Ouest...* p.105 Cartes de la Sarthe, Résultats obtenus par la gauche et la droite par canton aux élections de 1877 et 1898 et 1898 et cartes des tempéraments politiques et de la répartition des types de propriétés.

Le paysage du département est dominé par les haies et les arbres épars ceux-ci étant entourés de quelques bois d'espèces certes différentes mais de répartition assez similaire. Les champs et les prés vallonnés définissent l'horizon, avec des dénivelées bien plus importantes dans le canton de Conlie qui annoncent les premiers reliefs des Alpes Mancelles. Les champs de l'Ouest du département restent généralement plus fertiles que ceux de l'Est et du Sud Est provoquant un certain écart de richesse et de développement entre les deux territoires. La population est disséminée de part et d'autre du département, elle se structure de bourgs, dépassant rarement les 500 habitants, et principalement autour de hameaux ou dans des fermes isolées au milieu des champs. Le caractère rural du département, aussi ancien qu'il puisse être, reste profondément ancré jusqu'à la seconde moitié du XX^e s⁴³. Les activités « industrielles » restent rares et clairsemées. Pour reprendre les propos de Paul Bois, la grande masse de la population est formée de cultivateurs petits ou moyens. Paul Bois, ayant analysé l'évolution du régime de la propriété en Sarthe en arrive à ces conclusions : de la première moitié du XIX^e s au début du XX^e s, la grande propriété est en recul.

Au delà de cette étude politique, il est également indispensable pour notre analyse de se pencher sur le contexte économique de notre département. Profitant largement de la prospérité économique du second Empire, la Sarthe tient un rôle déterminant au niveau national dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage bovin. Le département tient également une place importante dans le domaine du tissage. Après l'occupation prussienne, qui ralentit l'activité commerciale de la ville et son développement, Le Mans profite tout de même des dernières années de la bonne conjoncture agricole et retrouve son rôle habituel au niveau national⁴⁴. Au début des années 1880, Le Mans prend le second rôle commercial dans l'Ouest, après Nantes. Le déclin du tissage que connaît le département depuis les années 1860 ralentit pendant un temps, 4000 métiers à bras sont en activités en 1880 contre 4800 en 1870⁴⁵; il connaît une accélération par la suite, en 1877 on ne compte plus que 2700 métiers à bras en activité. Diverses fabriques maintiennent une activité industrielle non négligeable, la manufacture de tabac ouvre dès l'année 1878 et emploie 400 ouvriers. Malgré les lendemains prometteurs, l'économie sarthoise ressent dès le début des années 1880 les effets de la « Grande dépression ». En raison d'une concurrence accrue vers le Nord du pays, l'activité tisserande du département connaît un rapide déclin. Une seule usine de tissage survivra à cette épreuve : celle de Janvier Père et fils. Si le tissage mécanique représentait plus d'un millier d'ouvriers en 1873 il n'en représente plus que 500 en 1887⁴⁶. Les autres secteurs notamment agricoles souffrent également de la mise en concurrence des denrées et autres produit à l'échelle nationale que provoque le chemin de fer au milieu des années 1870. La Sarthe souffre alors d'un

⁴³ *Op.cit.* BOIS, Paul, *Paysans de l'Ouest...* p.58

⁴⁴ *Op.cit.* DORNIC, François, *histoire du Mans...* p.283

⁴⁵ *Ibid* p.284

⁴⁶ *Op.cit.* LEVY, André, *La Sarthe ...* p.301

certain retard logistique et technologique vis à vis d'autres régions de France plus productives et plus compétitives. L'apogée de la crise économique est atteinte en 1889 lorsque la banque Talvande fait faillite⁴⁷. Même si la Banque de France accepte de prolonger les délais de recouvrement des effets commerciaux, la reprise se fait attendre et les fermetures de nombreuses entreprises ont encore lieu pendant plusieurs années avant de voir une certaine reprise économique dans le département. Ce marasme économique appuie un exode rural déjà présent au début des années 1870⁴⁸. La crise économique dévalorise le capital foncier et favorise la disparition de la grande propriété ce qui accrue progressivement le nombre d'exploitants agricoles. La population quittant les campagnes, le coût de la main d'œuvre augmente, il devient alors difficile pour les grands propriétaires de valoriser de larges étendues de terres. Le chômage reste croissant et la partie de la population poussée vers la ville se retrouve à proposer sa force de travail à une industrie également en crise. Les ouvriers sont donc durant cette période, et en particulier dans la seconde moitié des années 1880, dans la peur constante du chômage et dans une situation de vie précaire. Il faudra attendre la seconde moitié des années 1890 pour voir notre département relever les défis de modernisation de son appareil productif afin d'être enfin en état de concurrencer les régions voisines et ainsi redresser sa condition économique.

Si l'on combine toute ces données, on conclut notre propos avec un portrait peu reluisant de la situation économique du département en particulier au milieu des années 1880. En comptant également les divers scandales politiques, le mécontentement de la population n'est que croissant envers cette III^e République qui ne parvient décidément pas à trouver de véritables solutions à la condition morose de l'activité économique du pays. Dans un département déjà enclin à la critique du régime républicain, en particulier dans sa région Nord et Ouest, le terreau politique de notre département déjà largement conservateur n'en devient que plus remonté contre le pouvoir établi. Il reste désormais nécessaire pour nous de revenir sur les précédentes élections notamment législatives afin de rendre compte de la diversité des tempéraments politiques du département et ainsi détecter une quelconque continuité ou rupture politique avec le mouvement boulangiste.

b/ Un territoire conservateur qui reste attaché à la République

Comme Paul Bois l'a relevé et André Siegfried avant lui la Gauche et la Droite maintiennent plus ou moins leurs forces dans le département de la Sarthe notamment en fonction du contexte politique des élections. Certaines élections classées comme étant « de lutte », car s'inscrivant dans un contexte de remise en cause de la République ou de conflits touchant à la religion, vont permettre à la Droite de mobiliser ses forces et de lui rapporter un nombre important de voix. Au

⁴⁷*Op.cit.* DORNIC, François, *histoire du Mans...* p.286

⁴⁸*Op.cit.* LEVY, André, *La Sarthe ...* p.295

contraire « la Gauche triomphe quand la lutte religieuse n'est pas déchaînée dans son acuité, quand la Droite est découragée, ou du moins renonce à déployer son drapeau (1881-1893-1898) »⁴⁹. Le graphique tiré de l'ouvrage *Paysans de l'Ouest* nous démontre particulièrement la véracité de ces propos⁵⁰. Au moment de l'élection de 1877, inscrite dans une remise en cause indirecte du principe même de république, les forces de Droite et de Gauche restent équivalentes avec 41% des voix pour chacune d'elle. Aux élections législatives de 1881, survenant après l'échec de la tentative des mouvements anti républicains et ultra conservateurs de s'imposer, le contexte politique national est à l'apaisement. La situation économique est correcte voire en bonne voie de croissance et la population sarthoise ne manque pas de le démontrer dans les urnes par un vote moins transgressif et extrême et d'avantage républicain. La Gauche recueille alors 46% des voix et seulement 29% des voix sont accordées aux candidats clairement classés à Droite. L'élection de 1885 marque un retour à l'équilibre habituel pour le département sarthois. Si au niveau national les républicains gagnent du terrain au dépend notamment des bonapartistes, la Sarthe maintient son statu quo électoral avec 42% des voix pour chacune des forces politiques. Bien que la population sarthoise mise en partie sa confiance vers la Droite lors des moments de crise elle n'en est pas pour autant anti républicaine. La confiance accordée aux notables locaux relèvent généralement d'une tradition remontant à la société d'Ancien Régime. Considéré comme garant d'une certaine stabilité tant dans l'économie que dans la structure sociale locale, l'ancien noble sert manifestement de repli lors de moments de crise et d'inquiétudes particulièrement dans l'Ouest et le Nord du département. Il est désormais nécessaire pour notre analyse de dresser les portraits tant personnels que politiques des élus sarthois pour la législature de 1885 afin de connaître dès lors le paysage politique qu'a du affronter le mouvement boulangiste avant de parvenir ou non à réaliser une percée électorale en Sarthe. Il est important de préciser que cette élection a été réalisée par scrutin de listes. Une liste conservatrice et une liste républicaine se sont donc affrontées

Commençons d'abord par la liste conservatrice et par la personne qui la mène : **Sosthène II de la Rochefoucauld Doudeauville duc de Bisaccia** devenant duc de Doudeauville en 1887. Né en 1825 il est le fils cadet de Sosthène de La Rochefoucauld Doudeauville 2e duc de Doudeauville et d'Elisabeth-Hélène-Pierre de Montmorency-Laval Sosthène. Il fait son entrée sur la scène politique nationale en 1871. Élu dans la **première circonscription de Mamers** avec l'étiquette légitimiste ses opinions anti-républicaines sont bien connues et largement assumées. Après des tentatives infructueuses d'alliances entre les Bourbons et les Orléanistes de la Rochefoucauld Doudeauville se rallie à la République. A la fin de l'année 1873 il est nommé ambassadeur de France à Londres mais continue de siéger à la Chambre. Il est élu député pour la première fois le 5 mars 1876 contre le candidat républicain Granger. Contre l'initiative des « 363 » il parvient à être réélu dans sa

⁴⁹ *Op.cit.* BOIS, Paul, *Paysans de l'Ouest...* p.45

⁵⁰ Annexe n° 4 *Ibid*, Carte présentant l'évolution politique du département de la Sarthe de 1876 à 1958, p.45

circonscription le 14 octobre de la même année avec 7241 voix sur 13 784 votants et 16217 inscrits. L'élection est invalidée en janvier 1878 mais il valide rapidement sa victoire en mars. S'opposant perpétuellement aux gouvernements de Gauche et à leur politique il prend souvent la parole à la tribune au nom du groupe de la Droite royaliste. En 1881 le duc de Bisaccia est réélu face aux candidats républicains Granger et Leporché. Déjà investi au sein du Conseil général de la Sarthe, à la tête duquel il est durant plusieurs mandats, il est réélu sur la liste conservatrice sarthoise en 1885 puis prend rapidement la tête du groupe parlementaire de la Droite royaliste. Le duc est notamment le principal subventionneur du journal conservateur *Le Nouvelliste de la Sarthe* qui réalise d'importants tirages dans tout le département. Autant investi sur la scène locale que nationale, ce personnage clé de la Droite monarchiste de la fin du XIX^e siècle nous démontre également, par ses résultats électoraux, l'ancrage des théories conservatrices et anti-républicaines dans le Nord de la Sarthe.⁵¹



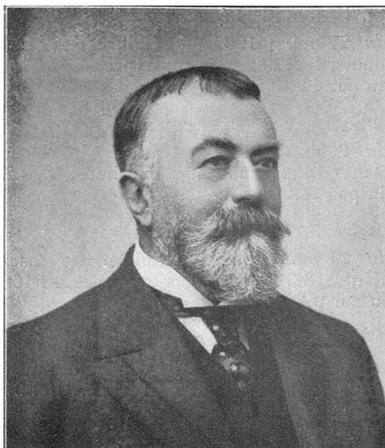
BONNAT, Léon, *Sosthène II de la Rochefoucauld Doudeauville, duc de Bisaccia*, 1899

Pour continuer dans la liste conservatrice sarthoise parlons maintenant d'**Augustin Fernand Caillard d'Aillières**, petit-fils d'Augustin Henry Caillard d'Aillières, député sous Louis-Philippe. Toujours fidèle au camp monarchiste, il participe à la campagne de 1870-1871 en tant que lieutenant de la garde mobile de la Sarthe au cours de laquelle il est capturé et emprisonné un temps en Allemagne. Entrant au Conseil d'État en 1873 il devient auditeur de première classe en 1875. Chef du cabinet du ministre de l'Agriculture et du Commerce, puis conseiller général de la Sarthe pour le canton de la Fresnaye en 1877, il est élu pour la première fois député en 1882 (en remplacement du député légitimiste Fernand, Clovis, Ludovic de Perrochel alors décédé) avec l'étiquette de conservateur dans la **2^e circonscription de Mamers** avec 7 672 voix sur 12 221 votants et 16 254 Inscrits, contre 4 064 accordées à Levasseur (Républicain), et 379 à Gaston Galpin (Bonapartiste). Siégeant naturellement à droite il intervient généralement sur les questions financières au sein desquelles ses connaissances et la pertinence de ses interventions sont

⁵¹ «La Rochefoucauld Doudeauville (Marie-Charles-Gabriel-Sosthène de», dans ROBERT Adolphe et COUGNY Gaston, *Dictionnaire des parlementaires français*, Edgar Bourloton, 1889-1891

reconnues. Le 4 octobre 1885 il conserve son siège à la Chambre par le biais de la liste conservatrice qui remporte à l'échelle du département 54 209 voix, sur 107 837 votants et 127 345 inscrits⁵².

Un dernier député conservateur, et pas des moindres : **Gaston Galpin**. Ce dernier faisant l'objet d'un plus large approfondissement biographique au sein de notre étude, nous nous contenterons ici de citer ses résultats électoraux et ses obédiences politiques. Bonapartiste convaincu, il tente l'accès à la députation en 1876 dans la deuxième circonscription du Mans au sein de laquelle il échoue par 2 780 voix contre 7 480 données à l'élu conservateur orléaniste M. de Perrochel, et 3 643 à M. de Saint-Albin. Avec le décès du député de Perrochel une autre élection a lieu le 12 février 1882 mais c'est un nouvel échec pour Galpin qui ne recueille que 379 voix contre 7 672 à l'élu que nous connaissons, M. Caillard d'Aillières, et 4 064 à M. Levasseur. Galpin parvient enfin à rentrer à la Chambre avec les élections du 4 octobre 1885 lorsqu'il est élu **député du Mans** via la liste conservatrice par 51 758 voix sur 107 837 votants et 127 345 inscrits.⁵³



Gaston Galpin © Assemblée nationale

D'autres députés sarthois élus sont des républicains convaincus mais s'inscrivent dans une République modérée que l'on qualifie à l'époque d'opportuniste. On pourrait les placer à l'époque au centre ou au sein de la droite modérée, ils décident alors de gouverner moins par idéologie que par pragmatisme et rationalité. Dans ce mouvement rassemblé à l'époque au sein du groupe parlementaire de l'Union démocratique on trouve en Sarthe **Constant, Jules Paillard-Ducléré** né en 1844. Après des études de droit à Paris, il rentre au ministère des Affaires étrangères en 1866 comme archiviste puis grimpe progressivement les échelons jusqu'à la direction politique. Il tente sa première aventure politique en 1877 dans la deuxième circonscription du Mans face au bonapartiste Haentjens. Il échoue alors avec 9 280 voix contre 11 201. Chevalier de la Légion d'honneur en 1878 il tente de nouveau sa chance alors qu'il est maire de Montbizot et conseiller général du canton de

⁵² *Ibid.*, "Augustin, Caillard d'Aillières"

⁵³ *Ibid.*, « Gaston Galpin »

Ballon. Il est élu député du Mans le 21 août 1881 par 9 511 voix (19 082 votants, 23 892 inscrits), contre 9 489, à Haentjens. L'élection étant invalidée il échoue à la nouvelle élection qui suit le 30 juillet suivant avec 9 720 voix contre 10 053 à l'élu Haentjens. Il parvient à être élu sur la liste opportuniste de la Sarthe en remplacement de son concurrent alors décédé le 4 octobre 1885 par 53 905 voix (107 837 votants, 127 345 inscrits).⁵⁴

Autre personnage clé de la vie politique mancelle et sarthoise et membre de cette mouvance opportuniste : **Godefroy, Jacques, Marie, Eugène Cavaignac**. Ce dernier naît à Paris en 1853. Il est notamment le fils du général Louis Eugène Cavaignac candidat à l'élection présidentielle de 1848 face à Louis Napoléon Bonaparte. Lui-même républicain modéré, son fils suit le même cheminement idéologique. Celui-ci participe à la guerre de 1870 et la termine décoré pour sa conduite sur le plateau d'Avron. Dès 1872 il est admis à l'école polytechnique et devient par la suite ingénieur des ponts et chaussées à Angoulême puis maître des requêtes au conseil d'État. Sa carrière parlementaire commence le 26 février 1882 lorsqu'il est élu député de la **circonscription de Saint-Calais** par 10 010 voix sur 11 096 votants et 18 115 inscrits, contre 510 voix pour son concurrent Charbonnier. Il s'inscrit dès lors au sein des groupes de l'Union Républicaine et de l'Union démocratique. Au cours de ce mandat il est notamment secrétaire de la Chambre, membre de la commission du budget pendant deux ans et enfin rapporteur des chemins de fer de l'État. Au vu de sa formation d'ingénieur polytechnique les questions financières et techniques sont celles où le député Cavaignac intervient le plus. Fidèle à sa position centriste, il vote notamment durant ce mandat pour l'expédition du Tonkin et contre l'élection des sénateurs au suffrage universel. Le 4 octobre 1885 il s'impose par 54 128 voix (107 837 votants, 127 345 inscrits.) Au cours de ce mandat il vote notamment contre la suppression des sous-préfets, et pour les ministères Rouvier et Tirard tous deux républicains modérés.⁵⁵

La Gauche est également représentée dans le département de la Sarthe, premièrement avec **Léon, Prosper Legludic**, né le 16 avril 1843. Celui-ci étudie la médecine avant de devenir médecin dans la ville de Sablé. Président du Conseil d'arrondissement il y affirme ses opinions républicaines et devient député de la **circonscription de la Flèche** le 15 mars 1885, par 12 024 voix (21 411 votants, 27 552 inscrits) contre 9 254 à M. de Neufbourg (conservateur), en remplacement de M. Auguste-Clément Galpin (républicain de gauche modérée), décédé. Le 4 octobre 1885 il est réélu sur la liste républicaine du département par 53 859 voix (107 837 votants, 127 345 inscrits).⁵⁶

Un dernier député sarthois, membre de la Gauche radicale, est élu en 1885 : **Alphonse Leporché**. Né en 1840 à Noyen-sur-sarthe, il commence sa carrière parlementaire en 1881 alors

⁵⁴ *Ibid*, « Constant-Jules Paillard-Ducléré »

⁵⁵ *Ibid*, « Jacques Marie Eugène Godefroy Cavaignac »

⁵⁶ *Ibid*, « Léon, Prosper Legludic »

qu'il est déjà conseiller général pour le canton de Malicorne, secrétaire du conseil et maire de son village natal. Il se présente face à de la Rochefoucauld Doudeauville dans la 1ère circonscription de Mamers et obtient sans être élu, 4 148 voix, contre 6 471 pour l'élu royaliste et 2 037 pour Granger (républicain). La nomination au Sénat du député Anselme Maurice Rubillard le 8 janvier 1882 libère un siège de **député du Mans** alors conquis par Leporché élu par 12 289 voix sur 13 610 votants et 25 700 inscrits. Celui-ci s'inscrit au sein du groupe de la gauche radicale mais vote parfois avec et dans l'avantage de la politique opportuniste. Le 4 octobre 1885, Alphonse Leporché est élu sur la liste républicaine de la Sarthe par 54 337 voix (107 837 votants, 127 345 inscrits).⁵⁷

Le tableau ainsi dressé de l'élite politique sarthoise élue entre 1885 et 1889 nous permet de confirmer les observations réalisées par André Siegfried et Paul Bois. Sans grande surprise, le Nord du département est largement acquis aux forces conservatrices voire anti républicaines et le Sud par des députés républicains et même de Gauche radicale. Le Mans fait office de ligne de front pour toutes ces forces avec un siège acquis à un député républicain centriste ou de droite modérée, un à un conservateur bonapartiste et un dernier à la Gauche radicale. Si l'on fait le décompte seulement 3 députés sur 7 sont anti-républicains ou du moins déclarés conservateurs. La population sarthoise si partagée qu'elle puisse être reste donc, en 1885, majoritairement républicaine. Maintenant que le paysage social, économique et politique du département est dressé nous pouvons enfin nous intéresser plus précisément au mouvement boulangiste sarthois. Attardons nous d'abord sur la personne du général Boulanger et sur ses quelques venues dans notre département.

2/ Boulanger : une personnalité qui sait se faire remarquer

a/ Une trace laissée dans la mémoire du Prytanée

Bien que notre étude se concentre sur le phénomène politique qu'est le boulangisme il reste pertinent de s'intéresser à son leader et particulièrement à ses venues en Sarthe. L'écho médiatique et la croissance d'une certaine popularité pour la personne du Général que celles-ci ont pu provoquer dans le département se doivent d'être mesurée afin de comprendre d'avantage l'adhésion ou non de la population aux théories politiques proposées par ce personnage et ses candidats.

Il est important pour nous de connaître la réputation et l'histoire du Général que la population sarthoise a pu avoir en tête au moment de ses venues en Sarthe. C'est pourquoi un petit rappel biographique s'impose. Georges, Ernest, Jean-Marie Boulanger naît à Rennes le 29 avril 1837. Fils d'un ancien avoué il mène ses études à Nantes et rentre à l'école militaire de Saint-Cyr à l'issue de laquelle il obtient le grade de sous-lieutenant au 1er régiment de tirailleurs algériens. Il

⁵⁷*Ibid*, « Alphonse Leporché »

prend part à plusieurs expéditions comme celle de la Grande-Kabylie, d'Italie (en 1859) ou encore celle de Cochinchine. Les diverses blessures qu'il subit et ses actes militaires sont notamment décorés de la Légion d'Honneur et lui permettent de monter en grade. Chef de bataillon durant le siège de Paris il est blessé lors de la rentrée des troupes dans la capitale ce qui lui vaut d'être fait commandeur de la légion d'honneur. Boulanger monte progressivement les grades et atteint celui de général de brigade en mai 1880. Nommé chef de la mission chargée de représenter la France aux fêtes du centenaire de l'indépendance des États-Unis il est appelé le 17 avril 1882 à la direction de l'infanterie au ministère de la Guerre⁵⁸.

La première visite du Général en Sarthe se fait donc dans ce contexte ; elle a lieu le 23 et 24 décembre 1883 au Prytanée national militaire de La Flèche. Il s'agit à cette époque d'un des rares lycées militaires français. Existant dans cette forme depuis 1808, le Prytanée connaît dès la fin des années 1870 certaines attaques provenant des parlementaires. En 1878, Léon Gambetta, président de la commission du budget, fait adopter une réduction des crédits accordés par l'État à l'établissement justifiant cela par des dépenses par élève trop élevées en comparaison des autres lycées⁵⁹. L'inquiétude gagne le personnel du Prytanée qui voit l'efficacité et la pertinence de son établissement régulièrement remises en cause lors des votes budgétaires à la Chambre.

Le général Boulanger fut chargé par le Président de la République Jules Grévy de remettre un nouveau drapeau aux armes de la République au l'école du Prytanée. Celle-ci disposait déjà d'un drapeau reçu en 1853, qui arborait l'aigle impérial, encore utilisé avant la venue du Général. La réputation sulfureuse du tempérament des élèves du Prytanée apporte à l'école une certaine animosité de la part des hautes sphères républicaines. En effet ceux-ci lancent bien souvent des révoltes internes tout au cours du XIXe siècle, notamment sous le Second Empire en 1849, 1854, et 1859, ainsi qu'une autre survenue sous la Troisième République en 1878⁶⁰. Les élèves, surnommés « Brutions » sont notamment connus pour leur patriotisme affirmé mais aussi pour leur tempérament indépendant et révolté. En 1831, en arrivant au parc, les élèves du premier bataillon n'hésitent pas à rompre leur rang et à détruire un arbre, planté à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, aux cris de « A bas les Chouans ! ». Dans un contexte bien différent, la révolte de 1878 survient à cause de l'opposition des nouveaux élèves de seconde aux brimades de leurs aînés. Ces problèmes provoquant d'abord une bagarre se transforme alors en révolte ouverte des anciens contre les autorités⁶¹. Les heurts provoqués jettent d'autant plus l'opprobre sur la réputation de l'école, ceci expliquant l'absence de l'école lors de la remise des emblèmes aux armes de la République, à la Revue de Longchamps, le 14 juillet 1880. Le pouvoir n'était pas encore prêt à accueillir ce corps

⁵⁸ *Ibid*, « Georges, Ernest, Jean-Marie Boulanger »

⁵⁹ BEAUPERE, Bernard, *histoire du Prytanée national militaire*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1985, p.45

⁶⁰ *Ibid*, p.160

⁶¹ *Ibid*, p.161

d'armée dans les célébrations de la République⁶². Il était temps pour celui-ci, en 1883, de réintégrer officiellement cette école au sein de l'armée française.

Le contexte étant largement posé, il est donc intéressant pour nous d'étudier et d'analyser le discours porté sur la personnalité du Général. Cela nous permettra notamment de percevoir la trace que celui-ci a pu laisser en cette école et plus largement dans les alentours de La Flèche voire du département avec cette visite. Il reste important pour nous d'avoir en tête que le Général est à cet instant encore méconnu du peuple français. Le faste et la large préparation de l'événement sont bien plus liés au fort attachement de la population à l'établissement du Prytanée et à sa reconnaissance par les hautes autorités que véritablement pour la venue du général Boulanger. Dans le numéro du 27 décembre 1883 de l'hebdomadaire local *Le Journal Fléchois*⁶³ on peut comprendre l'enthousiasme de la population au vu de l'événement. Il y est dit que « la ville avait pris son aspect des jours de fête ; des drapeaux flottaient aux fenêtres ». La ferveur républicaine de l'auteur transparaît et la fidélité du Général à cette dernière est d'autant plus relevée. On apprend que malgré la demande du maire et du Conseil municipal de recevoir le Général sur le quai de la gare « le Général a exprimé le désir de recevoir, au Prytanée, les représentants de la population si républicaine de La Flèche ». En parlant de la réception par le Général du personnel de l'établissement et de la municipalité l'auteur soulève avec un accent admiratif : « nous savons de bonne source que ce général de la République n'a pas craint de se déclarer hautement républicain : c'était hardi, c'était au moins nouveau. Les murs de la salle du conseil, et peut être aussi quelques oreilles, ont dû en frémir d'indignation ». L'auteur fait ici référence aux opinions monarchistes et anti républicaines encore largement diffuses notamment au sein de l'armée française et donc ici au Prytanée. Le lendemain à dix heures a lieu la cérémonie de remise du drapeau, « Il y avait foule dans le parc des élèves ». Sont présents le député sarthois Leporché, le Préfet, le Sous-préfet, le Maire, le Conseil municipal et « beaucoup de hauts fonctionnaire ». Le discours du général Boulanger semble laisser un important souvenir à la communauté prytanéeenne. Les appels à la fidélité et à la défense de la République sont également présents :

« La Flèche a eu son drapeau jusqu'en 1880... Je viens vous le rendre. - Il fallait bien, en effet, que vous eussiez votre 14 Juillet, cette grande et belle journée, où, en 1880, tous les cœurs français battaient à l'unisson, alors que le vénéré Président de la République française remettait à chaque corps son étendard, et que nous jurions tous, de tout sacrifier, existence et intérêts, pour le défendre, pour le rendre glorieux ».

⁶² TISON, Stéphane, « La mémoire brutienne. Identité et commémoration au Prytanée national militaire de La Flèche 1808-1968 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001/1 (n° 201), p. 105-136. DOI : 10.3917/gmcc.201.0105. URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2001-1-page-105.htm>

⁶³ IMI 1058, *Le Journal Fléchois, La remise du drapeau au Prytanée militaire*, Auteur inconnu, 27 décembre 1883, Archives départementales de la Sarthe

L'auteur du *Journal Fléchois* ne tarie pas d'éloge sur le discours du Général : « Sa voix mâle, vibrante, puissamment timbrée emplissait facilement l'immense quadrilatère, et parvenait jusqu'aux oreilles les plus lointaines. Rien ne s'est perdu de ses martiales, de ses généreuses paroles : Ni ce qu'il a dit de l'honneur, de la discipline militaires ; ni de ses éloges au Prytanée [...] ni surtout sa phrase éloquente sur le drapeau tricolore, ce grand semeur de la liberté dans le monde ». Au delà de l'événement, la personnalité du Général et ses interventions semblent véritablement avoir marqué les esprits. Toujours dans l'hebdomadaire l'auteur écrit, en parlant du « meilleur souvenir » gardé par la foule : « La visite du général Boulanger n'en peut laisser que d'excellents. Elle a dû rassurer la ville sur l'avenir de sa précieuse école. Il n'est plus question de supprimer la moitié des classes [...]. Cette victoire prouve aussi à beaucoup de fonctionnaires, qui avaient eu jusque là le droit d'en douter, qu'on peut désormais être républicain sans avoir trop à craindre la République, puisqu'il y a aussi de francs républicains à la tête des bureaux du ministère. Espérons enfin que l'allocution du Général laissera des traces chez les élèves du Prytanée [...]. ». L'auteur abordant certainement en premier lieu le caractère républicain de son discours, le Général en lui-même a tout de même laissé du côté du Prytanée, moins enclin que la population alentours à la défense du principe de République, l'image d'un soutien indéfectible à la tête de l'État les rassurant ainsi sur l'avenir de leur établissement. Du côté des républicains convaincus et donc d'avantage de la population l'image laissée est celle d'un personnage patriote, passionné, dévoué et honnête vis à vis de la République et de son peuple. On peut dire que cette visite du Général en Sarthe fut une excellente opération de communication tant pour les républicains que pour lui.

On peut lire dans la *Revue prytanéenne*⁶⁴: « Arrivé à la chapelle, il (le général Boulanger) s'arrêta devant la Table mortuaire érigée en 1872, l'étudia longuement, s'étonna de voir si peu de noms et émit le désir de voir compléter une œuvre aussi digne d'intérêts ». Le budget de l'école étant insuffisant pour financer de telles recherches M. de Lecluse offrit les services de l'Association des anciens élèves pour dresser les fonds et mener à terme les recherches. Le général Boulanger est dit avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires pour mener à bien le projet. L'inauguration des Tables commémoratives est donc la raison de la seconde venue du Général au Prytanée le 12 juin 1886, cette fois en qualité de Ministre de la Guerre. Néanmoins, cette fois la réputation du Général le précède. Au début de l'année 1884, se trouvant alors au grade de général de division, il fut appelé au commandement de l'armée d'occupation de Tunisie. Une querelle éclata entre le Général et le résident civil Cambon au sujet d'un soufflet donné par un italien à un officier français. La sanction de six jours de prison étant jugée trop légère par le général Boulanger, celui-ci autorisa dans un ordre du jour les soldats à faire justice eux-mêmes. Si la peine est élevée à 15 jours par la Cour d'Appel d'Alger la colonie prend parti pour le Général. Le ministère doit intervenir et donne raison à Cambon. Le général Boulanger finit par être rappelé en France. Soutenu par le parti radical et

⁶⁴ *Revue Prytanéenne* n°44, août 1886, p.610

Clemenceau, Boulanger reçoit le portefeuille de la Guerre dans le cabinet du 7 janvier 1886⁶⁵. Les discussions sur l'expulsion des princes, sur laquelle le Général se dit favorable, fait également couler beaucoup d'encre au cours du mois de juin de cette année.

Le général Boulanger est alors tenu de présider la cérémonie d'inauguration au Prytanée. Les décorations du village sont une fois de plus soulignées au sein de la *Revue prytanéenne*⁶⁶ qui utilise ensuite les mots du *Journal Fléchois* pour compter les événements. Les hauts fonctionnaires du département sont présents; attendent à la gare : « M. le sous-préfet, M. le maire et M. le colonel Brault »; puis descendent du train avec le Général : « M. le préfet de la Sarthe, MM. les généraux Thomassin, [...] et Fischer, commandant la brigade du Mans, M. le recteur de l'Académie de Caen, M. Legludic ». Au delà de la personnalité du ministre, l'officialité de l'événement ramène naturellement les hauts fonctionnaires de l'État mais la venue du député radical Legludic marque au minimum son respect envers le général Boulanger si ce n'est de l'admiration.

Ce qui change notablement vis à vis de sa dernière visite, c'est l'accueil de la population : « longtemps avant l'heure d'arrivée, une foule compacte se pressait dans la cour de la gare, où flottait sur un grand nombre de mâts le drapeau national »; « L'entrée de M. le Ministre dans la cour de la gare est saluée par les cris de : Vive la République! Vive le général Boulanger! ». On peut lire encore que « Sur tout le parcours il y a une foule énorme qui acclame le chef de l'armée ». On acclame cette fois-ci le Général lui-même aux côtés de la République et la foule présente semble importante. Après le discours du Général au Prytanée prônant le courage, l'honneur et la défense de la patrie le programme de la journée suit son cours. On notera que l'auteur appuie longuement sur les jeunes élèves qui manquent le dessert du repas pour saluer le ministre au moment de son départ et ainsi prouver leur dévouement à celui-ci et à la République. Le reste de la cérémonie se déroule sans le Général et ne nous intéresse donc pas.

Il est clair que Boulanger laisse une certaine trace de son passage dans les alentours de la Flèche. En effet, un rapport d'enquête demandé par le préfet et réalisé par les agents de la sous-préfecture de la Flèche daté du 27 janvier 1889 nous apprend des jeunes conscrits du Bailleul, alors tirés au sort, ont paradé dans le bourg avec en tête de cortège un drapeau français affichant un portrait du général Boulanger⁶⁷. Il est dit que le drapeau et l'image dateraient de 1887, ceux-ci étant transmis aux conscrits suivant chaque année. Le Sous-préfet pense qu'il s'agit plus d'une manifestation traditionnelle qu'une véritable manifestation militante en faveur du boulangisme, l'incident est donc clos. Cette interprétation reste cependant peu convaincante.

⁶⁵ *Op.cit.* « Georges, Ernest, Jean-Marie Boulanger » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

⁶⁶ *Op.cit.* *Revue Prytanéenne* n°44, août 1886, p.598

⁶⁷ 1 M 370, Révocations de fonctions pour opinions: rapports d'enquêtes, significations des sanctions (1887-1897), Archives départementales de la Sarthe

Toutes ces informations nous apprennent deux choses principales : premièrement le général Boulanger est un personnage largement populaire en tout cas dans les alentours de La Flèche. Si sa première visite ne lui vaut qu'une colonne dans la chronique locale du journal républicain local, sa seconde, au motif pourtant moins fastueux, lui vaut plus d'une page de ce journal avec le détail du déroulement de la journée entière. Pour ce qui est de la presse départementale ce déplacement lui vaut également quelques articles mais il reste évident que son poste de ministre dirige d'avantage la lumière sur lui, cela ne témoigne donc pas clairement d'une adhésion en progrès. Sa notoriété et le déplacement de population qu'il provoque reste limité mais croissant. La seconde information capitale que nous devons garder en tête, c'est que le Général possède dès lors une réputation de patriote républicain indéniable. Soutenu et poussé au ministère par le fameux Georges Clemenceau, la proximité et l'amitié du général Boulanger avec le peuple français n'est de plus pas à prouver et lui donne ainsi un large crédit chez les radicaux et plus largement chez tous les républicains. Toutes ces interventions lui valent nombre de compliments et semblent véritablement marquer les esprits. Le faste de la réception pour sa seconde venue et les propos qu'on en tire le démontrent notamment. Gardons à l'esprit que les propos recueillis ont été rédigés par des individus provenant de La Flèche ou de ses alentours et qu'ils sont donc largement partiels notamment vis à vis de l'établissement du Prytanée, véritable source de fierté pour la population locale. En sachant cela on doit tout de même noter que le Général est capable de rassembler les plus conservateurs et les plus progressistes du canton derrière ses paroles et sa personnalité. Au vu de tous les éléments présentés, Boulanger a manifestement laissé une trace durable dans les mémoires des habitants de La Flèche et des élèves du Prytanée.

b/ Un accueil manceau mouvementé

Après le déroulement et la médiatisation de certaines affaires, le Général parvient progressivement à se mettre à dos les opportunistes. Le renversement du cabinet Goblet le 17 mai 1887 l'écarte du pouvoir. Remplacé au ministère de la Guerre par le général Ferron, Boulanger est nommé au commandement du 13^e corps à Clermont Ferrand. Cette nomination est dès lors considérée comme une stratégie pour l'éloigner de la scène politique et de la capitale. Au début de l'année 1888 une large campagne électorale est menée au nom du général Boulanger. Il est présenté comme candidat dans la Loire, le Loiret, le Maine-et-Loire, la Marne et enfin la Côte-d'Or où il recueille en tout 56 501 voix. Officiellement, le Général n'a rien à voir avec cette campagne mais après un échange tendu entre celui-ci et le ministre de la Guerre au sujet de cette affaire, Boulanger est mis en non-activité le 15 mars. Traduit devant un conseil d'enquête, le Général aidé de ses fidèles soutiens (on peut citer notamment les députés, Laguerre, Laisant, Laur ou encore Le

Hérissé) est candidat dans d'autres départements où il remporte plusieurs victoires. Il choisit alors de représenter le département du Nord. Le 27 mars le conseil d'enquête le met d'office à la retraite. Le général Boulanger se présente alors au Palais Bourbon le 4 juin et demande conformément à son programme électoral, la révision de la Constitution, l'abolition de la responsabilité ministérielle, l'élection au Sénat par le suffrage universel ou encore, entre autres, la mise en place du référendum populaire⁶⁸. Il est clair que ce programme ne relève aucunement d'un programme anti républicain voire anti démocratique. Le Général entreprend à partir du 8 juillet 1888⁶⁹ un voyage dans l'Ouest de la France. On sait aujourd'hui que Boulanger à son retour à Paris le 11 juillet, demande le lendemain à la Chambre la dissolution de celle-ci. Suite à cela un vote de censure est voté contre lui et le Général pose alors sa démission lui permettant ainsi de se représenter candidat dans d'autres départements. On peut dès lors penser que ce voyage eut été réalisé dans un but bien plus large qu'un simple voyage de petite publicité politique. Inscrit dans un programme médiatique et propagandaire bien plus large, les protagonistes savaient certainement qu'en rentrant de ce voyage le Général poserait sa démission suite à un vote de censure à son encontre en raison de la demande de dissolution de la Chambre. La place tenue dans les journaux par Boulanger et son mouvement n'en fut que plus grande et plus longue.

Au delà des suppositions, le Général réalise donc son voyage en passant par Argentan, Rennes, Antrain, Dol-de-Bretagne, Saint Malo puis Vitré avant d'arriver au Mans au matin du 10 juillet. Les autorités se préparent déjà à recevoir Boulanger ou du moins à encadrer son passage au Mans. On peut lire sur un télégramme : « Intérieur (sûreté) à préfet le Mans Chiffre spécial. - Veuillez prendre toutes les mesures pour empêcher que des désordres se produisent dans les gares à l'occasion du voyage du général Boulanger qui part de Vitré Mardi à 3 heures 40 pour Paris⁷⁰ ». Des moyens sont donc mis en place et la police est chargée de boucler le périmètre de la gare et d'empêcher quiconque de se rendre sur le quai d'arrivée du Général. Nous disposons de deux récits complets provenant d'abord d'un rapport du commissaire central de police adressé au Préfet et d'un article du journal *La Sarthe*. Un de ses journaliste, ayant parvenu à se glisser jusqu'à un comptoir avec quelques autres confrères avant d'être écarté par la police, nous offre alors un récit détaillé de la manifestation⁷¹. Dans cet article l'auteur appuie longuement et même parfois de façon cynique sur la difficulté voire l'impossibilité pour les journalistes de se rendre sur les lieux pour voir et même interviewer le Général. On peut notamment lire : « Il faut croire que le ministère Floquet est aux ordres des opportunistes et qu'il est entré dans la conspiration, car les mesures qui ont été prises à l'occasion du voyage du Général sont absolument sans exemple; Il faut ajouter qu'elles sont aussi

⁶⁸ *Op.cit.* « Georges, Ernest, Jean-Marie Boulanger » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

⁶⁹ 1 MI 1881 R38, *La Sarthe, Le Voyage du général Boulanger*, 9 juillet 1888, Auteur inconnu, Archives départementales de la Sarthe

⁷⁰ 1 M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

⁷¹ *La Sarthe, Le général Boulanger au Mans*, Auteur inconnu, 12 juillet 1888, Archives départementales de la Sarthe

absolument ridicules ».

Le rapport fait référence à une foule massée dans la cour de la gare, celle-ci est estimée par l'officier de police à 2000 individus et de 4000 à 5000 par le journaliste. Il est important de préciser ici que le journal *La Sarthe* est d'obédience bonapartiste. Nous verrons dans la suite de notre analyse que les rapports entre ceux-ci et les boulangistes sont plus que proches, la lecture de cette source doit donc rester remplie de méfiance. En considérant cela nous gardons tout de même une fourchette réduite du nombre de personnes attendant alors le Général dans la cour. Sachant que la population mancelle s'élève à un peu plus de 57 000 individus, il ne s'agit pas d'une partie insignifiante de la population sans pour autant être une véritable marée humaine. Comme le souligne un journaliste du *Nouvelliste de la Sarthe* journal conservateur et royaliste : « Ces 4000 curieux étaient-ils tous boulangistes ? Nous ne pouvons l'affirmer »⁷². Au delà des boulangistes convaincus présents, on retrouve certainement une large partie de simples curieux prenant hâte de voir de leurs yeux une célébrité politique. Aucune estimation n'est ici possible pour séparer les premiers des seconds.

Outre le nombre de spectateurs présents intéressons nous à leurs origines sociales. Le commissaire de police ne mâche pas ses mots teintés de mépris mais commence pourtant sa description en affirmant la réalité de ses propos : « c'était sans exagération la lie de la population du Mans, beaucoup de rôdeurs et quelques filles publiques, peu de véritables ouvriers, pas un bourgeois, sauf les sieurs Bluteau et Rots, conseillers municipaux ». Contrairement à ces propos , le journaliste de *La Sarthe* écrit : « Dans la cour de la gare cinq mille personnes au moins, parmi lesquelles on remarque un très grand nombre d'ouvriers, sont rangés comme en bataille ». Il est difficile de décider quel point de vue est le plus proche de la réalité. Il est possible que l'officier de police, par un certain mépris du peuple ait alors dégradé l'image de l'assemblée et de l'autre côté, le journaliste, par son respect et son admiration pour le Général, ait également embelli le tableau. Au delà du public civil, on apprend dans l'article la présence d'une centaine d'artilleurs qui se sont placés en bas de l'avenue Thiers car n'étant pas autorisés à entrer dans la gare. Cela résulte certainement d'une décision du Préfet ou du Maire pour éviter tout débordement en faveur du Général.

Intéressons nous maintenant à l'accueil qui lui fut réservé. On apprend par le rapport de police qu'en descendant du wagon « M. Boulanger a le premier ôté son chapeau, quelques unes des passantes qui se trouvaient sur le quai lui ont rendu son salut, mais pas un cri n'a été poussé ce silence a paru le contrarier car il a baissé la tête et s'est dirigé rapidement du côté du buffet ». Au moment de l'ouverture des guichets le journaliste nous apprend que lui et "une foule de gens" ont

⁷² *Le Nouvelliste de la Sarthe, Le général Boulanger dans la Sarthe*, Auteur inconnu, 12 juillet 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

eut l'idée d'acheter un billet pour Montbizot, prochain arrêt du train pris par Boulanger, pour ainsi gagner les quais. Le rapport de police réduit ce groupe à une vingtaine de personnes. Après son passage au buffet le Général et ses accompagnateurs décident de passer par la cour avant de remonter dans le train. Lorsque le Général et ses compagnons sortent, le journaliste nous reporte cinq milles chapeaux s'agitant en l'air et 20 000 cris de « Vive Boulanger ». Le rapport de police appuie sur le fait que les accompagnateurs du Général (Laguerre, Vergain, Thiébault et Le Hérissé) ont du crier à deux reprises « Vive Boulanger » avant que la foule ne le reprenne. On peut également lire dans ce rapport : « elle (la foule) a poussé les cris de Vive Boulanger, à bas Boulanger et quelques coups de sifflets se sont fait entendre, cependant le cri de Vive Boulanger dominait ». Le journaliste parle lui d'une « ovation magnifique et telle que jamais encore nous n'en avons vue au Mans ». Sur le chemin vers le train les accompagnateurs parviennent à casser le cordon de sécurité pendant quelques instants le temps qu'une quarantaine de personne parviennent à rentrer dans la gare. Le rapport explique qu'une cinquantaine de personnes a terminé d'acclamer et de remercier le Général à côté de son wagon sur le quai aux cris de « Vive la République » jusqu'à ce que le train ne reparte. Le journaliste conclut le récit de la visite de Boulanger par ces propos : « Du pont du Bourg-Belé à Pontlieue, le boulevard est rempli de monde. Quand le train paraît, les cris de « Vive Boulanger » se font entendre plus nombreux et plus stridents encore que dans l'intérieur de la gare. S'il y a des cris discordants, ils disparaissent au milieu des autres. / Le Général se met à la portière et salue... Naturellement les acclamations redoublent et elles durent encore, déjà le train qui emporte Boulanger est depuis longtemps disparu ».

Toutes ces informations nous ont donc permis de mesurer la popularité du Général au Mans et la nature de son public au milieu de l'année 1888. Si la véracité de chaque version reste à prouver, nous nous contenterons d'un compromis entre celles-ci. Entre 2000 et 5000 personnes se sont donc présentées à la gare et entre le pont du Bourg-Belé et Pontlieue. Le public semble largement ouvrier en tout cas totalement populaire. La foule paraît difficile à contenir et malgré la large sécurité mise en place le cordon est rompu pendant un temps prouvant ainsi la vigueur et l'enthousiasme de la foule. Les deux sources nous font rapport de cris séditieux mais largement supplantés par les cris de soutiens au Général. Les cris de « Vive la République » nous prouvent encore le caractère purement républicain des soutiens boulangistes. Cette opération de communication reste alors un succès pour le Général qui entretient son image de martyr de la République et de représentant du petit peuple. La population mancelle semble largement admirative envers ce personnage et c'est sans compter le beau récit que chaque spectateur a pu faire de cette journée aux absents du jour, accroissant ainsi d'autant plus sa popularité aux yeux du peuple manceau.

3/ Un premier boulangisme ancré à Droite

a/ Les conservateurs sarthois et la tentation boulangiste

La Constitution votée en 1875 est loin de faire l'unanimité au sein de la classe politique et du peuple français. Une première révision est adoptée en 1882, elle supprime les prières publiques à l'ouverture de la session parlementaire, décide que les sénateurs inamovibles seraient remplacés après leur décès par des sénateurs élus et améliore la représentation des villes au Sénat. La révision reste largement insuffisante face aux demandes à la fois des élus et de nombreux français, celle-ci reste alors à l'ordre du jour⁷³. Évidemment les élus n'ont pas une seule vision de la révision à réaliser. Les royalistes y sont notamment favorables afin de ramener le système établi vers une véritable monarchie voire profiter des troubles causés par cette révision pour la rétablir. Le boulangisme est alors le mouvement dans les années 1880 qui semble le plus enclin à parvenir à lancer cette révision. Malgré la façade profondément républicaine et même radicale que laisse transparaître le Général de son mouvement et de sa personne, une partie des forces conservatrices et anti-républicaine entre progressivement dans le mouvement.

Le général Boulanger rencontre dès le 30 novembre 1887 le baron de Mackau, député de l'Orne et président de l'Union des Droites dès 1885⁷⁴. Proche du Comte de Paris, il était déjà investi en politique durant le second empire. Il s'agit d'un ancien bonapartiste qui à la mort du prince impérial décide de quitter le parti bonapartiste pour entrer dans le plus large mouvement des conservateurs tout en gardant nombre de ses convictions. Une seconde entrevue a lieu le 27 décembre de la même année durant laquelle le Général s'engage à mettre en place un coup d'État pour le Comte de Paris. Un petit Comité composé de Beauvoir, Martimprey, Piou, Cassagnac, le marquis de Breteuil et du comte Albert de Mun se forme autour de Mackau⁷⁵. Le « Comité des sept » reste alors en contact avec Boulanger via Le Hérissé. Le mouvement boulangiste reçoit notamment d'importantes sommes d'argent de ce réseau royaliste et boulangiste en particulier d'Arthur Meyer aristocrate parisien, directeur du journal *Le Gaulois* et investit dans l'hôtellerie de luxe parisienne⁷⁶. Breteuil, Mackau, Beauvoir et De Mun sont reçus par le Comte de Paris de façon officieuse le 16 avril 1888. Une discussion animée s'en suit, le Comte de Paris rechigne à s'allier avec le personnage du Général en partie à cause de ses errements démagogiques et des dangers que représente cette aventure pour le mouvement royaliste. Les membres du Comité officieux tentèrent de convaincre le Comte au vu des résultats électoraux décroissants des royalistes⁷⁷. Tirailé par ces problématiques le Comte de Paris ne prit pas de décision nette à cette occasion. Il faut attendre le 24

⁷³ *Op.cit.* WINOCK, Michel, *histoire de l'extrême droite ...* p.54

⁷⁴ *Op.cit.* DANSETTE, Adrien, *Le Boulangisme...* p.173

⁷⁵ *Ibid*, p.174

⁷⁶ *Ibid*, p.177

⁷⁷ *Ibid*, p.180

avril lorsqu'il prend publiquement position pour la Dissolution de la Chambre, la Révision de la Constitution tout en ajoutant que la France serait exposée « aux plus graves périls si elle croyait qu'un nom seul, quel qu'il soit, peut être une solution⁷⁸ ». La méfiance du Comte est donc réelle mais celui-ci n'interdit aucunement aux royalistes de porter le mouvement boulangiste.

Même si la compromission des mouvements monarchistes dans l'aventure boulangiste est déjà bien connue des historiens, aucune analyse poussée n'existe encore sur les actions menées, les personnages impliqués ou même les théories portées au sein des mouvements boulangistes conservateurs. Tous ces troubles présents à la capitale ont de larges retombées dans tout les réseaux conservateurs du pays et notamment sur celui en Sarthe qui nous sert ici d'exemple. Celui-ci est organisé au sein du « Comité conservateur » dirigé par le député de la Rochefoucauld Doudeauville. On sait par le biais d'un ouvrage biographique sur sa personne publié en 1927 que celui-ci n'était pas enclin à défendre le boulangisme⁷⁹. En réponse à cette stratégie adoptée par nombre de royalistes et semble-t-il imposée, de la Rochefoucauld Doudeauville est notamment cité (sans repère chronologique) : « Je soupçonnais une partie de la vérité et pourrais me plaindre de n'avoir pas été prévenu plus tôt. Je ne le ferai pas ; mais, ne m'ayant pas consulté, Monseigneur trouvera bon que je n'accepte aucune responsabilité dans ce qui se fera ». Curieusement on peut lire dans l'ouvrage d'Adrien Dansette un extrait d'une lettre du Comte de Paris envoyée au comte d'Haussonville à la suite de l'entrevue du 16 avril dans laquelle on peut lire : « J'ai vu plusieurs députés depuis Doudeauville : tous m'ont tenu le même langage. Ce n'est pas seulement l'attaque contre le boulangisme qu'ils désapprouveraient c'est l'affirmation nette de la monarchie en face du boulangisme qu'ils redoutent dans un moment où cette formule barbare réunit des forces d'origines très diverses. »⁸⁰. Le Comte de Paris semble alors avoir traité de ces questions avec le député sarthois, néanmoins l'extrait n'invalide pas l'opinion du député vis à vis du boulangisme défendue dans sa biographie. On retrouve néanmoins dans la presse une première réaction vis à vis du boulangisme en janvier 1889 au sein de laquelle il appelle à se mobiliser « contre la démagogie et le césarisme ». Dans l'ouvrage de 1927 il y est dit que de la Rochefoucauld Doudeauville avait prédit la déliquescence des forces monarchistes après le boulangisme. Il considérait que le mouvement royaliste était un gage de stabilité et de tranquillité pour la population, ce que le boulangisme ne représentait absolument pas. Pour le député, la compromission des royalistes avec les boulangistes précipiterait d'autant plus vite la disparition du mouvement royaliste dans les urnes. Au delà des récits non sourcés d'un biographe des années 1920, il nous faut retourner à des sources contemporaines des faits pour ainsi se rapprocher le plus possible d'une vérité historique.

⁷⁸ *Ibid*, p.184

⁷⁹ CHAMPION, Edouard, *Duc de Doudeauville, Une politique française au XIX e siècle*, Librairie ancienne Honoré Champion, Paris, 1927, p.513

⁸⁰ *Op.cit.* DANSETTE, Adrien, *Le Boulangisme...* p.181

Selon un rapport de la police des chemins de fer daté du 31 janvier 1888, sont présents lors d'une réunion du Comité Conservateur : « MM. Coutoux, Bourgine, Vérel, Morancay, Fouqueray, de la Bouillerie, Chorin, de la Rochefoucauld Doudeauville, fils, Saint-Guilhem, Jouet, père, Clouet, Cosnard, de Vayon, de Vaucenay, de Montaigu, Hamme etc⁸¹ ». On retrouve sur d'autres rapports les noms de Singher père, Pineau, de Lamandie, Monnoyer, Héry, Vérel Fouqueray, Bouriat, de Lorière, Dugué, de Vibraye, Sénart, Caillaux, Degoulet, du Luard, de Nicolai, Surmont, Celier, d'Angely, Chambinière, de Juigné ou encore de la Couanne chez qui le Comité se retrouve régulièrement. On apprend notamment dans une « note de service » que les chefs du Comité royaliste sont Caillaux, de Saint-Guilhem et de la Couanne. On remarquera la présence de Caillaux, ancien député et sénateur du département d'obédience monarchiste, ou encore celle du fils du député de la Rochefoucauld Doudeauville. Dans un autre rapport du 25 février 1888 on apprend la réunion « des principaux bonapartistes de la ville » parmi lesquels sont cités « M.M. Morancay et M. Coutoux. ». Pineau est également bonapartiste selon une autre source qui affirme l'avoir vu en réunion avec Coutoux (conseiller municipal) et Morancay dans les bureaux du journal *La Sarthe*. Grâce à un rapport du commissaire central de police on apprend que d'Angely est conseiller général du canton de Beaumont, Chambinière ex conseiller de préfecture au Mans, Degoulet ex percepteur, Coutoux ex président du tribunal civil du Mans, de Saint-Guilhem ex trésorier général, Singher père ex maire du Mans et que M. Verel Fouqueray est un ex juge suppléant⁸². Toutes ces données nous permettent déjà de rendre compte de la collusion des forces légitimistes et bonapartistes qui se manifeste particulièrement dans nos sources au moment des préparatifs pour les élections municipales dès le début de l'année 1888. Évidemment l'entente n'est pas toujours cordiale et des rapports nous font comprendre que les négociations sur la liste conservatrice à proposer est source de nombreuses discordes au sein du Comité. Intéressons nous enfin à leur rapport avec le mouvement boulangiste et révisionniste.

En mars 1888, une première référence au boulangisme fut faite lors d'une réunion du Comité conservateur sarthois. On peut y lire clairement : « Ces messieurs ne manquèrent pas de s'occuper ensuite des divers incidents de ces derniers temps depuis l'Affaire dite « des décorations » jusqu'à celles du général Boulanger, et d'en tirer cette conclusion : Ils seront fatals à la République, si nous savons les exploiter d'une façon sérieuse, surtout au sein de la population rurale ». Le discours est ici clair comme de l'eau de roche : les conservateurs sarthois entendent bien, dès le mois de mars 1888, utiliser le boulangisme pour arriver à leurs fins, c'est-à-dire la restauration de la monarchie. Le 8 juin suivant le conseil d'administration du journal *Le Nouvelliste de la Sarthe* ainsi que les huit conseillers municipaux conservateurs et « plusieurs membres du Comité Conservateur » se

⁸¹ 1 M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

⁸² 1 M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

réunissent pour prendre connaissance de deux lettres écrites à de la Rochefoucauld Doudeauville. par le Comte de Paris et M. de la Charette. On peut lire dans le rapport : « Ces deux lettres développaient la même idée : travailler activement et énergiquement en faveur de la dissolution de la Chambre des députés et de la révision de la Constitution, mais sans se préoccuper de ce que pourra faire ou dire le général Boulanger. ». On peut ensuite lire : « Après un échange d'observations entre M.M. Caillaux, de Saint-Guilhem, Singher père, Coutoux et autres, cette ligne de conduite fut adoptée à l'unanimité et il fut décidé qu'elle serait celle des journaux *Le Nouvelliste* et *La Sarthe* ». On apprend ensuite que ces instructions seraient adressées aux divers Comités Conservateurs du département mais aussi à tous les hommes influents de l'organisation. Après la déclaration du Comte de Paris, survenue le 24 avril, cette nouvelle ligne de conduite fait office d'officialisation. Cependant, contrairement aux indications du Comte de Paris, on voit par la suite qu'une partie du Comité suit assidûment les faits et dires du général Boulanger. A la fin de l'année les choses se précisent et les bonapartistes du Comité commencent à pousser en faveur d'une campagne boulangiste ou du moins de son soutien. Dans un rapport du 3 novembre 1888 on apprend que durant une nouvelle réunion du Comité, Morancay, alors connu comme bonapartiste, propose « d'appuyer les candidats du général Boulanger, s'il s'en présentait dans la Sarthe, aux futures élections législatives ». Vilfeu, conseiller municipal et avocat a répondu « qu'il faudrait en référer au Comité de Paris et qu'il ne voyait d'ailleurs aucune nécessité de prendre dès maintenant une décision à cet égard ». Le positionnement change seulement 11 jours après où l'on peut lire dans un dernier rapport que le Comité a convenu « d'encourager les patrons et les ouvriers [...] de redoubler d'efforts pour provoquer et appuyer tout mouvement boulangiste qui viendrait à se produire dans la Sarthe ».

Si le Comte de Paris hésite à apporter son soutien au mouvement boulangiste, avant de manifester publiquement son opposition en janvier 1889, les réseaux conservateurs du pays sont déjà actifs. Dès mars 1888 le Comité Conservateur sarthois se prépare à utiliser le boulangisme pour renverser la République. On voit notamment que les bonapartistes sont les plus enthousiastes à l'idée de défendre les idées et la personne du général Boulanger. Le rapprochement de son programme plébiscitaire avec le leur, notamment autour du concept de démocratie autoritaire, lui valent l'apport d'un large soutien de leur part. Au delà de ces derniers le soutien au mouvement boulangiste est adopté à l'unanimité au milieu du mois de novembre 1888. La retenue de l'avocat Vilfeu reste d'autant plus intéressante car l'on sait aujourd'hui qu'il sera dès l'année suivante le candidat boulangiste officiel de la deuxième circonscription du Mans.

b/ André Vilfeu : un conservateur avéré qui inspire la méfiance des électeurs

André, Marie, Édouard Vilfeu est né le 25 septembre 1850 à Laval dans le département de la Mayenne. Il est le fils de Françoise Hélène Thouars et d'Édouard, Guillaume Vilfeu, avocat avoué dans sa ville natale et adjoint au Maire sous la monarchie de Juillet. Celui-ci est élu aux élections législatives de 1871 mais ne réalise qu'un seul mandat durant lequel il siégera au Centre Droit de la Chambre⁸³. Conservateur confirmé, le père d'André Vilfeu semble avoir été bien plus conciliant avec l'idée de République que son fils. Déjà à sa naissance on remarque que cette famille tient une bonne place dans la société. On retrouve lors de la réalisation de son acte de naissance : son père, avocat, son grand père maternel François Régis Millet inspecteur des contributions directes⁸⁴ et Jean Baptiste Vilfeu âgé de quarante quatre ans et déclaré vérificateur des poids et mesures. Sans toucher à la haute élite de la société, notre Vilfeu évolue tout de même dans un environnement semble-t-il bourgeois. La guerre éclate en 1870 et celui-ci se bat alors au sein de l'armée de la Loire à Coulmiers, à Patay et au Mans. Après la guerre Vilfeu est nommé substitut à Laval puis au Mans où il part vivre. Cependant, il démissionne en 1879 et ouvre alors son cabinet d'avocat. Celui-ci est marié avec Blanche de Reiset depuis le 14 mars 1878 qu'il a épousé à Mayenne. Celle-ci, ainsi que sa famille, fait l'objet d'une enquête de renseignements ordonnée par le préfet au début du mois de septembre 1889 quelques jours avant les élections⁸⁵. On apprend que la belle mère d'André Vilfeu tient le titre de Vicomtesse de Reiset. Elle possède à ce moment le château de la Guitterie à Alexain en Mayenne, mais réside rue Marbeuf à Paris où elle reçoit tous les samedis "du monde distingué". Notre avocat fréquente voire vit dans un milieu social élevé, de rang aristocratique, profondément conservateur et à caractère probablement anti-républicain.

Celui-ci commence sa carrière politique aux élections municipales de mai 1888. Durant la même période que les diverses réunions secrètes du Comité Conservateur vues auparavant, le candidat Vilfeu est présenté au grand public comme membre de la liste conservatrice. La presse radicale ne mâche pas ses mots qualifiant cette liste de « réactionnaire » et les candidats de « monarchistes »⁸⁶. Au sein d'un article du journal radical *Le Petit Manceau* présentant avec haine les divers membres de la liste on peut lire pour Vilfeu : « Si jeune et déjà ancien. C'est le premier ténor de la troupe. On l'a choisi à cause de son talent d'avocat, habile à gagner des mauvaises causes et à faire accepter au jury des théories risquées. C'est lui qui plaidera pour la réaction qui l'a chargé

⁸³ "André, MARie, Edouard, Vilfeu" dans JOLLY, Jean, *Dictionnaire des parlementaires français*, PUF, 1960-1977

⁸⁴ BMS, 4 E 159/178, Archives départementales de la Mayenne

⁸⁵ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...] Archives départementales de la Sarthe

⁸⁶ *Le Petit Manceau*, *La liste réactionnaire* et *Les candidats monarchistes*, Auteur inconnu, 30 avril 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

de sa défense ». Les républicains et plus largement la population du Mans connaissent alors déjà l'avocat comme étant un membre actif du réseau conservateur sarthois. Il nous reste à connaître son degré de radicalité conservatrice. Est-il un simple républicain d'une droite certes affirmée, ou bien un nostalgique de l'Ancien Régime ? On remarque au sein de cette liste la présence du candidat Coutoux que nous connaissons déjà comme étant bonapartiste⁸⁷. Les élections ont lieu et Vilfeu arrive premier de sa liste avec 1420 voix et incorpore donc le Conseil Municipal⁸⁸.

Malheureusement une lacune archivistique nous empêche de connaître les discussions et décisions qui ont pu être menées au sein du Comité Conservateur avant d'arriver à la décision d'annoncer André Vilfeu comme candidat boulangiste aux élections législatives. Celui-ci se présente dans la première circonscription du Mans tenue alors par le radical Alphonse Leporché. On peut penser que comme étant le plus jeune arrivé dans le jeu politique et ayant reçu le meilleur score de la liste aux dernières élections, André Vilfeu a été vu comme le plus à même de représenter un certain renouvellement de la classe politique ainsi demandé par le corps électoral. Comme nous l'avons vu précédemment, les réseaux conservateurs sont déjà actifs et présents dans l'aventure boulangiste dès le mois de mars 1888. Vilfeu lui-même avait demandé à ralentir l'enthousiasme vis à vis de ce mouvement, touchant notamment les rangs bonapartistes, au début du mois de novembre de la même année. Au vu de sa candidature les conservateurs ont donc décidé de jouer la carte boulangiste pour arriver à retirer une circonscription du département des mains des républicains et *a fortiori* de renverser la République en votant la Révision à la Chambre. De plus Vilfeu s'oppose très vite au Comité révisionniste sarthois d'obédiences socialistes et radicales qui ne reconnaît pas en lui un véritable candidat boulangiste⁸⁹. Comment alors réussir à convaincre un électoral convaincu de son caractère conservateur voire anti républicain pour les plus critiques, que celui-ci représente véritablement cette étiquette boulangiste teintée de républicanisme patriotique et radicale ainsi perçue par le peuple.

Dans de sa profession de foi, on remarque naturellement les composantes du discours boulangiste : « Si les scandales inouïs, si les honteux tripotages [...] vous ont indignés, / Si vous voulez un gouvernement qui respecte la liberté des consciences, les droits de tous, qui serve les intérêts de tous, qui serve les intérêts de tous et non les passions et les ambitions de quelques uns; un gouvernement assez fort pour nous assurer la paix au dedans comme au dehors, / Si voulez enfin la Révision de cette Constitution qui a réduit à l'impuissance toutes les énergies nationales ». On y retrouve donc le refrain de l'antiparlementarisme centré sur la corruption des élus, l'appel à un

⁸⁷ 1 M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899 Archives départementales de la Sarthe

⁸⁸ *Le Petit Manceau*, Élections municipales, Auteur inconnu, 7 mai 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

⁸⁹ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Chronique locale / Le Mans*, Auteur inconnu, 9 et 11 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

nouveau pouvoir fort qui met fin au régime parlementaire alors jugé comme instable et enfin l'appel à la Révision de la Constitution; reste encore à savoir laquelle. On détecte déjà quelques traces de conservatisme dans le discours notamment la référence à la liberté de conscience qui peut trahir une dénonciation de la politique anticléricale menée par les opportunistes et défendue largement par les Républicains. Une autre partie de la profession de foi apporte également quelques lumières au lecteur quant à la nature de ce boulangisme : « La révision de la constitution, la nomination d'une Constituante, ce sont les bases du programme du général Boulanger qui, avec raison, a pu faire appel sur ce terrain à tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de parti ». On comprend donc en lisant cela que le candidat Vilfeu ne récupère, véritablement que la partie révisionniste du programme de Boulanger sans pour autant en développer le contenu précis. En précisant qu'aucune distinction de parti n'est de mise dans le mouvement on peut donc comprendre que des anti-républicains fomentant un renversement prochain de la République par la Révision peuvent aussi faire partie du mouvement boulangiste. De façon officieuse le candidat le dit ouvertement lors d'une réunion publique le 16 septembre au milieu de nombreux « tapages » : « Il dit qu'il demandera la révision de la constitution, il veut une constituante et la consultation du peuple sur la forme du gouvernement; il déclare que si la majorité est républicaine, il se ralliera à la République (Nombreuses interruptions)⁹⁰ ». En se rappelant les décisions prises par le Comité conservateur vis à vis de l'utilisation du boulangisme pour renverser la République on sait que par ce discours l'auteur maintient une certaine ambiguïté tout en souhaitant que le peuple vote le rétablissement de la monarchie. Il est important de noter que ces propos s'inscrivent purement dans l'idéologie orléaniste écartant ainsi Vilfeu des croyances légitimistes revendiquant recevoir le pouvoir de Dieu et non du peuple. Tous ces petits indices, que les lecteurs ne peuvent pas tous déceler, car ne connaissant pas les décisions prises au sein du Comité Conservateur, témoigne alors de la position adoptée par les conservateurs anti républicains boulangistes. La Révision est devenue une marque sous laquelle il est plus que bon de se montrer. Le peuple râle de l'inefficacité de cette République et le mouvement trans-idéologique créé par le général Boulanger laisse porte ouverte à toutes les revendications révisionnistes possibles même celles conduisant secrètement à un rétablissement monarchique.

Les électeurs voient pourtant clairs dans le jeu de Vilfeu et tentent par tous les moyens de déceler ses véritables intentions. Trois grandes réunions publiques ont été retenues afin d'analyser les réactions de l'électorat face au discours et à la personne de Vilfeu. La première a lieu le 14 septembre dans la salle de l'Élysée Saint Georges sur la route de Sablé⁹¹, la seconde le 16

⁹⁰ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Profession de foi de M.Vilfeu*, André Vilfeu, 15 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

⁹¹ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

septembre à la salle Girard à Pontlieue et la troisième le 21 septembre à la Halle aux toiles. Si la première de ces réunions a pu se dérouler en périphérie ou à l'extérieur du Mans, la seconde se trouve en territoire rural en bordure de la ville et la dernière en son sein. Aujourd'hui subsiste la rue de la Halle aux toiles adjacente à l'actuelle Place d'Alger. Durant ces réunions des membres du Comité républicain révisionniste et socialiste, association de boulangistes de gauche que nous aborderons plus tard, vont notamment interroger systématiquement le candidat sur son attachement ou non aux institutions républicaines.

Selon les rapports de police, la première salle a accueilli 2000 individus et la seconde entre 1000 et 1100. On ne possède pas d'estimation pour la dernière réunion mais selon les diverses observations et le tapage répété au cours de la réunion, la foule était présente en nombre. Les réunions se déroulent en trois étapes : les deux candidats principaux étant présents, l'un est tiré au sort et doit alors commencer par parler à la tribune pour ainsi défendre son programme. Le second le précède et fait de même puis vient la troisième étape des questions réponses entre l'assistance et les candidats. Durant ses discours, Vilfeu se pose en défenseur « des ouvriers et des travailleurs ». Son discours étant détaillé pour la dernière réunion, il propose notamment la réduction des monopoles, le développement de l'action des chambres syndicales, ou encore le développement de la coopérative « c'est-à-dire la réunion du travail et de l'argent » à l'issue de laquelle proposition il imagine la création d'un Crédit ouvrier en parallèle au Crédit agricole. Au niveau fiscal celui-ci propose la réduction des impôts indirects et la suppression des octrois, étant des contributions indirectes perçues par les municipalités sur les marchandises entrant sur son territoire. Utilisant le terme de classe ouvrière il maintient tout de même un discours tendant à la défense générale « de l'ouvrier, des patrons et de l'agriculteur ». André Vilfeu tient alors un discours se rattachant à plusieurs idéologies. D'un ton d'abord socialisant ou en tout cas populaire, il se pose comme défenseur du petit, de l'opprimé. Il propose ensuite de lui venir en aide par des mesures libérales entendant ainsi favoriser le commerce et améliorer alors ses conditions de vie. La troisième facette de son discours nous rappelle qu'il n'adhère pas à la théorie de la lutte des classes car il entend bel et bien défendre tant le petit commerçant que le patronat pour ainsi sortir de la morosité économique. Les grands monopoles et grands patrons sont extérieurs à sa politique et restent assimilés à des ennemis du petit commerçant et alors de la tradition. On retrouve donc un mélange d'idéologies entre le libéralisme économique orléaniste, la défense de l'opprimé se rapprochant du socialisme ou des républicains de gauche et le traditionalisme ou le conservatisme structurel royaliste défendant le maintien d'un appareil de production à taille et de réalisation humaine. Ce mélange idéologiques semble alors rapprocher notre candidat du mouvement contemporain du catholicisme social. Adrien Dansette le définit comme « l'ensemble des efforts accomplis par le catholicisme pour lutter contre la misère matérielle et morale à laquelle la révolution industrielle et le régime économique libéral

ont réduit les ouvriers⁹² ». Cette défense des intérêts ouvriers mêlée au rejet de la théorie de la lutte des classes et à la défense des réformes libérales semblent définitivement inscrire Vilfeu dans ce courant.

Face au Comité républicain révisionniste et socialiste du Mans qui se plaint que Vilfeu ne les a pas consultés pour les élections, le candidat leur rappelle le 21 septembre qu'il a l'aval de Laguerre qu'il a vu personnellement à Paris et qu'il n'a donc pas besoin de leur soutien. Au cours des trois réunions les intervenants membres de ce Comité lui demandent de confirmer son attachement aux institutions de la République. Au cours de celle du 21 septembre ils vont même jusqu'à l'accuser de s'être défini comme légitimiste au cours d'une réunion privée à Montfort, ce que le candidat va contester malgré la confirmation d'un témoin. Face à toutes ces questions celui-ci défend toujours son identité de conservateur en répondant notamment aux questions qu'il ne voterait ni la suppression du budget des cultes ni le service militaire de 3 ans pour les séminaristes. A la question de savoir s'il est républicain, il répond le 14 septembre : « Je suis conservateur ». De nouveau interrogé sur ce sujet le 21 septembre il répond habilement et de façon ambiguë : « En ce qui concerne la République, on croit que si le citoyen Leporché venait à ne pas être nommé demain, elle en mourrait. Il exagère. Je ne combats pas la République. Si vous l'incarnez dans la personne des citoyens Constans et Thévenot, je la combats. Mais si vous la regardez comme gouvernement national, je ne la combats pas. Je ne combattrai jamais la volonté générale ». Si la réponse est plus large elle reste insatisfaisante car elle laisse encore la porte ouverte à un véritable désir de restauration monarchique par plébiscite.

A la fin de chaque réunion a lieu un vote à main levée de l'assistance pour juger lequel candidat a été le plus convaincant. Vilfeu ne reçoit que 20 mains levées à la première réunion et entre 30 et 40 à la seconde. Cependant, la dernière réunion laisse le doute quant aux intentions de vote de la foule car le rapporteur nous apprend qu'à peu près la moitié des mains se sont levées pour le candidat boulangiste.

Par son habile utilisation de la rhétorique, André Vilfeu maintient le doute au sein de l'électorat sur son attachement ou non aux institutions de la République. L'assistance n'est pas dupe mais les jeux de va et vient dans son discours, comme le montre le dernier extrait du rapport cité, empêchent à l'opposition de prouver ses ambitions secrètes communes à celles du Comité Conservateur. Face à Vilfeu, fort du soutien de Laguerre et du général Boulanger, le Comité révisionniste de la Sarthe reste pour lui un fervent ennemi qui se sent d'autant plus spolié que ce candidat accepté par le Comité National ne correspond en aucun point à ses obédiences politiques. Les électeurs connaissent le caractère conservateur du personnage mais l'étiquette boulangiste semble plus forte encore que n'importe quel discours.

⁹² DANSETTE, Adrien, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Paris, 1951, p.182-183

c/ Gaston Galpin et le bonapartisme boulangiste

Au delà de la sphère royaliste, le mouvement boulangiste attire d'autres forces conservatrices majeures notamment celles du bonapartisme. Héritier du Second Empire le mouvement bonapartiste entend, à terme rétablir un pouvoir fort à la tête de l'État si ce n'est rétablir un nouvel Empire. Également appelés plébiscitaires, les bonapartistes défendent la souveraineté populaire et donc le recours systématique au plébiscite permettant ainsi au peuple de gouverner à travers un leader proclamé. Le parti bonapartiste tient également en très haute estime la nation française et son Empire, garants de l'ordre établi et de la prospérité française. Celui-ci s'oppose pourtant, aux côtés des autres conservateurs, à l'expédition du Tonkin jugée comme étant un véritable gâchis déplaçant l'effort de guerre français de sa frontière Est européenne. Ce mouvement et ses partisans vont rapidement être séduits par le Général qui allie à la fois ce souci du peuple et de sa souveraineté ainsi que le remplacement du régime parlementaire par un régime centrant les pouvoirs sur un leader plébiscité.

Pour résumer le positionnement de l'élite bonapartiste vis à vis du boulangisme on peut distinguer deux phases : la première, à l'occasion des élections partielles du premier semestre de 1888, où ils se croient l'élément moteur du vote protestataire, la seconde, en amont des élections partielles de la Seine, où ils réalisent qu'ils sont distancés⁹³. Le Prince Victor se méfie du Général, de sa personnalité et de son mouvement « il le tient pour un opportuniste avide de popularité, dont on ne connaît pas les motivations ». Le Prince prend pour la première fois position le 15 mai 1888 lorsqu'il reçoit les Comités de la Seine : « [Le Prince Victor] entend que, déployant fièrement le drapeau napoléonien, nous restions indépendants, libres, dégagés de toute compromission, soutenant de tout notre patriotisme et de toute notre ardeur tous les efforts qui ont pour résultats de rendre au peuple la libre disposition de ses destinées »⁹⁴. En août 1888 en Charente inférieure, aucun candidat bonapartiste n'est volontairement proposé face au Général, les bonapartistes participent même à la campagne et hébergent le Comité boulangiste local⁹⁵. Le positionnement est précisé au mois d'octobre 1888 dans une lettre d'Edmond Blanc, personnage clé du réseau bonapartiste parisien, au Président du Comité d'Action : « marchons avec le général mais ne nous laissons pas plus absorber par lui que par les royalistes »⁹⁶.

⁹³ CERB (Centre d'Études et de Recherches sur le Bonapartisme), "Au cœur du mouvement bonapartiste durant l'épisode boulangiste", Revue CERB, Printemps 2009, n°38, 30 p., p.15 (Le CERB est une association loi 1901 créée en 1997, elle est dirigée par Thierry Choffat, historien spécialiste du syndicalisme, de l'extrême droite, de l'extrême gauche et du bonapartisme. Il est lui même militant bonapartiste).

⁹⁴ *Ibid*, p.17

⁹⁵ *Ibid*, p.16

⁹⁶ *Ibid*, p.18

La participation du mouvement bonapartiste dans l'aventure boulangiste est déjà connue et admise par de nombreux historiens. André Siegfried en 1913 écrivait déjà qu'il fallait différencier les boulangistes républicains de la première heure à « ceux de la coalition antirépublicaine, qui, tout en s'associant aux premiers par tactique politique, ne cessent pas pour cela de rester exactement de qu'ils étaient auparavant, à savoir des royalistes purs et des bonapartistes caractérisés »⁹⁷. Celui qui représente le mieux ce bonapartisme boulangiste en Sarthe est le député Gaston Galpin. Celui-ci est né le 9 janvier 1841 à Alençon dans le département de l'Orne. On peut lire dans un article biographique du *Nouvelliste de la Sarthe* que sa famille est originaire de la commune de Fresnay-sur-Sarthe⁹⁸. Licencié de Droit, il entre dans l'administration de la République en 1862 comme chef de cabinet de préfets dans la Moselle puis dans la Côte d'Or⁹⁹. Conseiller de préfecture de l'Yonne en 1870 il démissionne au moment de la guerre et s'engage. Il fit la campagne comme sous-intendant militaire attaché au quartier général de la deuxième armée de la Loire. Après la guerre il commence sa carrière politique et est nommé conseiller général de la Sarthe pour le canton de Fresnay-sur-Sarthe. Il devient également, à la même période, maire d'Assé-le-Boisne. Très engagé localement et proche des préoccupations des agriculteurs il crée le comice agricole de Fresnay qu'il préside. Comme précisé auparavant dans notre analyse Gaston Galpin échoue à deux reprises à se faire élire au parlement dans la 2e circonscription de Mamers d'abord en 1876 puis en 1882. Celui-ci parvient enfin à rentrer à la Chambre aux élections du 4 octobre 1885 où il est élu, à la suite du député bonapartiste Haentjens propriétaire du journal *La Sarthe*, sur la liste d'union conservatrice de la Sarthe par 51,758 voix sur 107,837 votants et 127,345 inscrits. Durant cette législature il siège naturellement à la droite bonapartiste. Il fait partie de plusieurs commissions et prend régulièrement la parole sur le budget ou encore sur les crédits du ministère de l'agriculture. Il vote notamment contre les crédits du Tonkin, pour la révision de l'impôt foncier, contre l'obligation du service militaire pour les séminaristes ou encore pour la surtaxe des céréales et les droits protecteurs sur les bestiaux. Notre député ici présent reste donc actif et investi notamment pour la cause agricole qu'il défend corps et âme durant sa campagne.

Gaston Galpin approche alors cette nouvelle élection législative avec un mandat de député déjà réalisé et donc un bilan à défendre. Comme on peut le remarquer sur les rapports envoyés au Préfet¹⁰⁰, celui-ci reste absent des réunions du Comité Conservateur de la Sarthe. Peut être ses convictions personnelles et les indications du Prince Victor sur les distances à prendre avec les royalistes ont-elles provoquées chez lui cet isolement. On sait cependant que depuis au moins les élections de 1885 il en fait partie. En effet, il se présente avec la liste conservatrice composée

⁹⁷ *Op.cit.* SIEGFRIED, A. *Tableau des partis...*, p.574

⁹⁸ *Le Nouvelliste de la Sarthe*, M. Gaston Galpin Député de la Sarthe, Camille Puyraimond, 16 et 17 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

⁹⁹ *Op.cit.* « Gaston Galpin » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

¹⁰⁰ 1 M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899 Archives départementales de la Sarthe

également du député d'Aillières et du député et président du Comité Conservateur, de la Rochefoucauld Doudeauville¹⁰¹. De nouveau en 1889, on peut lire dans sa profession de foi qu'il est « Désigné [...] par le Comité Conservateur ». Sa proximité avec ce réseau n'est plus à prouver, reste à démontrer celle qu'il a avec la stratégie boulangiste adoptée par celui-ci.

Là se trouve l'habileté du personnage et la source de nombreux pièges pour les historiens. Le candidat Gaston Galpin est seulement révélé comme affilié au Comité National au début du mois de septembre 1889. La première source qui révèle l'information provient de Paris sur la première page du journal boulangiste *L'Intransigeant*. Celui-ci publie le 5 septembre la liste des candidats affiliés au Comité National dans toute la France¹⁰². On y trouve entre autres le candidat Vilfeu ainsi que le candidat Gaston Galpin alors qualifié de « révisionniste ». La nouvelle est reportée en Sarthe dans le numéro, publié le 12 septembre, du journal *Le Petit Manceau* annonçant pour la première fois la collusion de la candidature de Galpin avec celle de son collègue « réactionnaire » et boulangiste¹⁰³. J.P. Mallejac, dans son mémoire sur *La Gauche et son électorat dans la Sarthe sous la IIIe République*, a donc tort d'affirmer qu'il « se présente même comme boulangiste »¹⁰⁴. Tout au long de sa campagne, le candidat défend son appartenance au mouvement bonapartiste et reste très discret sur la question du boulangisme ; tellement discret que les autorités préfectorales ne demandent que très tardivement une surveillance sur sa personne. On trouve pour autant des éléments qui trahissent cette tardive révélation. On peut lire dans sa profession de foi : « Un énergique mouvement d'opinion s'est produit, d'éclatantes protestations se sont fait entendre contre cette situation qui compromettrait jusqu'à notre honneur national et contre la Constitution qui l'avait enfanté. De toutes parts, on a demandé la révision de cette Constitution boiteuse, qui depuis trop longtemps paralyse toutes les bonnes volontés et dont on ne s'est servi que pour opprimer la liberté des consciences [...] / Je me déclare donc nettement révisionniste ». Sans déclarer son soutien au Général et en maintenant un discours distant vis à vis des troubles qu'il a pu provoquer, Gaston Galpin parvient à se rallier à la cause révisionniste. Alignant son discours sur celui du candidat Vilfeu, il précise : « La Chambre nouvelle, quand elle s'occupera de la révision constitutionnelle, procédera par les voies pacifiques et légales. Elle ne peut, d'ailleurs, et elle ne doit que laisser la France maîtresse de ses destinées ». Face aux accusations qu'il dénonce, le candidat révisionniste bonapartiste affirme alors son attachement au vote et à la légalité, rassurant ainsi les électeurs républicains.

Gaston Galpin entretient donc cette ambiguïté et ne joue pas ouvertement la carte

¹⁰¹ *La Sarthe, Élections législatives*, Auteur inconnu, 6 novembre 1885, Archives départementales de la Sarthe

¹⁰² *L'Intransigeant, Les candidats du comité national*, Auteur inconnu, 5 septembre 1889, vu sur gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

¹⁰³ *Le Petit Manceau, Sarthe*, Auteur inconnu, 2 au 9 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁰⁴ MALLEJAC, J.P., *La Gauche et son électorat dans la Sarthe sous la IIIe République*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Gabriel Dessert, Caen, Le Mans, 1971, T. 1, voir Annexe p.8

boulangiste. Un événement qui démontre l'adoption de cette stratégie par le candidat a notamment lieu juste avant les élections. En effet, on peut lire dans le numéro du 22 septembre du *Nouvelliste de la Sarthe* qu'ont été distribués dans la 2e circonscription de Mamers des bulletins de vote aux noms de M.Hédin (républicain connu mais non candidat), de Gaston Galpin et du général Boulanger¹⁰⁵. Notre candidat bonapartiste publie un communiqué tonitruant où il accuse les opportunistes d'être à l'origine de cet acte. Prenant la défense de son collègue conservateur d'Aillières, il écrit : « Je proteste contre cette infamie digne des gens qui ont intérêt à l'employer, et *J'engage tous mes amis à voter pour M.D'AILLIERES, député sortant [...]. / Aucune autre déclaration que la sienne n'a été faite à la préfecture. En conséquence, tous bulletins portant un autre nom [...] n'entrent même pas en compte* ». Par cette habile manœuvre, Gaston Galpin fait passer le message qu'il refuse tout vote accordé au général Boulanger même et surtout de façon illégale; ce dernier étant inéligible en raison des poursuites engagées contre lui, et prend ainsi ses distances avec le mouvement boulangiste aux yeux de l'électorat.

Cette stratégie de distance manifeste le respect, par Gaston Galpin, des indications du Prince Victor remplies de méfiance et conseillant la prise de distance tant avec les royalistes qu'avec le boulangisme. De plus la circonscription étant déjà occupée auparavant par le bonapartiste Haentjens élu député en Sarthe depuis l'année 1863, il aurait été hasardeux de prôner une candidature boulangiste au sein d'une circonscription profondément conservatrice. Cela aurait pu brouiller les repères des électeurs et ainsi remettre en question l'élection du candidat conservateur. Il ne faut pas oublier que tous au sein des rangs conservateurs ne sont pas convaincus corps et âmes de la cause boulangiste et de sa pérennité. Rappelons nous de la position défendue par de la Rochefoucauld Doudeauville. Il faut également se remémorer que le Général est à cet instant en exil en Belgique et sous la procédure d'un procès en Haute Cour. La frilosité du candidat Galpin à se déclarer boulangiste est donc d'autant plus compréhensible qu'il se présente dans une circonscription qui lui semble gagnée d'avance. Porter l'étiquette boulangiste serait alors risquer sa réputation et donc sa prochaine réélection en cas d'échec acté de l'aventure boulangiste.

Malgré notre recherche poussée au sein de la presse locale et des rapports préfectoraux, aucune référence ni aucun rapport à une réunion publique incluant le candidat Galpin n'a été retrouvée. Il ressort du discours perçu du candidat un profond intérêt pour le monde agricole et sa défense à la Chambre. Le bilan de son mandat est complet et nombre de ses votes ont notamment contribué à la protection des agriculteurs et des ouvriers. On peut lire dans l'article biographique du *Nouvelliste* : « Il a voté toutes les lois ouvrières sagement libérales et repoussé toutes celles de nature à apporter des entraves à la liberté des ouvriers aussi bien que des patrons ». Bien que ce

¹⁰⁵ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Aux électeurs de la 2e circonscription de Mamers*, communiqué de Gaston Galpin, 22 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

II/ Un corps militant mobilisé et actif

1/ Un socialiste converti au boulangisme : le "citoyen Masson"

a/ Des rapports difficiles avec le Comité central radical

Comme nous l'avons vu précédemment, il n'est en rien étonnant de voir que les vastes couches populaires sont sensibles au discours boulangiste. En effet, le programme « Dissolution, révision, constituante » est depuis déjà une dizaine d'années au programme de l'extrême gauche¹⁰⁶. Selon Michel Winock, le boulangisme se présente alors comme le prolongement du radicalisme auquel on a ajouté le blanquisme et le nationalisme¹⁰⁷. Le blanquisme lutte contre l'ordre établi bourgeois et le nationalisme contre l'ordre politique qui en est l'expression. La fusion des deux mouvements se retrouve au sein du boulangisme des premières heures. Le succès électoral de l'extrême gauche aux élections de 1885 traduit un besoin de changement d'une large partie de la population notamment au sein du corps ouvrier mais aussi intellectuel. Le Comité révolutionnaire Central créé par Édouard Vaillant en 1881, se voit divisé quant à la posture à adopter face au boulangisme. Les blanquistes se revendiquent héritiers de la vieille tradition jacobine du nationalisme. Beaucoup d'entre eux voient alors dans le boulangisme une « œuvre de déblaiement, « de désorganisation des partis bourgeois » dont il appartient aux socialistes de « recueillir les fruits » et qui ne peut que hâter la fin de la société bourgeoise¹⁰⁸. Au printemps 1888 les blanquistes attendent un engagement du Général pour le socialisme avant de s'engager corps et âmes derrière lui. Néanmoins, des opérations de soutiens sont déjà lancées, soit en participant directement à sa propagande, soit en refusant d'adopter une position publique hostile à son encontre¹⁰⁹. Il faut attendre le 5 août 1888 avec la mort brutale du fondateur du CRC, Emile Eudes, pour que la scission éclate. Henri Rochefort, Ernest Granger et Ernest Roche créent alors le Comité central socialiste révolutionnaire (CCSR) d'obédience boulangiste¹¹⁰. Toujours selon Michel Winock, l'engagement des troupes socialistes en province en faveur du boulangisme a seulement lieu là où une organisation locale solide a été mise en place au préalable. Nous possédons en Sarthe le cas d'un groupe de socialistes qui, ensemble, vont fonder un Comité révisionniste local en faveur du programme radical et socialiste du général Boulanger. En fonction des sources qui nous sont parvenues, nous centrerons particulièrement notre propos sur un personnage récurrent ; un certain Masson.¹¹¹ Pour bien comprendre le cheminement idéologique des individus, il est nécessaire pour

¹⁰⁶ WINOCK Michel, « *Socialisme et patriotisme en France (1891-1894)* », Revue d'histoire moderne et contemporaine, t.XX, juill-septembre 1973, p.376-423, p.30

¹⁰⁷ *Ibid*, p.39

¹⁰⁸ *Ibid*, p.41

¹⁰⁹ *Ibid*, p.42

¹¹⁰ *Ibid*, p.43

¹¹¹ M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

notre analyse de retracer les événements qui entourent ces personnages à partir du début de l'année 1888.

Au vu du peu de renseignements que nous possédons sur Masson, il nous est impossible d'en dresser un portrait biographique. On sait par le biais des rapports qu'il est au Mans depuis peu et qu'il exerce les professions d'expert géomètre et de jurisconsulte. D'opinion socialiste assumée et déclarée, il fait la première fois son apparition dans un rapport du commissaire de la police spéciale, daté du 21 avril 1888 faisant le compte rendu d'une réunion du Comité central radical. Celle-ci est mise en place en vue d'élire la liste radicale proposée aux élections municipales dans la troisième section du Mans. Le rapporteur note la présence d'un certain Bouttié, d'Anselme Rubillard - sénateur depuis 1882 et ancien maire du Mans - ou encore de Maurice Pierre Louis Ajam qui commence ici sa carrière politique. On apprend que le Comité central est dirigé par un certain Raguideau. L'individu Paumier, président de la réunion est également à noter car il reviendra plus tard dans notre propos. La séance commence par la lecture du programme adopté par le Comité. On y remarque notamment l'opposition à l'expédition du Tonkin, ou encore l'affirmation de son programme révisionniste « pour nous débarrasser des institutions monarchiques qui nous régissent ».

Masson se fait alors déjà remarquer par ses convictions socialistes en déclarant devant l'assemblée « que les fonctions de Maire doivent être en compatibilité avec le mandat de sénateur ou de député; il veut que le Maire qui sera nommé réside continuellement au Mans; il termine en demandant que les candidats prennent l'engagement de laïciser les établissements publics, d'épurer le personnel des fonctionnaires etc.. ». Ces demandes sont directement destinées au candidat Anselme Rubillard, sénateur et candidat aux prochaines élections municipales du Mans ayant lieu à la moitié du mois de mai prochain. Son discours certainement jugé trop arrogant ou trop extrême de la part d'un militant est contrée par un certain Deschamp qui « combat la proposition de Masson » et « a gain de cause ».

On note ensuite que la question boulangiste crée déjà des troubles au sein du Comité. En réponse à des propos favorables au général Boulanger entendus dans l'assemblée, Bouttié répond qu'il a « approuvé le général Boulanger comme général et comme ministre de la Guerre. Comme député, je l'approuverai encore s'il appuie de ses votes le ministère actuel qui va réaliser les réformes depuis si longtemps promises ». On peut lire alors qu'une vive discussion s'engage entre Paumier et Rots « mais de nombreux cris de : Pas de divisions! Pas de divisions! Se font entendre et l'incident est clos ». Au moment du départ du lieu de réunion quelques cris de « Vive Boulanger! » se font entendre. Ce premier rapport de réunion qui est parvenu démontre largement les divisions croissantes au sein du mouvement radical mançais. Masson et Paumier semblent déjà se faire

remarquer par leur caractère ou leurs opinions d'avantage socialistes que radicales.

La personnalité de Masson divise largement le mouvement. A une seconde réunion ayant lieu le 25 avril et tenant pour objectif d'élire les listes radicales dans la première et la deuxième section du Mans, il n'hésite pas à prendre la parole et à critiquer « énergiquement la façon dont le Comité central a élaboré les listes, il lui reproche ses candidatures multiples ». A la surprise de l'assemblée Masson n'hésite pas à dire : « on va vous présenter une liste qu'on tachera de faire passer comme une lettre à la poste. Vous avez le désir de l'accepter, de la rejeter ou de la modifier. On lui demande s'il est électeur et quel est son programme; Non seulement je suis électeur, dit il, mais encore candidat ». Contre toute attente, Masson se pose comme candidat face à la liste validée par le Comité. Il ajoute même au sujet du programme adopté par le Comité qu'il le trouve « trop restreint » et termine son allocution en critiquant la « gestion de la municipalité actuelle au point de vue des finances et de ses travaux ». C'est alors qu'un certain Drouin, dit imprimeur, tente de réfuter les arguments de Masson, sans succès en raison du tapage que provoque l'assistance. Bonhommet, président de la société de Libre pensée du Mans, reproche à Masson "d'être venu à la réunion pour y faire de la division" avant d'inciter l'assemblée à voter pour les listes proposées par le Comité. Le vote est sans appel, la liste de la deuxième section est repoussé et Masson est élu. Rubillard étant présent sur les deux listes, il est dit que de nombreuses protestations se font entendre à ce sujet, quelques voix crient même : « qu'il reste au Sénat! ».

Avec tout ce tapage, Masson inspire dès lors la méfiance aux yeux de l'élite du Comité. Il est dit dans le rapport que son élection serait validée « mais sous la réserve d'une enquête sur ses antécédents politiques qui sera faite par le Comité central ». Une autre réunion du Comité a alors lieu le 2 mai 1888 pour régler la question de son élection et 300 personnes y assistent. La déception des dirigeants du Comité est palpable quant au non vote de la liste validée par celui-ci. Bouttié, qui préside la réunion, la commence en faisant « ressortir le travail fait par le Comité Central pour arriver à constituer des listes pouvant grouper le plus d'électeurs républicains possible ». Il rajoute ensuite « qu'en présence de ce vote, détruisant en partie l'œuvre du Comité », l'élection de Masson serait validée en fonction des résultats de l'enquête concernant ses antécédents politiques. Soulevant ensuite son arrivée récente dans la ville du Mans, Bouttié conclue que l'élue « ne présente pas les garanties nécessaires pour que le Comité et les électeurs aient confiance en lui et demande à la réunion de l'écarter ». Celle-ci invalide alors l'élection de Masson. Ce dernier est présent et on peut lire qu'il tente de répéter certaines phrases prononcées durant la dernière réunion mais, « en présence de l'hostilité de l'assemblée, il se retire disant : je ne suis pas le candidat du Comité Central mais que ceux qui voudront voter pour moi dimanche prochain le fassent ». Si Masson parvient à enflammer ponctuellement les foules il ne possède manifestement pas l'assise et la confiance du

corps militant tenues par les cadres du Comité. Sa réputation est déjà faite au sein de ce Comité et il ne tarde pas à créer sa propre organisation.

En effet, dès le 22 mai on apprend que « les socialistes Masson et Lelièvre posent leur candidature au conseil municipal du Mans, dans la 3e section ». Il est précisé que « les deux socialistes ne veulent pas se rallier au programme imposé par le Comité central radical. Ils trouvent que ce programme est beaucoup trop modéré ; ils en produiront un absolument révolutionnaire et se présenteront aux suffrages des électeurs mais en dehors du Comité Central ». Deux hypothèses se posent alors à nous, soit Masson a véritablement tenté de s'intégrer au Comité central radical, soit il y est allé de façon préméditée pour troubler les réunions, causer des divisions et ainsi rameuter au sein de son prochain mouvement la partie la plus extrême de l'assistance. Vu la stratégie frontale du personnage, la seconde hypothèse semble probable. Toujours est-il que Masson se trouve dès lors dans les premiers noms connus du socialisme manceau. Malgré ce détachement probable à la cause radicale modérée, une véritable hostilité semble s'être mise en place entre Masson et le Comité Central. En effet, dans ce dernier rapport du 22 mai, on apprend que Masson aurait dit que « s'il est élu, [...] il espère pouvoir forcer la main à M. Bouttié et à quelques autres conseillers ». Il semble alors que l'invalidation de son élection par ce dernier au sein du Comité Central ait laissé quelques traces.

Dans un rapport du 26 juin, le commissaire de la police spéciale nous apprend que Masson, Lelièvre et Paumier sont les « chefs » du « parti socialiste » manceau. Il est dit que ce dernier s'organise « pour combattre et tâcher de faire échec au Comité dit Central radical ». Les cadres de ce parti sont dits « très mécontents de l'œuvre du Comité Central, du Conseil Municipal du Mans et du ministère actuel auxquels ils reprochent de ne rien faire dans l'intérêt de l'ouvrier ». Face à cette nouvelle organisation, le rapporteur met même en garde le préfet, qualifiant les socialistes de « surexcités », il précise alors qu'il « faut s'attendre à voir se produire dans les réunions électorales qui auront lieu prochainement, les attaques les plus violentes contre le gouvernement et contre la municipalité, plus précisément contre M. le Maire et M. Bouttié ».

Socialiste révolutionnaire convaincu, arrivé depuis peu au Mans, Masson rejette corps et âme l'autorité d'une quelconque bourgeoisie dominante. Ce dernier ne trouve donc pas sa place au sein des radicaux locaux, dirigés entre autre par un sénateur de longue date et ancien Maire du Mans, Anselme Rubillard, véritable figure bourgeoise de la ville. Masson parvient par une verve particulièrement arrogante à rallier des individus à sa cause, notamment Paumier qui quitte ce premier Comité pour rejoindre le nouveau « parti socialiste » qu'ils codirigent avec un certain Lelièvre.

Les informations recueillies nous permettent notamment de relever la ferveur, voire même l'ambiance explosive apportées par l'assistance ouvrière au cours des réunions du Comité Central. On comprend que les cadres du mouvement peinent à contrôler les militants qui se font emmener très rapidement et avec une certaine facilité, dans l'opposition à leurs recommandations. Malgré un rapide retour à la normale, la division pressentie par la foule durant la première réunion reportée a lieu, donnant ainsi naissance au premier mouvement socialiste révolutionnaire mançais.

b/ La conversion au boulangisme et l'organisation d'un Comité révisionniste

Encore sans véritable statut ni organisation officielle, Masson tente ensuite à plusieurs reprises et non sans mal, de faire voter la mise en place d'un nouveau « Comité républicain et radical de la Sarthe »¹¹². Il tente la première fois de faire adopter le projet à une réunion publique le 25 septembre mais un certain Garnier, personnage influent de ce réseau socialiste mançais, demande de voter cela le lendemain, à la prochaine réunion, où il est prévu de recevoir Lullier en conférence. Le lendemain, le discours alors terminé, la foule sort de la salle au moment même du vote du premier article. Il aura fallu attendre une réunion privée tenue quelques jours plus tard pour que les statuts soient signés par lesdits Masson, Bontemps, Paumier, Crochard, Lemaître, Courtet, Guerville, Gauthier et Boidvin. Il est dit que le projet « doit être présenté dans une réunion privée qui se tiendra mercredi prochain ». Il ne s'agit pas encore de la constitution d'un véritable Comité boulangiste. Selon les rapports obtenus, Masson semble se convertir progressivement au boulangisme entre les mois de septembre et de décembre 1888.

Pour combler le vide de l'absence du conférencier Lullier, Masson prend alors la parole et, défendant la Révision nécessaire de la Constitution, il aborde encore le mouvement boulangiste avec un certain détachement. Il dit notamment : « Il y a un courant boulangiste et un courant anti-boulangiste. Un des premiers j'ai demandé la révision de la Constitution [...] M. Floquet l'a toujours mise en tête de son programme, on peut donc être révisionniste sans être boulangiste ». On peut lire ensuite qu'après avoir dénoncé le danger que représente la Constitution de 1875 pour le maintien de la République : « il reconnaît que le danger n'est pas immédiat, le boulangisme n'étant qu'une manifestation extérieure ». Son discours peut difficilement être plus clair, si Masson se considère Révisionniste, le mouvement boulangiste reste pour lui une agitation extérieure à ses propres convictions et projets.

Vient ensuite la réunion du 26 septembre, mise en place dans le but d'accueillir une conférence assurée par un certain Lullier. Nos recherches nous laissent penser qu'il s'agit de Charles

¹¹² I M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

Lullier, ancien militaire à la carrière et à la réputation très sulfureuses¹¹³. De convictions socialistes révolutionnaires, il entame une carrière politique en se présentant aux élections législatives de sa prison en 1869 - car condamné à une faible peine pour s'être battu en duel contre un clerc de notaire. Pendant cette campagne il profite notamment du soutien d'Henri Rochefort. Durant la Commune il est nommé commandant en chef de la Garde Nationale mais est relevé de ses fonctions 5 jours plus tard pour incompétence. Arrêté par les Versaillais, il est envoyé au bagne de Nouméa et revient en 1880 en France car bénéficiant de l'amnistie. C'est dans la seconde moitié de l'année 1888 qu'il affirme son intérêt, puis en décembre son soutien, au général Boulanger et à ses idées. Dans l'article de Pierre Henry Zaidman, on retrouve notamment un extrait d'un de ses discours prononcé au gymnase Christmann dans le 10^e arrondissement de Paris le 15 novembre 1888, où il tient ces propos : « Je ne suis pas boulangiste, mais je me rallie au général Boulanger ». La période et les propos tenus coïncident avec le discours rapporté par le commissaire de police : « Il dit n'être ni pour ni contre le général Boulanger, il ne l'a vu d'ailleurs qu'une ou deux fois, tout ce qu'il peut dire du général c'est qu'il a toujours été un bon soldat »¹¹⁴. Avec ces indices, il serait difficile de croire qu'il ne s'agit pas de lui. Cependant, on ignore la raison profonde et l'origine de sa venue au Mans. Peut-être était-il déjà en rapport avec le Parti national du fait de sa proximité avec Henri Rochefort. Il pourrait s'agir d'une œuvre de propagande boulangiste à destination des socialistes et ouvriers manceaux. Il est clair qu'après avoir spécifié qu'il défendait d'avantage des idées plutôt qu'un parti ou même « une secte », son discours s'inscrit totalement dans le programme boulangiste. Il propose ainsi sa vision de la Révision de la Constitution :

- « 1- La suppression du Président de la République, sinon l'investiture nationale pour le chef de l'Etat,
- 2- La suppression du Sénat, sinon, un Sénat nommé par le suffrage universel,
- 3- La responsabilité ministérielle effective,
- 4- La liberté de conscience,
- 5- L'abolition du parlementarisme,
- 6- la simplification des rouages administratifs et la responsabilité des fonctionnaires de tous ordres,
- 7- et l'élection des juges par le suffrage universel »

Après avoir défendu la souveraineté du peuple et l'importance des libertés sociales « qui ont toujours été négligées », Lullier met notamment en garde les ouvriers vis à vis des élections législatives prochaines, les enjoignant à ne pas « abdiquer leur pouvoir souverain, entre les mains de sectaires, qui le lendemain de leurs élections, nous traiteraient en maître ». Il semble alors qu'en

¹¹³ ZAIDMAN, Pierre-Henry, "Charles Lullier, le général fou de la Garde nationale de Paris le 18 mars 1871", Revue Gavroche n° 143, septembre-octobre 2005, p. 1 à 9

¹¹⁴ 1 M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

parlant de sectaires, il fasse référence aux admirateurs aveugles de Boulanger. Même s'il rejoint Boulanger sur les idées, Lullier conspue, comme tout bon socialiste révolutionnaire, le culte de la personnalité qui lui est rendu, et par cela le manque de véritables convictions sociales qui peut ressortir de ses soutiens et représentants.

On peut penser que c'est cette rencontre avec Lullier qui provoque chez Masson cette volonté d'intégration au mouvement boulangiste car, dans un rapport du 12 novembre on apprend que celui-ci serait « le correspondant du Comité boulangiste de Paris par l'intermédiaire de Garnier », ce dernier étant déjà qualifié « d'agent boulangiste ». A partir du mois de novembre, Masson entreprend une campagne de syndicalisation des ouvriers maçons du Mans. Une première réunion a lieu à la salle de la Sapinette - route de Laval - le 16 novembre, où 200 à 250 ouvriers sont présents. Recueillant une centaine de signatures, le rapporteur précise que ses renseignements lui permettent d'affirmer que « le véritable but poursuivi par M. Masson est de réunir sous sa main le plus grand nombre possible d'électeurs pour les diriger en faveur des idées boulangistes ». On apprend ensuite que « M. Masson est au Mans le Correspondant de M. Vergoin de Paris et il n'agit que d'après ses instructions. Il passe pour être aussi en relation intime et suivie avec M. Coutoux, conseiller municipal du Mans ». Cette dernière citation est très riche en informations. Vergoin est un député radical du département de Seine-et-Oise depuis 1885¹¹⁵. Il adhéra rapidement au programme du général Boulanger et mena une campagne active pour celui-ci durant sa campagne dans le département du Nord, en avril 1888. Vergoin fait notamment partie du Comité républicain national, ce qui explique alors sa proximité avec les réseaux radicaux et socialistes boulangistes de province. Localement, Masson est dit être en relation intime avec Coutoux connu comme conseiller municipal bonapartiste¹¹⁶. Cette information nous renseigne alors d'une probable alliance, ou du moins d'échanges avérés, entre le réseau conservateur boulangiste mançais et celui de convictions socialistes.

Une autre réunion d'ouvriers maçons a lieu dans la même salle le 21 novembre pour continuer cet effort de syndicalisation. Masson semble alors gagner en réputation dans toute la ville du Mans car « une députation des ouvriers cordonniers s'est rendue chez lui hier soir, pour le prier de les réunir aussi pour les organiser comme les ouvriers maçons en corporation syndicale. Il le leur a promis ». On apprend dans ce rapport que Masson travaille « à la formation d'un Comité politique au vu des prochaines élections législatives ». Ce renseignement est on ne peut plus valide car on apprend dans un rapport du 13 décembre que « Gauthier, Demetz, Querville, Desnot, etc, etc » se sont réunis « chez M. Masson pour jeter les bases d'un projet d'organisation d'un Comité boulangiste devant lequel M.M. Laguerre et Vergoin viendraient faire une Conférence dans le

¹¹⁵ *Op.cit.* « Maurice, Pierre, Marie Vergoin » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

¹¹⁶ I M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

courant de janvier prochain ». Il est ensuite difficile d'être aussi clair et riche en informations que le rapport, c'est pourquoi on peut largement le citer : « M. Masson a fait observer qu'il était très important de se présenter comme révisionnistes et non comme boulangistes, attendu, a-t-il dit, qu'un certain nombre de ses amis politiques avaient peur de se compromettre en se déclarant franchement inféodés à la politique du général ». C'est alors que Masson propose l'appellation du Comité comme étant seulement révisionniste. La proposition est adoptée, le premier Comité boulangiste manceau officiel est alors mis en place et se nomme aux yeux du grand public : « Comité Révisionniste de la Sarthe ». L'organisation du mouvement ne tarde pas, et Masson précise que le rassemblement des sympathisants boulangistes au sein de ce Comité doit se faire au plus vite avant la venue de Laguerre et de Vergoin au Mans. Il est dit que Demetz a promis de recruter 200 individus contre 100 annoncés par Gauthier.

L'acceptation par Masson d'intégrer le mouvement boulangiste prend donc entre 6 et 8 mois à partir de son premier engagement en avril dans le Comité central radical déjà établi. A la lecture du discours encore tenu la veille de la venue de Lullier au Mans, on peut émettre l'hypothèse que c'est justement ce dernier qui convainc Masson de s'engager dans la cause boulangiste et qui le met ainsi en liaison avec le réseau boulangiste et radical socialiste de Paris. En effet, un peu plus d'un mois après cette réunion il est connu par la police comme étant sous les instructions de Vergoin. En décembre 1888, le mouvement boulangiste manceau est donc établi. Se réfugiant derrière la dénomination de révisionniste, on peut relever que le Général reste source de litiges au sein des réseaux socialistes et radicaux. Si le nouveau Comité se revendique déjà de 300 adhérents prochains, le chemin qu'il reste à faire jusqu'aux élections législatives de septembre 1889 ne lui promet pas d'être un long fleuve tranquille.

c/ Un rejet croissant des soutiens du Général et la mise à l'écart du comité

En raison d'une lacune archivistique, aucune autre réunion n'est reportée pour ce Comité révisionniste hormis la « réunion publique » du 11 juillet 1889¹¹⁷. Cette réunion ayant lieu dans la salle de la Sapinette route de Laval, on peut supposer qu'il s'agit du même public ouvrier dont disposait Masson durant sa campagne de syndicalisation des maçons. A cet instant, le socialiste Masson, premier orateur de la réunion, revendique ouvertement face à son public son soutien au général Boulanger. Après avoir critiqué et même insulté nombre d'opportunistes et de radicaux : « Il a pris à parti les membres de la Haute Cour de Justice » avant de faire « l'apologie du général Boulanger ». Celui-ci et ses partisans ont été dit être « victimes des violences du gouvernement ». Masson dit même à la foule qu'il n'y a que le Général « en France d'honnête et de patriote ». Ce

¹¹⁷ I M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

soutien officiel et ouvert tranche avec la prise de position défendue par Masson au moment de la fondation du Comité révisionniste. En effet le soutien porté au Général devait être dissimulé derrière le terme « révisionniste » pour ne pas effrayer les électeurs.

On apprend qu'à la suite de son discours quelques cris de « Vive Boulanger! » se sont fait entendre mais « ils ont été vivement relevés par les cris de « à Bas Boulanger, à Bas le dictateur, à Bas le César, à Bas l'empereur » ». Il est même dit que « l'orateur a été interrompu, interpellé et hué, il a été obligé d'abréger son discours dont la plus grande partie n'a pu être entendue ». Masson fut alors le seul intervenant de cette réunion, aucun autre « orateur » ne désirant prendre la parole ensuite. On note, par le vocabulaire utilisé par l'assistance pour qualifier le Général, que l'argumentaire des républicains est diffus au sein des rangs ouvriers. L'illusion n'est plus permise quant à sa soit disant identité républicaine socialisante. Rappelons-nous qu'à cet instant, il est déjà en fuite en Belgique et sous la procédure d'un procès en Haute Cour car étant accusé d'avoir tenté de renverser la République avec ses divers soutiens lors de son élection du 27 janvier 1889. Au sein des ouvriers, le Général ne fait donc plus l'unanimité et soulève même une large vague de haine. Toujours révisionnistes, les ouvriers manceaux ne sont donc plus des soutiens de Boulanger en juillet 1889. Malgré ce revers connu par Masson, et donc son Comité révisionniste, les élections législatives approchent et la candidature de Vilfeu, candidat officiel du parti national, est loin de faire l'unanimité au sein des rangs socialistes et révisionnistes.

Ce qui ressort des diverses sources d'informations retrouvées quant à cette élection, c'est une flagrante mise à l'écart du Comité boulangiste manceau par le parti national. Comme nous l'avons déjà abordé auparavant, dès le début du mois de septembre on apprend dans *Le Nouvelliste de la Sarthe* que le Comité dit « républicain, révisionniste et socialiste du 2e canton du Mans » ne soutient pas la candidature de Vilfeu, pourtant validée par le parti national¹¹⁸. Le « rédacteur » Hodecent et le « trésorier » Paumier nous l'expliquent ainsi dans le communiqué : « Nous répudions toute compromission avec ce qu'on est convenu d'appeler réactionnaires, et ne voulons marcher qu'avec les véritables libéraux, réformateurs dignes de ce nom et résolus à suivre la voie du progrès, tels que l'entendent les républicains honnêtes et travailleurs ». On apprend alors que le parti national n'a demandé ni l'avis, ni l'aval du Comité révisionniste du Mans : « Aujourd'hui, le parti national sans tenir compte de nos déclarations et de nos protestations, vient de nous imposer le candidat que vous savez : M.Vilfeu ». On peut lire ensuite : « Devant ce choix, qui ne nous satisfait pas, les membres du Comité républicain révisionniste et socialiste du 2e canton au Mans, reconnaissant qu'ils ont été trompés, protestent énergiquement, décident qu'ils ne présenteront pas de candidat, et rendent le Comité national responsable du résultat des élections du 22 septembre ». Le dit journal publie ensuite la réaction du journal bonapartiste *La Sarthe*, soutien du candidat Galpin et plus

¹¹⁸ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Chronique locale / Le Mans*, Auteur inconnu, 9 et 10 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

largement des candidats conservateurs sarthois : « M. Paumier n'a-t-il donc pas compris que le Comité national n'a pas voulu compromettre l'influence du général Boulanger, et effacer le souvenir de son magnifique succès au Mans en se mettant à la remorque d'un candidat exotique quelconque, dont l'échec était certain d'avance ». Le revers est donc énorme pour le Comité révisionniste du Mans.

Un autre document préfectoral nous informe alors qu'à une réunion, ayant eut lieu le 14 septembre à l'Élysée saint Georges, Paumier y a annoncé son soutien au candidat Leporché¹¹⁹. Face à la trahison du Comité qui a décidé de nommer officiellement un candidat à la réputation d'ultra conservateur, le citoyen Paumier décide alors de se reporter sur la candidature radicale. Cette trahison est difficile à avaler; durant la réunion du 21 septembre, Paumier interpelle Vilfeu sur le fait qu'il ne les a pas consulté avant d'adopter l'étiquette boulangiste et celui-ci leur répond que, durant leur entrevue, Laguerre aurait qualifié les membres du Comité révisionniste du Mans comme étant des « traîtres ». S'il est impossible de prouver la véracité de ces propos, la véritable trahison semble se poser du côté du parti national qui possédait dans ses réseaux Maurice Vergoin du Comité républicain national, en relation avec Masson depuis déjà plusieurs mois. De plus, durant cette même réunion, Paumier intervient face à Vilfeu et lui crie : « J'ai toujours correspondu avec le Comité national de Paris ». Les propos provenant du journal *La Sarthe* semblent alors se confirmer. Par un calcul purement politique et électif, le Comité national a préféré miser sur le candidat Vilfeu, peu importe sa réputation locale d'ultra conservateur. Celle-ci semble pourtant être connue par le parti national, qui inscrit Vilfeu comme « républicain rallié » dans sa déclaration des candidats boulangistes aux élections législatives¹²⁰.

Au cours des autres réunions publiques, comptant la présence du candidat Vilfeu, on remarque systématiquement la présence de Paumier et Masson qui tentent d'intervenir pour le déstabiliser. En effet, au cours de la réunion ayant eu lieu le 16 septembre salle Girard à Pontlieue, Masson tente d'intervenir, mais lorsqu'il monte à la tribune on rapporte : « tapage et cris épouvantables ». Il a semble-t-il juste le temps de demander aux auditeurs d'exiger que « leur candidat (Vilfeu) [leur fasse] la promesse de demander la révision de la constitution dans une forme républicaine ».

Au cours de la réunion ayant lieu aux folies bergères dans le quartier de St Germain, probablement dans le Nord du Mans, le 17 septembre, Paumier tente tout d'abord de faire partie de l'organisation de la réunion mais ne reçoit pas assez de voix. Après les discours de Vilfeu et de

¹¹⁹ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

¹²⁰ *L'Intransigeant, Les candidats du comité national*, Auteur inconnu, 5 septembre 1889, vu sur gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Leporché, Masson tente alors de parler mais « après quelques paroles prononcées un brouhaha indescriptible l'a empêché de continuer ». Les difficultés pour lui sont telles que « malgré l'intervention du président demandant à ce qu'il soit écouté, la parole lui a été refusée ». Un boulangiste nommé Monthulé, le succédant à la tribune « a persisté à ce que la parole soit rendue au citoyen Masson, mais l'assemblée consultée une deuxième fois la lui a refusé ». Masson a décidément énormément de mal à se faire entendre, et il est clair que ces turbulences lui sont destinées car les autres intervenants n'ont, en aucun cas, dû faire face à ce problème au point de descendre de la tribune.

Au cours de la réunion du 21 septembre, Paumier intervient plusieurs fois pour les raisons indiquées précédemment et ne rencontre pas une telle opposition de l'assistance. Il semble alors que réputation gagnée par Masson, au cours de son engagement, lui a largement porté préjudice aux yeux des militants ouvriers et des autres curieux de la politique. Au vu de son ascension sous l'étiquette socialiste et de son rejet unanime par les assistances des réunions publiques à partir du moment où il s'assume boulangiste - même à la salle de la Sapinette où il avait gagné sa réputation de leader syndical - on peut penser que c'est cette obédience idéologique qui a causé sa marginalisation par les militants. Trahi par le parti national, le pari de l'étiquette boulangiste s'est révélé être un pari perdu pour le citoyen Masson, qui subit alors les « méfaits » de son leader : le général Boulanger.

2/ Les stratégies de propagande des boulangistes manceaux

a/ La publication d'un journal local

Au delà de l'étude de ce Comité révisionniste à tendance socialisante, il est intéressant pour notre analyse d'étudier les diverses méthodes de propagande utilisées par les boulangistes manceaux, afin d'encourager les électeurs à se rallier à leur cause. Cette étude nous permettra notamment de connaître en partie l'ampleur du phénomène, ainsi que les méthodes utilisées plus largement par les mouvements politiques ouvriers de la fin du XIX e siècle pour convaincre une opinion publique qui pratique depuis peu le suffrage universel.

Un des premiers outils de propagande politique utilisé par les militants est le journal. On retrouve au sein de nos sources des informations affirmant que le réseau conservateur manceau a réussi à publier un journal boulangiste sous le titre de « La Révision », modifié en « Révision Dissolution »¹²¹. On sait par le biais de la Bibliothèque Nationale de France, que le journal « La

¹²¹ I M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

Révision » a publié son premier numéro le 5 juin 1888¹²². Le problème majeur que nous avons rencontré est que, au vu de l'état du dit journal celui-ci n'est pas communicable. Nous nous contenterons alors des sources indirectes pour en percevoir le contenu idéologique et identifier ses acteurs principaux.

Intéressons nous d'abord au titre de ce journal. À la lecture d'un rapport daté du 19 juillet dans lequel on apprend qu'un « nouvel organe boulangiste » serait publié « mais cette fois avec l'appui des conservateurs »¹²³. On remarque alors que, selon la formule utilisée par le commissaire, un autre organe boulangiste sans l'appui des conservateurs existe déjà au Mans. En effet, dans un autre rapport daté du 2 juillet on apprend que « le sieur Boulard, gérant et dépositaire du titre du journal « La Révision » » aurait déposé plainte contre la rédaction de notre journal conservateur boulangiste tenant le même titre. C'est à cet instant que le titre de notre journal change alors en « Révision-Dissolution ». La piste du journal de Boulard reste une impasse, les sources le concernant étant aujourd'hui inexistantes, à moins que celui présent à la Bibliothèque nationale de France ne soit le sien.

Le rapport qui nous apporte le plus d'informations sur le journal boulangiste conservateur est celui du 31 juillet 1888 informant le préfet de la réunion « de tous les sympathisants boulangistes et participants de l'impression du dit journal dans le but d'officialiser la création d'un Comité central boulangiste ». Les noms, métiers et parfois adresses des individus présents sont ainsi déclinés : « M.M. Chenu, rentier ; Garnier propriétaire gérant du journal Révision-Dissolution ; Receveau, rue de la pépinière ; Mérel, représentant de Commerce ; Chrétien, rue du Bourg-Bilé ; Lebreton, rue de la Mariette ; Blin, rue Chanzy ; Seigneur et Heurtebize d'Ecommoy ; Cornilleau, officier de santé ; Labbé, employé aux tramways de la Sarthe ; Relier, employé de Commerce ; Paul, maître d'hôtel, Boulevard de la petite vitesse ; Linus Lavier, journaliste ; Demetz, agent secret de M. Caillaux ; Senault, agent d'affaires ; Georges, employé de la gare ; Godinier, buraliste de tabac près de la gare ; May, voyageur de commerce ; Varlis, marchand de vins ».

Cette liste exhaustive nous apprend alors de nombreuses choses sur l'identité idéologique du journal boulangiste, mais aussi sur l'investissement des conservateurs dans la sphère boulangiste mancelle. On trouve d'abord Cornilleau, Seigneur et Heurtebize qui sont connus, par un rapport du 26 juillet 1888, comme faisant partie de la rédaction prochaine d'un journal intitulé « La Ligue » dit ouvertement catholique et ne désirant pas traiter des questions politiques. On retrouve dans un autre rapport datant du 26 juillet que Labbé et Linus Lavier font également partie de l'organisation de

¹²² Voir notice du journal: "La Révision (Le Mans): Journal hebdomadaire, politique, agricole, commercial et d'annonces", Numéros : ISSN 2137-2012, Notice n° : FRBNF32855289, sur adresse URL: <http://catalogue.bnf.fr/index.do>

¹²³ 1 M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

cette feuille. On découvre, par le document du 31 juillet, que Demetz est un « agent secret de M.Caillaux ». Rappelons-nous que celui-ci est présent ce jour de décembre 1888 où, chez le socialiste Masson, le Comité révisionniste du Mans est fondé. Cela nous apprend alors que les conservateurs se sont mobilisés pour surveiller, de l'intérieur, l'initiative de Masson et de ses collègues dans la mise en place d'un nouveau Comité boulangiste au Mans. On retrouve, de plus, à cette réunion du 31 juillet un certain Garnier dit « propriétaire et gérant du journal ». S'agit-il du Garnier intervenant plus tard à la réunion publique du 25 septembre 1888 au sein du réseau socialiste naissant du Mans ? S'agit-il du même Garnier qui est dit être l'intermédiaire entre le Comité national de Paris et Masson le 12 novembre 1888 ? Le doute reste permis car on retrouve, dans le rapport du 2 juillet, Querville, dit épicier, qui aurait reçu des numéros à vendre du journal « Révision-Dissolution ». Rappelons-nous que celui-ci est également présent lors de la fondation du Comité révisionniste en décembre au domicile de Masson. Il semble alors que, de façon réduite, si l'on exclue l'éventualité Garnier, les deux réseaux boulangistes conservateurs et radicaux-socialistes se fréquentent, ou du moins utilisent les mêmes réseaux de distribution pour leur propagande.

L'origine sociale des individus présents à cette assemblée mérite également de s'y attarder. Touchant la classe ouvrière et une certaine « classe moyenne », on note que les métiers se résument quand même à une couche relativement basse de la population. En effet, on y trouve un employé de la gare ou des tramways de la Sarthe avec un officier de santé ou encore un journaliste. On note cependant une récurrence des professions touchant au commerce. On y trouve un employé de commerce, un agent d'affaires, un buraliste de tabac, un voyageur de commerce ou encore un marchand de vins. Ces intitulés, très larges, nous empêchent malheureusement de rendre compte du réel niveau de vie de beaucoup de ces individus, rendant notre analyse sociale très relative.

L'initiative de la publication du journal aboutit notamment à la constitution d'un « Comité républicain national du Mans » dont les statuts sont déclinés, toujours dans le rapport du 31 juillet 1888. On peut y lire que « Le Comité républicain national du Mans a pour but de propager autour de lui, par tous les moyens légaux, les idées de patriotisme et d'émancipation électorale qui sont celles du parti républicain national ». On peut également lire : « Il poursuivra de tous ses efforts la dissolution de la Chambre actuelle et la révision de la Constitution [...]. Le Comité proclame dès à présent la nécessité d'assurer la forme républicaine du gouvernement en la faisant reposer sur des institutions franchement démocratiques ». Par ces statuts adoptés on se rend donc compte que, même si la sphère conservatrice est largement présente au sein de ce Comité, celui-ci reste fondamentalement républicain et n'entend pas utiliser le boulangisme pour renverser la république, comme le Comité conservateur l'avait secrètement affirmé en mars 1888. On sait, toujours par le biais de ce rapport, que le nouveau Comité est en relation avec le Comité National de Paris et se

trouve en attente de son acceptation pour que celui-ci les aide pour les « premiers frais à faire ».

Malheureusement, toutes ces initiatives prennent rapidement fin. En effet, dans un rapport daté du 10 août 1888 on apprend que « Le journal boulangiste : Révision Dissolution [...] a cessé de paraître par suite de manque de fonds et d'une violente discussion qui s'est produite entre une partie des membres devant composer le fameux Comité Central, et la rédaction de cette feuille ». Ce dit rapport peut difficilement être plus clair ; on ne sait malheureusement pas la nature des désaccords survenus entre les protagonistes. Le « manque de fonds » soulevé par le rapporteur nous informe alors que le Comité n'a peut être pas reçu les aides attendues du Comité national, ou bien en a reçu trop peu de sa part pour survivre. En effet, au delà du journal, aucune mention du Comité républicain national du Mans n'est ensuite retrouvée, laissant penser que celui-ci a disparu en même temps que sa feuille.

Grâce aux informations propres à ces nouvelles initiatives boulangistes, on peut enfin compléter le tableau des diverses organisations boulangistes du Mans. Précédé et tout de même accompagné par le Comité conservateur, ce nouveau Comité reste profondément républicain. On le sait désormais, ce Comité est succédé par le Comité révisionniste républicain et socialiste, alors dirigé en partie par Masson dont nous venons de retracer le parcours. Même si l'on retrouve de façon indirecte l'épicier Querville et la récurrence du nom Garnier, le rapprochement entre ces deux derniers Comités boulangistes semble rester très faible. Au delà de ces organisations documentées et désormais connues, on note que certaines sources très éparées nous apprennent l'existence d'autres réseaux boulangistes locaux encore inconnus. En effet, un autre courrier datant du 6 septembre 1889 envoyé aux sous-préfets du département, nous apprend la saisie d'affiches portant le portrait du général Boulanger et annonçant la prochaine publication d'un journal intitulé « Le Petit National »¹²⁴. Au vu de ces sources, une partie de ce réseau boulangiste local reste donc dans l'ombre. Malgré cela, ces divers réseaux ont mené des campagnes de propagande semble-t-il très actives, nous renseignant ainsi sur les revendications larges et ciblées des boulangistes sarthois.

b/ La distribution de tracts

Les poursuites engagées, notamment contre le général Boulanger, le comte Dillon et Henri Rochefort provoquent, au sein des autorités, une réaction majeure vis à vis de la propagande boulangiste. Les leaders étant accusés d'attentat à la sûreté de l'État et étant jugés en Haute Cour, le mouvement sombre progressivement jusqu'à une situation de presque illégalité. Dans un

¹²⁴ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

télégramme provenant du ministère de l'intérieur, malheureusement non daté, on peut y lire la réaction du gouvernement contre ce mouvement. En s'adressant aux préfets et au gouverneur général d'Algérie on peut y lire : « Je vous invite à saisir d'une manière générale tous manifestes ou publications quelconques signés du général Boulanger qui seraient affichés ou placardés dans votre département. »¹²⁵. A l'aide d'un autre rapport, où on peut lire l'interrogation d'un commissaire quant à la saisie autorisée, ou non, de documents boulangistes, on peut dater cette instruction autour de la quinzaine du mois de septembre.

Néanmoins, cette méfiance des autorités vis à vis du boulangisme ne date pas seulement du milieu de l'année 1889. Dès le mois de juillet 1888, au moment de la venue du Général au Mans, les autorités préfectorales ont déjà reçu un tract saisi l'annonçant et enjoignant la population à assister à son arrivée pour l'acclamer. On peut lire sur le tract retrouvé : « Tous ceux qui aiment la France, tiendront à venir saluer à la gare, le général Patriote. [Signé] UN GROUPE D'AMIS »¹²⁶. On note que le document est dit imprimé au Mans à l'imprimerie Lebrault. Ce tract est dit avoir été distribué « en ville, dans la journée » par le « groupe boulangiste du Mans ». On apprend par le rapport dressé par le commissaire de police concernant cette journée, que le matin de ce 10 juillet « par le train de neuf heures, venant de Laval, un individu dont je n'ai pu encore avoir le nom s'est présenté à l'imprimerie Lebrault pour imprimer la petite lettre de convocation [...] il l'a faite tirer à plusieurs milliers d'exemplaires et l'a faite distribuer par les camelots et les marchands de journaux. Il est ensuite parti pour Chartres pour y aller faire la même opération ». Au vu de cette information, il semble qu'un agent boulangiste poursuive en avance le parcours en train du général Boulanger, afin de préparer les manifestations célébrant son arrivée. Cela nous informe alors que les organisations boulangistes locales sont, soit trop peu organisées, soit possèdent trop peu de fonds pour préparer et organiser ce genre d'événements. Si l'individu en question est mandaté par le Comité National de Paris, cela nous démontre une fois de plus que les boulangistes de la capitale ne font pas véritablement confiance à leurs « homologues » provinciaux pour mener à bien la campagne du Général. Il ne s'agit là que d'une hypothèse.

Malgré ce possible manque de confiance de la part des réseaux boulangistes parisiens, on sait que le Comité révisionniste à tendance socialiste du Mans est engagé dans la diffusion de la propagande boulangiste depuis au moins la fin de l'année 1888. En effet, un rapport daté du 12 novembre nous informe que « le sieur Garnier, actuellement agent boulangiste à Paris, a fait transporter par le nommé Querville, chez un sieur Bauhaun(?), épicier et débutant au Comptoir, rue Maugeard, une caisse du poids de 60Kg. contenant les brochures, gravures, etc. de propagande

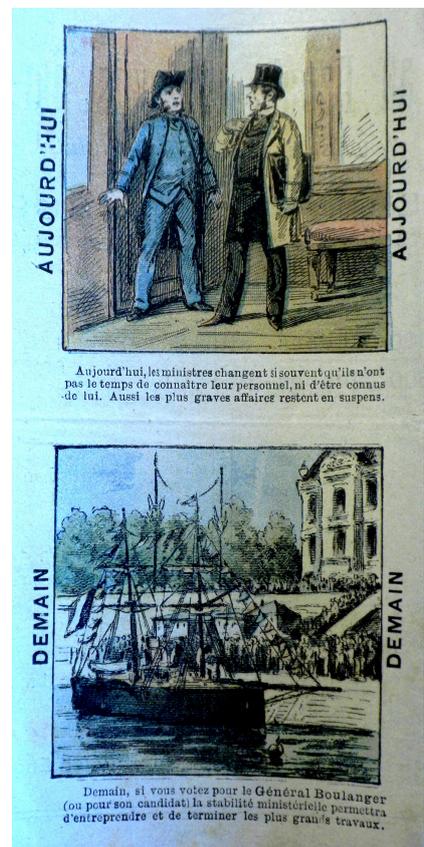
¹²⁵ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

¹²⁶ 1 M 358, Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus, 1888-1899, Archives départementales de la Sarthe

boulangiste". On apprend ensuite qu'en "quittant le Mans, mercredi dernier, ledit Garnier a prié Bauhaun(?) et leurs amis communs de distribuer ces objets aux personnes connues pour avoir des sympathies boulangistes ». On apprend également qu'un « certain nombre de ces objets a été adressé à M. Seigneur à Ecommoy qui, paraît-il, fait une propagande très active en faveur des idées du général [...] D'un autre côté le sieur Garnier en a lui même déposé un grand nombre chez M. Lebled, pharmacien à Conneré ». Si l'on comprend bien le document, il semble alors que Garnier ait fait venir cette propagande directement de Paris. On voit, avec toutes ces informations, que le réseau boulangiste est très diffus au sein du département et s'éloigne progressivement de la ville du Mans pour véritablement gagner la campagne sarthoise. On retrouve notamment le nom Seigneur, que l'on sait faire partie de la sphère boulangiste conservatrice du Mans. Cela conforte alors d'avantage notre théorie comme quoi les réseaux boulangistes locaux se côtoient avant de se combattre à mesure que l'on se rapproche des élections.

L'ensemble des autres documents saisis ou abordés dans des rapports sont diffusés au cours de la campagne pour les élections législatives de septembre 1889. Un de ces documents ressort notamment, il s'agit d'un dépliant illustré présentant, de manière horizontale, en son haut, la situation présente alors critiquée et en son bas, la situation lorsque la France sera dirigée par le général Boulanger¹²⁷. Sur le revers de ce document se trouve une critique accompagnée de chiffres concernant les dépenses excessives et la hausse des charges « imposées par le gouvernement opportuniste ». On apprend, par le rapport joint au document et daté du 16 septembre 1889, que celui-ci a été jeté avec une cinquantaine d'autres, d'un train en provenance de La Hutte, à la gare du Mans. On retrouve un village possédant le même nom se trouvant entre la ville d'Alençon et Le Mans. L'origine de ce document reste inconnue. Celui-ci possède en tout 12 illustrations, en voici une première série :

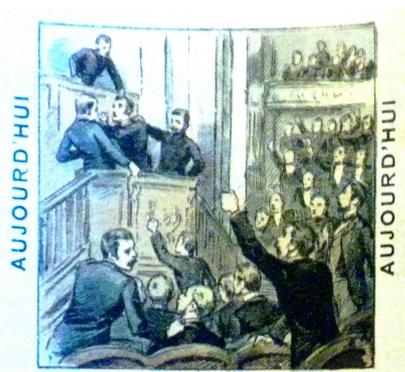
¹²⁷ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe



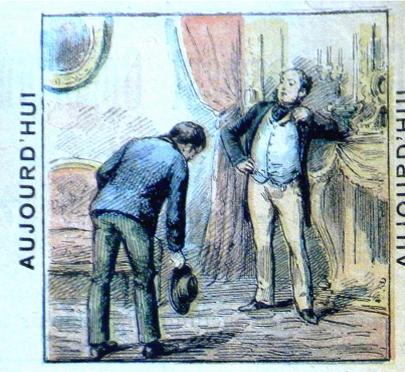
On note que sur ce dépliant, l'argumentaire se divise en deux parties, d'abord une critique de l'état et de la gestion économique du pays, puis une critique du système politique parlementaire. Les premières illustrations, ci-dessus présentes, concernent alors le premier corps argumentaire. On peut voir dans la première illustration un paysan aujourd'hui possesseur d'une terre appauvrie de sa valeur « par la faute du gouvernement » qui subit une "charge annuelle par tête de 150fr ». Il est même dit que « le paysan ne peut plus vivre ». En dessous, il est noté que si l'électeur vote pour le Général « ou pour son candidat », les affaires vont prospérer et l'abondance va renaître. L'illustration suivante s'adresse à l'ouvrier, et toujours par la faute du gouvernement actuel « tout le monde souffre en France, et l'ouvrier, sans travail, manque même de pain ». Il est ensuite dit que « demain la France forte et respectée verra commencer une nouvelle ère de prospérité ». La troisième paire d'illustration fait office de pont entre les deux argumentaires. Critiquant l'instabilité ministérielle, le dépliant affirme qu'avec Boulanger à l'assemblée, « la stabilité ministérielle permettra d'entreprendre et de terminer les plus grands travaux ». L'électorat ciblé par cet argumentaire est clair ; s'adressant tant aux paysans qu'aux ouvriers, la situation dressée est catastrophiste. Elle s'inscrit parfaitement dans le discours boulangiste classique qui en appelle à la restauration de l'honneur de la France. La référence à une France « forte et respectée » fait notamment écho au discours revanchard du général Boulanger. Le système parlementaire est également vu comme un véritable frein à la prospérité économique nécessitant, selon le document, une véritable stabilité institutionnelle. Les illustrations restantes en appellent exclusivement à la remise en question des institutions :



Aujourd'hui l'inviolabilité du domicile n'est plus respectée, et les citoyens sont traînés devant les tribunaux sans avoir commis aucun délit.



Aujourd'hui, les députés négligent les questions d'affaires pour ne s'intéresser qu'aux querelles de parti et aux intrigues de couloir.



Aujourd'hui, les places sont données à la faveur. Aussi, il faut voir avec quelle arrogance les favoris ignorants reçoivent les citoyens.



Demain, si vous votez pour le Général Boulanger (ou pour son candidat), la loi, appliquée par des magistrats indépendants, sera la sauvegarde de tous les citoyens.



Demain, si vous votez pour le Général Boulanger (ou pour son candidat), les députés sérieux et honnêtes s'occuperont avec zèle des affaires du pays.



Demain, si vous votez pour le G^r Boulanger (ou pour son candidat) les places ne seront plus données qu'au mérite, et les fonctionnaires accueilleront poliment leurs administrés.

Les deux premières s'attaquent aux institutions judiciaires, dénonçant alors l'absence d'inviolabilité du domicile du citoyen et l'accusation gratuite de ce dernier. Il est dit ensuite que « la loi, appliquée par des magistrats indépendants, sera la sauvegarde de tous les citoyens ». L'antiparlementarisme prend ensuite place, on peut lire dans la troisième illustration que « les députés négligent les questions d'affaires pour ne s'intéresser qu'aux querelles de parti et aux intrigues de couloir ». Avec le général Boulanger, les députés seront « sérieux et honnêtes et s'occuperont avec zèle des affaires du pays ». Pour appuyer la volonté du « coup de balai » la dernière paire d'illustration oppose le système actuel au sein duquel « les places sont données à la faveur » au système de demain où les places ne seront données qu'au mérite et où « les fonctionnaires accueilleront poliment leurs administrés ». On retrouve ici le discours habituel des boulangistes peignant ainsi le portrait d'un peuple abandonné et méprisé par ses élus, d'avantage préoccupés par leurs intérêts plutôt que par ceux de la patrie. On note, notamment dans la troisième paire d'illustrations, un souci d'horizontalité sociétale. En effet, l'absence du renouvellement du corps d'élus comprenant bien souvent des professionnels de la politique, par exemple Anselme Rubillard au Mans, provoque le rejet et la haine d'une partie de la population qui comprend de moins en moins la légitimité de ces individus à gouverner, notamment au vu des « pauvres résultats » de leur politique, critiqués par la propagande boulangiste.

Au revers du document en question, on retrouve donc une critique de la gestion financière

du pays. Un calcul rapide est d'abord fait en soustrayant les dépenses totales depuis 1887, s'élevant à 50 milliards de francs, aux recettes totales depuis 1877 s'élevant à 43 milliards 500 millions de francs. Le déficit mis en valeur est alors de 6 milliards 500 millions de francs. Les emprunts « faits par la majorité opportuniste de la Chambre des Députés » sont ensuite déclinés. Après avoir élevé les dépenses de l'État en 1889 s'élevant à 4 milliards 77 millions de francs, le document dénonce ensuite l'augmentation des charges portées sur le citoyen depuis 1877. L'accent est particulièrement mis à la fin du document sur la « Baisse de la valeur de la terre depuis 1877 » s'élevant à « 30 milliards de francs!! » et les « Dettes et engagement de l'État en 1889 » s'élevant à « 38 milliards de francs!! ». En bombardant ainsi le lecteur de larges chiffres et en mettant en valeur la dette de l'État, il est clair que ce document cherche à provoquer son indignation, et ainsi son rejet vis à vis des candidats opportunistes, et plus largement du gouvernement établi.

Une autre technique de propagande ressort également de nos recherches. En effet, un rapport d'un Sous-préfet daté du 26 septembre 1889, nous informe que « les électeurs de la 2e circonscription ont reçu par la poste un pli contenant trois bulletins aux noms du général Boulanger, de M. Hédin et de M. Galpin ». Cette nouvelle est néanmoins connue depuis au moins le 22 septembre car ce jour-ci, on peut lire dans les pages du *Nouvelliste de la Sarthe* la protestation de Gaston Galpin et son soutien proclamé envers le candidat conservateur d'Aillières¹²⁸. Comme nous l'avons vu auparavant, Galpin accuse les opportunistes d'être à l'origine de cette manœuvre. Cela reste peu probable car on sait que plusieurs groupes boulangistes, d'obédiences politiques radicalement différentes, sont à l'œuvre au Mans. A la vue du préjudice porté au seul candidat de la deuxième circonscription de Mamers, cette opération est d'avantage dans l'intérêt du groupe boulangiste organisé autour de Masson qui tenterait ainsi de perturber les réseaux conservateurs sarthois et la réélection évidente d'un individu au passé monarchiste connu. La présence du nom Galpin est peut être prévue par ce dit groupe pour ainsi provoquer sa réaction et alors rappeler publiquement et énergiquement son soutien porté aux candidats conservateurs malgré sa présence connue sur la liste des candidats du Comité National¹²⁹. Connaissant la rancœur porté par le Comité révisionniste du Mans vis à vis des conservateurs boulangistes manceaux, il ne serait pas étonnant qu'il soient à l'origine de cette opération. Néanmoins, aucune preuve formelle ne nous permet de le confirmer.

c/ Les placards : des revendications ciblées et des protagonistes locaux

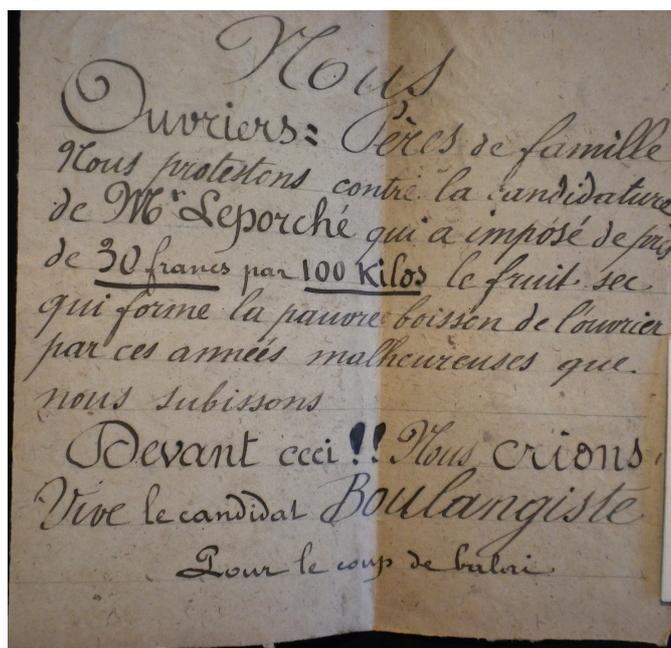
La technique de l'affichage est la technique la plus classique utilisée par les mouvements

¹²⁸ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Aux électeurs de la 2e circonscription de Mamers*, communiqué de Gaston Galpin, 22 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹²⁹ *L'Intransigeant, Les candidats du comité national*, Auteur inconnu, 5 septembre 1889, vu sur gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

politiques afin de diffuser leurs idéaux. Les mouvement boulangistes ne dérogent pas à la règle. Néanmoins, nous nous ne nous intéresserons pas ici aux affiches de profession de foi ou d'annonces de réunions concernant les candidats boulangistes conservateurs, leurs discours ayant déjà été analysés auparavant. Nous allons ici nous intéresser à l'affichage et au placardage spontané et artisanal, c'est-à-dire non issu d'une production mécanique en imprimerie. Si ces sources sont extrêmement rares, quelques spécimens nous sont parvenus et nous permettent alors d'étudier et d'analyser les techniques utilisées, et surtout les propos tenus par les militants boulangistes de la rue.

Voici ci-dessous la première affiche retrouvée :



Ce placard saisi¹³⁰ est réalisé sur du papier ordinaire et l'écriture semble être réalisée à la plume avec de l'encre noire classique. Cette réalisation artisanale nous indique que ses auteurs sont certainement trop peu fortunés pour faire appel à une imprimerie. Ceux-ci s'identifient comme étant « Ouvriers » et « Pères de famille ». Le suffrage universel n'étant à cette époque que masculin, ceci n'est en rien étonnant ou atypique. On peut ensuite lire que ces ouvriers protestent contre la candidature de Leporché. Celui-ci, d'obédience républicaine et radicale, possédait déjà une carrière politique fournie. Déjà maire de son village natal, Noyen-sur-sarthe, puis membre du conseil général du département pour le canton de Malicorne, celui-ci avait tenté d'être élu député en 1881 dans la première circonscription de Mamers face à de la Rochefoucauld Doudeauville, sans succès¹³¹. Profitant de la nomination au Sénat d'Alphonse Rubillard l'année suivante, celui-ci se présente aux élections partielles de la première circonscription du Mans et entre à la Chambre. Il est

¹³⁰ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

¹³¹ *Op.cit.* « Alphonse Leporché » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

réélu en 1885 sur la liste républicaine. Il est connu par les boulangistes pour avoir voté régulièrement dans le sens de la politique opportuniste, et notamment pour les poursuites du général Boulanger . Le reproche principal qui lui est fait sur cette affiche est d'avoir « imposé de prêt de 30 francs pour 100 kilos le fruit sec qui forme la boisson de l'ouvrier ». Après quelques recherches annexes, il s'avère que ces dits ouvriers parlent des taxes imposées sur le raisin sec transformé en boisson.

En effet, en réponse au phylloxéra qui dévaste les vignobles français depuis les années 1860, l'usage, et *a fortiori* l'importation, du raisin sec pour réaliser les boissons devient progressivement la meilleure alternative pour échapper aux méfaits de l'insecte. Selon l'historien Alessandro Stanziani, cette solution commence à se développer au tournant des années 1870-1880, notamment dans L'Hérault¹³². Cette technique de fabrication s'étend ensuite à d'autres régions et départements, notamment dans la Seine et dans l'Est. Les importations de ce raisin explosent alors. Provenant massivement de Turquie ou de Grèce, celles-ci passent de 8M. de Kg avant le phylloxéra, à 50M. au début des années 1880, et à 65M. en 1885. Toujours selon Stanziani, les frais de douanes dénoncés par les auteurs du placard ont été votés en 1880. Même si cette date est postérieure à l'arrivée de Leporché à la Chambre, il est précisé qu'à partir de 1881 « ces droits seront constamment élevés » ce qui explique ainsi l'implication du député dans cette affaire. Il semble véritablement que cette question soit sensible aux yeux de l'électorat populaire, et semble-t-il particulièrement ouvrier. Lors de la réunion publique du 21 septembre où les deux candidats, Vilfeu et Leporché défendent leur élection prochaine, un certain « citoyen Corbin » : « demande à M. Leporché s'il n'a pas voté la loi sur les raisins secs ». On apprend ensuite que « M. Leporché lui répond en quelques mots aux applaudissements unanimes ». Malheureusement, on ne peut connaître sa réponse précise mais il a, semble-t-il, convaincu largement l'assemblée.

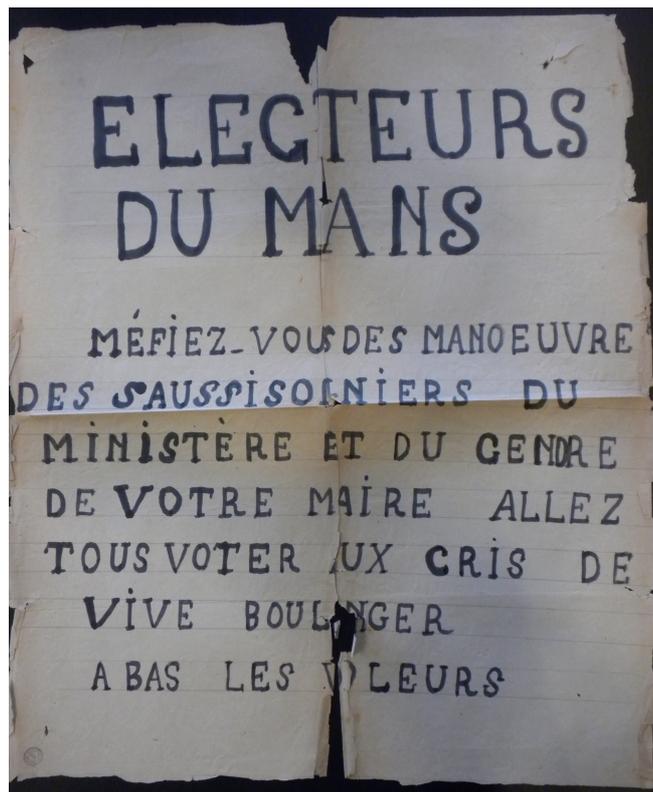
Pour revenir au placard, on peut y lire que : « Devant ceci » les ouvriers en appellent au vote pour le général Boulanger avant de prôner sans surprise le fameux : « coup de balai »¹³³. Rappelons-nous de l'argumentaire présent sur le dépliant jeté sur les quais de la gare du Mans, et défendant la baisse des impôts pour ainsi faire renaître l'abondance et la prospérité. Rappelons-nous également du discours destiné aux ouvriers manquant de pain qui verront : « commencer une nouvelle ère de prospérité avec le général à la tête de l'État. Le discours misérabiliste tenu par le dépliant se retrouve également sur ce placard, on peut y lire : « la pauvre boisson de l'ouvrier par ces années malheureuses que nous subissons ».

¹³² STANZIANI, Alessandro, « La falsification du vin en France, 1880-1905 : un cas de fraude agro-alimentaire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2003/2 (n°50-2), p. 154-186. DOI : 10.3917/rhmc.502.0154. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2003-2-page-154.htm>

¹³³ M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

Ce placard nous informe premièrement de la mobilisation active d'un corps d'ouvrier pour la campagne boulangiste. Celui-ci ne peut provenir du Comité révisionniste car celui-ci défend « le candidat boulangiste » c'est-à-dire Vilfeu. Celui-ci ne provient certainement pas de la sphère boulangiste conservatrice qui possède assez de fonds pour faire imprimer des affiches. Ce placard témoigne donc d'une spontanéité militante ouvrière présente au Mans, qui n'hésite pas à utiliser les moyens accessibles pour défendre ses opinions. Ceci nous apprend de plus que les convictions et la réputation conservatrice du candidat Vilfeu n'empêchent pas son soutien par un corps électoral d'ouvriers. Soit ce dernier est ouvert aux idées conservatrices, soit il considère que la cause du général Boulanger est supérieure aux divisions idéologiques diverses. Comme le Général le dit souvent, il s'agit de défendre les intérêts de la nation et non de quelques uns. Enfin, la revendication prônée sur ce placard nous apprend que les préoccupations principales des ouvriers boulangistes manceaux semblent rester réduites à leurs intérêts et à leur confort financiers, et ne s'élèvent donc pas premièrement aux intérêts nationaux.

Pour continuer notre analyse, voici le second placard qui nous est parvenu :



On remarque tout d'abord que ce placard semble réalisé au pinceau et non à la plume comme sur le précédent. Celui-ci s'adresse cette fois plus largement aux « ELECTEURS DU MANS » et nous ordonne de nous méfier « des manœuvres de saussissonniers du Ministère et du gendre » du maire du Mans. Concernant le terme de « saussissonnier », on sait que l'individu qui était particulièrement surnommé ainsi était Ernest Constant. Déjà élu député de la Haute-Garonne en

1876, il est appelé comme Premier Ministre dans le gouvernement de Charles de Freycinet, c'est-à-dire du 17 mai 1880 au 14 novembre 1881¹³⁴. Investi ensuite dans la diplomatie coloniale française, notamment sur les terrains de la Chine et du Tonkin, il devient même en 1887, le premier Gouverneur général de l'Indochine française. Le 22 février 1889, il est rappelé au poste de Premier ministre dans le gouvernement de Pierre Tirard. Constans avait alors une réputation de républicain de caractère, celui-ci a donc été jugé idéal pour contrer les ambitions croissantes du général Boulanger. C'est notamment lui qui ordonna la dissolution de la Ligue des Patriotes le 3 avril de la même année, et qui contribua à diffuser la rumeur d'une prochaine arrestation du Général qui causera, on le sait, sa fuite précipitée en Belgique. On retrouve, par exemple, ce terme le qualifiant dans un article de *L'Intransigeant* du 17 septembre 1889¹³⁵, reportant les propos de Constans s'impatiant de voir la Haute Cour « envoyer à l'étranger » ceux qui « ne trouvent pas la société républicaine à leur goût ».

Pour ce qui est du genre d'Anselme Rubillard, on sait par un article du *Nouvelliste de la Sarthe* qu'il s'agit de Jules Quesnay de Beaufort¹³⁶. Celui-ci, né en 1834, est un magistrat et écrivain français. Poursuivant une carrière dans le droit français, il est connu au Mans dès 1865 lorsqu'il devient substitut du procureur au tribunal civil du Mans¹³⁷. En 1867, il devient même procureur impérial de Mamers. Après s'être engagé durant la guerre contre les Prussiens, il démissionne de la magistrature et est élu conseiller général du département de la Sarthe. Ayant déjà été en correspondance avec divers journaux avant la guerre, il devient alors rédacteur en chef du journal *L'Avenir*, publié en Sarthe. Au moment de notre étude, ce journal tirant déjà à larges tirages, s'intitule : « *L'Avenir de la Sarthe* : journal politique quotidien, organe du Parti républicain dans la Sarthe ». Réintégrant la magistrature en 1877, il devient substitut au tribunal de la Seine en mars 1879. Nommé d'abord procureur général de la Cour d'appel de Rennes en 1881, il devient avocat général à Paris en 1883. Plus tard, en avril 1889, il est nommé procureur général de la cour d'appel de Paris en remplacement de M. Bouchez, qui refuse de dresser l'acte d'accusation contre le général Boulanger. Le magistrat s'affaire alors à la rédaction de cet acte qui jette l'opprobre sur le Général et tous ses complices, en particulier ceux poursuivis en Haute Cour : le comte Dillon et Henri Rochefort. Ceux-ci sont accusés, entre autres, d'avoir corrompu nombre d'officiers et de fonctionnaires, d'avoir fomenté un coup d'État contre l'idée même de République ou encore d'avoir voulu établir une dictature. A partir de sa nomination à la Cour d'appel de Paris, son rédacteur connaît alors un dévouement de haine provenant des boulangistes. Ceux-ci, criant toujours plus au complot opportuniste cherchant à faire tomber le Général devenu martyr du peuple, ne voient en lui

¹³⁴ *Op.cit.* « Ernest, Jean, Antoine Constans » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

¹³⁵ *L'Intransigeant*, *Un vœu du saucissonnier*, Auteur inconnu, 17 septembre 1889, vu sur gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

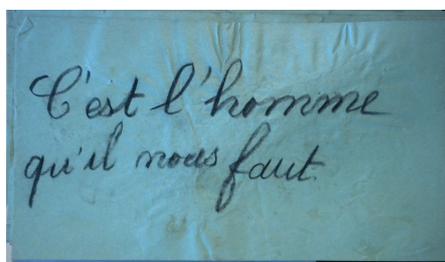
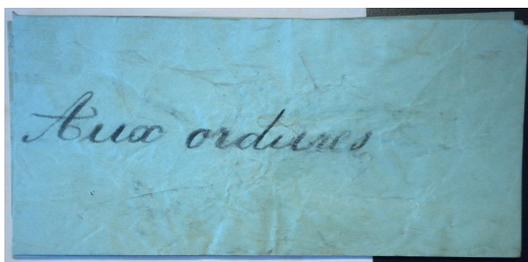
¹³⁶ *Le Nouvelliste de la Sarthe*, *Le successeur de M.Bouchez*, Auteur inconnu, 3 avril 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹³⁷ ROYER, Jean-Pierre, *Histoire de la justice en France*, Paris, PUF, 1995

qu'un magistrat méprisant à la solde du gouvernement. Pour preuve de cet acharnement, on apprend dans le numéro du 17 juin 1889 du *Nouvelliste de la Sarthe* que les journaux *Le Gaulois*, *L'autorité*, *Le Triboulet* et *L'Intransigeant* ont été condamnés à verser des dommages et intérêts à Quesnay de Beurepaire¹³⁸.

Une accusation portée contre le Général nous intéresse particulièrement, il s'agit de celle de détournement de fonds publics. Le général Boulanger est dit avoir détourné 279 000 francs provenant de la "caisse de réserve" du ministère de la Guerre¹³⁹. L'acte rajoute les subventions adressées aux journalistes, qui se seraient élevées à 242 693 francs au cours de ses dix-sept mois au ministère¹⁴⁰. Pour preuve que ces actes, ces accusations et ces chiffres sont connus des militants manceaux, on apprend dans un rapport du commissaire de police daté du 16 septembre et nous informant de la saisie de placards, qu'un de ceux-ci portant le message de « A Bas Boulanger - 240 000 francs - Vols par Boulanger au ministère de la Guerre - A Canaille - Vive la République sociale » ont été posés sur les affiches du candidat Leporché¹⁴¹. Il est clair que ceci est l'œuvre des radicaux manceaux, soutiens du dernier candidat. Mais cela prouve que les réseaux militants manceaux sont au courant du détail des accusations rédigées par Quesnay de Beurepaire et portées contre le Général.

Au cours de la même saisie on apprend celle de petits placards que l'on peut voir ci-dessous :



Ceux-ci, rédigés au fusain, ont été apposés, pour les premiers, sur les affiches de Leporché et pour les seconds sur les affiches du candidat Vilfeu. Ceci est donc l'œuvre de boulangistes, peut être s'agit-il du même groupe ayant posé les précédents placards.

Au vu de tous ces éléments, il reste difficile pour nous d'identifier précisément le ou les groupes à l'origine de ces opérations de placardage. Si les revendications des ouvriers boulangistes

¹³⁸ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Faits Divers / Le procureur général et la presse boulangiste*, Auteur inconnu, 3 avril 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹³⁹ Auteur: France, Haute Cour, Rédacteur: Quesnay de Beurepaire, Jules, *Affaire Boulanger, Dillon, Rochefort*, Paris, impr. de P. Mouillot, 1889, URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k112893p>, p.44

¹⁴⁰ *Ibid*, p.45

¹⁴¹ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

restent d'abord cantonnées à leurs intérêts personnels, il s'est avéré que les militants sont bien éclairés quant au déroulement du procès contre le Général, et particulièrement sur les acteurs locaux qui y sont investis. Ce ou ces groupes boulangistes semblent rester basés sur des opérations de placardage réduites et spontanées, peut être même non organisées voire individuelles. Bien que politisés, les auteurs de ces placards sont certainement moins idéologisés que leur confrères socialistes. La candidature boulangiste d'un conservateur, qualifié par le Comité National de « républicain rallié », n'entame en aucun cas leur volonté de voir son élection devenir réalité. Au delà du militantisme de rue, la presse reste le support universel de la propagande politique. Sans compter les feuilles officiellement boulangistes déjà étudiées, intéressons nous d'avantage à la presse locale à grands tirages, qui a pu également défendre le général Boulanger et diffuser ses idées.

3/ Une presse locale qui prend position

a/ Le Petit Manceau : de la glorification au rejet

« L'esprit de la démocratie autoritaire et antiparlementaire peut se développer en dehors du bonapartisme dans les rangs mêmes du parti républicain. Il existe en effet des démocrates sincères, particulièrement des radicaux d'un certain type, qui plus soucieux du suffrage universel que du Parlement, tendent ouvertement ou obscurément à asseoir l'autorité sur une base nationale, en la soustrayant aux fluctuations des partis. Ce sont au fond des plébiscitaires, qui, sans toujours l'avouer, préfèrent la force gouvernementale à la liberté. »¹⁴². Voici comment André Siegfried, dans son ouvrage connu et reconnu décrit et explique la mentalité des républicains, et plus particulièrement des radicaux se laissant tenter par le boulangisme. Ceux-ci se retrouvent naturellement au Mans comme nous avons notamment pu le voir au sein du Comité révisionniste avec le citoyen Paumier, ancien membre du Comité central radical.

Cette tendance se retrouve également dans la presse à large tirage du département avec *Le Petit Manceau*. Journal hebdomadaire créé en 1885, il s'inscrit dans la lignée des grands journaux républicains sarthois aux côtés de *L'Avenir de la Sarthe*, et plus tard de *l'Express de la Sarthe*¹⁴³. Bien que le radicalisme boulangiste soit bien connu des historiens¹⁴⁴, aucun ne s'attarde sur les propos tenus par les journalistes de province de la même obédience, et encore moins sur l'évolution de leur pensée au cours de l'épisode boulangiste. Cette partie de notre étude tient alors pour mission de pallier à ce manque. Ceci nous permettra alors de reconstituer une partie de l'environnement médiatique connu et perçu par la population mancelle et sarthoise, et ainsi de comprendre

¹⁴² *Op. cit.* SIEGFRIED, A. *Tableau des partis...* p.571

¹⁴³ BREAU, Jules, "L'âge d'or de la presse sarthoise : « La Sarthe », le quotidien local par excellence durant trois-quarts de siècle", *Maine découverte* N°45 juillet août 2005

¹⁴⁴ *Op.cit.* WINOCK Michel, « Socialisme et patriotisme en France (1891-1894) » Voir pages 26-46 de l'article

d'avantage certains comportements populaires et électoraux.

Comme précisé dans l'introduction de ce mémoire, l'étude des journaux fut réalisée autour de 5 événements majeurs de l'épisode boulangiste susceptibles de provoquer le soutien ou le rejet du corps médiatique politisé. Il s'agit d'abord de la mise en retraite forcée du Général datée du 26 mars 1888, son passage au Mans daté du 10 juillet, son élection dans le Nord du 27 janvier 1889, sa fuite au début du mois d'avril et enfin les élections législatives du 22 septembre et du 6 octobre.

Au vu de l'article publié en première page et en première place, et concernant la mise en non activité de Boulanger, *Le Petit Manceau* peut être qualifié de soutien indéfectible du Général. En effet, on peut lire au tout début de l'article : « Le ministère Tirard n'avait qu'une bêtise à commettre : c'est fait. »¹⁴⁵. Accusant la presse opportuniste d'avoir fait pression sur le gouvernement, l'auteur Émile Pinguet, rédacteur en chef, annonce en lettre capitale « LA MISE EN NON-ACTIVITE PAR RETRAIT D'EMPLOI DU GENERAL BOULANGER ». Celui-ci est même qualifié par la suite, et toujours en lettre capitales, comme étant un général « REPUBLICAIN, PATRIOTE, HONNETE ». On retrouve, de plus, le discours revanchard connu du général Boulanger, l'auteur y voit de façon cynique un complot franco-germanique : « Les opportunistes doivent être satisfaits : l'Allemagne aussi. M. Jules Ferry et ses partisans ont fait là une œuvre patriotique dont ils peuvent se montrer fiers. Et sur son catafalque, les restes du vieil empereur d'Allemagne ont du tressaillir d'aise ». Pour démontrer la haine ressentie par l'auteur vis à vis des opportunistes, celui-ci termine son article par les propos suivants : « Maladresse et bêtise tout à la fois : œuvre de rancune et de basse vengeance. / La nation les jugera ». Ce soutien au général Boulanger se retrouve quelques jours plus tard dans le numéro du 26 mars, au sein d'un article qui annonce les nominations au grade de commandant du général Schmitz et du général marquis de Gallifet. L'auteur n'hésite pas à dire : « On frappe un général républicain et on élève aux plus hautes fonctions les généraux POLITICIENS, COMPROMIS AU SERVICE DE LA REACTION. / Les radicaux et les socialistes qui ont combattu le général Boulanger doivent être satisfaits : Chantilly aussi. »¹⁴⁶. Au cours du mois d'avril ce soutien est de nouveau répété à l'occasion de son élections dans le Nord : « Par cette énorme majorité, les patriotiques populations de ce département républicain ont voulu affirmer sur le nom du général républicain du patriote radical leur amour de la Patrie et leur attachement à la République »¹⁴⁷. Le Général est ensuite dit être le « Champion d'une idée, candidat de la politique nationale, représentant d'une politique vraiment radicale ». Défendant le vote des électeurs du Nord, ceux-ci sont dit avoir « nommé celui qui veut le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ».

¹⁴⁵ *Le Petit Manceau, Mise en non activité du général Boulanger*, Émile Pinguet, 19 mars 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁴⁶ *Le Petit Manceau, Nouveaux commandant*, Auteur inconnu, 26 mars 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁴⁷ *Le Petit Manceau, Boulanger élu Le général Boulanger est élu dans le Nord par 172 000 voix*, Émile Pinguet, 16 avril 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

Par la suite, les élections municipales et la campagne occupent les pages du journal jusqu'au début du mois de mai. La venue du général Boulanger ne provoque curieusement que la publication d'un petit article l'annonçant. Peut être alors la foi portée dans l'œuvre boulangiste par le rédacteur en chef Émile Pinguet commence à trouver ses limites. En effet, on ne retrouve ensuite que des petits articles concernant le Général, nous informant d'abord de son duel avec Floquet¹⁴⁸, puis de son rétablissement¹⁴⁹, et plus tard en décembre de son divorce¹⁵⁰. Rien ne laisse transparaître une véritable prise de parti vis à vis du Général jusqu'au mois de janvier 1889, où un auteur inconnu nous informe du remplacement du général Boulanger, également élu dans les départements de la Somme et de la Charente Inférieure, par un monarchiste et un bonapartiste¹⁵¹. Si l'article ne contient pas l'expression d'une pensée particulière vis à vis de cette nouvelle, il est clair qu'un radical convaincu y verrait un certain problème de compatibilité idéologique. Il faut également noter que le rédacteur en chef du journal n'est plus Émile Pinguet, depuis le 1er janvier 1889, mais un certain Edmond Turgis. La ligne éditoriale a donc changé et dès lors, le propos de la feuille radicale mancelle va radicalement se voir modifiée vis à vis du Général et de son mouvement.

Le 4 février 1889, la feuille radicale mancelle publie un manifeste de l'extrême gauche annonçant que le vote à la Chambre pour la révision de la constitution s'est terminé sur un échec à 228 votes pour et 122 contre¹⁵². Il est précisé que les opposants à la Révision l'ont emporté « grâce aux votes coalisés de la droite et du groupe dont le général Boulanger est le chef ». Le manifeste rajoute ensuite : « Le général Boulanger, qui avait fait de la révision son unique programme [...] n'a pas hésité à se prononcer contre la discussion de son propre projet. / Vous jugerez du degré de confiance que vous pouvez accorder à des hommes qui [...] ne craignent pas de violer leurs promesses ». Le discours est lourd de sens, les radicaux n'ont plus confiance envers le Général qui, de façon ouverte et assumée, utilise les votes conservateurs pour ralentir la progression du projet révisionniste. Il ne faut pas attendre longtemps pour que la position officielle des radicaux envers le boulangisme ne se précise. Le 4 mars est publiée une déclaration votée à l'unanimité par les membres de la gauche radicale, au sein de laquelle celle-ci affirme « l'union de tous ses membres dans une pensée commune de protestation contre les menées césariennes et plébiscitaires, favorisées par les ennemis de nos institutions, et qui mettent en péril nos libertés publiques. »¹⁵³. On apprend notamment par cet article que Legludic et Leporché « ont été [...] des premiers à signer cette déclaration ».

¹⁴⁸ *Le Petit Manceau, Le duel Floquet Boulanger*, Auteur inconnu, 16 juillet 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁴⁹ *Le Petit Manceau, Le général Boulanger*, Auteur inconnu, 30 juillet 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁵⁰ *Le Petit Manceau, Le divorce du général Boulanger*, Auteur inconnu, 3 décembre 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁵¹ *Le Petit Manceau, Élections législatives*, Auteur inconnu, 14 janvier 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁵² *Le Petit Manceau, Le manifeste de l'extrême gauche*, Auteur inconnu, 4 février 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁵³ *Le Petit Manceau, La gauche radicale et le boulangisme*, Auteur inconnu, 4 mars 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

Juste avant la fuite du Général en Belgique, un article révèle la collusion de celui-ci et des réseaux monarchistes français, en particulier avec la duchesse d'Uzes¹⁵⁴ et le Comte de Paris¹⁵⁵. Les propos de cette dernière sont retranscrits et on y apprend qu'elle a encouragé le rapprochement des monarchistes avec Boulanger, notamment de manière financière, sur ordre du « chef de la maison de France »¹⁵⁶. Malgré cette apparente animosité de la rédaction vis à vis du Général, le propos est plus nuancé quant à sa responsabilité dans le dit « complot contre la sûreté de l'État » dont il est accusé d'avoir fait partie. En effet, le 8 avril est publié en première page un article commentant la fuite du Général en Belgique, dans lequel il est dit que « Le ministère Tirard avait fait preuve d'un insigne maladresse en s'attaquant tout d'abord à des comparses au lieu de s'en prendre au chef, si le boulangisme est réellement, comme il le prétend, un complot contre la sûreté de l'État ». L'auteur rajoute ensuite que « s'il a véritablement la preuve que M. Boulanger conspirait contre la République, c'était lui qu'il fallait poursuivre et non le poète Déroulède ». Néanmoins, après cette apparente mesure quant à la responsabilité du Général, sa conduite est tout de même conspuée par le journaliste. On peut lire que « le brav' général a été pris d'une peur épouvantable », ou encore, qu'il « avait même de telles inquiétudes dans les jambes qu'il ne daigna prévenir aucun de ses amis qu'il les lâchait si piteusement »¹⁵⁷. Sa lâcheté est mise en avant, notamment lorsque l'auteur, Edmond Tourgis, donne la leçon suivante : « Quand on est à la tête d'un mouvement, on reste à son poste et on n'abandonne pas l'armée dont on est le chef. On se laisse emprisonner comme Barbès ou fusiller comme Delescluze ». Au delà de l'attitude du Général, l'auteur raille également celle de la feuille bonapartiste locale à son égard, attitude que nous étudierons plus tard.

Conscients de tous ces éléments, on peut donc noter que même si les propos concernant le Général se font plus rares sur la seconde moitié de l'année 1888, le changement de rédacteur en chef a véritablement modifié le ton porté envers lui et son mouvement. Au départ totalement acquise à la personne et au programme radical et républicain du Général, la feuille radicale mancelle commence, dès le début de l'année 1889, à lutter contre ce dernier et ses prétentions au pouvoir. Il est difficile de savoir si les députés Legludic et Leporché se sont laissé porter par le

¹⁵⁴Marie-Clémentine de Rochechouart-Mortemart, duchesse d'Uzès(Paris 1847-château de Dampierre 1933): Veuve d'Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, en 1878, elle finança le boulangisme, dans l'espoir d'une restauration. Elle fut une féministe militante. Elle pratiqua la sculpture sous le pseudonyme de Manuela. (Notice www.Larousse.fr)

¹⁵⁵ Louis Phillipe d'Orléans, Comte de Paris, (Paris 1838-Stowe House, Angleterre, 1894): chef de la maison d'Orléans (1850-1894). Fils aîné du duc d'Orléans (?-1842), héritier du roi Louis-Philippe, il dut s'exiler en Angleterre en 1848. Candidat des orléanistes en vue d'une restauration après 1870, il chercha à s'entendre avec les légitimistes (entrevue de Frohsdorf, 5 août 1873) mais échoua face au comte de Chambord. En 1886, les républicains votèrent la loi d'exil l'obligeant à retourner en Angleterre. (Notice www.Larousse.fr)

¹⁵⁶ *Le Petit Manceau, Les Boulangistes et le Comte de Paris*, Auteur inconnu, 1er avril 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁵⁷ Annexe n°5, Voir la planche dessinée retrouvée aux archives départementales de la Sarthe et caricaturant « La fuite du brav' Général Boulanger », 1 M 372 Cris et propos séditions, propagande contre l'État, outrage à l'État ou à ses représentants : prospectus saisis, affiches, journaux, lettres de témoignages, plaintes et dénonciations, rapports d'enquêtes. 1852-1936, Archives départementales de la Sarthe

personnage et son programme avant de les combattre, mais on sait que Legludic s'est rendu au Prytanée de La Flèche lors de la seconde visite du Général le 12 juin 1886. Simple obligation professionnelle ou véritable admiration ? Malheureusement, on ne peut répondre à cette question. Toujours est-il que les deux élus signent rapidement la déclaration des radicaux, les annonçant officiellement mobilisés contre le boulangisme.

Au delà de la personne du Général, le journal prend évidemment parti dans les élections législatives locales. On sait par certains articles déjà mobilisés dans notre analyse, que la rédaction n'est pas dupe sur les fondements idéologiques du candidat Vilfeu. Pour rendre compte de cet conscience d'esprit un article intitulé : « La Révision monarchique » est publié dans le numéro du 2 au 9 septembre 1889¹⁵⁸. Dans cet article, l'auteur Tourgis fait notamment référence au manifeste publié dernièrement par le Comte de Paris, enjoignant les candidats monarchistes à se proclamer comme étant révisionnistes. Les candidats Galpin, Vilfeu, Cavaignac et Caillard d'Aillières sont rapidement mis dans le même panier des dits « réactionnaires ». L'auteur met ensuite en garde le citoyen en écrivant : « M.M. les monarchistes, contre leur ordinaire, ne trompent pas trop les électeurs en se disant révisionnistes, seulement la révision qu'ils souhaitent, ils se gardent bien de l'avouer, c'est une révision qui supprimerait purement et simplement la République ». Dans le même numéro, un autre article intitulé « Les candidats de M. Boulanger »¹⁵⁹ nous met de nouveau en garde : « En province, les réactionnaires vont se servir du programme boulangiste pour essayer d'obtenir la majorité. Les électeurs sont prévenus ». La rédaction du *Petit manceau* est donc naturellement opposée à cette candidature conservatrice et boulangiste, qui s'oppose en ces deux termes à leurs convictions.

Après les élections législatives, le journal adopte même une posture moralisatrice et traite les fonctionnaires et employés révoqués - car ayant trahi leur administration pour le Général - de « Pauvres dupes » dans un article éponyme¹⁶⁰. On apprend dans l'article que le Général aurait promis aux révoqués que le Comité leur paierait leur paye perdue mais l'auteur de l'article nous apprend qu'un employé des chemins de fer de l'État n'a pu percevoir que son premier mois de salaire après son renvoi. Il est dit à la fin de l'article que « la leçon est dure, mais elle apprendra aux fonctionnaires et aux employés ce qu'on gagne à trahir pour un aventurier le gouvernement qui vous nourrit ». Cette posture relève tout de même de l'ironie quand on sait qu'une année et demi avant, la même feuille criait au complot opportuniste en apprenant que le Général était relevé de ses fonctions.

¹⁵⁸ *Le Petit Manceau, La Révision monarchique*, Edmond Tourgis, 2 9 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁵⁹ *Ibid, Les candidats de M. Boulanger*, Auteur inconnu...

¹⁶⁰ *Le Petit Manceau, Pauvres dupes*, Auteur inconnu, 7 14 octobre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

La feuille du *Petit manceau* témoigne bien de la posture générale des radicaux vis à vis du Général et du boulangisme. D'abord admirative et pleine d'entrain, la large partie des radicaux prend rapidement conscience du danger qui se trame, notamment à travers les compromissions du Général avec les réseaux conservateurs et anti-républicains. Le changement de rédacteur en chef, puis la décision de mobilisation contre le boulangisme et son leader votée par les radicaux au début du mois de mars, termine de détacher idéologiquement la rédaction du journal radical manceau des boulangistes. La ligne s'éclaircit ensuite et les critiques envers le Général deviennent unanimes. Toute la presse locale ne prend évidemment pas ce tournant, en particulier lorsqu'elle soutient les candidats conservateurs nommés par le Comité National.

b/ Le Nouvelliste de la Sarthe : Une distance maintenue avec le boulangisme et la République

Le quotidien *Le Nouvelliste de la Sarthe* tient une place particulière dans cette presse locale. Soutien indéfectible des candidats conservateurs, et plus particulièrement royalistes du département, cette feuille est notamment subventionnée par le duc de la Rochefoucauld Doudeauville¹⁶¹ que nous connaissons alors comme le leader, à la Chambre, de la droite royaliste de la période. Nous connaissons également la position qu'il a adopté vis à vis du boulangisme ; guidé par sa méfiance et son instinct, celui-ci redoutait les conséquences de la compromission des monarchistes avec les boulangistes. Tout en tenant cette position on sait qu'il ne posa aucune véritable opposition au fait que le Comité conservateur sarthois utilise le boulangisme pour porter préjudice aux institutions républicaines. Intéressons-nous donc aux postures adoptées par la feuille conservatrice la plus importante du département envers le général Boulanger et le mouvement qu'il a inspiré. Cette analyse nous permettra alors de confirmer nos analyses précédentes, ou encore de révéler de nouveaux positionnements concernant les conservateurs et le boulangisme. De plus, dans la continuité de notre étude, nous contribuerons à reconstituer l'environnement médiatique connu par les Manceaux au cours des années 1888 et 1889, période d'apogée de notre mouvement.

La première impression de la rédaction du journal que nous avons pu recueillir est celle témoignée lors des résultats connus des élections partielles de fin février 1888, auxquelles le bonapartiste Thiébaud avait inscrit le général Boulanger. Ce dernier recueille, dans les 7 élections où il était inscrit, plus de 58 000 voix¹⁶². L'auteur dudit article qualifie cette rentrée sur la scène politique comme « brillante » mais ravise rapidement son point de vue vis à vis du protagoniste. On

¹⁶¹ *Op.cit.* BREAUX, Jules, " L'âge d'or de la presse sarthoise..."

¹⁶² *Le Nouvelliste de la Sarthe, Rentrée du général Boulanger*, Auteur inconnu, 1er mars 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

peut lire ensuite : « Il n'y a pas à le contester, ce résultat est effrayant, non pour les conservateurs, mais pour les républicains actuellement au pouvoir ». L'argumentaire général va alors rapidement se résumer à cette interprétation des faits. Le Général est véritablement une menace extérieure à la droite anti républicaine. Il arrange même le programme des conservateurs en conspuant les opportunistes alors au pouvoir. Autrefois porté au pouvoir et défendu par les opportunistes, le Général et sa rébellion entretiennent une fois de plus l'argumentaire des conservateurs, consistant à décrédibiliser les opportunistes et à dévaloriser la République. Le Général, vu comme une alternative républicaine reste cependant une option peu reluisante. En effet, ce dernier est ouvertement critiqué par l'auteur qui écrit en parlant des opportunistes : « Vaincre aux élections prochaines quand on ne peut même pas empêcher un général en activité de service, inéligible au premier chef, un général qui n'a rien fait pour mériter l'admiration que dans un certain clan lui a voué, de réunir sur son nom des milliers et des milliers de suffrages, c'est une de ces impossibilités qui ne se discutent pas! ». Il est important de rajouter que le Général est situé sur l'échiquier politique à gauche, voire à l'extrême gauche ; on peut lire que « les opportunistes sont effrayés, consternés. Ils ne voient plus en perspective que coups d'État, que dictature militaire, que césarisme. Eux, qui ne cessaient de crier, d'affirmer, que le danger pour la République était à droite, ils commencent à croire qu'il est à gauche ».

Tout en publiant, généralement sans commentaire, les divers événements touchant le Général, l'enthousiasme de la rédaction se repose perpétuellement sur les préjugés portés par le mouvement boulangiste aux opportunistes. Au delà de cette satisfaction, les conservateurs préservent une large distance avec le phénomène Boulanger. Dans un article du 8 mars 1888¹⁶³ réagissant à la publication de la lettre du Général où il se défend d'être impliqué dans les manifestations de soutiens dont il est la cible, l'auteur de l'article rejette la cause de ce « danger, s'il existe » aux républicains. La rédaction s'inquiète particulièrement pour l'honneur de l'armée, on peut notamment lire dans cet article : « S'il n'y avait pas en jeu, dans toutes ces entreprises du général Boulanger, l'honneur de l'armée et la sécurité du pays, nous ne pourrions même que rire de leur déconvenue. / Mais si les républicains peuvent compter sur notre concours quand il s'agira de mettre le général Boulanger à la raison et de lui montrer que l'uniforme militaire ne doit pas servir d'enseigne de cirque et de travestissement charlatanesque, qu'ils ne comptent pas sur nous pour essuyer leurs larmes et compatir à leurs angoisses ». L'usage de l'uniforme et l'agitation politique au sein des rangs de l'armée révulsent les conservateurs qui voient cette organisation comme un sanctuaire qui doit prôner l'unité et l'esprit de corps, et non le débat et les divisions idéologiques et politiques.

Au moment de la mise à la retraite forcée du Général, le ton du journal n'en est que plus

¹⁶³ *Le Nouvelliste de la Sarthe, La lettre du général Boulanger*, Auteur inconnu, 8 mars 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

haineux et revanchard. On peut notamment lire : « Aujourd'hui c'est le général Boulanger, qui voit la peine du talion s'abattre sur lui et le frapper en pleine poitrine. Il n'avait pas craint pour motifs politiques inavouables, de mettre en retrait d'emploi des généraux, des fils de prince, qui n'avait rien fait que se défendre contre des attaques inqualifiables et imméritées »¹⁶⁴. Les conservateurs ont ici en mémoire le vote du 22 juin 1886, de la loi instaurant l'exil des membres des familles ayant régné en France. Ayant porté et défendu le vote de cette loi, le général Boulanger, alors ministre de la Guerre, exclut plusieurs hauts dignitaires membres des familles royales de France. Cet acte, qui lui apportera le soutien et les applaudissements des radicaux, lui vaut d'être conspué par les conservateurs qui gardent alors ce souvenir tenace. Dans un élan de satisfaction, l'auteur écrit alors : « La même mesure disciplinaire vient d'être prise contre lui, et cela dans des conditions, qui laissent à ceux qu'il avait frappé toute la supériorité qui sépare le vrai soldat, le vrai patriote, du général de carrefour, de l'aventurier en quête de bonnes fortunes ». Le discours conservateur concernant l'armée revient alors sur le devant du propos : « La discipline militaire! Nous ne voulons rien dire qui puisse faire supposer qu'elle n'existe plus dans l'armée. Mais ce que nous pouvons affirmer sans crainte d'être sérieusement démenti, c'est qu'elle avait grand besoin d'être raffermie ». La sanction imposée au Général remplit donc les conservateurs d'allégresse et de satisfaction : l'honneur de l'armée est sauf et son agitateur a subi la sanction que tout agitateur doit connaître au sein de ses rangs.

Libéré de ses obligations militaires, le Général entreprend alors diverses campagnes électorales dès le mois d'avril 1888. Celui-ci est notamment élu député de la Dordogne le 8 avril, et est candidat aux élections législatives partielles dans le département du Nord. Le 11 avril sont publiées dans les colonnes du *Nouvelliste de la Sarthe* les réactions de divers journaux, notamment *Le Gaulois* (boulangiste), *Le Moniteur Universel* (monarchiste) et plus particulièrement *Le Figaro* (conservateur)¹⁶⁵. Dans l'extrait publié de ce dernier on peut y lire que « Le succès du général Boulanger est un danger public ». Au long de l'article, la rédaction du *Figaro* en appelle même à l'union des républicains modérés pour contrer le Général et son mouvement. Il accuse même les réactionnaires de jouer son jeu : « Quant aux conservateurs qui ont voté pour le général Boulanger et qui ont ainsi assuré sa victoire, leur but, en choisissant un candidat qui, extérieurement du moins, s'est prononcé contre eux, est évidemment de déterminer peut être une guerre extérieure ; en tout cas une crise violente de laquelle sortirait le régime de leur choix. Un pareil raisonnement est criminel en même temps que puéril. Nous ne perdrons pas de temps à le démontrer ». La proximité du Général avec le bonapartiste Thiébaud est connue, ainsi que celle entretenue avec le comte Dillon. Pour preuve, dans le même numéro, un article publie les dépêches publiées auparavant par le journal *Le Matin* témoignant des rapports proches existant entre le Général et le comte. Le ton de

¹⁶⁴ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Tout se paie*, 17 mars 1888, Auteur inconnu, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁶⁵ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Les élections du général Boulanger*, Auteur inconnu, 11 avril 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

la rédaction change alors et un certain recul se fait sentir. Le boulangisme n'est plus ce phénomène républicain lointain contribuant seulement à déstabiliser les opportunistes, il gagne désormais le terrain des conservateurs et remet alors en cause leur intégrité. On va rapidement lui coller l'étiquette de plébiscitaire et donc de bonapartiste. Concernant l'élection du Général dans la Dordogne, l'auteur cite la rédaction du *Rappel* qui affirme que « C'était à prévoir, écrit l'organe du ministre Lockroy, les bonapartistes étant en majorité dans le département ; ils ont tous voté pour le candidat plébiscitaire »¹⁶⁶. Des interrogations surviennent également quant au financement occulte du mouvement boulangiste : « Électeurs du Nord, M. Boulanger garde sur son programme un silence de carpe, - et pour cause! - Demandez donc à ses commis voyageurs de s'expliquer sur les fonds secrets dont il dispose ».

Malgré ces diverses questions, le propos de la rédaction reste très critique vis à vis du Général et de son mouvement. Le voyage de Boulanger et sa venue au Mans sont annoncés très sobrement¹⁶⁷ mais dans le récit de son passage, on y perçoit des critiques acérées : « Ces 4000 curieux étaient-ils tous boulangistes ? Nous ne pouvons l'affirmer. [...] Pourquoi adopter à son égard des mesures d'exceptions ? C'est lui donner une importance qu'il ne tient certainement ni de ses qualités ni de ses talents. »¹⁶⁸.

L'opposition des royalistes manceaux au boulangisme se précise à l'occasion des élections législatives partielles de la Seine le 27 janvier 1889. En réponse à la large victoire du Général et aux heurts et émeutes qui en découlent dans les rues de Paris, le propos général du duc de Doudeauville, qui est dit avoir prit de nouveau « possession du fauteuil de la présidence de la droite royaliste »¹⁶⁹, est retranscrit dans notre journal. Le « programme » des royalistes est ainsi fixé par le duc, il proclame alors l'importance de « proclamer la nécessité de la monarchie, exposer sa mission de salut national, affirmer les indéfectibles espérances des royalistes et inviter tous les hommes de cœur à redoubler d'efforts dans la lutte entreprise contre la démagogie et le césarisme ». La rédaction commente ensuite pleine d'enthousiasme : « [Les paroles du duc] auront dans le pays un retentissement salubre. Les monarchistes écouteront et suivront le conseil qui leur est donné avec tant d'autorité. Ils ne se décourageront pas : ils lutteront avec plus d'ardeur et d'énergie que jamais. Les expédients n'ont qu'un temps; l'avenir est à nous ». Il est important de noter que le ton et le discours a ici radicalement changé en rapport à celui qui était tenu au cours de l'année 1888. Le boulangisme n'est définitivement plus un phénomène lointain servant les intérêts des conservateurs.

¹⁶⁶ *Le Nouvelliste de la Sarthe, A travers les journaux*, Auteur inconnu, 11 avril 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁶⁷ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Chronique locale / Le général Boulanger au Mans*, Auteur inconnu, 8 juillet 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁶⁸ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Le général Boulanger dans la Sarthe*, Auteur inconnu, 12 juillet 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁶⁹ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Échos du jour / Le discours de M. le duc de Doudeauville*, Auteur inconnu, 30 janvier 1888, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

On sait désormais que certains de ces derniers se sont compromis au sein du boulangisme, et remettent alors en cause l'intégrité du mouvement monarchiste et son assise électorale. La lutte devient nécessaire pour écarter cet agitateur qui porte préjudice à presque toute la classe politique française. On connaît déjà l'implication financière du duc au sein de la feuille du *Nouvelliste*, on peut certainement y voir aussi une implication idéologique tant la rédaction adhère saintement à son discours et relance ensuite ses propositions.

Les poursuites encourues par le Général font déjà couler de l'encre dès la moitié du mois de mars 1889. Le 16 mars, la rédaction du journal se réjouit du vote des républicains « tant à la Chambre qu'au Sénat » pour les poursuites contre le Général : « Le gouvernement voudrait bien faire condamner le général Boulanger comme fauteur de complot contre l'État. Pensez donc, le général ne serait plus éligible. Il pourrait même être banni. Quelle joie! Quelle délivrance! »¹⁷⁰. Au delà du danger qu'a pu représenter le Général pour la stabilité du régime et la réputation des forces conservatrices, le journal choisi rapidement le positionnement complotiste et anti-républicain vis à vis du procès en Haute Cour du Général. Si sa fuite ne provoque que peu de commentaires, le procès devient une preuve du diktat opportuniste et républicain imposé à la France. En s'interrogeant sur la légalité des poursuites l'auteur répond : « Non, bien sûr ; car, quoi qu'en puissent dire les orateurs du gouvernement, le général Boulanger n'est coupable d'aucun des crimes dont on l'accuse. Il a cherché à culbuter les républicains actuels, ceux qui nous gouvernent depuis plus de 10 ans ». L'auteur justifie alors cet avancement par les propos suivants : « Il n'a fait appel dans ce but à aucune bande armée, à aucune force insurrectionnelle quelconque. Nulle part on ne l'a vu descendre dans la rue, amener les passants, essayer de s'emparer de vive force du pouvoir ». Après la lutte nécessaire des conservateurs contre le césarisme, les conservateurs se posent en défenseurs du Général face aux républicains persécuteurs. Tous les députés conservateurs de Sarthe votent contre les poursuites contre le Général et vice versa pour les élus républicains. Maintenant que le Général est écarté, il est nécessaire de retourner aux fondements idéologiques royalistes, c'est-à-dire la lutte effrénée contre le modèle républicain et ses représentants. L'article se termine même ainsi : « Les poursuites intentées contre le général Boulanger ne sont qu'un commencement de poursuites contre les adversaires du parti républicain. Que chacun se le dise et s'assure par là des dangers que ce parti fait courir aux honnêtes gens, à la France, à tout. C'est plus de la moitié des électeurs exposée à être emprisonnée, décimée, violentée par l'autre. C'est l'ère des proscriptions rouverte. C'est Fructidor, c'est l'infâme et abject Directoire qui relèvent la tête ». Néanmoins, cette stratégie de défense du Général n'est-elle pas déjà pensée en vue des élections législatives de septembre durant lesquelles on sait que des candidats conservateurs vont se proclamer boulangistes.

¹⁷⁰ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Le ministère et le général Boulanger*, Auteur inconnu, 16 mars 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

On note en effet un glissement de l'opinion de la rédaction vis à vis du boulangisme. Celle qui était virulente, insultante et réjouie à l'idée de voir le Général puni par les institutions républicaines se pose alors en martyr à ses côtés, puis garde rapidement le silence le concernant. Le procès en Haute Cour est très suivi, mais dès lors on ne trouve plus d'articles salissant le nom et le mouvement du Général. Jusqu'aux plus hautes autorités conservatrices, le silence est de mise concernant le boulangisme. Le 1er septembre, le manifeste du Comte de Paris est publié, on n'y trouve alors aucune référence au boulangisme et aux dangers qu'il représente. On peut notamment y lire : « Conservateurs, restez unis. [...] Là où vous avez des candidats, soutenez-les énergiquement ». La position reste ambiguë mais le message est clair : si les candidats dits conservateurs se disent également boulangistes, alors soutenez-les. La feuille s'exécute alors et publie rapidement les professions de foi des candidats du Comité National : Gaston Galpin¹⁷¹ et André Vilfeu¹⁷². Une biographie élogieuse du candidat bonapartiste est même publiée le 17 septembre¹⁷³. Le 18 septembre, dans la rubrique « Dernières nouvelles », les propos du général Boulanger annonçant la victoire des boulangistes aux élections sont relayés¹⁷⁴.

La défiance vis à vis des boulangistes ne s'efface pas pour autant et les élections passées, la parole semble se libérer d'avantage. Face aux résultats des élections, la rédaction reconnaît l'échec des conservateurs et ne cache pas sa déception : « Que sera la prochaine Chambre? Ce qu'était l'ancienne. A quelques différences près. Un peu moins de radicaux, quelques boulangistes de plus, et ce sera tout. »¹⁷⁵. Par la suite, la rédaction se contente de délivrer les événements et divers résultats électoraux des députés boulangistes sans véritablement proposer d'analyse partisane. La défaite est amère et les maigres résultats des conservateurs aux élections confirment les craintes du duc de la Rochefoucauld Doudeauville, qui voyait dans cette compromission du mouvement royaliste avec les boulangistes un préjudice électoral et politique sans précédent. La rédaction du journal suit les mots d'ordres de l'élite conservatrice locale et nationale, mais maintient manifestement, comme le duc de la Rochefoucauld Doudeauville, une certaine défiance envers le mouvement boulangiste. Sentiment que la feuille conservatrice doit mettre de côté pour maintenir une certaine ambiguïté au vu des élections législatives prochaines. Qu'en est-il alors des bonapartistes sarthois? Le journal *La Sarthe*, anciennement possédé par le député bonapartiste Haentjens alors décédé, reste la feuille bonapartiste sarthoise officielle et se range naturellement derrière le candidat Gaston Galpin.

Intéressons nous particulièrement à ses rapports avec le général Boulanger et son mouvement

¹⁷¹ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Chronique locale / 2 e circo du Mans Profession de foi de M. Galpin*, Auteur inconnu, 13 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁷² *Le Nouvelliste de la Sarthe, Chronique locale / Profession de foi de M. Vilfeu*, Auteur inconnu, 15 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁷³ *Le Nouvelliste de la Sarthe, M. Gaston Galpin député de la Sarthe*, Auteur inconnu, 16 17 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁷⁴ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Dernières nouvelles*, Auteur inconnu, 18 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁷⁵ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Les élections de dimanche*, Auteur inconnu, 26 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

politique, et surtout à son degré de soutien envers eux au cours de la période étudiée.

c/ La Sarthe : Le soutien officieux d'un nouveau leader bonapartiste

Nous connaissons déjà à ce stade de l'analyse, la proximité qui existe entre les réseaux bonapartistes et le mouvement boulangiste. Il est désormais temps de s'intéresser plus précisément au journal qui diffuse les théories bonapartistes dans tout le département sarthois : *La Sarthe*. Ce quotidien départemental d'information est créé le 15 avril 1868 par le député Haentjens, alors considéré comme libéral-bonapartiste¹⁷⁶.

De façon approfondie et pour la première fois en dehors des journaux de la capitale, cette étude nous permettra de rendre compte des positionnements adoptés par des bonapartistes de province vis à vis du boulangisme. Ceux-ci se trouvent notamment en difficulté depuis la fin des années 1870. En effet, à la mort du prince impérial, le fils de Napoléon III nommé comme successeur son petit-fils, le prince Victor et non son propre fils, le prince Napoléon. Une scission naît alors de cette décision. Si la majorité suit les instructions du prince défunt, une partie des bonapartistes, plus proches d'une extrême gauche plébiscitaire, suivent le prince Jérôme Napoléon et gagnent ainsi le nom de « Jérômistes ». On sait que Georges Thiébaud, soutien bonapartiste du général Boulanger de la première heure, était un de ceux-ci. Il est même à l'origine d'une rencontre entre le prince Napoléon et le général Boulanger le 2 janvier 1888, au cours de laquelle ils s'accordent pour conserver la République tout en ayant recours au suffrage universel pour nommer le prochain chef de l'État¹⁷⁷.

Le premier positionnement de *La Sarthe* recueilli, datant de juillet 1888, reste distant voire même méfiant vis à vis de l'engouement bonapartiste présent autour de la personne du Général. A l'occasion des manifestations survenues en son soutien à la gare de Paris lors de son départ vers Clermont-Ferrand où il vient d'être muté, l'auteur écrit alors : « le général Boulanger ne nous a donné que de vagues espérances, il n'a rien fait encore, ou presque rien, pour mériter une ovation pareille à celle que lui a décerné la population parisienne et c'est là précisément le symptôme le plus grave de notre situation présente. »¹⁷⁸. L'auteur tire tout de même une leçon de cette histoire qui va dans le sens des bonapartistes : « en même temps que la popularité – injuste ou non qu'importe – du général Boulanger s'est révélée dans toute sa puissance, on a pu voir la faiblesse du gouvernement qui n'est même pas capable de faire déblayer les avenues d'une gare et d'assurer la libre et régulière circulation des trains. Il n'y a pas de gouvernement, et cependant il est évident que la France et mûre

¹⁷⁶ *Op.cit.* BREAUX, Jules, "L'âge d'or de la presse sarthoise ..."

¹⁷⁷ BLUCHE, Frédéric, *Le bonapartisme*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1981

¹⁷⁸ *La Sarthe, Le général Boulanger*, C.Fournier Carville, 10 juillet 1887, Archives départementales de la Sarthe

pour l'autorité ». Cet article, rédigé par le rédacteur en chef C. Fournier Carville, nous démontre alors que les bonapartistes considèrent déjà que le Général défend une des idées principales du programme bonapartiste : la centralisation des pouvoirs. Alors que le Boulanger est encore, à cet instant, considéré comme un républicain radical, les bonapartistes y voient déjà un filon à exploiter pour leur cause.

Le discours de la rédaction vis à vis du Général évolue dans le sens d'un soutien de plus en plus affirmé au fil du temps. En réponse à la lettre que le Général publie au début du mois de mars 1888 pour se désolidariser des manifestations et candidatures réalisées en son nom, le journal bonapartiste commente ainsi : « M. Boulanger aime autant et même mieux n'être pas élu député. Nous lui ferons respectueusement observer que ce n'est pas de cela qu'il s'agit ; les amis qui ont mis son nom en avant savaient fort bien qu'il était inéligible dès l'instant où il restait en activité, ils ne l'ont d'ailleurs pas incité à demander sa mise en retraite [...] C'était le général avec bottes et panache qu'il s'agissait de faire sortir des urnes »¹⁷⁹. Les bonapartistes jouent alors la carte de la souveraineté nationale et de l'appel au peuple, véritable fondement de la légitimité du pouvoir selon eux. Ce discours se retrouve dans plusieurs articles au cours de cette période et le Général occupe régulièrement, et monopolise parfois, la première page du journal. La popularité de Boulanger et la fascination qu'il provoque est relevée par la rédaction dans un article traitant des élections ayant eut lieu dans l'Aisne, et à l'issue desquelles le Général sort largement victorieux : « A première vue on doit croire que Boulanger a pris des voix dans tous les partis. [...] Il y a là une sorte d'entraînement instinctif, irrésistible, dont on ne saurait méconnaître l'énergie. Le vote des électeurs de l'Aisne n'est évidemment qu'une protestation ardente contre l'état des choses actuel »¹⁸⁰. La dernière phrase est très importante à retenir. Malgré le rapprochement idéologique des bonapartistes et du Général, ce phénomène est seulement vu comme une « protestation », donc à caractère éphémère, et n'est en aucun cas une alternative viable au pouvoir établi.

Au vu de l'élection du Général dans la Dordogne le 8 avril 1888, l'enthousiasme du journal envers lui et son mouvement n'en devient que plus grand. On trouve même un salut manifeste de la rédaction vis à vis de l'investissement de Thiébaud pour la cause boulangiste, on peut notamment lire : « Le général Boulanger est élu dans la Dordogne par une écrasante majorité : dans ce département, les partisans de sa candidature n'avaient fait aucune propagande, on n'avait pas organisé de réunions publiques en son honneur, on s'était borné à envoyer aux électeurs des bulletins de vote. Et M. Thiébaud, qui avait pris l'initiative de cet envoi avait été désavoué par les républicains qui prétendaient parler au nom du général Boulanger »¹⁸¹. Concernant la nature idéologique de ces élections, les bonapartistes ont déjà conscience que leurs forces politiques et

¹⁷⁹ *La Sarthe, Le général Boulanger*, C.Fournier Carville, 9 mars 1888, Archives départementales de la Sarthe

¹⁸⁰ *La Sarthe, Le général Boulanger*, Auteur inconnu, 27 mars 1888, Archives départementales de la Sarthe

¹⁸¹ *La Sarthe, Le général Boulanger*, C.Fournier Carville, 10 avril 1888, Archives départementales de la Sarthe

électorales se confondent déjà avec celles du boulangisme sans pour autant s'en inquiéter pour le moment. En effet, on peut lire dans le même article : « *Le Temps* fait remarquer ce matin en gémissant que la popularité du général Boulanger est faite d'éléments que l'on croyait irréconciliables, que sa candidature semble républicaine dans le Nord, plébiscitaire et bonapartiste dans le Midi ». Dans une interview de Clément de Royer, un proche du prince Victor, celui-ci affirme même, en parlant des résultats du Général aux élections, que « Nous autres, nous ne pouvons qu'être contents de ce qui se passe actuellement. C'est un réveil de la France en faveur de nos idées ». Les bonapartistes sont assurés d'être les grands vainqueurs au sortir de cette aventure ; on peut lire dans un article du 13 avril : « nous assistons impassiblement et en souriant à cette curieuse et intéressante partie dont nous serons le doute pour moi n'est pas permis, les seuls, les uniques bénéficiaires »¹⁸². L'article de la Revue CERB, déjà cité auparavant, relève déjà cette position de supériorité perçue par les bonapartistes vis à vis du mouvement boulangiste¹⁸³. Celui-ci est vu comme un outil, ou peut-être comme un allié, pendant toute l'année 1888. Pour preuve, le prince Victor publie la ligne de conduite des bonapartistes à tenir pour les temps à venir et il appelle à « provoquer la grande manifestation nationale qui rétablira la paix dans les esprits, la prospérité dans le pays qui rendra à la France sa grandeur passée ».

Le récit du passage au Mans du Général a déjà largement été traité précédemment dans notre étude. Nous nous contenterons donc de rappeler que le propos de l'auteur reste premièrement très critique vis à vis des précautions de sécurité mises en place par la préfecture en vue, pense-t-il, de réduire le retentissement de l'événement. Après avoir exagéré sans doute les réactions de l'assistance, les descriptions de la liasse de soutien envers le Général occupe une bonne partie de l'article. Le propos de l'article reste donc rempli d'admiration et de soutien envers Boulanger.

Sa démission de son mandat de député, qui a lieu quelques jours après, provoque, une nouvelle fois, le jeu de la carte de la souveraineté populaire : « il peut maintenant poser de nouveau des candidatures, se faire acclamer de nouveau, fournir encore au peuple l'occasion d'affirmer l'impérieux besoin d'un état de choses nouveau, entretenir et mener jusqu'au bout le mouvement populaire qui l'a mis à sa tête »¹⁸⁴. Cette nouvelle enflamme le rédacteur en chef qui suggère même un soulèvement populaire : « Qu'il sonne la charge, qu'il crie encore ! Allons ! Debout ! À ce peuple de France que le parlementarisme républicain semble avoir énervé, et qu'il nous rende les énergies d'autrefois ! / Quand une ruine obstrue le passage ; il faut en jeter au loin les débris ; quand un rocher barre la route à l'armée, on apporte de la poudre et on le fait sauter. Le parlementarisme actuel est-il autre chose qu'une ruine qui obstrue la route, qu'un bloc inerte qui bloque le passage ! ». Dans le propos de l'auteur, on semble ici penser que Boulanger est devenu le nouveau

¹⁸² *La Sarthe, La candidature Boulanger*, Auteur inconnu, 13 avril 1888, Archives départementales de la Sarthe

¹⁸³ *Op.cit.* CERB (Centre d'Études et de Recherches sur le Bonapartisme), "Au cœur du mouvement bonapartiste ...", p.15

¹⁸⁴ *La Sarthe, Le général Boulanger*, 14 juillet 1888, Auteur inconnu, Archives départementales de la Sarthe

leader du mouvement bonapartiste, en tout cas celui le plus à même et en réelle capacité d'occuper un rôle politique majeur. L'enthousiasme voire l'euphorie de la feuille bonapartiste vis à vis du mouvement du Général ne semble plus connaître de limites.

Son élection dans la Seine en janvier 1889 provoque de nouveau une certaine fièvre au sein des rangs bonapartistes qui voient le jour-J d'un rétablissement impérialiste s'approcher. Ceux-ci se voient toujours comme maîtres de la situation car on peut lire dans un article du 30 janvier : « Paris n'a pas hésité à voter avec les bonapartistes. On a évoqué le spectre, et il ne s'est pas révolté ; on a dit avec raison que le général Boulanger était le candidat des bonapartistes, et le général Boulanger, combattu par tous les journaux républicains, soutenu presque par les seuls journaux bonapartistes, a été élu quand même »¹⁸⁵. L'auteur rajoute même : « C'est enfin et surtout le réveil de l'énergie nationale qui se décide à revendiquer ses droits, le réveil de la virilité populaire. C'est la fin de ces illusions folles qui ont permis à la République actuelle de naître, la fin de cette indifférence résignée qui lui a permis de vivre et de ruiner la France. Le peuple est décidé à ne plus se laisser tromper par une étiquette, à ne plus se laisser berner par des mots ». Ce soutien se maintient encore au moment de la fuite du Général, on peut lire alors dans les colonnes de *La Sarthe* : « Qui pourrait ne pas l'approuver de s'être mis à l'abri des ignominies qu'on préparait contre lui ? On devait l'arrêter aujourd'hui et certes, il n'y avait pas le moindre courage à braver le péril auquel il était exposé ; le piège odieux qui lui était tendu n'était pas de ceux auxquels un homme doit se laisser prendre, sous prétexte de se montrer imperturbable et fort. Le général eut été plutôt naïf de se remettre aux mains d'adversaires sans scrupules »¹⁸⁶. La Haute Cour de justice est dite trop partielle pour permettre au Général d'être jugé justement. Cela fait naturellement écho aux propos de Boulanger, qui envoie par la suite des lettres justifiant généralement, sur cet argumentaire, les raisons de sa fuite.

Une certaine distance ensuite se marque entre les journalistes bonapartistes et le mouvement du Général. Si on s'intéresse largement au procès et à son déroulement, les élections approchent et la « marque » général Boulanger n'est plus sûre de tenir ses promesses électorales. Rappelons nous que le Prince Victor prend aussi ses distances dès la fin de l'année 1888, mesurant depuis déjà quelques mois le danger réel que pouvait représenter le boulangisme pour les bonapartistes. C'est-à-dire un danger politique et électoral, une véritable décrédibilisation du mouvement en cas d'échec et, au pire, une totale perte de contrôle en cas de réussite. Au cours de la campagne pour les élections législatives de septembre, le journal prend naturellement la défense des candidats conservateurs du département. Le 15 septembre, le manifeste du Général, envoyé depuis Londres et adressé aux électeurs du XVIII^e arrondissement de Paris, est publié¹⁸⁷. De nouveau, le 18

¹⁸⁵ *La Sarthe, Le Réveil*, C. Fournier Carville, 30 janvier 1889, Archives départementales de la Sarthe

¹⁸⁶ *La Sarthe, Le Mans, le 3 avril 1889 / Le départ du général Boulanger*, 4 avril 1889, Archives départementales de la Sarthe

¹⁸⁷ *La Sarthe, Dernières nouvelles / Manifeste du général Boulanger*, Le général Boulanger, 15 septembre 1889,

septembre, un message d'encouragement du général Boulanger adressé « Aux électeurs de France » est publié en première page et en premier lieu. Après les élections, la déception est grande mais le journal bonapartiste et conservateur tente de sauver la face : « les conservateurs, croyons-nous, gagnent quelques sièges. [...] le parlementarisme avait déjà perdu du terrain en 1885 ; s'il en perd ainsi à chaque épreuve électorale, on peut, mathématiquement, calculer l'heure de sa défaite définitive »¹⁸⁸. Les références aux boulangistes ne se retrouvent que dans les remarques faites le 28 septembre vis à vis des invalidations des élections des candidats Dillon et Boulanger, provoquant alors le mécontentement de la rédaction¹⁸⁹. Les bonapartistes ne sont plus dupes et se détachent progressivement d'un mouvement qu'il leur a causé bien du tort sur la scène politique.

Au vu des informations recueillies, il est intéressant de relever que la presse bonapartiste sarthoise met tout de même plus de temps que le prince Victor pour se méfier du Général. Cela n'est en rien atypique, car nombre de bonapartistes s'impliquent d'autant plus longtemps au sein de son mouvement. Comme nous l'avons déjà vu avec la stratégie électorale adoptée par Gaston Galpin, le journal poursuit la même ligne et laisse progressivement le Général se détacher du mouvement bonapartiste. L'engouement de ces derniers pour le Général eut été trop optimiste et trop excessif, aveuglant ainsi leur regard sur l'actualité et sur l'évolution du mouvement boulangiste qui supplantait progressivement le leur. Au moment du réveil, une certaine gueule de bois eut gagner le mouvement bonapartiste, qui doit dès lors se relever d'un certain revers électoral.

Toutes ces analyses et développements nous ont permis de dépeindre largement le tableau de nombreux groupes plus ou moins boulangistes du département sarthois, ainsi que les moyens utilisés pour diffuser leurs opinions. Les informations recueillies nous permettent de valider la plupart des avancées des historiens sur les diverses périodisations d'opinions au sein des plusieurs courants politiques concernés par la fièvre boulangiste. On trouve tout de même certaines particularités locales qui mettent en valeur, et développent sans précédent l'extrême hétérogénéité du mouvement. A l'aide de nos études journalistiques, nous avons également pris conscience d'une partie de l'environnement médiatique connu par les sarthois de la période, lançons nous donc désormais dans le détail de cette élection législative qui était censée décider, pour certains, de l'avenir de la République française.

* *
*

Archives départementales de la Sarthe

¹⁸⁸ *La Sarthe, Les résultats*, Auteur inconnu, 26 septembre 1889, Archives départementales de la Sarthe

¹⁸⁹ *La Sarthe, L'élection Boulanger*, Auteur inconnu, 28 septembre 1889, Archives départementales de la Sarthe

III/ Des campagnes controversées et des résultats électoraux mitigés

1/ Le boulangisme : Une diversité d'accueil pour les hautes autorités du département

a/ Une autorité municipale qui tremble : l'affaire des affiches

Avant d'étudier précisément et en profondeur les résultats des élections, il est intéressant pour notre analyse de s'attarder sur certaines réactions manifestées par les hautes autorités du département vis à vis du phénomène boulangiste. L'implication et l'inquiétude des autorités préfectorales n'est, à ce stade de l'analyse, plus à démontrer. Attardons nous d'abord sur la réaction tardive de la municipalité.

Un événement survenant la nuit du 21 au 22 septembre va particulièrement révéler l'inquiétude du représentant officiel de l'autorité municipale : le maire Maurice Rubillard. Ce dernier, membre de la gauche radicale, est investi dans la politique mancelle depuis la fin des années 1860. Il est élu pour la première fois maire du Mans en 1870, il est révoqué en mai 1873 et renommé en juin 1875. Il est également membre du conseil général de la Sarthe pour le 1er canton du Mans en 1874. S'il échoue aux élections législatives de 1871, il est réélu député en 1876 et en 1877. En 1882, il choisit le mandat de sénateur mais conserve un investissement actif dans la mairie du Mans qu'il dirige de nouveau à partir de mai 1888¹⁹⁰.

L'événement en question est une saisie d'affiches par les agents de police du Mans, alors reconnue illégale. Dans un rapport du commissaire central adressé au Préfet daté du 22 septembre, on peut y lire le récit de l'incident :

« Ce matin à 6 heures, j'étais prévenu à mon domicile qu'un certain nombre de placards signés par un groupe de boulangistes avaient été saisis et qu'ils étaient déposés au poste de permanence.

Un de ces placards m'ayant été en même temps communiqué, j'en ai pris connaissance, et après avoir constaté qu'il ne relevait aucun délit j'ai donné l'ordre de les faire remettre immédiatement à l'afficheur et de lui faire connaître qu'il pouvait les afficher. A 6 heures 1/2, les affiches étaient en sa possession. M. Blanchet, imprimeur, se trouvait à cette remise.

Cet ordre donné, je me suis rendu aussi tôt au poste de permanence où j'ai appris que l'agent Trouillet avait opéré la saisie des dits placards à deux heures du matin, que le brigadier l'avait envoyé aussitôt avec une de ces affiches chez M. le commissaire de police du 1er arrondissement pour savoir ce qu'il avait à faire, que ce fonctionnaire avait gardé devant lui ce placard et lui avait

¹⁹⁰ *Op.cit.*, « Anselme, Maurice Rubillard » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

fait dire par sa dame de maintenir la saisie »¹⁹¹.

Dans un autre rapport plus détaillé daté du 23 septembre, on apprend que les deux afficheurs en question ont été amenés au commissariat, semble-t-il sans oppositions, avant d'être libérés quelques heures plus tard après que le commissaire central ait rendu sa décision.

L'agent ayant réalisé la saisie, mais aussi le commissaire du 1er arrondissement l'ayant confirmé, sont d'autant plus fautifs car les instructions suivantes leurs avaient été données concernant les affiches à saisir ou à ne pas saisir « Toute affiche portant un nom autre que celui de M.M. Leporché et Vilfeu, où il serait fait acte de candidat, devra être saisie et les individus arrêtés. / Toute affiche signée de plusieurs citoyens ou par un groupe quelconque visée par l'un de ces deux candidats devra être respectée. / Toute affiche signée également de plusieurs citoyens ou par un groupe quelconque non visée par un des deux candidats, dépourvue de timbre, devra également être respectée ».

Au vu de cet événement, le maire du Mans envoie le jour même une déclaration officielle qu'il compte publier le plus rapidement possible. On peut lire dès le début : « Je ne dois pas attendre le résultat du scrutin de ce jour pour vous adresser la déclaration qui suit ». Le Maire s'empresse alors de se dédouaner de toute collusion avec les forces de police pour lutter contre le candidat conservateur boulangiste. On peut lire notamment dans cette déclaration :

« Dans une certaine mesure, le Maire d'une ville comme Le Mans a la responsabilité des actes de la police.

Ma situation et le patronage que personnellement j'ai donné avec plaisir à la candidature républicaine de M. Leporché m'impose une réserve officielle d'autant plus grande.

Obéissant à des ordre que j'ignore, la police a cru devoir opérer cette nuit une manœuvre que je réproûve et dont je ne saurais agréer la responsabilité même la plus indirecte, elle ne peut, d'ailleurs que nuire au candidat républicain ». On apprend dans une autre lettre envoyée par le Préfet au Maire que ce dernier a utilisé la feuille du *Progrès républicain* pour publier cette déclaration.

L'élection a alors lieu avant qu'aucun journal n'ait eu le temps de publier cette histoire et le candidat Vilfeu est élu face au candidat soutenu par la Mairie. Cependant, dès le 23 septembre, on trouve des articles dénonçant la collusion du Maire avec les forces de police pour protéger le candidat Leporché. *La Sarthe* publie en première page et en premier article le titre choc : « Un Acte

¹⁹¹ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

arbitraire / Saisie / D'UNE AFFICHE ELECTORALE »¹⁹². Le même jour, *Le Nouvelliste de la Sarthe* publie le même article dans la chronique locale¹⁹³. On y apprend alors le contenu de l'affiche saisie. On y dénonce d'abord les votes de Leporché contre le général Boulanger, notamment le vote contre les candidatures multiples, ou les votes pour les poursuites contre la Ligue des Patriotes et les poursuites devant la Haute Cour de justice. On peut lire ensuite la déclaration suivante : « AU NOM DE LA DISCIPLINE, sans laquelle aucun parti ne peut exister, nous invitons tous ceux qui, avec le général Boulanger, veulent la *République honnête*, la *République nationale*, A VOTER POUR LE CITOYEN VILFEU, DESIGNÉ PAR LE COMITÉ NATIONAL et dont l'élection sera une protestation contre les violations de tous les droits de toutes les règles de la justice, violation à laquelle le citoyen Leporché s'est associé avec les opportunistes. [Signé] Un groupe de boulangistes ».

Directement à la suite de cette transcription, on peut lire la protestation de M. Vilfeu : « Prévenu au milieu de la nuit, par les auteurs de cette affiche, de l'intervention de la police en faveur de M. Leporché ». Le candidat Vilfeu proclame notamment que « cette affiche ne contenait pas un seul mot offensant à l'adresse du gouvernement [...] La police a rendu à M. Leporché le service d'arrêter les afficheurs et de détruire les affiches. [...] Aujourd'hui la police protège la candidature de M. Leporché et bâillonne ses adversaires ».

Cette affaire prit une véritable ampleur pour le Maire qui envoie une lettre au propos incisif et critique à destination du Préfet. Rubillard accuse presque l'agent de police responsable de la saisie d'avoir fait perdre le candidat Leporché : « Cette manœuvre, non seulement, je la réprouve, mais je l'ai considérée, dès dimanche, comme le Coup de grâce donné à la candidature républicaine de la 1ère circonscription du Mans : elle était maladroite et elle a produit son effet »¹⁹⁴. On perçoit dans le discours du Maire une véritable rancœur envers le Préfet : « Il suffisait de désavouer cet agent, il le mérite, si le rapport dit vrai. La responsabilité de l'administration municipale était déagée. / En vous y refusant, monsieur le Préfet, vous laissez s'accréditer le bruit que l'agent a obéi à des ordres clandestins. La responsabilité du maire reste engagée ». Dans la suite de la lettre, le Maire enjoint clairement le Préfet à « désavouer un agent maladroit ou mal conseillé ».

La tension reste élevée lorsque le Préfet répond au Maire le 1er octobre suivant. L'auteur commence déjà par contester l'usage du terme de "manœuvre" par Rubillard : « Dans votre première lettre, vous demandiez que votre responsabilité fut déagée publiquement par les auteurs d'un acte

¹⁹² *La Sarthe, Une Acte arbitraire Saisie d'une affiche électorale*, Auteur inconnu, 23 septembre 1889, Archives départementales de la Sarthe

¹⁹³ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Chronique locale / La police protège M.Leporché*, Auteur inconnu, 23 24 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

¹⁹⁴ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

qualifié par vous de manœuvre. [...] / Il faut en convenir : j'aurais pu conclure d'un tel rapprochement que vous me considérez comme l'auteur d'une manœuvre électorale. Fort heureusement votre déclaration préliminaire me rassure, et m'épargne une injure que je me serai vu dans la nécessité de ne pas tolérer ». En réponse à sa demande de sanction, le Préfet lui répond qu'il a déjà suspendu l'agent en question pendant 8 jours, il affirme alors qu'il a accompli tout son devoir mais il précise ensuite : « je ne puis aller au delà et désavouer publiquement cet agent ainsi que vous semblez m'y inviter ». Concernant l'importance de cette affaire dans la défaite de Leporché, le Préfet lui répond : « Il fallait que le coup fut rude pour déterminer un écart de plus de 4000 voix entre les deux plateaux de la balance! Soyons raisonnables. La chute de notre ami Leporché est due à des causes différentes et malheureusement plus profondes. Je me garderai de les analyser ici; mais je déclare que ceux là seuls auraient intérêt à enfler démesurément l'incident qui chercheraient à égaler l'opinion sur les vrais motifs de notre échec. Notre parti, croyez moi, n'a rien à y gagner ». Il est vrai que la réaction démesurée du Maire traduit son énorme frustration quant à la défaite de Leporché, mais surtout sa surprise. En effet, des rapports préfectoraux annonçaient, même quelques jours avant l'élection, la large victoire du candidat Leporché. Dans la suite de la lettre, le Préfet tente de convaincre le Maire de ne pas porter cette affaire au Conseil Municipal comme il annonçait vouloir le faire dans la première lettre. Il écrit notamment : « Comme je n'ai rien à redouter personnellement d'une semblable discussion, comme ni moi ni aucun de mes collaborateurs n'avons ordonné ou conseillé l'acte que vous incriminez, j'aurai assez fait en vous signalant les dangers qu'il y a à procéder ainsi ».

L'affaire s'éteint alors progressivement, le journal *La Sarthe* publie notamment le démenti du maire dans son numéro du 2 octobre¹⁹⁵. Comme l'inquiétude du Maire reste véritablement tardive quant à la menace électorale du boulangisme, la surprise de l'élection du candidat conservateur et boulangiste Vilfeu provoque chez lui une importante frustration. Celle-ci se manifeste et se répercute alors au sein de cette affaire, qu'il voit même durant un temps comme responsable de la défaite du candidat qu'il soutenait. Cette défaite additionnée à l'affaire des affiches font craindre au Maire une atteinte à sa propre réputation, et donc à sa carrière politique future. Avec toutes ces informations il est difficile de ne pas donner raison aux propos du Préfet qui nous offre, dans sa réponse au maire, une analyse éclairée et critique de la situation. Enfin, la réaction du Maire manifeste de la recrudescence de l'inquiétude des républicains quant à la menace du courant boulangiste considéré comme mourant par ses opposants depuis la fuite du Général.

b/ Une Église "persécutée" qui soutient les conservateurs

Au delà des institutions de la République, il est pertinent pour notre étude de s'intéresser à

¹⁹⁵ *La Sarthe, Bulletin du département*, Auteur inconnu, 2 octobre 1889, Archives départementales de la Sarthe

une autre grande organisation qui influence largement l'opinion publique, et donc les résultats des élections : l'Église. Le diocèse du Mans est, depuis le 27 mars 1885, dirigé par l'évêque Guillaume-Marie-Joseph Labouré. Né en octobre 1841 dans le diocèse d'Arras, où il réalise ses études dans plusieurs séminaires, il est ordonné prêtre pour le même diocèse en septembre 1865. D'abord professeur puis directeur d'études, il devient supérieur du Petit séminaire du diocèse de 1872 à 1882. Devenant alors chanoine d'Arras, il devient vicaire général de Mgr Meignan, connu pour son esprit de conciliation avec la République¹⁹⁶. Afin d'étudier les réactions de l'Église sarthoise vis à vis du boulangisme, nous avons utilisé diverses revues de *La Semaine du fidèle* des années 1888 et 1889, aujourd'hui conservées aux Archives diocésaines du Mans.

Rappelons nous tout d'abord que l'Église reste officiellement, avant l'encyclique *Inter sollicitudines* de février 1892, opposée aux institutions républicaines, et donc fermement alliée avec les anti républicains conservateurs de France. Si cette position est à nuancer dans la réalité du clergé on retrouve un positionnement victimaire récurrent quant aux « persécutions » menées par la Troisième République vis à vis de l'Église. Malgré les recommandations des autorités invitant les évêques à maîtriser leur clergé quant à leur implication dans la politique et en particulier dans les élections, on trouve cependant, dans les discours, des prises de parti manifestes. Au cours des débats sur la loi dite "des curés sac à dos" obligeant les curés à faire leur service militaire, on trouve déjà plusieurs discours relayés dans la revue qui s'opposent frontalement à ce vote. C'est ainsi que les propos de Mgr Freppel, évêque d'Angers et député depuis juin 1880¹⁹⁷, sont relayés : « Nous disons seulement que sans LA HAINE DES JUIFS POUR TOUT CE QUI TOUCHE AU CHRIST, personne ne songerait à contester une chose aussi évidente, car, au point de vue du droit, il est inique que dans un pays dont les lois autorisent des citoyens à prononcer des vœux religieux, les liant toute leur existence, d'autres lois puissent les obliger à considérer ces vœux comme nuls et nonavenus »¹⁹⁸. La position victimaire d'une Église face à tous les républicains coalisés contre leur cause se retrouve très souvent dans les pages de la Revue. A l'occasion du nouvel an de la fin de l'année 1888, le diocèse publie un article aux accents bibliques décrivant les obstacles et les adversités dont l'Église a su faire face au cours des dernières années. On peut y lire : « Le suprême triomphe temporel de l'Église doit suivre cette défaite en apparence irrémédiable; et dans ce triomphe, il y aura des gloires spéciales pour ceux qui, au milieu de l'universelle défection, seront restés fidèles au divin Agneau, et auront refusé de porter soit dans leurs mains, soit sur leur front, le signe de la bête »¹⁹⁹.

¹⁹⁶DE SAINT JEAN, Philippe B., Voir Biographie du Cardinal Labouré dans, *La pensée politique du Cardinal Labouré à travers l'étude de la Semaine religieuse du diocèse de Rennes*. Mémoire de Maîtrise de Sciences Politiques, Faculté de Droit et de Science politique de Rennes, Dir. Professeur Philippe Portier. Université de Rennes I, Rennes 1998.

¹⁹⁷ *Op.cit.* « Charles-Emile Freppel » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

¹⁹⁸ *La Semaine du fidèle, La nouvelle loi militaire*, Auteur inconnu, 28 avril 1888, Archives diocésaines du Mans

¹⁹⁹ *La Semaine du fidèle, Le nouvel an*, Auteur inconnu, 29 décembre 1888, Archives diocésaines du Mans

Tout au long des années 1888 et 1889, le silence est de mise sur la question du phénomène boulangiste. Même si le discours politique de la revue est toujours à comprendre au second degré, derrière toutes les références religieuses et bibliques, on ne trouve pas trace d'une quelconque prise de parti quant à ce phénomène. Néanmoins, la parole politique du diocèse sarthois se délie à l'approche des élections législatives de septembre 1889. Contrairement à la position officielle de l'Église vis à vis des institutions républicaines, on peut lire, dans la revue du 7 septembre, un « Catéchisme sur les devoirs politiques des chrétiens »²⁰⁰. Par un système de questions-réponses, Mgr Freppel de nouveau cité, y répond par un propos largement développé à caractère philosophique. A la question de savoir si le vote est une chose importante, il répond : « Oui, et parmi les devoirs de la vie civile, il n'en est pas de plus important que l'exercice du droit du suffrage ». A celle de savoir si le vote est une affaire de conscience, il répond notamment : « Membre d'une famille ou d'une cité, le chrétien ne saurait, *dans aucun cas*, séparer ses actes de sa foi ni de sa conscience; il doit porter l'une et l'autre dans la vie domestique et dans la vie civile ». Les réponses aux deux dernières questions sont particulièrement intéressantes. A la question de savoir si l'électeur est responsable du mal que fait celui à qui il a donné sa voix, l'évêque d'Angers répond : « Oui, presque toujours, car l'électeur est responsable des votes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir : or c'était son devoir de s'éclairer au préalable, de ne donner sa confiance qu'à bon escient et de prendre à cet égard les informations nécessaires. S'il ne les a pas prises, il s'est rendu coupable de négligence en matière grave ». Après avoir culpabilisé les électeurs négligents sur leur intérêt porté aux programmes politiques et aux personnalités qui les représentent, l'auteur s'attaque aux abstentionnistes : « Beaucoup s'imaginent qu'en s'abstenant de prendre part aux élections qu'ils déclinent ainsi toute espèce de responsabilité. Erreur manifeste, il y a deux manières de coopérer au choix de représentants indignes : voter pour eux ou assurer leur succès par l'abstention ». Le discours tenu par l'évêque d'Angers et relayé par notre revue est criant de républicanisme. Ici, l'Église n'appelle en aucun cas à un renversement de la République et à un rétablissement monarchique. Elle en appelle simplement à la défense des intérêts de l'Église par le vote.

Le 14 septembre, la rédaction de la revue s'insurge contre la lettre envoyée par Thévenet, ministre des culte à l'évêque de Séez. Celle-ci l'enjoignait à contrôler activement les débordements politiques de certains membres de son clergé, notamment concernant la campagne des élections législatives approchantes. La réponse de l'évêque est acide, c'est pourquoi elle vaut d'être relayée dans la revue du diocèse sarthois : « Nous ne sommes pas des parias ; notre place est marquée au premier rang de la société française, et nous prétendons le maintenir. / Le clergé français n'a jamais failli à son patriotisme; les annales de notre histoire, si vous daignez les consulter, vous en

²⁰⁰ *La Semaine du fidèle, Catéchisme sur les devoirs politiques du fidèle*, Auteur inconnu, 7 septembre 1889, Archives diocésaines du Mans

donneront des preuves irréfragables »²⁰¹. En réponse à l'encyclique *Quamquam pluries* du 15 août 1889, appelant à prier Saint Joseph au vu des défis que l'Église a et va encore surmonter, la revue publie le 21 septembre la lettre circulaire de l'évêque du Mans à son clergé, les enjoignant à faire de même. Néanmoins, cette lettre prend rapidement un tournant politique. En effet, on traduit rapidement un appel au vote pour les candidats conservateurs : « Nous prions son Esprit Saint d'inspirer à ceux qui vont être les mandataires élus du pays, les résolutions les plus propres à faire triompher la justice, la probité, l'honneur, le respect des droits de Dieu, le sentiment de la vraie liberté. Recourir à tous les moyens d'ordre surnaturel et divin, pour assurer ces résultats supérieurs, voilà le devoir que nous impose à présent le plus sincère patriotisme. Nous ne manquerons pas de l'accomplir pendant ces jours, et nous avons conscience de rendre par là le meilleur service à notre pays ». Par ces paroles, l'Église appelle ouvertement les fidèles à voter pour les candidats conservateurs sans distinction d'appartenance à un quelconque groupe. Le candidat Vilfeu, officiellement boulangiste, ne provoque donc aucune réticence de la part de l'Église.

Les élections passées, la revue diocésaine manifeste de sa satisfaction au vu du succès du programme conservateur. En citant le *Nouvelliste de Lyon* on peut lire : « C'est grâce au programme conservateur, en tête duquel nous avons inscrit la liberté religieuse, que quarante membres du centre-gauche ont été élus, promettant d'aller siéger « par mi les républicains les plus modérés ». Et, phénomène inattendu, nous avons vu des journaux qui s'étaient distingués par leur haine anticléricale, obligés, pour soutenir leur candidat, à mettre en sourdine à leur attaques et à faire l'éloge des programmes modérés, qui sont la condamnation la plus énergique de leur politique violente »²⁰². On trouve à cet instant un clair jugement de la part du diocèse sur un groupe politique non nommé : « Hélas! Nous savons que certains sectaires, parvenus au pouvoir, prétendent refaire tous les français à leur image. Il les voudraient incroyants comme eux, ennemis du passé, prêts à toutes les utopies et à toutes les mésaventures. Est-ce sensé? Est-il possible de supprimer des millions de catholiques dont la foi est le bien le plus cher? C'est bien la tradition jacobine, mais on sait à quelles catastrophes cette prétention tyrannique a abouti ». Au vu des adjectifs utilisés, il semble clair que ces critiques soient adressées au groupe des radicaux socialistes menés par Émile Combes, et non au groupe des boulangistes.

L'Église et ses représentants sarthois ne se sont donc pas mobilisés pour contrer les avancées du mouvement boulangiste. On sait pourtant que le 5 juin 1888, le Général présenta son programme à la Chambre au sein duquel il proposait de trancher la question de la séparation des Églises et de l'État ou encore de la liberté religieuse par un référendum²⁰³. Il ne s'agit pas là d'un programme défendant solidement les intérêts de l'Église. Néanmoins, son rapprochement progressif avec les

²⁰¹ *La Semaine du fidèle, Les élections*, Auteur inconnu, 14 septembre 1889, Archives diocésaines du Mans

²⁰² *La Semaine du fidèle, Les élections*, Auteur inconnu, 19 octobre 1889, Archives diocésaines du Mans

²⁰³ *La Sarthe, Le discours du général Boulanger*, Auteur inconnu, 6 juin 1888, Archives départementales de la Sarthe

réseaux conservateurs, puis sa fuite opérée quelques mois après a certainement fini de lever les menaces que le Général pouvait représenter pour l'Église. Le boulangisme est alors devenu, comme pour les plus conservateurs, un marche pieds vers l'élection à la Chambre. Nous avons désormais rendu compte de ce que ce mouvement et les élections de 1889 ont pu provoqué comme réaction au sein des hautes autorités du département. Il est temps pour notre étude de nous attarder sur les résultats électoraux du boulangisme en Sarthe.

2/ Les échecs du boulangisme en Sarthe

a/ Le candidat Jammes ou la bête noire du pouvoir préfectoral

Au delà des candidats soutenus par un tout un réseau remontant jusqu'à Paris, ou encore par des moyens de propagande aussi larges que grassement financés, on trouve des candidatures ou des tentatives de candidatures boulangistes semblent-elles plus indépendantes. On trouve dans l'arrondissement de La Flèche, l'existence du candidat Amédée Jammes. Celui-ci est déclaré candidat officiel du Comité National dans le numéro du 5 septembre 1889 de *L'Intransigeant* sous l'étiquette « Républicain d'origine »²⁰⁴. On apprend notamment dans un courrier du Préfet au Sous-préfet de La Flèche tamponné du 18 septembre que sa profession de foi contient les propos suivants : « Bien que je ne sois pas un enfant du pays [...] Vive la République, Vive Boulanger »²⁰⁵.

En réponse à une requête du « personnel et secrétariat du Ministère de l'Intérieur », le préfet de la Sarthe leur envoie des notices dépeignant les portraits des divers candidats non républicains et boulangistes du département. Au sein de la notice concernant l'arrondissement de La Flèche, on apprend que la nouvelle de la candidature de Jammes lui est parvenue via l'exemplaire de *L'Intransigeant* abordé précédemment. On apprend notamment que celle-ci n'a pas encore été déposée. Le préfet rajoute ensuite : « J'ai tout lieu de penser qu'elle ne le sera pas, la situation privée de M. Jammes que je dépeignais dans ma précédente notice vient encore de s'aggraver. Il a comparu hier en police correctionnelle, à La Flèche, sur l'inculpation de faits assez graves tenant de sa conduite privée ». On en apprend d'avantage sur le personnage dans un article qui lui est dédié dans *Le journal Fléchois*, journal républicain de l'arrondissement de La Flèche et soutien officiel du candidat Legludic²⁰⁶. Dans une entreprise de décrédibilisation du candidat boulangiste, l'article affirme que celui-ci a été « procureur de la République à La Flèche » avant de rajouter : « tout le monde sait avec quelle négligence il a rempli ses fonctions ». On apprend ensuite qu'il est « sous le

²⁰⁴ *L'Intransigeant, Les candidats du comité national*, Auteur inconnu, 5 septembre 1889, vu sur gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

²⁰⁵ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

²⁰⁶ *Le Journal Fléchois, JAMMES Candidat boulangiste*, Auteur inconnu, 18 septembre 1889, Archives départementales de la Sarthe

coup d'une poursuite disciplinaire devant la Cour d'Appel d'Angers pour une indélicatesse commise dans l'exercice de sa profession d'avocat ». Les faits d'accusations se succèdent, on apprend ensuite qu'il a été « poursuivi et condamné par le tribunal de La Flèche, pour outrage au Procureur de la République [...] Il a été CHASSE du cercle républicain de La Flèche à l'unanimité. - Ce cercle compte environ 180 membres - [...] Il a grossièrement insulté M. le procureur Général de Paris et, pour cette nouvelle et triste équipée, il va passer en police correctionnelle à Paris ». On apprend enfin qu'il a été « cité à comparaître, il y a quelques jours, devant le tribunal de simple police pour tapage nocturne ».

Au vu de toutes ces informations, il est peu de dire que le casier judiciaire et la réputation du candidat boulangiste de La Flèche sont chargés. L'opposition républicaine et radicale se fait un malin plaisir de récupérer tous ces événements croustillants pour nuire à la campagne de leur opposant. Amédée Jammes est donc issu de la magistrature locale, mais il semble ne plus en faire partie. Il s'agit alors d'un personnage relativement connu dans les alentours, mais peut être plus par son caractère tempétueux que par ses bonnes actions au tribunal. On trouve notamment plusieurs références à un incident ayant eut lieu lors d'une réunion publique à Noyen entre le candidat Legludic et Jammes. On peut lire dans le numéro du 24 septembre de *La Sarthe* qu'à « la suite d'un incident qui s'est produit au cours de la période électorale à Noyen, M. Jammes a envoyé ses témoins à M. Legludic »²⁰⁷. La lettre de ces témoins adressée à M. Jammes est publiée, on y apprend que ceux-ci sont allés voir le député « pour lui demander [...] une réparation par les armes, au sujet des propos injurieux tenus à votre égard dans la réunion publique de Noyen ». On apprend même dans l'article du *Journal Fléchois* que Jammes aurait reçu une gifl²⁰⁸. La lettre des messagers nous informe que Legludic a répondu « qu'il avait des raisons soit disant spéciales pour refuser une rencontre avec vous »²⁰⁹. Jammes répond alors à cela : « J'avais toujours pensé que M. Legludic est trop soigneux de sa situation et de sa personne pour se conduire en homme de cœur. Aujourd'hui cette appréciation est devenue une certitude et je ne puis que mépriser comme il convient la platitude de ce triste personnage ». Le retentissement de cette affaire est tel que Legludic publie une « Rectification » dans les pages du *Journal Fléchois* du 29 septembre²¹⁰. Il désire ainsi rétablir la vérité sur le déroulement de cette entrevue : « le sieur Hodecent m'a demandé au nom de sieur Jammes, de les mettre en rapport avec deux de mes amis pour examiner quelle suite il convenait de donner aux incidents de la réunion publique de Noyen. [...] J'ai répondu textuellement : « Vous direz à votre client que je n'ai pas à examiner la demande que vous êtes

²⁰⁷ *La Sarthe, Bulletin du département et de l'Ouest*, Auteur inconnu, 24 septembre 1889, Archives départementales de la Sarthe

²⁰⁸ *Le Journal Fléchois, JAMMES Candidat boulangiste*, Auteur inconnu, 18 septembre 1889, Archives départementales de la Sarthe

²⁰⁹ *La Sarthe, Bulletin du département et de l'Ouest*, Auteur inconnu, 24 septembre 1889, Archives départementales de la Sarthe

²¹⁰ *Le Journal Fléchois, Rectification*, Léon Prosper Legludic, 29 septembre 1889, Archives départementales de la Sarthe

venus faire en son nom, TANT QU'IL N'AURA PAS LAVE LA GIFLE QU'IL A RECU A LA FLECHE ». De plus, il y a des gens avec lesquels un homme qui se respecte ne peut pas entrer en relations ».

Au delà de cet événement ternissant d'autant plus la réputation du candidat boulangiste, les autorités se mobilisent dès la nouvelle de sa candidature pour connaître déjà la validité, ou non, de celle-ci. Le Préfet envoie le 16 septembre au Sous-Préfet de La Flèche une notice au sein de laquelle on peut lire que « La déclaration de M. Jammes n'étant pas dans la forme voulue doit être considérée comme non recevable, faites surveiller affichages »²¹¹. La candidature de Jammes est donc illégale aux yeux des autorités républicaines. La tardiveté de sa déclaration provoque une certaine incompréhension des autorités municipales, qui tardent ainsi à réagir. Le 19 septembre, le maire de Poillé envoie une lettre au Préfet pour savoir la conduite à tenir face à l'affichage du candidat Jammes. Il dit ne pas avoir « encore reçu aucune notification de la déclaration exigée par l'art.2 de la loi du 17 juillet 1889 concernant cette candidature » et se défend ensuite de n'avoir encore rien fait pour éviter de lourdes sanctions. Très vite, des décisions sont prises. On apprend dans un télégramme du Sous-préfet au préfet daté du 18 septembre, que celui-ci a fait « dresser procès verbal à l'occasion de l'affichage de la candidature et de la prospection de foi de M.Jammes ». Toutes ces informations nous apprennent également que le candidat Jammes dispose des fonds et du personnel nécessaire pour réaliser un large affichage dans l'arrondissement. *Le Journal Fléchois* accuse même le candidat boulangiste d'être financé par le candidat conservateur et royaliste de l'arrondissement, le comte de Talhouët-Roy : « aujourd'hui il faut croire que le concours de M. Jammes est indispensable au jeune comte puisque M. Jammes a trouvé des fonds pour faire les frais de sa candidature ». Cette hypothèse est probable, peut être le comte a-t-il voulu diviser le camp républicain et ainsi faire perdre des voix à Legludic. Néanmoins, aucune source ne nous permet de le confirmer.

Le pouvoir préfectoral entreprend rapidement d'empêcher par tous les moyens la campagne électorale du faux candidat Jammes. Une lettre d'un certain Bigot, datée du 17 septembre, informe le préfet que le soir même, Jammes « se présentera pour faire la déclaration de sa candidature le 22 septembre prochain ». On trouve ensuite un télégramme du Sous-préfet adressé au Préfet daté du 18 septembre l'informant que sa dépêche : « est arrivée à Sablé trop tard pour que la réunion fut empêchée ». On apprend que la réunion s'est terminée à neuf heures et demi. Son déroulement semble avoir été plus que mouvementé : « Jammes hué par 800 assistants environ a été protégé jusqu'au café par Commissaire de police ». Le candidat boulangiste semble être particulièrement haï par la population fléchoise. Le caractère tardif de la déclaration de Jammes et l'inertie de

²¹¹ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

l'information empêche les autorités de contrer véritablement la campagne boulangiste dans l'arrondissement de La Flèche. Néanmoins, cette dernière n'a pas besoin du concours des autorités préfectorales pour échouer.

Malgré l'active lutte menée par les autorités préfectorales pour empêcher la candidature Jammes et au vu des résultats publiés dans les journaux, celle-ci semble finalement avoir été validée. Voici donc les résultats des élections législatives de septembre 1889 pour l'arrondissement de La Flèche :

Inscrits	27 777		
Votants	23 971		
Suffrages exprimés	23 819		
M. Legludic	12 696		
M. De Talhoüet	10 755		
M. Jammes	334		
Bulletins blancs	34		
Légende :		= Victoire	= Défaite

212

Il s'agit là d'une véritable défaite pour le candidat boulangiste. Plusieurs facteurs permettent de l'expliquer. Rappelons tout d'abord la réputation sulfureuse du candidat et sa popularité semble-t-elle très basse aux yeux de la population fléchoise. Le candidat Jammes n'a définitivement pas bénéficié de la popularité du général Boulanger dans les alentours de La Flèche. Si l'on omet la notoriété du candidat, il semble que l'étiquette et le programme républicain boulangiste ne font définitivement pas recette dans cet arrondissement. Le capital sympathie cumulé par le Général au cours de ses venues au Prytanée semble avoir été oublié par la population. L'arrondissement de La Flèche, terre traditionnellement républicaine et de gauche, eut fait un accueil fastueux et rempli de joie au Général durant sa période républicaine et radicale mais il est clair qu'en 1889, ses errements vers les forces conservatrices ne lui ont apporté que haine et défiance aux yeux de sa population. Amédée Jammes perd cette élection et disparaît alors des feuilles locales de l'arrondissement. Sans doute le rejet massif, voire violent de la population lui aura suffi pour abandonner l'idée d'une carrière politique. Au delà de notre candidat boulangiste, il est important de relever le peu d'écart qui sépare les deux candidats. Le programme conservateur garde alors une certaine emprise sur un arrondissement qui garde une partie Ouest plus conservatrice que sa partie Est plus républicaine et progressiste. Cela fait alors directement référence, et renforce alors l'existence de la frontière politique Est Ouest du département sarthois dressée par André Siegfried en 1913, qui sépare l'arrondissement de la Flèche en deux corps politiques distincts²¹³.

²¹² *Le Petit Manceau, Élections législatives*, Auteur inconnu, 23 30 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon Le Mans

²¹³ Voir Annexe n°2 *op.cit.* BOIS Paul, *Paysans de l'Ouest...* p.51 Carte de la Sarthe, Limite des tempéraments politiques en fonction des résultats des Élections législatives de 1906

b/ Billières ou le candidat fantôme de Saint-Calais

Un dernier candidat, ou plutôt une dernière tentative de candidature boulangiste est ressortie de nos recherches. Celle-ci prend place dans l'arrondissement de St Calais sous le nom de Billières. La candidature est notamment annoncée dans le fameux numéro du 5 septembre du journal *L'Intransigeant*²¹⁴. Le candidat Billières est alors qualifié de « républicain rallié ». Néanmoins, le Sous-préfet de Calais, qui envoie un rapport au Préfet décrivant la situation politique et économique de son arrondissement, cite déjà son nom. Le Sous-préfet ne dispose encore d'aucune information sur le personnage, mais il ajoute ensuite que ses « chances de succès me semblent des plus médiocres, le parti boulangiste ne comptant dans l'arrondissement qu'un nombre infime d'adhérents »²¹⁵. Le Sous-préfet n'hésite pas ensuite à s'avancer sur les conséquences électorales de cette candidature : « le seul résultat de la candidature de M. Billières sera d'enlever des voix aux candidats réactionnaires, l'union des républicains se faisant de plus en plus chaque jour autour du nom de M.Cavaignac ». Il est intéressant de relever que le Sous-préfet a ici pleine conscience du fait que le boulangisme tire des voix, tant dans le camp républicain que dans le camp conservateur et anti républicain.

Quelques informations nous sont parvenues par la suite, notamment par le biais d'un rapport provenant certainement de la plume du même Sous-préfet, mais aussi d'une lettre d'un menuisier du village de Bueil. On apprend alors que ce Billières est originaire du Midi. Celui-ci a, semble-t-il, beaucoup voyagé dans l'hexagone ; en effet, il est dit avoir été avoué à Mamers, puis être rentré dans la magistrature pour devenir Président du tribunal civil de Beaune dans le département de la Côte-d'Or, au Sud-Ouest de Dijon. Celui-ci est dit avoir convoité une place équivalente, mais pour le tribunal de Loches dans le département d'Indre-et-Loire au Sud-Est de Tours. Il paraît même que Billières ait prié le sénateur sarthois Cordelet « d'intervenir en sa faveur ». Au lieu de cela, on lui a donné la présidence du tribunal d'Ussel en Corrèze, commune à l'époque d'environ 550 habitants, équivalent donc à un chef lieu de canton. Cette mutation est vue comme une "disgrâce" mais les rapporteurs ne connaissent en rien les raisons de cet isolement forcé.

On apprend par la suite que Billières, fort mécontent de cette nouvelle, a démissionné de son poste pour s'inscrire au barreau de Tours ; sûrement en raison de sa position de maire dans la commune de Bueil, qui aujourd'hui se nomme manifestement Beuil-en-Touraine. Cela peut être

²¹⁴ *L'Intransigeant, Les candidats du comité national*, Auteur inconnu, 5 septembre 1889, vu sur gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

²¹⁵ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

confirmé car on trouve dans les archives départementales un article d'origine et de date inconnues retranscrivant les mots d'un « grand groupe de contribuables mécontents. On peut connaître alors l'origine géographique de ces propos en lisant la première phrase de l'article : « Il est retrouvé, notre bon et estimable maire! ». Ils rajoutent ensuite : « il y a loin du poste d'Ussel à celui de Tours ». En lisant ces quelques propos et en se référant aux volontés de mutations de Billières en Indre-et-Loire et de son inscription au barreau de Tours, il est presque certain que le village dont il est maire et d'où provient cet article est bien Bueil-en-Touraine.

Dans cet article, Billières est nommé « le wilsonien », de plus et du fait de sa mutation en Corrèze il est dit ne plus avoir « la protection de M. Daniel ». Cela nous informe alors que ce Billières était un proche de Daniel Wilson. Ce dernier est élu député radical d'Indre-et-Loire depuis l'année 1869²¹⁶. Gendre de Jules Grévy, il gravite donc dans les plus hautes sphères politiques de l'État. Il semble alors que ce Wilson ait usé de sa position pour servir les intérêts politiques de Billières. Cependant Daniel Wilson, reconnu coupable de trafic de décorations, est condamné à une peine de prison en février 1888. Suite à la mise en appel de cette condamnation il est acquitté mais il lui fallut attendre 1893 pour être réélu à la députation. Cela explique alors le propos de l'article. En fonction du discours tenu, on peut le dater d'après la nomination de Billières au tribunal à Ussel mais il n'est pas possible de savoir s'il est postérieur ou antérieur aux élections législatives de septembre.

On sait pourtant que cette possible candidature boulangiste en Sarthe s'est fait connaître jusqu'à la préfecture d'Indre-et-Loire. En effet, le préfet de ce dit département envoie un courrier à son homologue sarthois le 26 décembre 1889 pour savoir si le bruit de cette candidature « était fondé, et si M.Billières a réellement posé sa candidature dans cet arrondissement ». On apprend dans la réponse qu'il « a été en effet question de la candidature boulangiste de M.Billières que l'on dirait magistrat mais la déclaration de candidature n'a jamais été faite ». On apprend ensuite « qu'il se serait rendu au Château de Roin(?) pendant la période électorale mais là s'est bornée sa campagne ». On peut lire alors qu'il "a été renseigné immédiatement sur l'insuccès certain d'un candidat boulangiste et n'a pas jugé utile de pousser l'aventure plus loin ».

Engagés dans cette campagne, on trouve tout d'abord le candidat conservateur Georges Dugué, banquier à Saint-Calais et élu au conseil général pour le même canton depuis l'année 1885²¹⁷. Son adversaire, d'une autre envergure, est Eugène Cavaignac. Provenant d'une bonne famille et après avoir mené une longue période d'études, il parvient à se faire élire député en 1882 dans la circonscription de Saint-Calais²¹⁸. Celui-ci s'inscrit dès lors aux groupes de l'Union républicaine et de l'Union démocratique, que l'on peut définir à une gauche radicale modérée. En

²¹⁶ *Op.cit.*, « Daniel Wilson » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

²¹⁷ *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, 23 juin 1885, N°169, p.3186, vu sur www.Gallica.bnf.fr

²¹⁸ *Op.cit.* « Godefroy, Jacques, Marie, Eugène Cavaignac » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

effet, Cavaignac vote largement en faveur des menées opportunistes, comme par exemple l'expédition du Tonkin et notamment les poursuites contre le général Boulanger. Au sein du premier gouvernement mené par Henri Brisson, il est également nommé secrétaire d'État à la guerre.

Sans grande surprise, pour un arrondissement traditionnellement ancré à gauche, le candidat radical Cavaignac remporte cette élection. Voici-ci-dessous les résultats officiels :

Inscrits	18 531
Votants	15 435
Suffrages exprimés	15 191
M. Cavaignac	8942
M. Dugué	6224
Bulletins blancs	244
Légende :	 = Victoire  = Défaite

219

Au vu de l'accueil réservé par la population au candidat Billières, il est clair que le boulangisme ne fait pas recette dans cette région de la Sarthe. Sa réputation de « wilsonnien », qui lui est désormais reprochée par ses opposants, aurait peut être traversé les quelques kilomètres séparant la Touraine de l'arrondissement de Saint-Calais. Pour se baser sur les dires du Sous-préfet de l'époque, Cavaignac semble avoir déjà capté une large partie de l'électorat républicain de gauche au moment où Billières « rentre » en campagne. La tardiveté de son entrée dans la campagne ne lui a donc causé que du tort. Tirant potentiellement ses forces de tous les courants politiques, le boulangisme reste, comme tous les courants politiques, le fruit d'un travail de terrain de longue haleine, nécessaire pour que l'électorat local puisse comprendre et s'identifier au candidat et à la nature du programme proposés. De plus, et contrairement aux premières analyses du Sous-préfet, la candidature Billières n'aurait certainement pas entamé les voix conservatrices, celui-ci possédant la réputation d'un véritable républicain radical de gauche. On lui devine même, dans l'article rédigé par ses opposants, des opinions anticléricales. Celui-ci n'aurait donc pas attiré l'électorat de droite conservateur ayant voté pour le candidat Dugué.

Nous l'avons déjà démontré auparavant, l'électorat n'est pas dupe en ce qui concerne les compositions idéologiques du mouvement boulangiste. On comprend donc qu'en septembre 1889, même un candidat se revendiquant fidèlement de la République et du radicalisme a de véritables difficultés à rallier autour de lui un électorat solidement fidèle à ces institutions et principes, et déjà rallié autour d'une figure locale. Billières est un véritable inconnu dans l'arrondissement de Saint-Calais ce qui lui porte d'autant plus préjudice dans des élections où la notoriété locale prime souvent sur le programme. Au delà des candidats et des défaites isolées, le Comité National parvient tout de même à obtenir les élections de deux de ses candidats. Intéressons nous désormais aux résultats

²¹⁹ *Le Petit Manceau, Elections législatives*, Auteur inconnu, 23 30 septembre 1889, Médiathèque Louis Aragon Le Mans

généraux du boulangisme aux élections de 1889.

3/ Les élections de 1889 et 1893 ou la courte présence du boulangisme en Sarthe

a/ 1889 : la victoire d'un boulangisme urbain?

Il est important de noter que les rares prises de parti et analyses des historiens concernant les résultats électoraux du boulangisme sont bien souvent fondés sur les dires d'André Siegfried. Celui-ci affirme que « le boulangisme proprement dit se développe en réalité surtout dans certains milieux républicains, tels que les grandes villes, les centres ouvriers. Les républicains de principes lui résistent ou se reprennent très vite : c'est une pierre de touche du républicanisme pur que la résistance à l'aventure boulangiste. Mais à côté d'eux il y a d'autres républicains, touchés d'esprit plébiscitaire, qui fournissent au Général un excellent terrain de recrutement »²²⁰. Michel Winock le cite notamment dans son article publié en 1973 et intitulé : « Socialisme et patriotisme en France (1891-1894) ». Il affirme alors que « le boulangisme n'a pu s'implanter ni dans les milieux de grande propriété noble, ni dans les milieux spécifiquement cléricaux. Il avait échoué partout où la droite était majoritaire, tout comme il avait échoué dans les fiefs bonapartistes »²²¹. Intéressons nous désormais aux résultats électoraux de l'année 1889 afin de confirmer ou invalider ces thèses.

Les premières élections, au bout desquelles le boulangisme se confronte au suffrage universel masculin sarthois, sont les élections cantonales du 28 juillet 1889. Voici ci-dessous les résultats obtenus par le général Boulanger dans les cantons où il est connu comme avoir été candidat :

Résultats des élections cantonales sarthoises (pour le Conseil Général), du 28 juillet 1889, dans les cantons où le général Boulanger fut candidat^{222 223}	
Cantons	Résultats
Canton de Fresnay-sur-Sarthe	Électeurs inscrits : 4052 Votants : 2780 MM. Galpin, Cons. : 2312 Boulanger : 115
Canton de La Flèche	Électeurs inscrits : 5331 Votants : 3941 MM. Bouchet, Cons. : 1906 Grollier, Rép. : 1732 Boulanger : [Non renseigné]

²²⁰ *Op.cit.* SIEGFRIED, A. *Tableau des partis...*, p.576

²²¹ *Op.cit.* WINOCK Michel, « Socialisme et patriotisme en France (1891-1894) », Voir p.47 de l'article

²²² *Le Nouvelliste de la Sarthe, Élections du 28 juillet*, Auteur inconnu, 29 30 juillet 1889, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

²²³ *La Sarthe, Les Élections du 28 juillet 1889*, Auteur inconnu, 30 juillet 1889, Archives départementales de la Sarthe

	Divers : 240
Canton de Mayet	Électeurs inscrits : 3248 Votants : 2261 Carré, Rép. : 1718 Boulangier : 282
Canton de Pontvallain	Électeurs inscrits : 3584 Votants : 2130 Choplin, Rép. : 1707 Boulangier : 214 Divers :
Canton de Château-du-Loir	Électeurs inscrits : 3811 Votants : 2412 M. Lemonnier, Rép. : 2128 Boulangier : [Non renseigné]
Canton de Vibraye	Électeurs inscrits : 2524 Votants : 1476 MM. le comte de Vibraye, Cons. : 677 Ranssiliat, Rép. : 694 Boulangier : [non renseigné] Divers : 105

Malheureusement, les résultats précis restent très partiels ; nous nous contenterons alors de la présence du nom du Général dans ces élections. Il est intéressant de voir que tous les cantons concernés, sauf celui de Fresnay-sur-Sarthe, se trouvent dans le Sud ou dans l'Est du département, là où les votes républicains et de gauche sont traditionnellement les plus importants. Au delà de ces candidatures déclarées, il est clair que Boulangisme ne fait pas recette. En effet, il ne recueille que de maigres scores compris entre 115 et 240 voix sur des cantons comprenant plusieurs milliers de votants. Rappelons nous qu'à cet instant le Général est déjà en exil et poursuivi en Haute Cour. Il est donc évident pour la population qu'élire un individu se trouvant dans une telle situation relève d'une inutilité criante. On peut également relever que les scores du Général oscillent peu entre une situation où il s'oppose à un républicain ou à un conservateur comme, c'est le cas dans le canton de Fresnay-sur-Sarthe où il se trouve face au candidat Galpin, encore publiquement connu comme seulement bonapartiste. Les élections pour le Conseil d'Arrondissement offrent de meilleurs résultats au candidat Boulangier, qui parvient même à être élu dans le deuxième canton du Mans :

Résultats des élections cantonales sarthoises (pour le Conseil d'Arrondissement), du 28 juillet 1889, dans les cantons où le général Boulanger fut candidat	
Cantons	Résultats
2e canton du Mans	Électeurs inscrits : 6573 Votants : 3813 Boulanger : 2558 Brûlé, Rép. : 1255
Canton de Mayet	Électeurs inscrits : 3248 Votants : 2254 M. Termeau, Rép. : 1916 Boulanger : 135

Ce canton, composé de la partie Ouest de la ville du Mans, offre alors une très large majorité de 1 303 voix pour le général Boulanger. Il est difficile de connaître l'origine socio-professionnelle de cet électorat mais comme on s'éloigne du centre ville, faisant partie du premier canton du Mans, on peut supposer que cet électorat est largement composé d'agriculteurs et d'ouvriers. Rappelons-nous de la propagande active menée par les militants boulangistes dans la ville et aux alentours du Mans ; il est clair que celle-ci a porté ses fruits. Même présenté face à un candidat républicain, et tout en sachant la situation précaire dans laquelle le Général se trouve, celui-ci parvient encore à conserver leur soutien. Cette élection est néanmoins rapidement invalidée, le candidat se trouvant en exil et étant poursuivi en justice. Néanmoins, cette large victoire des boulangistes n'est pas là pour rassurer les républicains « traditionnels » qui voient les élections législatives s'approcher. Les élections de la première circonscription du Mans écartent alors le candidat républicain et radical dès le premier tour et fait entrer à la Chambre un député boulangiste conservateur : l'avocat Vilfeu.

Résultats par commune des élections législatives des 22 septembre et 6 octobre 1889 pour la 1ère circonscription de la Sarthe²²⁴						
Communes	Inscrits 1889	Votants 1889		Voix Lepor- ché 1889	Voix Vilfeu 1889	
1er canton du Mans						
Le Mans (Ville)	15 590	11 447		4 859	6324	
Coulaines	190	152		50	100	
Neuville-s-Sarthe	350	296		52	236	
Saint-Pavace	100	84		9	75	
Totaux	640	532		111	411	
2e canton du Mans						
Aigné	229	202		76	124	
Allones	259	213		33	176	

²²⁴ 3 M 578 Élection de six membres la Chambre des députés d'août 1893. - Instructions, décrets, arrêté préfectoral, correspondance, division en sections électorales des villes de La Flèche, et du Mans, déclarations de candidatures, dossiers par candidats, procès-verbaux de recensement général des votes par circonscriptions, tableaux de recensement des votes. 1893, Archives départementales de la Sarthe

La Bazoge	485	427		67	351	
La Chap.-st-Aubin	169	148		78	67	
Chaufour	188	156		17	139	
Fay	175	151		26	125	
St-Georges-du-bois	159	125		36	88	
La Milesse	215	188		46	136	
Pruillé-le-Chétif	177	135		11	123	
Rouillon	197	161		6	155	
Saint-Saturnin	153	118		17	98	
Trangé	122	100		4	94	
Totaux	2528	2119		417	1676	
3e canton du Mans						
Arnage	267	222		61	159	
Challes	308	254		127	126	
Changé	706	570		215	353	
Parigné-l'Evêque	1002	824		601	219	
Ruaudin	246	204		87	115	
Sargé	309	255		23	230	
Savigné-l'Evêque	650	556		80	468	
Yvré-l'Evêque	647	548		75	467	
Totaux	4135	3433		1269	2137	
Canton de Montfort						
Ardenay	92	77		25	51	
Le Breil	520	444		242	199	
Saint-Cél.	251	194		89	102	
Champagné	243	207		41	466	
Conneré	681	579		394	175	
Saint-Corn.	220	199		19	176	
Fatines	109	85		22	68	
Lombron	380	314		168	146	
Saint-Mars-la-Brière	364	297		69	225	
Montfort-le-Rotrou	266	223		56	166	
Noillé-le-Jalais	152	130		91	39	
Pont-de-Gennes	255	221		103	118	
Sillé-le-philippe	241	217		98	117	
Soulitré	204	177		51	124	
Surfond	109	99		59	40	
Torcé	367	326		160	164	
Totaux	4451	3780		1687	2071	
Récapitulatif	27 144	21 311		8343	12 619	
Légende		= Victoire républicaine		= Victoire conservatrice		

Il s'agit de la première fois, sous la troisième République, que la première circonscription du Mans passe sous le giron conservateur²²⁵. La différence de voix est énorme, elle s'élève à 4276 voix. Il est clair qu'au Mans le discours, voire même d'avantage, l'identité boulangiste, fait définitivement recette dans l'électorat ouvrier. Les électeurs ont besoin de renouveau et malgré leur tempérament politique d'apparence purement républicain, voter pour un candidat conservateur à la réputation houleuse quant à sa fidélité envers la République, ne les dérange pas. Il semble alors que l'étiquette boulangiste fait encore recette dans un environnement urbain où les ouvriers, en attente d'un changement rapide et radical, paraissent majoritaires. Il est tout de même nécessaire de rajouter dans la balance le fait que les soutiens du Général sont outrés par l'implication du gendre du maire dans le procès qui lui est intenté. Le candidat Leporché est lui-même soutenu par le maire, cela déteignant certainement d'autant plus sur sa réputation aux yeux d'ouvriers, qui voient dans cette classe politique, établie depuis trop longtemps, un groupement d'individus tous plus corrompus les uns que les autres.

Pour continuer d'expliquer ce vote, il est important de rappeler que la mise en place de syndicats n'est seulement autorisée que depuis 1884²²⁶. Profitant de ce contexte où les ouvriers sont encore peu syndicalisés ou sont en voie de le faire, le boulangisme fédère les ouvriers en mal d'organisations et de rassemblement national. Ce retournement de l'électorat ouvrier en faveur d'un candidat conservateur, ou simplement boulangiste, n'est pas une exclusivité sarthoise. En effet, on sait que le socialiste Lafargue annule sa candidature au siège du Ve arrondissement de Paris face au candidat boulangiste Naquet, sachant que, de toute façon, les voix socialistes du quartier iront au lieutenant de Boulanger²²⁷. Ce revirement des voix ouvrières mancelles en faveur du candidat conservateur s'explique également par l'omniprésence de la question sociale et ouvrière dans son discours. Sa proximité avec les théories du catholicisme social lui ont définitivement apporté le soutien d'un électorat qui, habituellement, votait pour les tenants de ce discours jusqu'alors radicaux.

Contrairement aux analyses d'André Siegfried, reprises par la suite par la plupart des historiens abordant le boulangisme, l'électorat boulangiste est loin d'être exclusivement urbain. Si la ville du Mans rapporte déjà 6324 voix pour Vilfeu, le reste des communes à caractère totalement rural en rapportent alors 3484, soit le tiers des voix. Il est donc faux de résumer le boulangisme à un phénomène électoral se cantonnant aux villes républicaines. Les campagnes aussi ont été conquises par le boulangisme et l'élection du bonapartiste boulangiste Gaston Galpin nous permet notamment d'appuyer cette affirmation :

²²⁵ Annexe n°6, *Op.cit.* DORNIC, François, *histoire du Mans et du pays manceau*, Graphique présentant l'évolution politique de la ville du Mans de 1876 à 1974, p.307

²²⁶ *Op.cit.* WINOCK, Michel, *Histoire de l'extrême droite ...*p.54

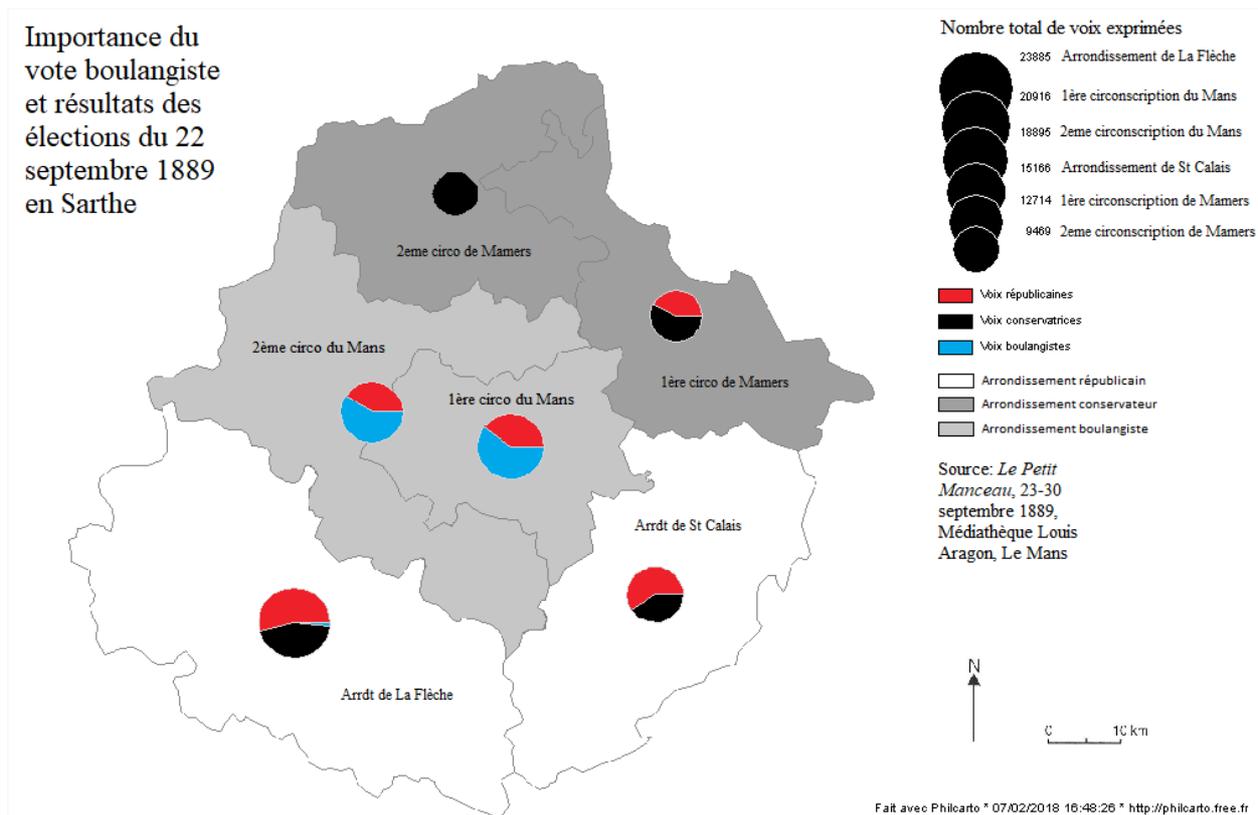
²²⁷ *Op.cit.* ZEEV, Sternhell, *La droite révolutionnaire...* p.22

Résultats par canton des élections législatives du 22 septembre et du 6 octobre 1889 pour la 2e circonscription du Mans ²²⁸						
Cantons	Communes (supprimées pour faciliter la lecture)	Électeurs inscrits	Votants	Suffrages exprimés	Nb de voix pour Paillard- Ducléré	Nb de voix pour Galpin
Sillé-le- Guillaume		3 713	2827	2 788	1 050	1 733
Savigné- l'Evêque		947	790	789	380	408
Ecommoy		4 372	3 590	3 481	1 627	1 852
Parigné- l'Evêque		379	322	316	272	44
Vallon		1 851	1 499	1 495	637	853
St-Denis- d'Orques		1 711	1 418	1 407	454	949
Conlie		3 508	2 828	2 808	822	1980
La Suze		2 345	1 944	1 916	702	1 212
Ballon		3 102	2 723	2 702	1 513	1 187
Coulans		1 308	1 056	1 052	192	856
Le Mans	Spay	216	173	173	35	137
Totaux		23 452	19 170	18 927	7 684	11 211
Légende :			= Victoire républicaine		= Victoire conservatrice	

Là se trouve une des questions centrales de notre recherche et analyse. Devons-nous considérer le candidat Galpin comme étant boulangiste ? Par l'analyse de son discours précédemment réalisée, et la preuve irréfutable qu'il était le candidat officiel du Comité National pour cette circonscription, la réponse est irrémédiablement oui. Il est vrai que Gaston Galpin a profité et joué d'une certaine opacité quant à son appartenance au mouvement boulangiste durant sa campagne, mais cela n'enlève en rien le succès de son discours clairement révisionniste et plébiscitaire, typique des boulangistes bonapartistes. Jouissant certainement de la notoriété de son prédécesseur, également bonapartiste, Gaston Galpin remporte une très large victoire, sauf dans les cantons de Parigné-l'Evêque et de Ballon. Cette élection prouve alors qu'André Siegfried, et les historiens ayant récupéré ses propos, se trompent lorsqu'ils affirment que le boulangisme « avait échoué dans les fiefs bonapartistes ». Cela nous permet notamment de corriger la carte du boulangisme en Sarthe dressée par André Siegfried qui résumait alors les victoires de ce mouvement à celle du candidat Vilfeu²²⁹. En voici alors une version mise à jour :

²²⁸ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

²²⁹ Annexe n°7, *Op.cit* SIEGFRIED, André, *Tableau politique de la France de L'Ouest...*, p.575, Carte présentant Les



Cette carte met notamment en avant l'importance de l'emprise des conservateurs sur le département de la Sarthe au sortir des élections de 1889. Les couleurs des circonscriptions boulangistes et conservatrices sont proches afin de rappeler au lecteur qu'il s'agit de députés, certes boulangistes mais avant tout conservateurs. Gardons en mémoire que tous les élus conservateurs sarthois font partie du même réseau, comme nous l'avons démontré précédemment dans notre étude. Seuls les arrondissements de La Flèche et de Saint-Calais conservent alors leur appartenance au camp républicain radical.

Si l'on s'intéresse aux cartes dressées par Alain Bataille dans son mémoire sur les Droites en Sarthe²³⁰, on se rend compte que le vote conservateur reste solide, entre 1885 et 1889, dans le Centre Nord du département et conserve une certaine présence au Sud-Est. La ligne de séparation des tempéraments politiques dressée par André Siegfried reste alors réelle. Néanmoins, notre étude cartographique, plus large, nous permet tout de même de mettre en avant une frontière politique des pouvoirs séparant véritablement le département entre le Nord, contrôlé par les conservateurs, et le Sud par les Républicains. La victoire des conservateurs se confirme donc aussi à l'échelle départementale. Ceux-ci remportent 4 sièges contre deux pour le camp républicain. A la fin de l'année

points d'appui du Boulangisme dans l'Ouest en 1889

²³⁰ Annexes n°8, BATAILLE Alain, *Les droites dans la Sarthe*, 1852-1914, Le Mans, Université du Maine, 1973, Carte des suffrages conservateurs sarthois à l'issue des élections législatives de 1885 et Annexe n°9, idem pour les élections de 1889

1889, le boulangisme qui fait donc encore recette dans le département sarthois est le boulangisme conservateur.

b/ Vilfeu: un conservateur investi qui ne parvient plus à convaincre

Une fois élu en 1889, le député Vilfeu affirme rapidement ses obédiences conservatrices. En effet, on peut lire dans le numéro du 6 au 13 janvier 1890 du *Petit manceau* que celui-ci rejoint à la Chambre un groupe « bonaparto-boulangiste »²³¹. Il est notamment écrit que « Ce groupe a eu l'approbation de LL. AA. II., le prince Napoléon et le prince Victor et du général Boulanger ». Au mois de février, une polémique éclate également appuyant de nouveau la réputation de conservateur anti républicain du député. En effet, à l'occasion de l'inauguration de la Bourse du Mans, Vilfeu est dit avoir saisi « cette occasion pour lire un discours où il entendait tracer sa ligne de conduite au gouvernement républicain / Le langage de M. Vilfeu était tel qu'il souleva une tempête de légitimes protestations. *La Sarthe* seule - et pour cause - approuvait le lendemain l'attitude de son leader »²³². La polémique vient du fait que le dit Docteur Persy, conseiller d'arrondissement du deuxième canton du Mans et d'obédience républicaine, est venu rapidement serrer la main du député après son discours. Persy publie rapidement dans le journal *l'Avenir* un démenti, on peut notamment y lire : « Je n'avais ni à féliciter ni à blâmer M. Vilfeu ». Le journal répond avec trois questions inscrites en gras : « M. Persy niera-t-il qu'aussitôt après l'incident Rivaud Vilfeu, il s'est précipité au devant de M. Vilfeu qui venait de quitter sa place? M. Persy niera-t-il avoir, à ce moment même, serré avec effusion les mains de M. Vilfeu et les avoir longuement pressées dans les siennes? / M. Persy niera-t-il s'être éloigné du groupe qui entourait alors les deux interlocuteurs pour s'entretenir fort amicalement, semblait-il, avec M.Vilfeu, près du gros pilier qui séparait la table de la presse de la table d'honneur? »²³³. Dans le numéro suivant, le journal se réjouit de l'absence de réponse du docteur Persy lui donnant ainsi raison aux yeux du lectorat.

Malgré ces diverses attaques locales et la continuation de son activité d'avocat²³⁴, le député Vilfeu resta investi dans son rôle de représentant à la Chambre et s'impliqua dans plusieurs débats et votes. Celui-ci traita notamment des questions de taxes et de tarifs de douanes. En effet, on apprend, dans un large tract de campagne, qu'il vota contre « les droits sur les raisins secs servant à la confection des boissons de ménage [...] l'élévation des droits sur l'alcool » ou encore pour « les primes aux cultivateurs de chanvre [...] les droits sur les chanvres peignés étrangers [...] les droits à l'entrée des bestiaux étrangers ». Selon un tract de campagne, le député Vilfeu s'est investi particulièrement dans

²³¹ *Le Petit Manceau, Le groupe Bonaparto-boulangiste*, Auteur inconnu, 6 13 janvier 1890, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

²³² *Le Petit Manceau, M.Persy et M.Vilfeu*, Auteur inconnu, 24 février au 3 mars 1890, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

²³³ *Le Petit Manceau, M.Persy et M.Vilfeu*, Auteur inconnu, 8 10 mars 1890, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

²³⁴ *Le Petit Manceau, Suppression d'enfant*, Auteur inconnu, 6 13 janvier 1890, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

la protection des « négociants de province contre la concurrence des grands magasins »²³⁵. Il est notamment précisé qu'il a voté pour « la proposition augmentant les patentes des grands magasins, dans le but de favoriser le commerce de détail ». Néanmoins, cette loi est dite avoir « été presque entièrement détruite par le Sénat »²³⁶ dans un article rendant compte d'une réunion électorale à la Halle aux toiles.

Un autre domaine, largement mis en avant au cours de sa campagne, celui des intérêts ouvriers. Dans un élan de féminisme, on retrouve plusieurs références à sa lutte engagée pour le droit de vote des femmes aux conseils des prud'hommes. A la réunion électorale, celui-ci argumente alors : « Certains industriels n'employant absolument que des ouvrières, il nous a paru que celles-ci avaient le même droit que les hommes de choisir ceux qui auront à intervenir dans les différents qu'elles ont avec leurs patrons ». Néanmoins, on reconnaît le conservateur lorsque l'on apprend qu'il a voté contre leur éligibilité au sein de ces conseils²³⁷. Au delà de cet argument, il est vrai que le député Vilfeu s'est engagé en faveur des droits des ouvriers. En effet, on sait qu'il a voté pour « la loi sur les règlements d'ateliers, qui réduit notamment le montant des amendes que le patron peut infliger [...] la proposition Rochet tendant à faire nommer les inspecteurs du travail par les ouvriers, et non par le ministre [...] la proposition Mège demandant que la Chambre consacre une séance par semaine aux questions ouvrières [...] la limitation à 12 heures par jour du travail des mécaniciens, chauffeurs, aiguilleurs, et de tous employés de la traction dans les chemins de fer et tramways ». L'accent est également mis sur la question des fontes qui sont dites intéresser « si vivement la ville du Mans²³⁸ ». Il est dit durant la réunion à la Halle aux Toiles qu'une « puissante association qu'on appelle le syndicat de Longwy réclamait des droits forts élevés sur les fontes de premières fusions ». Vilfeu rajoute alors : « Je me suis élevé contre l'exagération de ces droits, qui ont l'inconvénient de mettre toutes nos fonderies de l'Ouest dans un état d'infériorité marqué vis-à-vis des fonderies de l'Est ». Après avoir spécifié que toutes leurs attentes n'ont pas été comblées, il en appelle à sa réélection pour continuer le combat. Dans une défense plus large des intérêts du peuple, son implication dans la protection des droits des bouilleurs de cru est également mise en avant.

Au moment des élections législatives des 20 août et 3 septembre 1893, le député sortant Vilfeu se retrouve face au Maire du Mans et ancien sénateur radical : Anselme Rubillard. Au cours de la campagne, l'opposition radicale n'eut de cesse de rappeler le véritable caractère conservateur et la supposée opposition à la République du candidat Vilfeu. Durant la réunion de la Halle aux Toiles, le

²³⁵ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

²³⁶ *La Sarthe, La Réunion d'hier à la Halle aux toiles*, Auteur inconnu, 14 juillet 1893, Archives départementales de la Sarthe

²³⁷ 3 M 577, Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], Archives départementales de la Sarthe

²³⁸ *La Sarthe, La Réunion d'hier à la Halle aux toiles*, Auteur inconnu, 14 juillet 1893, Archives départementales de la Sarthe

président de la société de la Libre Pensée du Mans Bonhomme prend la parole face au candidat Vilfeu, dans le but évidemment de le discréditer aux yeux de l'assistance. Il lui rappelle notamment plusieurs de ses votes ou abstentions qui trahissent, selon lui, son véritable mépris envers les ouvriers. On peut notamment lire : « En mai 1891, dit-il, quand M. Dumay demande la suppression d'une partie des droits de douane établis sur les blés et les farines, tous les républicains démocrates appuient cette demande. Mais M. Vilfeu la combat. Il vote le droit de 5fr. pour l'entrée du froment ; il vote ensuite le droit de 10fr. par 100kg sur les bœufs, cette viande des déshérités. Il fait en somme, le pain le plus cher et la viande la plus chère, ce qui prouve qu'il se moque des ouvriers comme d'une guigne ». Son caractère clérical est d'autant plus relevé sur les affiches défendant le candidat Rubillard. On lui reproche notamment un vote manifesté en faveur de la confrérie Notre-Dame-de-l'usine. Implantée dans le Nord de la France, cette confrérie s'inscrit dans le mouvement du catholicisme social précédemment défini. Cette dernière groupait dans chaque usine les ouvriers chrétiens, sous la direction de dizainiers et de dizainières avec les patrons, et sous le contrôle des Doyens de Notre-Dame à Roubaix et de Saint-Christophe à Tourcoing²³⁹. Le vote reproché au député Vilfeu relève surtout de la symbolique, la confrérie n'étant présente que dans 20 usines sur 275 à Roubaix à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit d'une occasion supplémentaire pour rappeler son caractère conservateur et sa collusion avec les réseaux catholiques et donc exclusivement anti républicains selon la vision des radicaux. On lui reproche également son opposition à la loi scolaire ou encore son abstention lors des votes propres à l'affaire dite des « faux papiers Norton ». Celle-ci se résume au jugement du fabricant de faux documents diplomatiques britanniques, Louis-Alfred Véron, et de ses complices. Ces documents portaient préjudice à plusieurs journalistes et hommes politiques français, notamment Georges Clemenceau alors accusé d'être un agent du Royaume-Uni²⁴⁰.

En réponse à toutes ces attaques, le candidat Vilfeu décide de rejouer son programme déjà proclamé en 1889. Dans les pages du journal *L'Avenir de la Sarthe* du 14 août, on peut lire dans la circulaire du candidat Vilfeu une très large citation de sa profession de foi de 1889. Il y proclame notamment : « Si les scandales inouïs, si les honteux tripotages dont la dernière Chambre nous a donné le spectacle vous ont indignés. / Si vous voulez enfin la révision de cette Constitution qui a réduit à l'impuissance toutes les énergies nationales. / Dites le franchement en votant pour moi »²⁴¹. Cette déclaration retrouve notamment une résonance dans le contexte de l'Affaire du Panama qui fait trembler de hauts cadres républicains mais surtout relance un certain antiparlementarisme au sein de l'opinion publique. Vilfeu insiste ensuite sur son rapport à la République et au suffrage universel : « La Chambre prochaine, quand elle s'occupera de la révision constitutionnelle n'aura pas à

²³⁹ Voir compte rendu de la conférence réalisée par PROUVOST Jacques (Membre de la Commission Historique du Nord et Président de la Société d'Emulation de Roubaix) intitulée : " La confrérie Notre Dame de l'usine à Roubaix, Tourcoing, Lille, fin XIX^e siècle".

²⁴⁰ WINOCK, Michel, *Clemenceau*, Paris, Perrin, 2007, p. 192-196.

²⁴¹ *L'Avenir de la Sarthe, Chronique locale / Elections législatives / 1ère circonscription du Mans*, Auteur inconnu, 14 août 1893, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

toucher à l'existence même de la République. / C'est au peuple seul, c'est au suffrage universel qu'appartient le droit de régler les destinées de la France ». C'est alors que le candidat répond aux accusations d'anti républicanisme qui lui sont envoyées par les républicains radicaux : « Les élections ont démontré que le suffrage universel entend maintenir la forme du gouvernement, et moins que jamais on peut aujourd'hui troubler le scrutin en parlant de sauver la République qui n'est pas menacée ». En faisant ensuite référence aux « énergiques manifestations en faveur d'une révision » en 1889 il se déclare « toujours le partisan convaincu de cette idée ». Là se trouve une véritable évolution quant à la posture adoptée par le député durant sa campagne de 1889. Il n'hésite pas en 1893 à déclarer la République comme étant un régime stable et légitime. Soit la crainte de sa non réélection le force à tenir ces propos, soit les quatre années passées à la Chambre ont véritablement fait évoluer les idées de Vilfeu. N'oublions pas que depuis 1892, l'Église en appelle au ralliement des catholiques aux institutions républicaines. Il est clair qu'un tel événement a fait changer de nombreuses idées au sein des conservateurs. Le contexte est également différent et aucun leader ne menace alors de renverser les institutions et les individus qui les dirigent. Vilfeu, sans citer le général Boulanger alors décédé depuis 1891, se doit de se forger une identité propre. Néanmoins, sans véritable prise de parti et sans véritable étiquette, le candidat Vilfeu peine à rassembler. Misant toute sa campagne sur le bilan de son mandat, les comptes rendus de réunions qui nous sont parvenus nous renseignent d'accueils très partagés dans l'assistance. Dans les pages de *L'Avenir de la Sarthe* du 20 août 1893 on apprend qu'à Changé, Vilfeu a essayé d'organiser sa propre réunion mais n'a parvenu qu'à rassembler qu'une « douzaine d'électeurs ». En parlant de son adversaire à la réunion du soir, le républicain de la Boussinière, il est dit qu'avec « une éloquence chaleureuse, le vieux proscrit a démontré que M. Vilfeu était le candidat de toutes les réactions »²⁴². On apprend même qu'il est officiellement soutenu par les journaux *La Sarthe* et *La Croix*.

Voici alors les résultats comparés des élections législatives de 1889 et de 1893 pour la première circonscription du Mans :

Résultats comparés par commune des élections législatives de 1889 et 1893 pour la 1ère circonscription du Mans ²⁴³								
Com-munes	Inscrits 1889	Inscrits 1893	Votants 1889	Votants 1893	Voix Le-porché 1889	Voix Ru-billard 1893	Voix Vilfeu 1889	Voix Vilfeu 1893
1er canton du Mans								
Le Mans	15 590	14 832	11 447	10 980	4 859	6 302	6 324	4 512

²⁴² *L'Avenir de la Sarthe, Une réunion à Changé*, Auteur inconnu, 20 août 1893, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

²⁴³ 3 M 578 Élection de six membres la Chambre des députés d'août 1893. - Instructions, décrets, arrêté préfectoral, correspondance, division en sections électorales des villes de La Flèche, et du Mans, déclarations de candidatures, dossiers par candidats, procès-verbaux de recensement général des votes par circonscriptions, tableaux de recensement des votes. 1893, Archives départementales de la Sarthe

(Ville)								
Coulaines	190	190	152	148	50	80	100	65
Neuville- s-Sarthe	350	339	296	265	52	92	236	170
Saint-Pa- vace	100	99	84	80	9	23	75	58
Totaux	640	628	532	493	111	195	411	293
2e canton du Mans								
Aigné	229	223	202	190	76	47	124	142
Allones	259	245	213	193	33	48	768	144
La Bazoge	485	452	427	357	67	112	351	241
La Chap.- st-Aubin	169	167	148	129	78	60	67	68
Chaufour	188	183	156	147	17	13	139	134
Fay	175	159	151	127	26	22	125	104
St- Georges- du-bois	159	155	125	131	36	55	88	75
La Mi- lesse	215	227	188	173	46	50	136	120
Pruillé-le- Chétif	177	169	135	123	11	21	123	102
Rouillon	197	204	161	138	6	10	155	127
Saint-Sa- turnin	153	151	118	115	17	88	98	76
Trangé	122	142	100	109	4	11	94	98
Totaux	2528	2487	2119	1932	417	487	1676	1431
3e canton du Mans								
Arnage	267	257	222	208	61	71	159	136
Challes	308	300	254	233	127	101	126	132
Changé	706	703	570	537	215	296	353	236
Parigné- l'Evêque	1002	949	824	695	601	454	219	229
Ruaudin	246	242	204	187	87	98	115	89
Sargé	309	311	255	246	23	30	230	213
Savigné- l'Evêque	650	544	556	551	80	126	468	420
Yvré- l'Evêque	647	581	548	454	75	97	467	354
Totaux	4135	3987	3433	3111	1269	1273	2137	1809
Canton de Monfort								
Ardenay	92	83	77	72	25	16	51	54
Le Breil	520	466	444	380	242	211	199	168
Saint-Cél.	251	241	194	210	89	113	102	97
Champa- gné	243	264	207	213	41	105	466	112
Connerré	681	686	579	543	394	396	175	158

Saint-Corn.	220	212	199	173	19	27	176	145
Fatines	109	87	85	77	22	23	68	54
Lombron	380	370	314	300	168	188	146	117
Saint-Mars-la-Brière	364	348	297	279	69	86	225	190
Montfort-le-Rotrou	266	260	223	216	56	57	166	158
Noillé-le-Jalais	152	141	130	118	91	88	39	30
Pont-de-Genes	255	238	221	210	103	125	118	84
Sillé-le-Philippe	241	243	217	209	98	124	117	83
Soultre	204	192	177	162	51	50	124	112
Surfond	109	93	99	78	59	51	40	26
Torcé	367	381	326	324	160	152	164	170
Totaux	4451	4305	3780	3574	1687	1792	2071	1758
Récapitulatif	27 144	26 239	21 311	20 090	8343	10 049	12 619	9 803
Légende:		= Victoire républicaine		= Victoire conservatrice				

Le tableau ci-dessus permet d'abord de mettre en valeur une véritable domination conservatrice sur cette circonscription. Cependant, si l'on se concentre sur le nombre de voix, on se rend compte que la ville du Mans est totalement décisionnaire quant à l'issue des élections. Si les forces conservatrices sont largement majoritaires dans les deuxième et troisième cantons ruraux du Mans, l'équilibre des forces est plus incertain dans le canton de Montfort, où le candidat républicain parvient cette fois à remporter une maigre majorité. De plus, d'abord convertie au boulangisme de Vilfeu en 1889, la ville du Mans revient alors sous le giron de la République radicale en 1893. Dans cette élection, il est clair que le vote urbain rattrape toutes les pertes électorales rurales du camp républicain. Il est intéressant de noter que le nombre de voix provenant de la ville du Mans et reçues par le gagnant de chaque élection est presque de valeur égale. Si la participation se réduit d'environ 300 électeurs dans cette zone, entre 1889 et 1893, la situation s'est presque parfaitement inversée entre le candidat républicain et celui conservateur. Néanmoins, à l'échelle de la circonscription, la majorité du nouveau député républicain du Mans ne s'élève qu'à seulement 246 voix. Le député Vilfeu a donc su convaincre largement l'électorat de la 1ère circonscription du Mans de sa légitime réélection. Pour faire référence à l'article du *Petit manceau* prédisant un échec total de la candidature

Vilfeu dans la commune de Changé, on peut voir que la majorité républicaine obtenue y reste assez maigre. Dans de nombreux cantons ruraux, le député conservateur retrouve une très large majorité face au camp républicain. Cela témoigne alors d'une véritable emprise électorale du camp conservateur sur les alentours de la ville du Mans. Malgré les larges progrès réalisés par ce dernier, la République radicale retrouve son siège de député au Mans. Cette victoire est d'autant plus respectable que le candidat Rubillard n'a réalisé aucune réunion électorale durant la campagne. Il a donc remporté cette élection sur la seule notoriété de son nom et de sa carrière. Si la ville du Mans a failli persister dans sa représentation conservatrice, l'électorat ouvrier de la ville en a certainement eu assez de voir un véritable conservateur, depuis longtemps révélé, à la tête de cette ville qui ne cessa d'être représentée par la gauche depuis 1876. L'anticléricisme avançant au sein de l'opinion publique aura probablement contribué à détacher les ouvriers d'un député qui, même s'il défendait les ouvriers, gardaient nombre de ses votes en faveur des intérêts de l'Église. L'illusion et les rêves boulangistes n'auront donc pas fait long feu dans les rangs ouvriers manceaux, qui retournèrent sagement à leur tempérament traditionnel après avoir participé à la vague anti parlementariste inspirée par le Général.

c/ L'étiquette bonapartiste ou le passe droit vers la victoire

Pour ce qui est du député bonaparto-boulangiste Gaston Galpin, on sait que durant ce mandat il a fait partie des commissions d'initiative parlementaire des sous-préfets ou encore de celle du canal de Panama. Il a pris la parole sur le budget dans les discussions d'administration, sur les crédits du ministère de l'Agriculture, et a voté contre les crédits du Tonkin, contre la loi scolaire, pour la réduction des gros traitements, pour l'unification de la retraite des officiers, pour la révision de l'impôt foncier, contre l'obligation du service militaire pour les séminaristes et pour la surtaxe des céréales et les droits protecteurs sur les bestiaux²⁴⁴. On sait que, durant la dernière session, il vota pour l'ajournement indéfini de la révision de la Constitution, contre les poursuites contre trois députés membres de la Ligue des patriotes et contre les poursuites contre le général Boulanger. Il est vrai que le détail précis de ses votes nous intéressent peu ici car ils relèvent traditionnellement de ceux d'un libéral bonapartiste classique.

Durant la campagne, que Gaston Galpin mène en 1893, celui-ci s'oppose au candidat républicain Soubre. On apprend, par un tract de campagne, que celui-ci est notamment « Entrepreneur de Travaux Publics, Conseiller d'Arrondissement, Président du Comice Agricole de Sillé-le-Guillaume, CANDIDAT DES TRAVAILLEURS »²⁴⁵. Ce dernier est notamment soutenu par les ra-

²⁴⁴ *Op.cit.* « Gaston Galpin » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

²⁴⁵ 3 M 578 Élection de six membres la Chambre des députés d'août 1893. - Instructions, décrets, arrêté préfectoral, correspondance, division en sections électorales des villes de La Flèche, et du Mans, déclarations de candidatures, dossiers par candidats, procès-verbaux de recensement général des votes par circonscriptions, tableaux de recensement

dicaux Leporché et le sénateur Cordelet. Au cours de sa campagne, et au vu des affiches placardées, on note que l'argumentaire de sa campagne se structure autour de deux grands sujets. Le premier est la protection des droits des bouilleurs de cru. On trouve aux archives une affiche entière qui lui est dédiée. Galpin y attaque notamment des républicains du département. On peut y lire : « Le 2 juillet dernier, M. Phillipart, au banquet de la Société des Commis-Voyageurs de la Sarthe demandait la suppression de ce qu'il appelait L'INFAME PRIVILEGE DES BOUILLEURS DE CRU. / [...] Dimanche dernier, M. DUPUY, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRE, s'écriait : J'espère qu'un jour les bouilleurs de cru, qui ont entravé la réforme de l'impôt des boissons, apporteront sur l'autel de la patrie le sacrifice de leurs exorbitants privilèges ». Malgré cet argumentaire agressif, le candidat Soubre est en accord avec le candidat conservateur sur cette question. En effet, on peut lire sur sa profession de foi : « Je réclamerais énergiquement le maintien à l'état des choses qui existe, c'est-à-dire que les cultivateurs disposent librement de leur boisson ».

Un autre sujet largement présent dans l'argumentaire de campagne de Galpin, c'est la question du chanvre. A la fin de l'année 1891 et au début de l'année 1892, il fut question à la Chambre de voter de nouvelles taxations sur les chanvres étrangers. A l'issue des débats, et après modifications de plusieurs tarifs, il fut décidé qu'une prime soit versée aux cultivateurs de chanvre français en contrepartie des pertes causées par la concurrence étrangère. Gaston Galpin défendit alors largement son implication dans ces débats et le vote de cette loi. Néanmoins, le sénateur Cordelet, très actif lors de ces débats, décida d'attaquer le député sur cette question par le biais de nombreuses lettres publiées dans la presse. On apprend déjà, pour le citer que « Le canton de Conlie est [...], après celui de Marolles, le canton de la Sarthe où l'on cultive le chanvre sur la plus grande étendue »²⁴⁶. Cela explique alors l'insistance du candidat conservateur sur cette question. Pour Cordelet, Galpin exagère son rôle, on peut lire dans une de ses lettres adressée au député et publiée : « Votre rôle dans la question des chanvres se réduit donc, monsieur le Député, à ceci : vous avez signé avec d'autres un amendement que votre état de santé ne vous a pas permis de défendre et qui a été abandonné sans lutte par vos amis; et après avoir laissé, le 22 décembre, sans souiller mot, la Chambre réduire les droits sur les chanvres à 8 francs et à 5 francs, vous avez attendu que la commission des douanes de la Chambre fut convertie à l'opinion du Sénat, pour prendre parti dans le même sens »²⁴⁷. La réponse du député Galpin reste évasive et assez faible : « Quant au rôle immense que vous auriez joué dans la question des chanvres - en défendant un amendement de M. Leporché, aussitôt retiré par vous, - il me paraît superflu en ce moment de le discuter plus longuement. [...] Ce sont les électeurs qui vous répondront eux-mêmes, au scrutin du 20 août ». Si cette relation épisto-

des votes. 1893, Archives départementales de la Sarthe

²⁴⁶ *L'Avenir de la Sarthe, Chronique locale / Élections législatives / 2e circonscription du Mans*, Auteur inconnu, 14 août 1893, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

²⁴⁷ *La Sarthe, Élections législatives / 2e circonscription du Mans*, Auteur inconnu, 18 août 1893, Archives départementales de la Sarthe

laire publique se poursuit tout au long du mois d'août entre un sénateur qui campe sur ses positions en argumentant solidement, et un député conservateur qui peine à convaincre sur cette question, les arguments d'attaques de l'opposition républicaine se cantonnent à des sujets peu intéressants dans le débat politique.

On reproche notamment et systématiquement au député Galpin de ne pas résider dans sa circonscription. En effet, il possède une résidence à Assé-le-boisne, où il fut notamment maire, et une autre au Mans au 30 rue Richebourg où il réside habituellement. Désirant enfin clore ce débat « stérile », le journal *La Sarthe* publie dès le début du mois d'août une lettre de justification du candidat Galpin et en tire ce propos : « Par le fait de son installation au Mans, qui est bien le centre de la circonscription, il est incontestable que M. Galpin est bien mieux à la disposition de ses électeurs que s'il habitait une commune éloignée d'un canton quelconque. / Les adversaires de M. Galpin n'ont pas l'esprit fort inventif. Déjà, il y a quatre ans, on a rabâché le même reproche à son adresse et le bon sens des électeurs en a fait justice. Il a été élu en 1889 par 11,213 voix; en présence d'un tel chiffre, il est vraiment puéril aujourd'hui de prétendre encore qu'on le considère, dans la 2^e circonscription, du Mans comme un étranger ou comme un inconnu »²⁴⁸. Si les accusations persistent au sein de l'opposition, il est très probable que de telles accusations ne portent pas profondément préjudice à la candidature Galpin.

Une autre analyse sur sa candidature portée par les républicains de *L'Avenir de la Sarthe*, cette fois plus préjudiciable à sa réputation, est publiée le 13 août. Une lettre signée par « un démocrate » habitant à Conlie est retranscrite ; on peut y lire : « M. Galpin qui, à l'heure actuelle, cache si soigneusement son drapeau, et ne semble accepter la République que comme un pis-aller, n'a pas toujours eu cette « sage » prudence, grâce à laquelle il compte donner le change à tout le monde. / Aujourd'hui il dit aux bonapartistes : vous savez que je suis des vôtres [...] Aux monarchistes, il déclare que son titre de "conservateur" est un gage de fidélité au trône et à l'autel. / Aux républicains, il avoue accepter « la forme de gouvernement » - comme on accepte un mal de dents ou un coryza ». L'auteur affirme alors à la fin de son article : « La vérité c'est que vous vous souciez fort peu des étiquettes politiques. Peu vous importent des principes, pourvu que vous arriviez au but »²⁴⁹. Cette analyse très partisane est pourtant difficile à infirmer. Le député Galpin n'hésite pas, en bon bonapartiste qu'il est, à mesurer publiquement son attachement à la République. On peut notamment lire dans sa profession de foi : « Le suffrage universel depuis quelques années a manifesté, dans les élections, sa volonté de ne pas modifier la forme du gouvernement. Je suis toujours le représentant serviteur de la souveraineté nationale ; nul n'a le droit de s'insurger contre la volonté du peuple »²⁵⁰.

²⁴⁸ *La Sarthe, Bulletin du département et de l'Ouest*, Auteur inconnu, 3 août 1893, Archives départementales de la Sarthe

²⁴⁹ *L'Avenir de la Sarthe, Chronique locale / Élections législatives / 2^e circonscription du Mans*, Auteur inconnu, 13 août 1893, Médiathèque Louis Aragon, Le Mans

²⁵⁰ *La Sarthe, Élections législatives / 2^e circonscription du Mans*, Auteur inconnu, 10 août 1893, Archives départementales de la Sarthe

On comprend alors qu'il tolère la République par sa légitimité électorale mais pas pour ses principes et valeurs. Il est à noter qu'au sein de cette profession, aucune référence à la période ou au sujet boulangiste n'est présent. Seule une référence à l'affaire des décorations et un appel à la fidélité du vote conservateur nous rappelle au contexte de l'année 1889. N'ayant jamais véritablement joué sur l'étiquette boulangiste, le député Galpin reste fidèle à lui-même. Pour donner résonance à l'analyse de la rédaction de *L'Avenir de la Sarthe*, cela nous confirme d'autant plus que cette affiliation au Comité national ne fut, pour Galpin, qu'une pure affaire d'opportunisme politique et certainement pas un véritable dévouement pour la personne du général Boulanger. Si le boulangisme a pu exister et être utilisé dans cette circonscription pour élire un candidat bonapartiste en 1889, il reste définitivement absent dans cette élection. C'est pourquoi nous nous contenterons ici des résultats par canton de cette circonscription aux élections législatives de 1893 :

Résultats par canton des élections législatives des 20 août et 3 septembre 1893 pour la 2e circonscription du Mans ²⁵¹					
Cantons	Inscrits	Votants	Galpin	Soubre	Divers
Ballon	3998	3355	1670	1656	34
Conlie	3748	2979	1802	1158	19
Ecommoy	4737	3700	1916	1750	34
Loué	3564	2874	1876	977	22
Sillé-le-Guillaume	3815	2929	1226	1681	22
La Suze	3121	2480	1390	1067	23
Totaux	22 978	18 317	9880	8289	154
Légende :		= Victoire républicaine		= Victoire conservatrice	

Si le candidat républicain remporte une victoire dans la ville où il est semble-t-il le plus connu, le candidat conservateur remporte assez largement cette élection avec une majorité de 1591 voix. Gaston Galpin continue alors sa carrière de député, assuré du soutien fidèle d'une circonscription traditionnellement ancrée à droite. L'étiquette bonapartiste qu'il a toujours porté aura donc suffi à convaincre et à perpétuer le tempérament conservateur de la deuxième circonscription du Mans.

d/ La neutralisation du réseau boulangiste sarthois

Intéressons nous enfin à la subsistance, ou non, des idées et des organisations boulangistes dans le département de la Sarthe après 1893. L'assassinat du Président de la République Sadi Carnot, le 24 juin 1894, nous permet notamment de mesurer le degré de républicanisme de la population. En effet, à la suite de cet événement le ministère de l'intérieur demande à tous les préfets et sous préfets de renvoyer un rapport par arrondissement sur la situation politique et économique de

²⁵¹ *La Sarthe, Résultats Élections législatives*, Auteur inconnu, 27 août 1893, Archives départementales de la Sarthe

ces derniers. Dans la circonscription de Mamers, il est dit que « la nouvelle de la mort du Président de la République a produit [...] la même impression profonde et douloureuse que dans le reste de la France »²⁵². Dans la circonscription de la Flèche ; le Sous-préfet rajoute que « De tous côtés me sont parvenus des protestations d'indignations et des preuves de sympathies ». Le Sous-préfet appuie de son côté la souffrance accrue de la population rurale quant à cette nouvelle. Dans la réponse du Préfet au Ministre on peut lire que la population sarthoise est « travailleuse et sage » et qu'elle « compte sur le gouvernement de la République pour lui assurer la jouissance paisible des fruits de son labeur en fortifiant l'ordre à l'intérieur, en maintenant à l'extérieur les relations d'amitiés et d'estime dont la France vient d'avoir de si précieux témoignages ». La population sarthoise ne manifeste donc publiquement aucune satisfaction de cette déstabilisation des institutions républicaines. De leur côté, les conservateurs suivent majoritairement les hommages et respectent le contexte de deuil national. On apprend tout de même dans le rapport du Sous-préfet de l'arrondissement de Mamers, qu'au sujet de la mise en berne du drapeau : « Les réactionnaires, à deux exceptions près dont le collègue ecclésiastique de St Paul, se sont abstenus ». On apprend dans le même rapport que le Duc de Doudeauville « et ses amis » ont lancé une pétition perçue comme « une manœuvre inespérée dans l'éventualité des élections départementales de 1895 ». Cet événement ne tourne donc pas à l'avantage des conservateurs, qui se trouvent alors minoritaires dans le camps des « réjouissances » de la mort du Président. L'antiparlementarisme populaire, bien que n'atteignant jamais des visées meurtrières, semble tout de même s'être largement réduit en rapport à celui de l'année 1889.

Rappelons-nous maintenant du large réseau d'alliances conservatrices mis en valeur dans notre recherche. Dans un rapport du Commissaire spécial de la police des chemins de fer, daté du 8 juin 1895, on peut lire « qu'il ne résulte pas de renseignements recueillis que les anciens comités réactionnaires soient en voie de reconstitution et non plus que de nouveaux comités se formeraient dans l'arrondissement du Mans ». Le Commissaire nous rappelle ensuite que « pendant la période boulangiste, un comité conservateur composé d'alliés aux intérêts contradictoires s'était formé sous la présidence du Duc de la Rochefoucauld Doudeauville ». On apprend alors que « ce comité, de 150 membres environ dont faisaient notamment partie M.M. d'Aillières, comte et marquis de Talhouët, Vilfeu, Galpin, du Luart, Bouché, Dugué, n'a été remplacé par aucune organisation sérieuse ». L'usage des termes « période boulangiste » nous démontre d'abord que, dans la mentalité du commissaire, celle-ci est bel et bien terminée. On apprend alors dans la suite du rapport que « Depuis, en temps d'élections les chefs du parti royaliste et bonapartiste, incités par M. le duc de La Rochefoucauld Doudeauville, convoquent les électeurs influents de leur circonscription à généralement une réunion au grand-Hôtel du Mans ». Les dernières réunions ayant eut lieu dans le cadre de l'élection sénatoriale du 24 mars et de l'élection législative du 19 mai, il est dit que seulement une

²⁵²1 M 336-338, Correspondance réservée et confidentielle reçue par le préfet 1813-1916, 338 : 1881-1916 Archives départementales de la Sarthe

quarantaine de personnes s'y seraient présentées. On apprend donc par ce rapport que la large alliance conservatrice, notamment utilisée aux élections de 1885 puis surtout de 1889 avec la visée d'utiliser le boulangisme à des fins électorales, s'en retrouve affaiblie en 1895. Si le Duc de la Rochefoucauld Doudeauville préserve sa place de leader de la droite en Sarthe, le manque de projet fédérateur maintient les conservateurs dans une moindre action vis à vis des années passées.

Cette perte de vitesse ne s'arrange pas avec le décès d'André Vilfeu survenu brutalement au Mans le 30 mars 1896. On l'apprend dans le numéro du 31 mars 1896 de *La Sarthe* dans lequel on peut lire que « M. Vilfeu a rendu le dernier soupir cette nuit, emporté en quelques jours par une maladie qui, d'apparence bénigne au début, avait pris bientôt un caractère des plus alarmants [...] Jeudi se produisit une crise presque foudroyante, et l'état s'aggrava rapidement. [...] Après cinq jours, qui furent presque cinq jours d'agonie, M. Vilfeu a succombé la nuit dernière, vers onze heures et demie »²⁵³. Ses obsèques ont lieu dès le lendemain de sa mort « au milieu d'une assistance considérable »²⁵⁴. Sont présents durant le cortège des personnalités politiques, militaires mais aussi magistrates. On apprend par la rédaction du *Nouvelliste de la Sarthe* que « les cordons de poêle étaient tenus par MM. le général de Verdière, Singher, Pavie, Galpin, de la Touanne et Coutoux ». On retrouve alors des noms déjà connus au sein de notre recherche. En effet, Jérémie Singher, ancien maire du Mans de février à juin 1874, est membre du Comité conservateur sarthois et déjà présent en 1888 lorsqu'il est question d'utiliser, ou non, le nom du général Boulanger pour parvenir à leurs fins électorales. On retrouve le bonapartiste Coutoux, également membre du Comité conservateur et ex-président du tribunal civil du Mans. Enfin, on retrouve notre député libéral bonapartiste Gaston Galpin. On apprend ensuite qu'immédiatement « après le corbillard venaient les membres du barreau du Mans, en robe et au grand complet ». Les personnalités politiques suivent avec notamment : « la plupart des membres du Conseil Général, au nombre desquels nous avons remarqué MM. D'Aillières, du Luart et Cornu ». On peut lire alors que « M. le secrétaire général de la préfecture représentait M. le préfet ». La dimension conservatrice du défunt est mise en valeur par la présence du vicaire général Geslin, représentant de l'évêque. Il est précisé de plus que « La plupart des corporations de la ville étaient représentées ». Étaient également présents « La Chambre de commerce et le Tribunal de commerce, Le Conseil des prud'hommes, MM. Les avoués, les notaires et les huissiers du Mans ». Au vu de tous ces éléments, il est clair qu'André Vilfeu restait quelqu'un de respecté par la population qui semble s'être rendue en partie à ses obsèques. Son statut d'avocat et sa carrière de magistrat lui valurent un large hommage des magistrats de la ville présents lors de cette cérémonie d'adieu.

Le cortège passé, Gaston Galpin est notamment le premier à prendre la parole « au nom du

²⁵³ *La Sarthe, Bulletin du département et de l'Ouest / M. Vilfeu, C.V.C, 31 mars 1896, Archives départementales de la Sarthe*

²⁵⁴ *Le Nouvelliste de la Sarthe, Obsèques de M. Vilfeu, Auteur inconnu, 31 mars 1896, Archives départementales de la Sarthe*

Conseil général » lors de la cérémonie qui suit le cortège. La proximité entre le député et le défunt est soulignée par ces propos : « C'est avec une émotion profonde, avec une inexprimable douleur, que je prends la parole devant les restes mortels de celui qui fut toujours pour moi un ami fidèle et dévoué ». Le discours qui suit est rempli d'éloges et ne contient pas d'information clé pour notre étude.

Dans la suite de son mandat Gaston Galpin est notamment membre de l'importante commission des douanes. Au sein de celle-ci, il s'investit particulièrement pour obtenir le relèvement des droits nécessaires à la protection de l'élevage des chevaux et des porcs, dont l'insuffisance des ventes causait un grave préjudice à l'agriculture²⁵⁵. On sait qu'il s'oppose systématiquement au gouvernement Ribot et Bourgeois composés respectivement de républicains modérés et de républicains radicaux. Néanmoins, il soutient de ses votes le gouvernement mené par le républicain de gauche modérée Jules Méline. En 1896, Gaston Galpin ne fait que commencer une longue carrière parlementaire qui le verra être réélu plusieurs fois à la députation dans sa circonscription de l'Ouest sarthois.

²⁵⁵ *Op.cit.* « Gaston Galpin » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

Conclusion

Toujours étudié à l'échelle nationale ou régionale, aucune étude de ce mouvement à l'échelle départementale n'a été réalisée jusqu'à aujourd'hui. Nous avons expliqué au début de ce mémoire que le département de la Sarthe se prêtait particulièrement au jeu de ces recherches au vu de sa géographie politique héritée depuis la Révolution française. Le boulangisme ayant tiré ses soutiens d'une très large partie de l'échiquier politique français, son étude relevait de l'évidence dans un département partagé en deux zones politiquement opposées.

Cette étude nous a notamment permis de retrouver des histoires peu connues ; d'abord celles des quelques passages du général Boulanger dans notre département. Très populaire à l'école du Prytanée, au sein de laquelle il s'investit particulièrement, son passage au Mans en juin 1888 fut l'occasion d'un large rassemblement de la population mancelle qui lui prépara un accueil très chaleureux. Au delà de la notoriété du leader boulangiste, notre étude s'est intéressée plus particulièrement au mouvement qu'il a mené et à son implantation en Sarthe. Comme cette étude a su le démontrer, le boulangisme sarthois le plus connu est un boulangisme conservateur à tendance même anti républicaine. Nos recherches ont notamment permis de retrouver les histoires oubliées de deux anciens députés sarthois, qui ont vu dans le boulangisme une véritable opportunité politique. Influencé par le catholicisme social, André Vilfeu est en 1889 un ultra conservateur avéré qui ne porte pas la République en son cœur. Gaston Galpin, fidèle à sa définition de libéral bonapartiste utilisa de façon très tardive et discrète certaines idées boulangistes proches des siennes pour arriver à ses fins. L'étude de son cas nous a notamment permis de mettre un nom, jusqu'alors oublié, sur le boulangisme bonapartiste généralement abordé rapidement par des exemples tirés de la sphère parisienne.

Grâce aux documents de surveillance policière mis à jour, tout le réseau conservateur sarthois a pu nous être révélé. Au delà des grandes têtes connues, nous sommes alors entrés dans le cœur de ce réseau militant. Il en est notamment ressorti que les mouvements conservateurs ont su être précurseurs au sein de la « cause » boulangiste. Ceux-ci ont notamment réussi à prendre de court les mouvements radicaux et socialistes sarthois, qui composent pourtant selon les études générales, le premier socle de soutien militant du mouvement boulangiste. En effet, si les conservateurs comptent bien utiliser le boulangisme pour servir leur cause dès le début de l'année 1888, il faut attendre le milieu, voire la fin de cette année, pour voir une véritable organisation boulangiste de gauche s'établir dans la ville du Mans.

C'est notamment ici que notre analyse a tiré toute son originalité. Si un travail a pu être réali-

sé sur les rapports entre la presse et le boulangisme²⁵⁶, aucun ne s'est véritablement attardé sur les militants qui défendirent cette cause jusque dans les rues des villes de « Province ». Le citoyen Masson ressortit alors des méandres de l'oubli et son histoire nous permis notamment de retracer les débuts des mouvements socialistes révolutionnaires dans la ville du Mans. Les rapports des réunions publiques et les altercations que celui-ci a pu initier avec les radicaux modérés de la ville ont rendu possible, de manière inédite, l'étude et l'analyse de la conversion d'un socialiste rejetant d'abord toute idée de leader charismatique vers une adoption générale du programme boulangiste et de son leader.

Notre mise à l'échelle micro historienne a également mis en valeur les outils de propagandes boulangistes et leur organisation de ravitaillement. Provenant de Paris pour les tracts les plus sophistiqués, le militant boulangiste sarthois a su aussi user des moyens à disposition et à moindre frais pour porter ses idées dans les rues du Mans, et plus largement du département. Cette étude des moyens de propagande a de plus révélé les statuts socioprofessionnels de ces militants, se trouvant largement et sans grande surprise dans le corps ouvrier. Leurs revendications et accusations nous révèlent également une politisation très importante de ce corps qui s'informe clairement sur l'actualité, et qui connaît particulièrement bien les protagonistes et leur rôle dans l'Affaire Boulanger.

Afin de peaufiner l'intérêt de cette mise à l'échelle il était nécessaire pour notre analyse de reconstituer au mieux l'environnement médiatique de la population mancelle et sarthoise. La presse à large tirage possède une telle force de conviction et de dissuasion qu'il était indispensable pour nous d'en tourner les pages. Celle-ci nous a notamment donné nombre d'indices et d'éléments de compréhension sur les actions, tant militantes qu'électorales de la population. Son étude a notamment permis de mettre en valeur les différents tempéraments politiques et leurs évolutions au cours de la période boulangiste. *La Petit manceau* a su retranscrire parfaitement l'évolution des radicaux vis à vis du Général, d'abord vu comme une grande figure de la gauche, puis comme un traître réactionnaire. Si *Le Nouvelliste de la Sarthe* se croit d'abord extérieur à ces troubles semblent-ils exclusivement républicains, les nouvelles affirmant l'existence de soutiens monarchistes et conservateurs multiples vis à vis du Général se multiplient et changent la donne. L'inquiétude gagne la rédaction du journal conservateur sarthois qui voit dès lors dans le boulangisme une dangereuse mésaventure qui pourra causer de graves préjudices à la cause monarchiste et conservatrice. Comme l'a semble-t-il déjà affirmé le Duc de la Rochefoucauld Doudeauville durant cette période, l'avenir lui donna raison. Le mouvement royaliste connaît, particulièrement après l'épisode boulangiste, une descente vers l'oubli politique. Si l'Affaire Dreyfus et l'Action française de Charles Maurras lui redonnent un certain entrain, jamais les mouvements royalistes ne retrouveront véritable unité et présence politique au sein de la Troisième République. Boulanger y est d'autant plus pour quelque chose qu'il fit voter avec beaucoup de zèle – alors qu'il

²⁵⁶ NERE, Jacques, *Le Boulangisme et la presse*, Paris, Armand Colin, 1964

était ministre de la Guerre – la loi ordonnant l'expulsion des prétendants au trône du territoire français. Néanmoins, l'acharnement républicain contre le leader boulangiste et son mouvement lui apporta la sympathie des conservateurs, qui virent à cet instant une occasion de se racheter face à l'opinion. Il était devenu nécessaire de rappeler à celle-ci que les royalistes étaient indépendants de la République, et que cette dernière restait l'ennemi à abattre. Le journal bonapartiste *La Sarthe* a su témoigner de la ferveur, voire de la véritable fièvre boulangiste qui a gagné les cœurs et les esprits des impériaux. Vu d'abord comme un porteur et un serviteur des idées bonapartistes, sa popularité et ses succès électoraux le font rapidement apparaître comme une menace. Si les bonapartistes ne se mobilisent pas directement contre le Général, on voit progressivement les articles élogieux disparaître au profit de simples nouvelles d'actualités. Cette distance progressive prise avec le Boulanger nous a notamment éclairé sur la stratégie de discrétion adoptée par le candidat Galpin au cours de sa campagne.

Après avoir peint ce large tableau, il était évident de s'intéresser particulièrement aux élections législatives de l'année 1889 qui ont vu l'élection de deux députés sarthois affiliés au mouvement boulangiste. L'étude de l'organisation, du déroulement et des résultats de ces élections nous ont alors permis de mettre en valeur l'électorat rural, qui adhéra partiellement aux programmes officiellement ou d'inspirations boulangistes. Toute notre étude a donc démontré que le boulangisme ne se cantonne pas exclusivement à un électorat ouvrier et urbain, mais aussi à un électorat agricole ancré dans un environnement et un mode de vie rural. La particularité urbaine de l'électorat boulangiste a donc été en partie fantasmée au dépend de sa large composante rurale. Si ce vote paysan se cantonne aux alentours de la ville du Mans pour le candidat Vilfeu, celui destiné au candidat Galpin, jusqu'alors négligé, s'inscrit totalement dans un cadre rural. Cet élargissement de l'électorat boulangiste a notamment mis en valeur une certaine universalité du programme boulangiste. Qu'il soit de droite ou de gauche celui-ci garde tout de même un discours tendant à défendre les intérêts des ouvriers et des agriculteurs. Les Manceaux l'ont très bien démontré en élisant un premier député conservateur dans leur circonscription. Néanmoins, Boulanger tombe en disgrâce et est rapidement écarté de la scène politique. Cette posture conservatrice qui défend les intérêts ouvriers ne tient plus face à l'électorat manceau, qui revient rapidement à son tempérament de gauche notamment aux élections législatives de 1893. Gaston Galpin, qui a su jouer sur les deux tableaux, conservateur bonapartiste et révisionniste boulangiste, parvient à sauver sa carrière, mais il est clair que la nature politique de sa circonscription ne lui présageait qu'une victoire certaine.

Notre étude précise et détaillée a également remis en question la carte réalisée par André Siegfried sur le vote boulangiste dans le grand Ouest, qui fait jusqu'alors loi. Affirmant alors qu'André Vilfeu fut le seul candidat boulangiste élu en Sarthe, notre étude a su prouver que Gaston Gal-

pin, par ses idées et sa stratégie d'affiliation au Comité National, a réellement fait partie de ce mouvement. Celui-ci aurait dû donc être compté comme candidat boulangiste élu. La réalisation d'une nouvelle carte du vote boulangiste en Sarthe en 1889 aura partiellement comblé ce manque.

Se pose néanmoins la question à savoir combien de candidats du Comité National ont été élus sans être comptabilisés dans le groupe boulangiste à la Chambre. Combien ont été élus et ne se trouvent pas sur les cartes affirmant nous présenter le vote boulangiste en France ? Combien ont profité d'un programme révisionniste et du contexte antiparlementaire, voire antirépublicain pour être élus sans être affiliés au mouvement boulangiste ? Si nous ne pouvons donner réponse à ces questions dans cette étude, il en ressort clairement que la portée du mouvement boulangiste, ses conséquences ainsi que sa véritable définition sont encore aujourd'hui sous-estimées et négligées par les historiens.

Le boulangisme est un de ces mouvements qui cristallisent les frustrations et les mécontentements populaires. Il est de ceux qui menacent l'ordre établi et qui révèlent en même temps les réflexes du pouvoir pour se maintenir. Le mouvement boulangiste surpasse largement la personne du Général, et c'est peut être même ce surpassement qui eut causé ses errements et enfin sa perte. Le boulangisme a su mobiliser cette capacité du peuple à se lever et à contredire l'appareil d'État. Le Général fut le premier, sous la Troisième république, à réussir à mobiliser tant d'énergie. Cette aventure fut néanmoins une erreur pour les courants monarchistes, qui voient alors leur électorat se réduire d'environ 20% aux élections législatives de 1889. L'aventure boulangiste aura d'avantage profité aux bonapartistes, qui possédaient un programme très proche de celui conservateur et boulangiste. Les troubles causés par Boulanger à droite et la montée des mouvements socialistes à gauche permettent ensuite aux républicains modérés de s'unir, et ainsi de reprendre fermement le contrôle du pouvoir. Le ralliement préconisé par le Pape en 1892 marque la fin des espoirs de rétablissement monarchiques en France. Les forces catholiques s'investissent dès lors contre le libéralisme et pour la défense des divers droits sociaux²⁵⁷.

Si la contre attaque républicaine parvient à discréditer Boulanger et son mouvement aux yeux du grand public²⁵⁸, cette ferveur et les revendications qu'elle portait n'ont pas pour autant disparues. André Siegfried les retrouve notamment au sein des votes nationalistes des élections législatives de 1902²⁵⁹. Clairement initiés par le boulangisme et mis sur le devant de la scène avec l'Affaire Dreyfus, les mouvements nationalistes se multiplient au cours des années 1890 et par-

²⁵⁷ *Op. cit.* SIRINELLI, Jean-François, Histoire des droites en France... p.194

²⁵⁸ « Ce ne sera qu'en 1890 avec la publication des *Coulisses du boulangisme* de Mermeix, qu'éclatera au grand jour la collusion de Boulanger et des bailleurs de fonds monarchistes. Ces combinaisons menées dans les antichambres et boudoirs royalistes, chez Arthur Meyer ou la duchesse d'Uzès, étaient inconnues du petit peuple de la capitale », *Op.cit.* ZEEV, Sternhell, *La droite révolutionnaire...* p.28

²⁵⁹ Annexe n°10, *Op.cit* SIEGFRIED, André, *Tableau politique de la France de L'Ouest...* p..580, Carte présentant les points d'appui du nationalisme dans l'Ouest en 1902

viennent à faire une véritable percée à ces élections. Godefroy Cavaignac est notamment réélu député de la circonscription de Saint-Calais sur un programme nationaliste²⁶⁰. Il devient même président du groupe républicain nationaliste à la Chambre jusqu'en 1905. Pour citer André Siegfried on peut dire que : « Dès lors, l'évolution électorale reproduit celle de la période 1887-1889 et, pour la seconde fois, l'esprit politique parisien trouve là une occasion d'expression spontanée et enthousiaste. Mais, toujours comme en 1889, et, pour la seconde fois, l'alliance avec les vieux partis d'opposition s'impose très vite, et voici le nationalisme rejeté, par nécessité tactique plus sans doute que par inspiration initiale, vers la coalition de droite »²⁶¹. Selon l'auteur, le mouvement nationaliste suit donc le même parcours idéologique et politique que le boulangisme. Néanmoins, la carte de Siegfried se résume seulement aux victoires nationalistes. Il aurait été, une fois de plus, plus pertinent de mettre en valeur tous les votes nationalistes du Grand Ouest. Il reste évident que son étude reste très importante et qu'une telle entreprise lui aurait coûté un temps précieux, l'expulsant ainsi de ses objectifs principaux.

Plus largement, on peut retenir que cette étude représente le premier travail de recherche retraçant généralement toute l'histoire du boulangisme en se basant presque exclusivement sur des exemples extérieurs à la sphère parisienne. Sans savoir s'il s'agit d'une véritable particularité sarthoise, notre département a également su nous donner nombre d'exemples illustrant les diverses natures du boulangisme mises en valeur par Adrien Dansette en 1946²⁶².

Au delà du mouvement boulangiste, cette étude nous a permis de réfléchir plus largement aux mouvements contestataires. Se pose alors la question du véritable danger que ceux-ci peuvent représenter. Michel Winock, dans la conclusion de son ouvrage *Histoire de l'extrême Droite*²⁶³, n'hésite pas à résumer les mouvements populistes, et notamment d'extrême droite à des expiations de protestations populaires qui ne seront jamais capables de prendre le pouvoir. Il est difficile de ne pas faire de rapprochement entre cette crise de la République de la fin du XIX^e siècle avec les troubles que peut connaître celle des années 2010. Sans évidemment partir dans une comparaison entre le boulangisme et le Front National, qui serait anachronique, il n'est pas anodin de noter la présence d'une certaine ferveur populaire identique au sein de leurs rangs. Certains sujets y sont également récurrents : crise d'identité, avant à cause de la défaite face à l'Allemagne et aujourd'hui à cause d'une immigration dite massive ; défense des intérêts ouvriers et populaires, ras le bol généralisé de la « caste politique » vue comme profiteuse d'un système qui protège leur domination sur un peuple méprisé. Ces types de discours que l'on retrouve perpétuellement dans des mouvements, tant de gauche que de droite et que l'on nomme « populistes », nous interrogent

²⁶⁰ *Op.cit.*, « Jacques Marie Eugène Godefroy Cavaignac » dans *Dictionnaire des parlementaires...*

²⁶¹ *Op.cit.* SIEGFRIED, André, *Tableau politique de la France de L'Ouest...* p.579

²⁶² *Op.cit.* DANSETTE, Adrien, *Le Boulangisme ...*

²⁶³ *Op.cit.* WINOCK, Michel, *Histoire de l'extrême droite ...*

autant sur la pertinence d'usage de ce terme que sur sa réelle possibilité de définition. L'historien et politologue P.A. Taguieff a notamment différencié le populisme protestataire et le populisme identitaire. Le premier qui oppose « ceux d'en haut à ceux d'en bas » se caractérise par son caractère anti-élite, sa confiance dans le peuple, l'hyper-personnalisation du mouvement à travers une figure charismatique, son discours interclassiste ou encore la promotion de l'idéologie de l'unité nationale. Le second consiste à opposer « ceux d'ici à ceux d'en face » et se caractérise par l'affirmation d'un moi collectif contre l'Autre qui menace l'identité historique, culturelle voire ethnique de la nation. Celui-ci s'exprime particulièrement par le biais de la xénophobie ou encore de l'antisémitisme²⁶⁴. Si le premier populisme définit nous rappelle exactement la composition idéologique du mouvement boulangiste, les deux peuvent être appliqués à celle du Front National. Ces mouvements qu'on le veuille ou non, sont voués à perdurer. Sont-ils pour autant voués à rester au bas des marches du pouvoir? Une chose est sûre, il est peu prudent pour le bien commun de mépriser continuellement et indéfiniment ces contestations et revendications de l'opinion. Cette mesure se retrouve tout de même chez Michel Winock qui termine son ouvrage par ces propos qui serviront de base de réflexion au lecteur : « Quand l'irréparable surgit, on se fait toujours fort d'en expliquer la nécessité - mais c'est après coup : la veille, personne ne s'y attendait »²⁶⁵.

²⁶⁴RIOUX J-P, *Les populismes*, Paris, Tempus, 1997, p.136-137

²⁶⁵ *Op.cit.* WINOCK, Michel, *Histoire de l'extrême droite ...*

Index lexical

Alphonse Alfred Haentjens.....	26, 27, 47, 49, 85
Alphonse Leporché.....	25, 28, 30, 42, 45, 60, 61, 70, 71, 74, 77, 78, 92, 93, 94, 107, 109, 115, 119
Amédée Jammes.....	98, 99, 100, 101
André Marie Édouard Vilfeu.....	18, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 48, 50, 59, 60, 71, 72, 74, 78, 79, 85, 92, 93, 94, 97, 107, 109, 110, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 122, 123, 125, 127, 147
Anselme Maurice Rubillard.....	28, 52, 53, 54, 68, 71, 73, 91, 93, 113, 114, 115, 118
Augustin-Fernand Caillard d'Aillières.....	25, 26, 48, 49, 69, 79, 122, 123
Billières.....	102, 103, 104
Blanche de Reiset.....	41
Blin.....	62
Boidvin.....	55
Bontemps.....	55
Bouché.....	122
Bourguine.....	39
Bouriat.....	39
Bouttié.....	52, 53, 54
C. Fournier Carville.....	86
Celier.....	39
Chambinière.....	39
Chorin.....	39
Chrétien.....	62
Clouet.....	39
Constant Jules Paillard-Ducléré.....	26, 110
Cornilleau.....	62
Cornu.....	123
Cosnard.....	39
Courtet.....	55
Coutoux.....	39, 40, 42, 57, 123
Crochard.....	55
d'Angely.....	39
de Juigné.....	39
de la Bouillerie.....	39
de la Couanne.....	39
de la Touanne.....	123
de Lamandie.....	39
de Lorière.....	39
de Montaigu.....	39
de Nicolai.....	39
de Vaucenay.....	39
de Vibraye.....	39, 106
de Vyon.....	39
Degoulet.....	39
Demetz.....	57, 58, 62, 63
Deschamp.....	52
Desnot.....	57
Drouin.....	53
du Luard.....	39
du Luart.....	122, 123
Dugué.....	39, 103, 104, 122
Edmond Tourgis.....	77, 78
Émile Pinguet.....	76, 77
Eugène Caillaux.....	39, 40, 62, 63

Fouqueray.....	39
Garnier.....	55, 57, 62, 63, 64, 65, 66
Gaston Galpin.....	18, 25, 26, 27, 46, 47, 48, 49, 50, 59, 69, 79, 85, 90, 105, 106, 109, 110, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 147
Gauthier.....	55, 57, 58
général de Verdière.....	123
Georges.....	62
Godefroy Jacques Marie Eugène Cavaignac.....	27, 79, 102, 103, 104, 129
Godinier.....	62
Guerville.....	55
Hamme.....	39
Hédin.....	49, 69
Héry.....	39
Heurtebize.....	62
Hodécant.....	59, 99
Jouet.....	39
Jules Quesnay de Beaurepaire.....	73, 74
Labbé.....	62
Lebled.....	66
Lebreton.....	62
Lelièvre.....	54
Lemaître.....	55
Léon Prosper Legludic.....	27, 32, 77, 78, 98, 99, 100, 101
Linus Lavier.....	62
Louis Cordelet.....	102, 119
Lullier.....	55, 56, 57, 58
Masson.....	18, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 69, 126
Maurice Pierre Louis Ajam.....	52
May.....	62
Mérel.....	62
Monnoyer.....	39
Morancay.....	39, 40
Paul.....	62
Paumier.....	52, 54, 55, 59, 60, 61, 75
Pavie.....	123
Persy.....	112
Pineau.....	39
Querville.....	57, 63, 64, 65
Receveau.....	62
Relier.....	62
Saint-Guilhem.....	39, 40
Seigneur.....	62, 66
Sénart.....	39
Senault.....	62
Singher.....	39, 40, 123
Sosthène II de la Rochefoucauld Doudeauville duc de Bisaccia.....	24, 25, 28, 38, 39, 40, 48, 49, 50, 71, 80, 83, 85, 122, 123, 126, 145
Soubre.....	118, 119, 121
Surmont.....	39
Varlis.....	62
Vérel.....	39
Vergoin.....	57, 58, 60

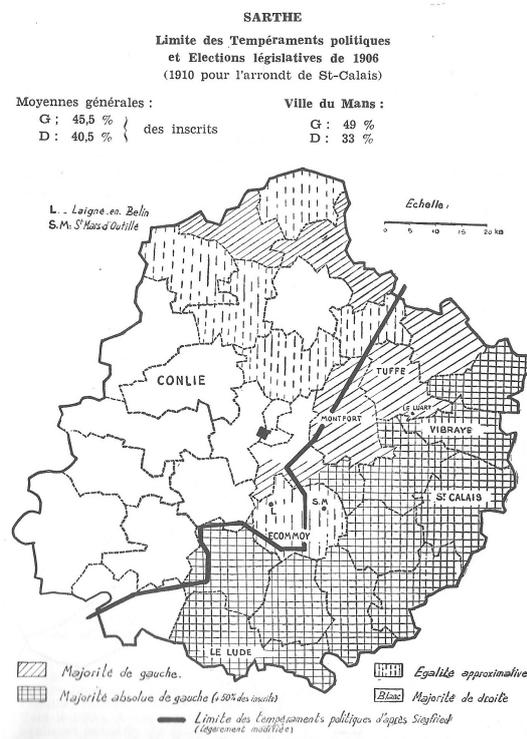
Annexes :

Annexe n°1 :

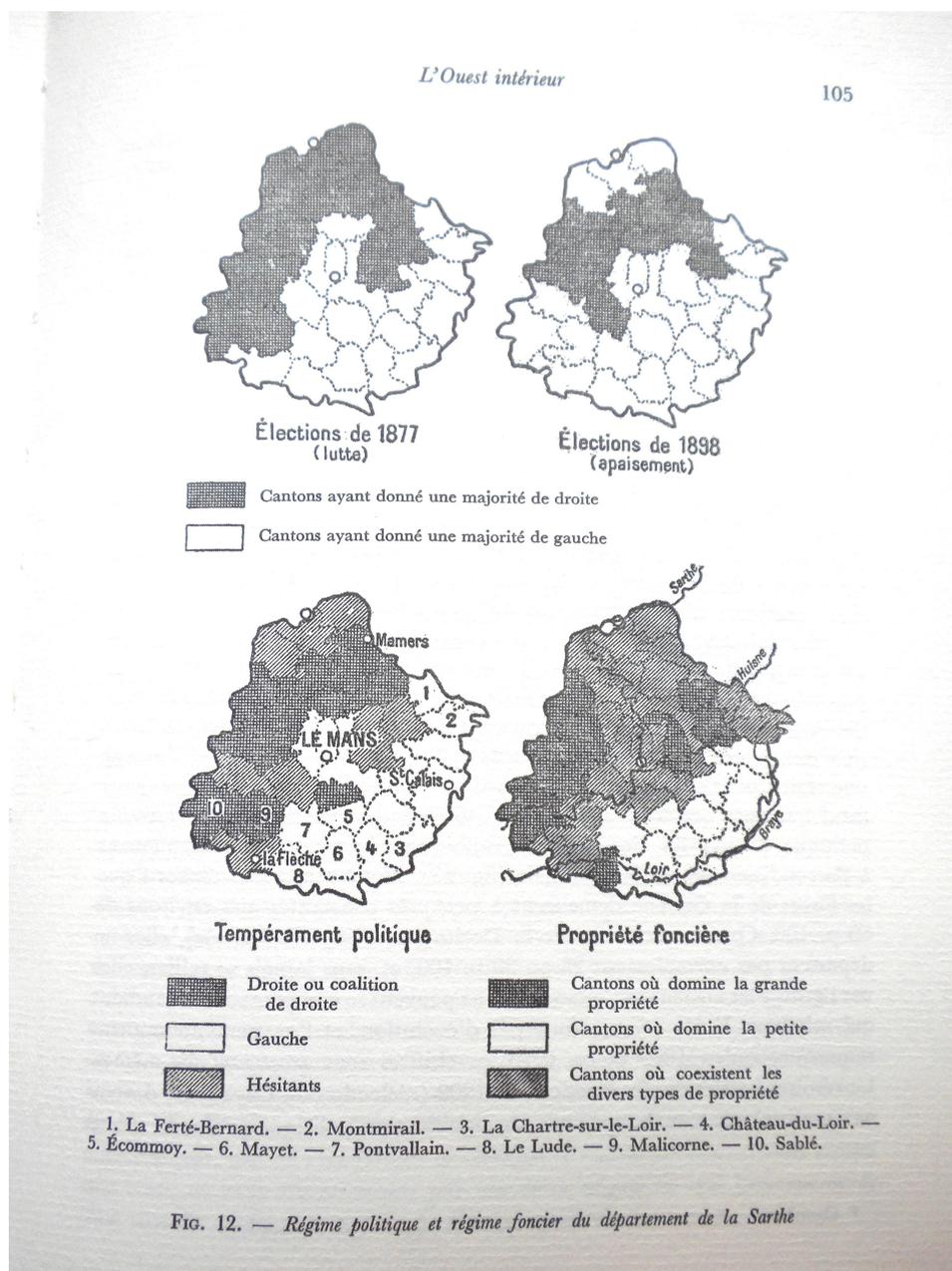


Carte des cantons du département de la Sarthe

Annexe n°2 :

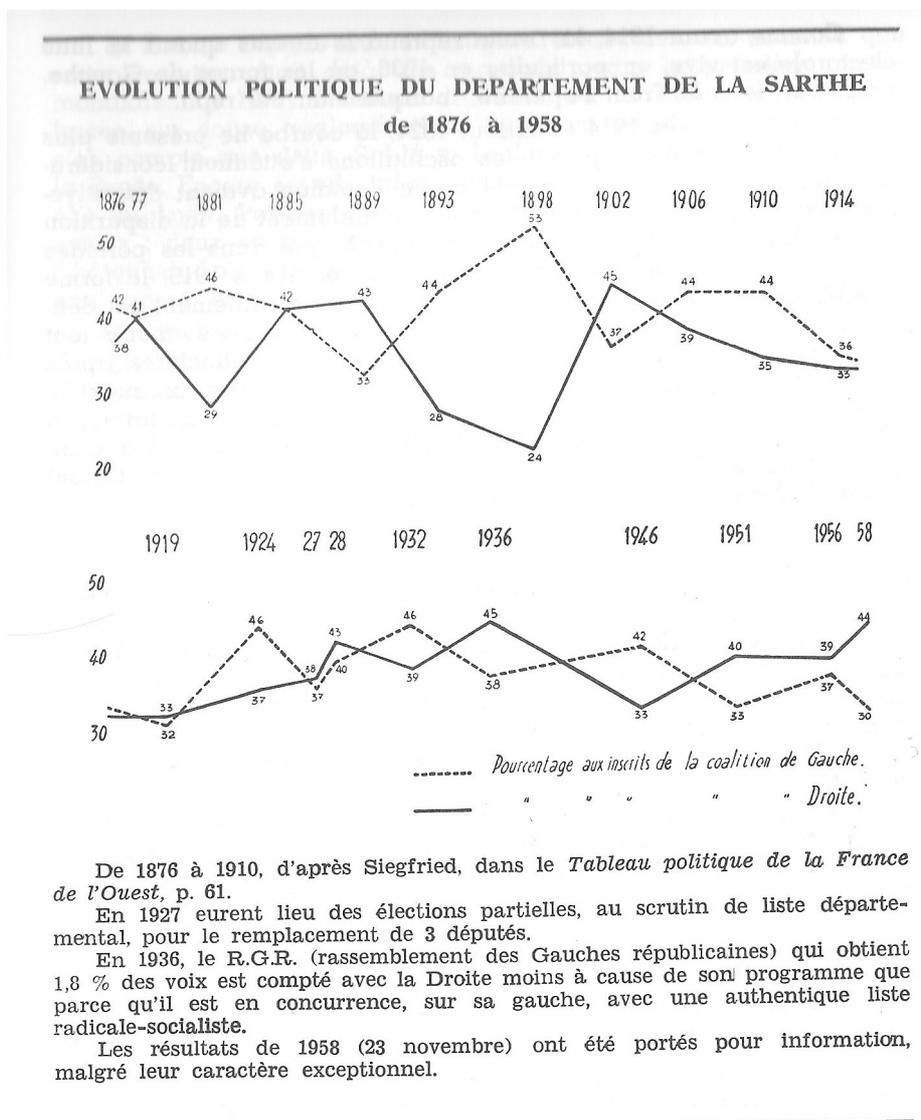


BOIS, Paul, *Paysans de l'Ouest*, éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, (1960) réimp. 1984, p.51, Carte de la Sarthe, Limite des tempéraments politiques en fonction des résultats des Elections législatives de 1906



SIEGFRIED, André, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Imprimerie nationale éditions, (1913) réimp. 1995, p.105, Cartes de la Sarthe présentant les résultats obtenus par la gauche et la droite par canton aux élections de 1877 et 1898 et cartes des tempéraments politiques et de la répartition des types de propriétés.

Annexe n°4 :



BOIS, Paul, *Paysans de l'Ouest*, éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, (1960) réimp. 1984, p.45,
 Graphique présentant l'évolution politique du département de la Sarthe de 1876 à 1958

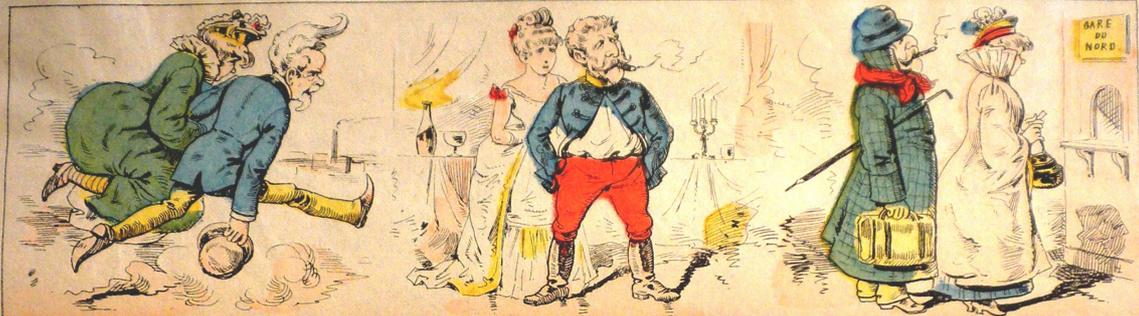
LA FUITE DU BRAV' GÉNÉRAL BOULANGER



Le général Boulanger était en train de caresser le menton de la duchesse tout en travaillant au projet de constitution qui doit faire le bonheur du peuple français....

lorsque Rochefort vint brusquement lui annoncer qu'on avait vu un gendarme se diriger du côté de la rue Dumont d'Urville.

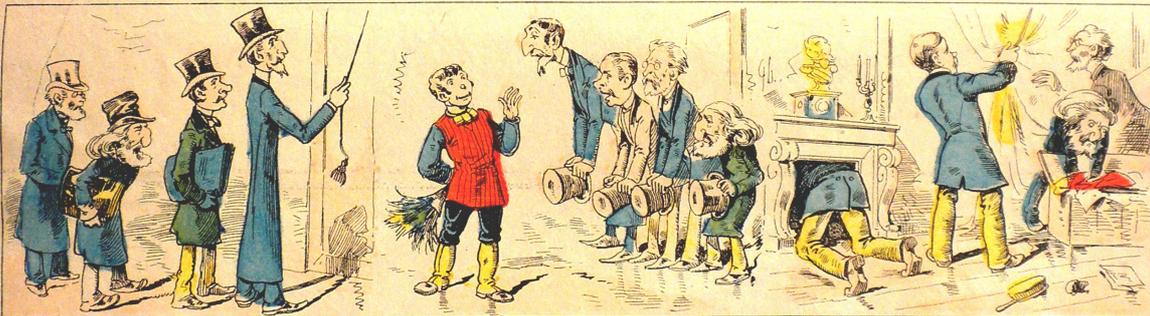
— Notre existence est en péril, écoutez, on dresse l'échafaud, filons en Belgique. mon Général! la bière y est bonne, les cigares excellents et nous ferons la noce sans danger.



Et sans attendre de réponse, Rochefort, qui s'est muni de ce qu'il appelle : une chaude couverture de voyage, se précipite vers St-Denis pour prendre le rapide, via Belgique.

— Rochefort a raison! La noce, il n'y a que ça de vrai! Le referendum, j'en ai plein le dos, je me tire les pattes. Venez-vous chère belle?

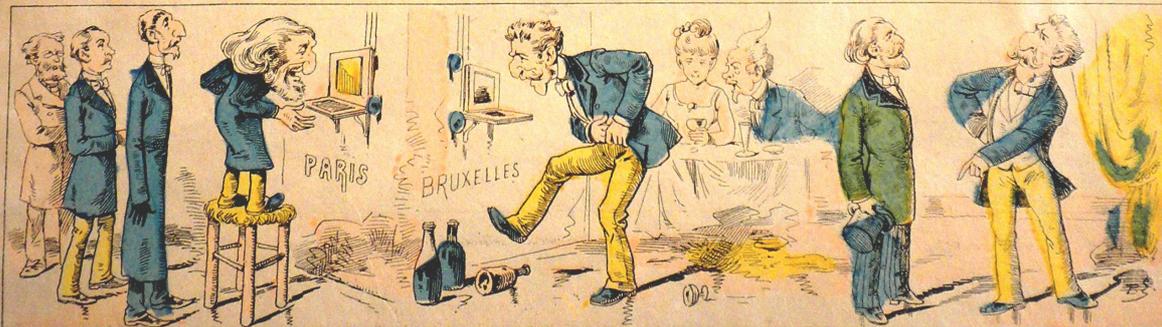
Et furtivement, déguisé comme un banquier véreux qui lève la caisse, Barbenzingu se faufile dans le train de Bruxelles.



Pendant ce temps-là, Naquet, Laisant Laguerre et Déroulède sortant du tribunal se précipitent chez le brav' général pour recevoir les félicitations dues à leur dévouement.

Ils sont reçus par Joseph, le groom, qui leur explique que son maître est occupé à poser des sangues en ville.

Les malheureux flairent une mystification. Hélas! ils cherchent vainement le général, ils sont navrés!



— Allo... Allo! Général, pour vous nous étions prêts à tous les sacrifices, vous nous lâchez sans argent, notre avenir est perdu, on se moque de nous; c'est honteux!

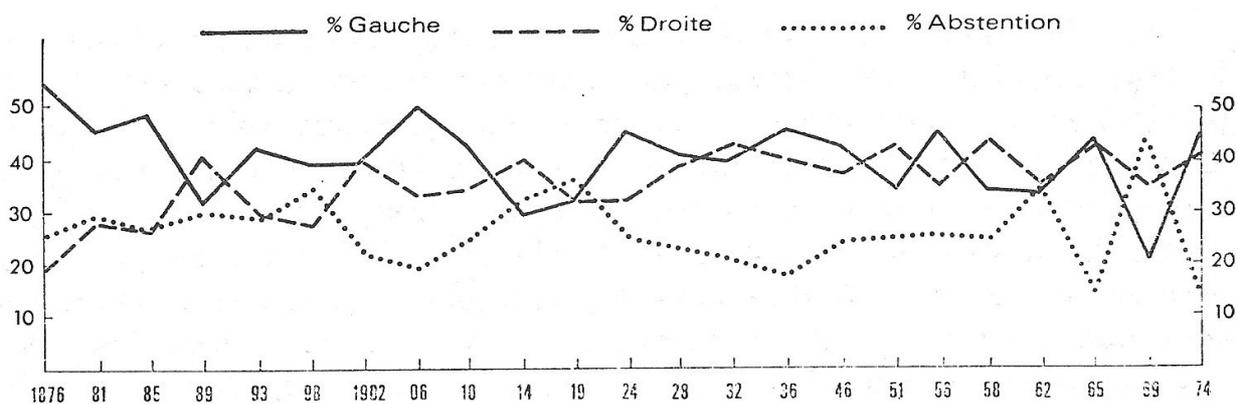
— Allo!... Mes chers amis, du courage. Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur moi; je suis avec vous de cœur, à bientôt!

— Voilà mon plan, cher journaliste, quand ma blessure me permettra de monter à cheval, j'accours à Paris et... — Les Parisiens vous recevront avec le manche à balai que vous avez oublié.

Imagerie de Pont-à-Mousson, MARCEL YAGNE, Imprimeur (Déposé)

1 M 372 Cris et propos séditions, propagande contre l'État, outrage à l'État ou à ses représentants : prospectus saisis, affiches, journaux, lettres de témoignages, plaintes et dénonciations, rapports d'enquêtes. 1852-1936, Archives départementales de la Sarthe

Annexe n° 6 :

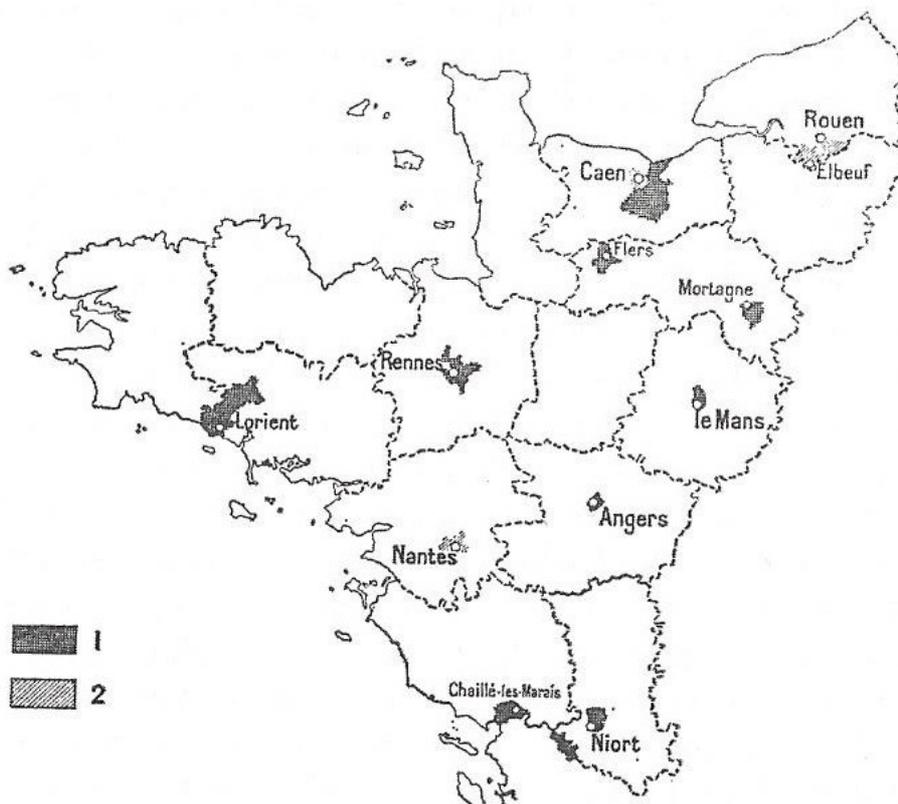


13. L'ÉVOLUTION POLITIQUE DU MANS DEPUIS 1876

Elections législatives jusqu'en 1962, élections présidentielles après 1962.

DORNIC, François, *histoire du Mans et du pays manceau*, Toulouse, Privat, 1975, p.307, Graphique présentant l'évolution politique du Mans de 1876 à 1974

Annexe n° 7 :

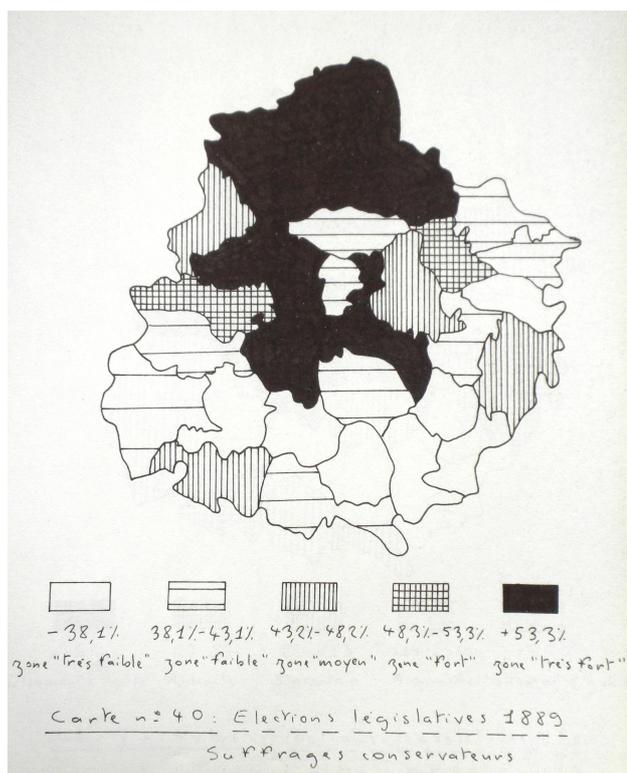


1. Cantons où le général Boulanger (élections cantonales de juillet) ou les candidats boulangistes (élections législatives de septembre) ont eu la majorité. — 2. Cantons où il y a eu d'appréciables minorités boulangistes.

FIG. 96. — *Les points d'appui du boulangisme dans l'Ouest en 1889*

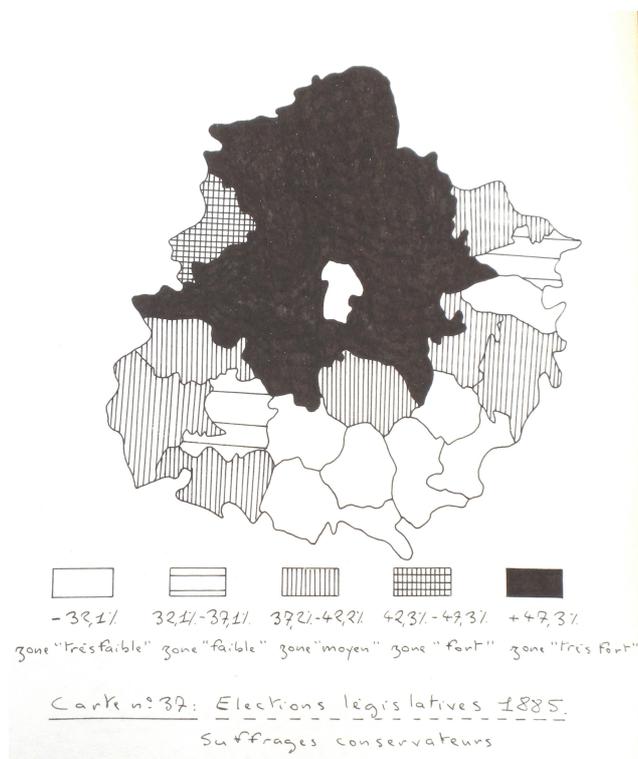
SIEGFRIED, André, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Imprimerie nationale éditions, (1913) réimp. 1995, p.575, Carte présentant les points d'appui du boulangisme dans l'Ouest en 1889

Annexe n°8 :

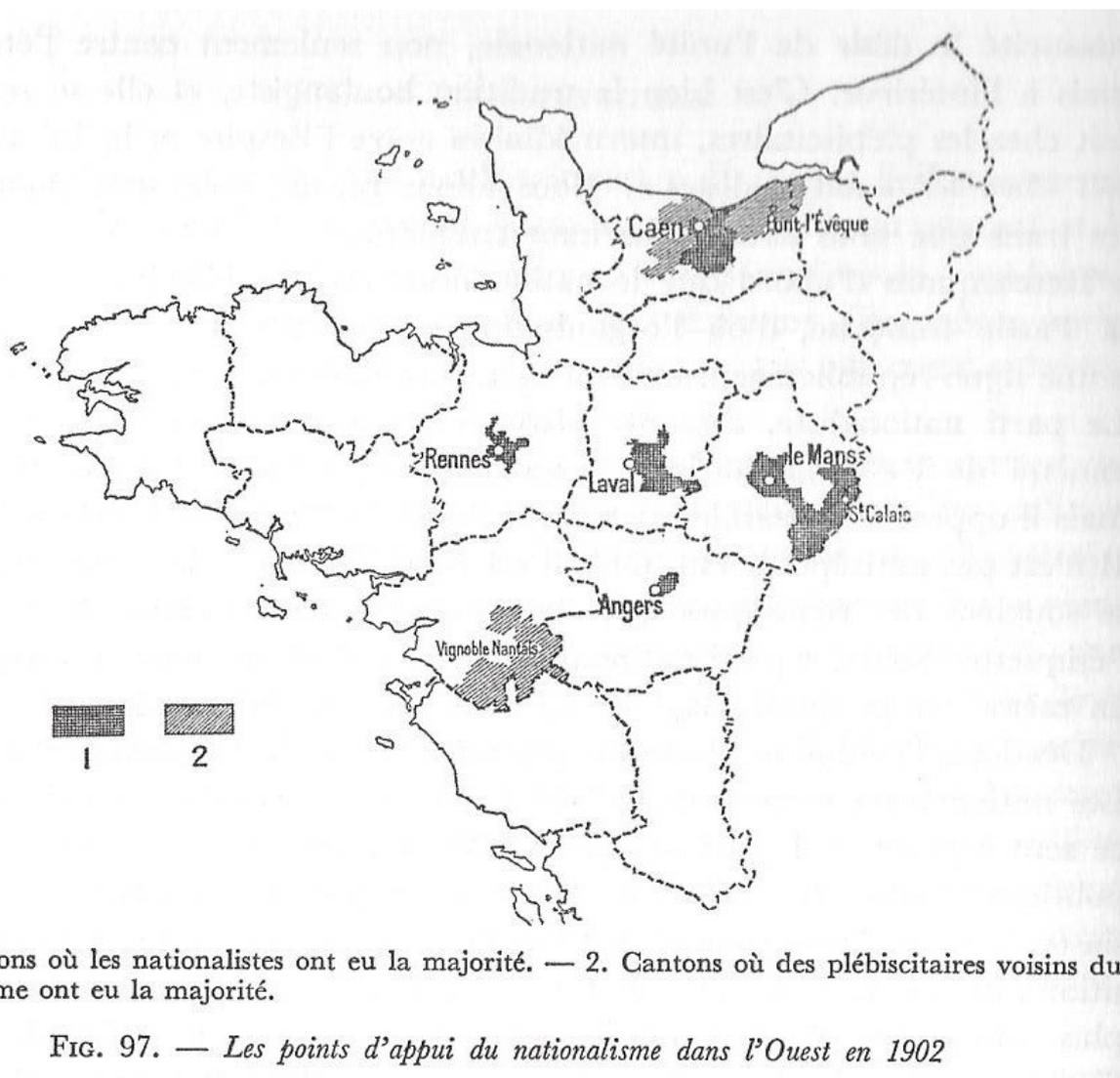


BATAILLE Alain, *Les droites dans la Sarthe, 1852-1914*, Le Mans , Université du Maine , 1973, Carte des suffrages conservateurs sarthois à l'issue des élections législatives de 1885

Annexe n°9 :



BATAILLE Alain, *Les droites dans la Sarthe, 1852-1914*, Le Mans , Université du Maine , 1973, Carte des suffrages conservateurs sarthois à l'issue des élections législatives de 1889



1. Cantons où les nationalistes ont eu la majorité. — 2. Cantons où des plébiscitaires voisins du nationalisme ont eu la majorité.

FIG. 97. — *Les points d'appui du nationalisme dans l'Ouest en 1902*

SIEGFRIED, André, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Imprimerie nationale éditions, (1913) réimp. 1995, p.580, Carte présentant les points d'appui du nationalisme dans l'Ouest en 1902

Bibliographie :

Outils de travail:

- ADOLPHE, Robert, EDGARD Bourlonton, COUGNY Gaston, *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, Bourlonton, 1891
- DUCLERT Vincent, *La République imaginée (1870-1914)*, Paris, Belin, 2010
- JOLLY, Jean, *Dictionnaire des parlementaires français*, PUF, 1960-1977
- LANCELOT, Marie Thérèse et Alain, *Atlas des circonscriptions électorales de France depuis 1875*, Paris, A.Colin, 1970

Histoire de la III e République:

- AGHULON Maurice, *La République . T.1 , L'élan fondateur et la grande blessure (1880-1932)*, Paris,Pluriel, impr. 2011, cop. 2010
- BERLIERE, J-M, *La France de l'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1994
- BERLIERE, J-M, VOGEL, Marie « Aux origines de la police politique républicaine », *Criminocorpus* [En ligne], Histoire de la police, Articles, mis en ligne le 01 janvier 2008, consulté le 02 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/257>
- CANDAR Gilles, *Histoire politique de la III e République*, Paris, Découverte , 1999
- GOGUEL, François, *Géographie des élections françaises sous la III e et la IV e République*, Paris, FNSP, 1970
- LAGOUEYTE Patrick, *La vie politique en France au XIXe siècle*, Gap, Ophrys, 1989
- LEJEUNE, Dominique, *La France de la Belle Époque 1896-1914*, Paris, A. Colin, 1997
- LEYMARIE, Michel, *De la belle époque à la grande guerre : le triomphe de la République: 1893-1918*, Paris, Librairie générale française , 1999
- MAYEUR, J.M., *La vie politique sous la troisième République*, Seuil, Points, 1984
- MAYEUR, J.M., *Les débuts de la troisième république, 1871-1898* Paris, Éd. du Seuil , DL 1973
- REMOND René, *Histoire de la vie politique en France*, 2 vol., Paris, Armand Colin, 1965-1969
- RUDELLE, Odile, *La République absolue. Aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine, 1870-1889*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982
- HOUTE, Arnaud Dominique, *Histoire de la France contemporaine*, T.4, « Le triomphe de la République », Paris, Éd. du Seuil , DL 2014, cop. 2014

- WINOCK, Michel, *La Belle époque, La France de 1900 à 1914*, Paris, Perrin, 2002
- WINOCK, Michel, *La Fièvre hexagonale, les grandes crises politiques 1871-1968*, Paris, Calmann-Lévy. 1986

Histoire des courants et des idées politiques:

- DROZ, Jacques, *Histoire des doctrines politiques en France*, PUF, Collection Que sais-je?, 1996
- GRONDEUX, Jérôme, *Histoire des idées politiques en France au XIX e s*, La Découverte, Repères, 1998
- GUIFFAN, Jean, *Les élections françaises de 1789 à nos jours*, les cahiers de l'Histoire n°64 mars 1967
- HUARD, Raymond, *Le suffrage universel en France, (1848-1946)*, Paris, Aubier, 1990
- RIOUX J-P, *Les populismes*, Paris, Tempus, 1997
- WINOCK Michel, *La France politique, XIX e XX e s*, Seuil, points, 1999

Histoire des Gauches:

- BAAL, Gérard, *Histoire du radicalisme*, La découverte, Repères, 1994
- BARDONNET, *Évolution de la structure du parti radical*, Paris, 1960
- BECKER, Jean-Jacques, *Histoire des Gauches en France, T.1, L'Héritage du XIX e siècle*, Paris, La Découverte, 2004
- BERSTEIN, S., *Histoire du parti radical*, Fondation nationale des sciences politiques, 2vol., Paris, 1980 et 1982
- NORDMANN J.T., *La France radicale*, Gallimard, Julliard, Archives, 1977
- REBERIOUX, Madeleine, *La République radicale ? 1898-1914*, Paris, Éditions du Seuil , 1975
- WINOCK, Michel, *Clemenceau*, Paris, Perrin, 2007

Histoire des Droites:

- BURNS, Michael, *Rural society and French politics. Boulangism and the Dreyfus affair, 1886-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1984
- BLUCHE, Frédéric, *Le bonapartisme*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1981
- GILLES, Richard, *Histoire des droites en France: de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin , DL 2017

- GIRARDET, Raoul, *Le nationalisme français*, Paris, A. Colin , impr. 1966
- GIRARDET, Raoul, *Nationalismes et nations*, Bruxelles : Ed. Complexe , 1996
- GUILLEMIN, Henri, *Nationalisme et nationaux, (1870-1940)*, Paris, Gallimard, 1974
- LOCKE, Robert, *French legitimist and the politics of moral order in early Third Republic*, Princeton University Press, 1974,
- REMOND, René, *La droite en France de la Première Restauration à la Ve République . I) , 1815-1940)*, Aubier, 1968
- SIRINELLI, Jean-François, *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard , impr. 1992
- STERNHELL, Zeev, *La droite révolutionnaire, (1885-1914). Les origines françaises du fascisme*, Paris, Le Seuil, 1978
- TOMBS, Robert, *Nationalhood and nationalism in France, from Boulanger to the Great War; (1889-1918)*, Londres, Harper & Collins, 1991
- VAVASSEUR DESPERRIERS, Jean, *Les Droites en France*, Paris, PUF, coll. "Que sais-je?", 2006
- WEIL, Claude, *Les Droites en France, 1789-2008*, CNRS Éditions, 2008
- WINOCK, Michel, *La fièvre hexagonale, Les grandes crises politiques, 1871-1968*, Paris, Calmann-Levy, 1986
- WINOCK, Michel, *La droite depuis 1789, les hommes, les idées, les réseaux*, L'Histoire, 1995
- WINOCK, Michel, *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Éditions Points, 1994
- WINOCK Michel, *La Droite depuis 1989, Les hommes, les idées, les réseaux*, Seuil, 1995

Histoire du boulangisme:

- CERB (Centre d'Études et de Recherches sur le Bonapartisme), « Au cœur du mouvement bonapartiste durant l'épisode boulangiste », Revue CERB, Printemps 2009, n°38, 30 p.
- DANSETTE, Adrien, *Le Boulangisme*, Paris, A. Fayard, 1946
- GARRIGUES, Jean, *Le général Boulanger*, Paris, Olivier Orban, 1991
- GARRIGUES, Jean, *Le Boulangisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », no 2698, 1992
- IRVINE, W.D., *The Boulanger affair reconsidered; royalism, boulangism and the origins of the radical right in France*, New York, Oxford university press, 1969
- LEVILLAIN, Philippe, *Boulanger, fossoyeur de la monarchie*, Paris, Flammarion, 1982
- MERMEIX (pseudonyme de Gabriel Terreil), *Les Coulisses du boulangisme*, Paris, Éd. du Cerf. 1890
- NÉRÉ, Jacques, *Le Boulangisme et la presse*, Paris, Armand Colin, 1964

- NÉRÉ, Jacques, *La Crise économique de 1882 et le mouvement boulangiste*, Paris, 1959
- PISANI-FERRY, F., *Le général Boulanger*, Éditions Flammarion, Paris, 1969
- RUTKOFF, Peter, *Revanche and revision, The Ligue des Patriotes and the origins of the radical right in France 1882-1900*, Ohio University Press, 1981
- VERLY, A., *Le général Boulanger et la Conspiration Monarchique*, Éditions Paul Ollendorff, Paris, 1893
- WEIL, B., *Grandeur et Décadence du général Boulanger*, Éditions Rieder, Paris, 1931

La politisation des campagnes:

- AGHULON Maurice, dans DUBY G. et WALLON A. (éd.), *Histoire de la France rurale*, Paris, 1976
- AGHULON Maurice, DESERT Gabriel, SPECKLIN Robert, *Histoire de la France rurale, t III, de 1789 à 1914, apogée et crise de la civilisation paysanne*, Paris, Seuil, 1976
- AGHULON Maurice, *La République au village*, Paris, Le Seuil, 1970.
- BOUCHET, COME, *Les passeurs d'idées politiques dans les campagnes de la Révolution aux années 1930*, Ed. Presses universitaires Blaise-Pascal, 2015
- CHARLE Christophe, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1991
- CORBIN Alain, *Archaisme et modernité en Limousin au XIXe siècle, 1845-1880*, 2 tomes, t. 2 : *La naissance d'une tradition de gauche*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1975
- GUIONNET Christine, « *La politique au village. Une révolution silencieuse* », RHMC, n° 454, 1998, p. 775-788.
- LE GALL Laurent, *Des processus de politisation dans les campagnes françaises (1830-1914) : esquisse pour un état des lieux*, Presse universitaire de Rennes, 2005 Contribution de LE GALL Laurent (p.263-274), *Sociabilité et politique en milieu rural*, Colloque de Rennes, 2005
- VIGREUX, Jean, *Les campagnes françaises et la politique (1830-1914)*, L'Harmattan, 2006
- VIGREUX Jean, « *Les campagnes et le pouvoir au XIXe siècle. Au rendez-vous de la politisation (1830-1914)* », dans MORICEAU Jean Marc (dir.), *Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe. Des années 1830 à la fin des années 1920*, Paris, SEDES-CNED, 2005, p. 158-187. (CAIRN)
- WEBER Eugène, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, Fayard, 1976

Histoire locale:

- BOIS, Paul, *Paysans de l'Ouest*, Imprimerie Villaire, Le Mans, 1960
- BREAU, Jules, "L'âge d'or de la presse sarthoise : « La Sarthe », le quotidien local par excellence durant trois-quarts de siècle", *Maine découverte* N°45 juillet août 2005
- CHAMPION, Édouard, *Duc de Doudeauville, Une politique française au XIX e siècle*, Librairie ancienne Honoré Champion, Paris, 1927,
- DORNIC, François, *Histoire du Mans et du pays manceau*, Toulouse, Privat , 1975
- Géographie sociale n°6 *L'Ouest politique 75 ans après Siegfried*, Actes du colloque de Nantes, 1987
- Ouvrage collectif, *Gens de L'Ouest*, Publication du Laboratoire d'histoire anthropologique du Mans, 2001
 - MANIGAND Christine : « Permanences et mutations politiques dans la Sarthe sous la Troisième République »
- SAILLANT, Louis, *Au Pays du Maine : Des Gaulois à nos jours*, Le Mans : A. Renard , 1910
- SIEGFRIED, A., *Tableau politique de la France de l'Ouest, sous la 3eme République*, Armand Colin, Paris, 1913

--> Mémoires:

- BATAILLE Alain, *Les droites dans la Sarthe, 1852-1914*, Le Mans, Université du Maine, 1973
- COLLET R, *Essai sur la vie politique au Mans et dans la Sarthe sous la III e République (1870-1939)*, Le Mans, 1955
- MALLEJAC J.P., *La Gauche et son électorat dans la Sarthe sous la IIIe République*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Gabriel Dessert, Caen, Le Mans, T. 1 , 161 p. ; t. 2 / 102 p. ; T. 3 , 67 p., 1971
- TERMEAU, Jacques, *La Sarthe, à la fin du second Empire, étude politique et sociale*, Mémoire dactylographié, 1969

--> Thèse:

- POUILLE, *Les élections législatives dans la Sarthe*, Thèse dactylographiée, 1967

Corpus de sources

- Archives départementales de la Sarthe :

#Série 1M:

##FONDS DE LA PREFECTURE

Contrôle de l'opinion publique

- 1 M 188-192 Surveillance de l'état d'esprit de la population (1870-1934) / 189. Rapports mensuels des sous-préfets et des commissaires centraux au préfet (1870-1918).

- 1 M 194 Appartenance politique des élus municipaux : rapports et états nominatifs par communes.

- 1 M 195-197 État d'esprit du département, plaintes et délations contre des opposants politiques, propos séditieux contre le gouvernement : rapports d'enquête, correspondance / 195. (1872-1896)

Manifestations officielles

Voyages officiels

- 1 M 201-203: Mesures de sécurité: circulaires, instructions, rapports de police; organisation des fêtes, réceptions et déplacements des personnalités: programmes, affiches, listes d'invités, instruction de protocole et préséances / 203: [...] Prince impérial (1868), Maréchal Mac Mahon (août 1874); Sadi Carnot, président de la République (avril 1888)

Fêtes et célébrations nationales

- 1 M 204-208: Fête du 14 juillet. Organisation: délibération des conseils municipaux, rapports des commissaires de police, subventions, affiches, programmes, invitations, instructions / 205: (1885-1899)

##FONDS DU CABINET DU PREFET

Correspondance

- 1 M 336-338: Correspondance réservée et confidentielle reçue par le préfet 1813-1916 / 338 : (1881-1916)

Contrôle de la vie politique

État d'esprit de la population

- 1 M 355 Saisie de pétitions, emblèmes séditeux, prospectus : circulaires et instructions ministérielles (1871-1940), rapports de police (1913-1940), envoi de pétitions saisies au gouvernement (1854).
- 1 M 357-361 Rapports des commissaires centraux, cantonaux et spéciaux sur la situation politique, économique, sociale et morale des individus 1855-1939 /
357. (1853-1887)
358. (1888-1899)
359. (1900-1911).
- 1 M 367: Surveillance politique: instructions, rapports de police, tableaux annotés (1856-1886). Sanctions administratives, application: correspondance et arrêtés (1920-1926)
- 1 M 369 Personnel de l'instruction publique: rapport d'enquête sur des incidents (1887-1897)
- 1 M 370: Révocations de fonctions pour opinions: rapports d'enquêtes, significations des sanctions (1887-1897)

Événements

- 1 M 372 Cris et propos séditeux, propagande contre l'État, outrage à l'État ou à ses représentants : prospectus saisis, affiches, journaux, lettres de témoignages, plaintes et dénonciations, rapports d'enquêtes. (1852-1936)
- 1 M 377: Enquête de moralité sur les officiers: rapports de police (1893-1909)

Partis politiques et associations

- 1 M 385-389 Contrôle des réunions publiques : affiches, tracts, compte-rendus et rapports de police (1853-1939) / 385. (1853-1899)

- 1 M 391-396 Contrôle politique des partis politiques et des associations syndicales : rapports de police, affiches, tracts, listes des adhérents ou sympathisants, états des intervenants aux réunions, comptes-rendus des meetings, congrès, réunions 109 (1893-1940) / 391. [...] Comité radical et radical socialiste de la Sarthe (1896-1938) [...]

- 1 M 409 Conseil municipal du Mans: Comptes rendus et analyses politiques des séances d'après les coupures de presse (1889- 1892)

- 1 M 458-461 Conseils municipaux 121. Fichier politique par commune (1892-1919) / 458. Commune de l'arrondissement de la Flèche.

459. Idem Mamers.

460. Idem Le Mans.

461. Idem Saint-Calais.

- 1 M 462 Conseils municipaux : fichier politique des conseils municipaux des chefs lieux de cantons

#Série 3M

- 3 M 577 Élection de 6 membres à la Chambre des députés de septembre 1889 - Instructions, arrêtés préfectoraux, correspondance et rapports sur des réunions publiques, des incidents, la saisie de journaux, l'issue des élections, [...], division en sections électorales des villes de La Flèche et du Mans, déclarations de candidatures, procès-verbaux de recensement général des votes dans la 1ère circonscription de l'arrondissement du Mans et la circonscription de l'arrondissement de Saint Calais, tableaux de recensement des votes / notamment élus: Gaston Georges Galpin et André Marie Édouard Vilfeu (boulangistes) / (1889-1890)

- 3 M 578 Élection de six membres la Chambre des députés d'août 1893. - Instructions, décrets, arrêté préfectoral, correspondance, division en sections électorales des villes de La Flèche, arrêté préfectoral, correspondance, division en sections électorales des villes de La Flèche, et du Mans, déclarations de candidatures, dossiers par candidats, procès-verbaux de

recensement général des votes par circonscriptions, tableaux de recensements des votes (1893)

#Journaux

- PER 40 : *Écho régional de l'Ouest* (disponible 1871-1890) (années manquantes : de 1885 à 1889...)
- PER 69 : *Le Maine* (disponible 1877-1917)
- PER 967 : *L'Union de la Sarthe* (disponible 1941-1887)
- 1 M 1181 [...], *La Sarthe* : (consultée pour les années : 1883, 1886, 1888, 1889, 1890, 1893)
- 1MI 1058, *Le Journal Fléchois* : (consulté pour les années : 1883, 1886, 1889)

- Médiathèque Louis Aragon :

#Journaux

- *Le Nouvelliste de la Sarthe* : (consulté pour les années : 1883, 1886, 1888, 1889, 1890, 1893)
- *Le Petit Manceau* : (consulté pour les années : 1883, 1886, 1888, 1889, 1890, 1893)

- Archives diocésaines du Mans :

- *La Semaine du fidèle* : (consultée pour les années : 1888, 1889)